This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT1 G

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

& LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

& LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

ANNÉE 1877. — TOME IX.

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE & COMMERCIALE J. MARTIN,

Place Saint-Jean & rue Dumas, 5.

1878

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Feb. 5, 1935

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

BUREAU POUR 1877:

Président	MM.	A. PLANTIER.
Vice-Président		DUCLAUX-MONTEIL.
Secrétaire général . . .		F. GARREAU.
Archiviste		L. BARRE.
Trésorier		A. GROS.
Secrétaire des séances .		A. LEYRIS.
Secrétaire-Adjoint . . .		Dr ALEXANDROWICZ.

MEMBRES RÉSIDANTS.

1 MM. AUPHAN (VICTOR) ✻, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, associé correspondant de l'Académie du Gard.

2 CASTANIER (LÉOPOLD), licencié en droit, avoué.

3 CHEVALIER (JULES), docteur en médecine.

4 DADRE (ADRIEN), docteur en droit, avocat, ancien bâtonnier.

5 DESTREMX (LÉONCE), membre du Conseil général, ancien député de l'Ardèche, membre de l'Académie du Gard.

6 FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

7 GROS (AMÉDÉE), architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

8 LARGUIER (FRÉDÉRIC), docteur en médecine, inspecteur des eaux minérales d'Auzon (Fumades).

9 PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des mobilisés du Gard.

Digitized by Google

10 MM. MAGNON (ANSELME), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines, élu le 11 juillet 1868.

11 VEILLON (GUSTAVE), ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

12 PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

13 BARRE (LOUIS) ✻, ingénieur civil, élu le 2 janvier 1869.

14 ITSCHNER (HENRI) O., ◐, principal du Collége spécial d'Alais, élu le 2 janvier 1869.

15 GARREAU DE DOMBASLE (Ferdinand), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines d'Alais, élu le 15 janvier 1869.

16 DE TUBEUF (ALEXANDRE), docteur en médecine, ex-maire d'Alais, élu le 13 février 1869.

17 DE ROUX-LARCY (ERNEST), élu le 20 février 1869.

18 CHARVET (GRATIEN), agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, membre de l'Académie du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 10 avril 1869.

19 DE LAVIT (EMILIEN) ✻, architecte, ancien capitaine des mobilisés du Gard, élu le 5 mars 1870.

20 MAURIN (JOSEPH), avocat, élu le 5 mars 1870.

21 WOLFF (JACQUES) officier de l'Instruction publique, professeur de mathématiques au Collége spécial d'Alais, élu le 5 mars 1870.

22 BOURGOGNE (EMILE), pharmacien, élu le 19 mars 1870.

23 FRANCEZON (FRÉDÉRIC), filateur, élu le 19 mars 1870.

24 DE LACHADENÈDE (PAUL) ✻, président du Comice agricole, élu le 19 mars 1870.

25 PIN (EMILE), avocat, membre du Conseil général du Gard, élu le 19 mars 1870.

26 FABRE (CÉSAR), juge de paix, membre de l'Académie du Gard, élu le 2 avril 1870.

27 LEYRIS (ANDRÉ), commis-greffier au tribunal civil d'Alais, poète languedocien, élu le 30 avril 1870.

28 CHABAUD (LÉOPOLD), avoué, élu le 3 décembre 1870.

29 LACHARME (CLAUDE), professeur au Collége d'Alais, élu le 3 décembre 1870.

30 DUCLAUX-MONTEIL ✻, ancien maire d'Alais, membre de l'Académie du Gard, élu le 16 décembre 1871.

31 FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

32 ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

33 MAUMÉJAN (GUILLAUME), professeur au Collége d'Alais, élu le 12 avril 1873.

Digitized by Google

34 MM. ROUX (FERDINAND), O. ✻, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Cluny, ancien membre honoraire, élu le 21 février 1874.

35 RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), élu le 2 janvier 1875.

36 ARNAVIELLE (ALBERT), poète languedocien, élu le 4 décembre 1875.

37 FABRE (GEORGES), ancien élève de l'Ecole polytechnique, sous-inspecteur des eaux et forêts, élu le 5 février 1876.

38 GUILLEMON (CAMILLE), contrôleur des Contributions directes, à Alais, élu le 16 juin 1877.

39

40

MEMBRES HONORAIRES.

1 MM. **DUMAS** (J.-B.), G. C. ✻ ✵, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., élu le 4 juillet 1868.

2 **DE LARCY** (baron ROGER), ancien député du Gard, ancien ministre des travaux publics, élu le 12 décembre 1868.

3 **DE LESSEPS** (FERDINAND), G. C. ✻, élu le 6 novembre 1869.

4 **D'HOMBRES** (baron CHARLES), ✻, membre du Conseil général du Gard, élu le 5 mars 1870.

5 **GERMER-DURAND** (EUGÈNE), ✻, bibliothécaire de la ville de Nimes, secrétaire-archiviste de l'Académie du Gard, membre non-résidant du Comité des *Travaux historiques*, élu le 2 avril 1870.

6 **DE ROZIÈRE** (EUGÈNE), O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des archives nationales, élu le 3 juillet 1870.

7 **MISTRAL** (FRÉDÉRIC), ✻, poète provençal, élu le 18 février 1871.

8 **PASTEUR** (LOUIS), O. ✻, membre de l'Institut, élu le 18 mars 1871.

9 **GERMAIN** (A), O. ✻, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, élu le 4 novembre 1871.

10 **DE ROUVILLE**, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

11 **BÉCHAMP**, ✻, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

12 **RICARD**, secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872.

Digitized by Google

13 MM. **DE LAMOTHE (ALEXANDRE)**, archiviste du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 28 décembre 1872.

14 **PAGÈS (VICTOR)**, ✲, docteur en médecine, ancien maire d'Alais, élu le 15 mars 1873.

15 **DE PONTMARTIN** (comte **A.**), homme de lettres, aux Angles, élu le 10 janvier 1874.

MEMBRES NON-RÉSIDANTS.

1 MM. **Bondurand (Édouard)**, à Sénéchas, membre de l'Académie du Gard, élu le 21 mars 1868.

2 **O. de Marichard,** O. ❖, correspondant de la Société d'anthropologie de Paris, associé correspondant de l'Académie du Gard, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

3 **Parran (Alphonse)** ✲, ingénieur au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, élu le 21 mars 1868.

4 **Gaussorgues (Léonce),** licencié en droit, à Anduze, élu le 6 juin 1868.

5 **Nouton (Émile),** ✲, ingénieur au Corps des Ponts-et-Chaussées, à Paris, élu le 8 août 1868.

6 **Im-Thurn (Émile),** membre de l'Académie du Gard, élu le 12 décembre 1868.

7 **De Ramel (Gabriel),** officier d'infanterie, élu le 12 décembre 1868.

8 **De Ramel (Fernand),** ✲, sous-préfet de Castelnaudary, docteur en droit, élu le 2 janvier 1869.

9 **Bentkowski,** ✲, docteur en médecine, à Saint-Jean-du-Gard, élu le 2 janvier 1869.

10 **Cazalis de Fondouce (Paul),** ✲, ingénieur civil, associé correspondant de l'Académie du Gard, à Montpellier, élu le 20 mars 1869.

11 **D'Adhémar** (comte **Gaston**), maire de Bagard, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

12 **De La Bruguière (Albert Rodier),** ancien élève de l'École polytechnique, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

13 **Calas (Jules),** ancien directeur des mines de Trélys, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

14 **Doze (Melchior),** ✲, peintre d'histoire, professeur au Lycée de Nimes, élu le 5 juin 1869.

15 **Dumas (Ernest),** ✲, ancien député au Corps législatif, à Paris, élu le 5 juin 1869.

Digitized by Google

16 MM. **Jaubert (Jacques-Marie)**, ingénieur, élu le 5 juin 1869.

17 **Jouguet (Félix)**, directeur des Forges de Bességes, élu le 5 juin 1869.

18 **Pellet (Scipion)**, agent-voyer inspecteur du département du Gard, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

19 **De Pelet (Paulin)**, sous-préfet au Vigan, élu le 5 juin 1869.

20 **Rousselier (J.-G.)**, ingénieur, à Aimargues, élu le 5 juin 1869.

21 **De La Rouzière (Charles)**, sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, élu le 5 juin 1869.

22 **Vidal (Emmanuel)**, ✻, docteur en médecine, élu le 5 juin 1869.

23 **De Cazenove (Raoul)**, membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

24 **Jeanjean (Adrien)**, associé correspondant de l'Académie du Gard, à Saint-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

25 **Marsaut (J.-B.)**, sous-directeur des mines de Bességes, élu le 6 novembre 1869.

26 **Ménard (Léonce)**, docteur en médecine, à Nimes, élu le 6 novembre 1869.

27 **Roux (Emile)**, ingénieur, à Molières, élu le 6 novembre 1869.

28 **De Seynes (Jules)**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, élu le 6 novembre 1869.

29 **Soulier (Hippolyte)**, ancien juge de paix, à Anduze, élu le 6 novembre 1869.

30 **Pomaret de Rousset**, ✻, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Florac (Lozère), élu le 22 janvier 1870.

31 **Valcroze (Polydore)**, à Saint-Martin-de-Boubeaux, élu le 22 janvier 1870.

32 **De Lachadenède (René)**, ingénieur, à Tamaris, élu le 19 février 1870.

33 **Villaret (Jean)**, à Comiac (canton de Sauve), élu le 19 février 1870.

34 **Murgue**, ingénieur, à Rochessadoule, élu le 5 mars 1870.

35 **Bardon (Gustave)**, directeur des mines de Trélys, élu le 19 mars 1870.

36 **Meusnier (Charles)**, ingénieur, secrétaire général des usines et forges de Bességes, élu le 18 mars 1870.

37 **Rochetin (Louis)**, Procureur de la République, à Florac, élu le 30 avril 1870.

38 **Castelbon**, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

39 **Morris**, ingénieur aux Forges et Fonderies de Bességes, élu le 7 mai 1870.

40 **Malinowski (Jacques)**, licencié ès-sciences, associé correspondant de l'Académie du Gard, professeur au Lycée de Cahors (ancien membre résidant).

Digitized by Google

41 MM. **Lisbonne (Joseph)**, à Clavières, près Alais (ancien membre résidant).

42 **Alègre (Léon)**, membre de l'Académie du Gard, bibliothécaire de la ville de Bagnols, élu le 19 novembre 1870.

43 **Bertelot**, docteur en médecine, à Chamborigaud, élu le 19 décembre 1870.

44 **Garnier (Hippolyte)**, directeur des mines de Vialas, par Villefort (Lozère), élu le 19 décembre 1870.

45 **Mirk**, directeur des mines de Cessous et Trébiau, élu le 19 décembre 1870.

46 **Vaschalde (Joseph)**, propriétaire, à Joyeuse (Ardèche), élu le 14 janvier 1871.

47 **Casaubon**, docteur en médecine, à Saint-Jean-de-Marvéjols, élu le 28 janvier 1871.

48 **De Marveille de Calviac (Jules)**, propriétaire à Lassalle, élu le 28 janvier 1871.

49 **Chalmeton (Ferdinand)**, directeur des mines de Bességes, élu le 22 avril 1871.

50 **Romant (Albéric)**, médecin vétérinaire, à Remoulins, élu le 4 juin 1871.

51 **Gilly (Albert)**, juge de paix, à Remoulins, élu le 2 septembre 1871.

52 **Glorieux (Florent)**, ingénieur des Mines, à Tamaris, près Alais, élu le 2 septembre 1871.

53 **Coulondres (Alfred)**, membre de l'Académie du Gard, juge de paix du canton de Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1871.

54 **Dubois (Antony)**, avocat, à Montpellier (ancien membre résidant.

55 **Des Hours (Louis)**, ancien sous-préfet, (ancien membre résidant).

56 **Brivet**, ingénieur de la Cie Malettra, à Bois-Colombe-Asnières, élu le 27 janvier 1872.

57 **De Chapel (Alfred)**, propriétaire à Cardet, élu le 17 janvier 1872.

58 **Biver**, directeur des charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Marseille, élu le 9 mars 1872.

59 **Fabre (Joseph)**, docteur-médecin, directeur de l'établissement hydrothérapique de Lafoux, près Remoulins (Gard), élu le 9 mars 1872.

60 **De Lorme (Auguste)**, propriétaire, à Rochefort (Gard), élu le 9 mars 1872.

61 **Pradel (Alphonse)**, docteur en médecine, médecin des Mines, à Molières (Gard), élu le 9 mars 1872.

62 **Silhol (Alfred)**, propriétaire à Nimes, élu le 6 mars 1872.

Digitized by Google

63 MM. **Thérond (Gaston)**, ingénieur des Mines de Lalle, à Bességes, élu le 9 mars 1872.

64 **Balard (Polydore)**, ingénieur-chimiste, à Salindres, élu le 16 mars 1872.

65 **Baron (Victor)**, ingénieur civil, à Camont, commune de Saint-Martin-de-Valgalgues, élu le 16 mars 1872.

66 **De Lajudie (Félix)**, ingénieur de la Compagnie des Forges, à Bességes, élu le 16 mars 1870.

67 **Babilot**, directeur des Mines de Portes, élu le 4 mai 1872.

68 **Guinet**, docteur en médecine, maire de Barjac, élu le 11 mai 1872.

69 **Gide (Léonce)**, propriétaire, à Nimes, élu le 1er juin 1872.

70 **Sarran**, ingénieur des Mines, au Vigan, élu le 9 novembre 1872.

71 **Gras (Félix)**, notaire, à Villeneuve-lez-Avignon, poète provençal, élu le 9 novembre 1872.

72 **Jougla (Henri)**, chef de bataillon au 83me de ligne, à Albi, élu le 14 décembre 1872.

73 **Siegfried (Jules)**, propriétaire, au Havre, élu le 14 décembre 1872.

74 **Sinot (Gustave)**, agrégé de l'enseignement spécial, professeur à Cette, élu le 11 janvier 1873.

75 **Castanié**, ingénieur civil, directeur des mines de Souma, à Alger (Algérie), ancien membre résidant.

76 **D'Albiousse (Lionel)**, juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

77 **Roumieux (Louis)**, ✻, poète provençal, à Nimes, élu le 25 juillet 1873.

78 **Falgairolle (Prosper)** fils, propriétaire, à Vauvert, élu le 13 septembre 1873.

79 **Nouton (Henri)**, lieutenant d'artillerie, à l'école de Fontainebleau, élu le 8 novembre 1873.

80 **Bois**, professeur de morale à la Faculté de Montauban (Tarn-et-Garonne), élu le 8 novembre 1873.

81 **Lombard-Dumas (Armand)**, à Sommières (Gard), élu le 22 novembre 1873.

82 **Villard (Emile)**, ingénieur, ancien membre résidant.

83 **Czyszkowski (Stephen)**, ingénieur civil, élu le 14 janvier 1874.

84 **Laurent de l'Arbousset (A.)**, propriétaire, à Saint-Christol-lez-Alais, élu le 10 janvier 1874.

85 **Gaujoux (Eugène)**, professeur au Lycée de Nimes, ancien membre résidant.

86 **Gazagne (Ferdinand)**, notaire, membre du Conseil général du Gard, à Remoulins, élu le 21 février 1874.

Digitized by Google

87 MM. **De Pascal (Louis)**, ingénieur des arts et manufactures, à Paris, élu le 7 mars 1874.

88 **Baile (Martial)**, ✻, préfet de la Vienne, ancien sous-préfet d'Alais, élu le 5 septembre 1874.

89 **Barrot (Odilon)**, membre du Conseil général de l'Ardèche, aux Vans, élu le 29 novembre 1874.

90 **Rivière (Arsène)**, directeur des Mines de Rochebelle, élu le 2 janvier 1875.

91 **Chabal**, receveur de l'enregistrement, à Valleraugue, élu le 2 janvier 1875.

92 **Ledoux (Charles)**, ingénieur des Mines, ancien membre fondateur.

93 **Carrière (Ludovic)**, ingénieur des arts et manufactures, à Alais, élu le 11 septembre 1875.

94 **Chabrel (Charles)**, employé à la Préfecture de Vaucluse, élu le 11 septembre 1875.

95 **Péchiney (A.-R.)**, directeur de l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

96 **Valfons (Camille de la Calmette, marquis de)**, ✻, député du Gard, élu le 6 novembre 1875.

97 **Delmas**, ancien membre résidant, à Tarbes.

98 **Faure (Maurice)**, O. ❶, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, élu le 6 novembre 1875.

99 **Herbet (Auguste)**, ingénieur, à Tamaris, élu le 6 novemb. 1875.

100 **De Saint-Auban (Bruno)**, docteur en médecine, à Bagnols, élu le 20 novembre 1875.

101 **Vaschalde (Henri)**, O. ❶, homme de lettres, à Vals (Ardèche), élu le 4 décembre 1875.

102 **Nagel (Gustave)**, directeur des mines des Salles-de-Gagnières, élu le 25 mars 1876.

103 **Fabre (Adolphe)**, architecte, à St-Ambroix, élu le 25 mars 1876.

104 **Giron (Aimé)**, homme de lettres, au Puy, élu le 12 août 1876.

105 **Aubanel (Théodore)**, ✻, poète provençal, à Avignon, élu le 12 août 1876.

106 **Martin (Bernardin)**, docteur en médecine, à Aumessas (Gard), élu le 12 août 1876.

107 **Portalier (Louis)**, chef du service des magasins, aux usines de Bességes, élu le 11 novembre 1876.

108 **Lloyd (Edward)**, agent de change, à Londres, élu le 11 novembre 1876.

109 **Borty (Amédée)**, propriétaire, à Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1876.

Digitized by Google

110 MM. **Escalle (Pierre)**, ingénieur-directeur de l'usine de Tamaris, élu le 5 mai 1877.

111 **Soleillet (Paul)**, explorateur français dans le Sahara, élu le 5 mai 1877.

112 **Bécus (Emile)**, receveur des contributions indirectes, à Chamborigaud (Gard), élu le 16 juin 1877.

113 **Deguilhem (Henri)**, propriétaire au château le Général, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), élu le 27 octobre 1877.

114 **Pontet (J.-Ferd.)**, professeur au Lycée de Lyon, élu le 27 octobre 1877.

115 **Reboul (Emile)**, sous-directeur de l'usine de Salindres, élu le 27 octobre 1877.

116 **Verdoux** ( ), ingénieur civil à Salindres, élu le 27 octobre 1877.

117 **Salvador de Quatrefages (André)**, avenue Trudaine, 17, Paris, élu le 10 novembre 1877.

118 **Roux (Adrien)**, avoué, licencié en droit, à Uzès, élu le 22 décembre 1877.

119 Mylord **William-C. Bonaparte-Wyse**, poète provençal, à Manor of St Johns, par Waterford (Irlande), élu le 25 janvier 1878.

120 **Laforgue (Camille)**, vice-syndic de la Maintenance de Languedoc, à Quarante (Hérault), élu le 25 janvier 1878.

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Alpes (Hautes-).....	Athénée de Forcalquier.
Ardèche.....	Société des sciences naturelles de l'Ardèche, à Privas.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rhodez.
Bouches-du-Rhône..	Académie des sciences, à Aix.
—	Société scientifique et industrielle de Marseille.
Charente-Inférieure.	Académie de La Rochelle.
Côte-d'Or.....	Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
Drôme.....	Société d'archéologie de la Drôme.
Gard.....	Académie du Gard, à Nimes.
—	Société d'agriculture du Gard, à Nimes.
—	Société d'études des sciences naturelles, à Nimes.
Garonne (Haute-)...	Académie des sciences, à Toulouse.
—	Académie des jeux floraux, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
Gironde.....	Société archéologique de Bordeaux.
—	Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Hérault.....	Société des langues romanes, à Montpellier.
—	Société archéologique de Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres de Montpellier.
—	Société archéologique de Béziers.

Digitized by Google

Loire.....	Société d'agriculture de la Loire, à Saint-Etienne.
—	Athénée Oriental, à Saint-Etienne (Loire).
Loire (Haute-).....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Lot.....	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.
Lozère.....	Société d'agriculture de la Lozère, à Mende.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, à Lyon.
—	Société des sciences industrielles, à Lyon.
Saône-et-Loire.....	Académie de Mâcon, à Mâcon.
Seine.....	Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
Seine-et-Oise.....	Société des sciences naturelles et médicales, à Versailles.
Vaucluse.....	Société d'agriculture de Vaucluse, à Avignon.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Smithsonian Institution, à Washington (Etats-Unis).
Geological Survey, à Washington (Etats-Unis).

REVUES.

Chroniques du Languedoc, à Montpellier.
Revue des langues romanes, à Montpellier.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA

COMTESSE D'ALBANY,

publiée par M. G. CHARVET, membre résidant.

> Je voudrais trouver, à la suite d'une vie de Madame d'Albany, tout ce qu'on pourrait réunir de ses lettres : ce sont là les pièces justificatives d'une biographie.
>
> SAINTE-BEUVE.

II.

Au moment où s'ouvre la correspondance entre Mme d'Albany et le baron de Castille, s'achevaient les brillantes années du Consulat et allait se dérouler cette étonnante épopée impériale qui, après avoir atteint les plus vertigineux sommets, ne devait pas tarder à disparaître comme une ombre vaine. Mais, à cette période de notre récit, nul n'aurait osé seulement supposer la chute prochaine de Bonaparte.

« Le monde s'ébranlait au bruit de ses tambours, »

a dit un grand poète (1); et quand, dans l'intervalle d'une courte

(1) « Lou mounde s'espóussavo au brut de si tambour. » — F. MISTRAL, *Mirèio*, Cant VII, st. 69.

Digitized by Google

paix, entre deux foudroyantes campagnes, on retrouvait dans Paris « les Tuileries repeuplées ; » quand,—dit l'auteur de *Volupté*, en un passage dont la note nous semble assez juste, à travers sa forme tourmentée et un peu prétentieuse; — quand, « dans la cour trop étroite » du palais, on voyait « reluire et bondir généraux, aides-de-camp, garde consulaire, et les jeunes femmes aux fenêtres les saluer; quand le Premier Consul lui-même sortant à cheval au coup de midi, vingt musiques guerrières jouaient à la fois : *Veillons au salut de l'Empire;* quand tous les coursiers hennissaient et se cabraient, et que, dans l'ondulation croisée des panaches, des crinières de casques et des étendards, une acclamation tonnante partait jusqu'aux nues » (1), personne alors, disons-nous, n'eût osé soupçonner, à ce « resplendissant matin du siècle, » la fragilité de l'homme qui, avant peu d'années, allait être balayé par la plus effroyable tempête.

La reine sans royaume assiste en spectatrice à tous ces événements.

« Nous sommes, écrit-elle, dans un temps qui nous fait parcourir des siècles, quand autrefois il falloit *une* espace infini pour voir tant d'événements s'accumuler. On voit beaucoup en peu de tems » (2).

Le 4 décembre 1804, Napoléon avait été sacré empereur par le pape Pie VII. Bientôt il allait ceindre, à Milan, la *Couronne de fer*, posait en principe la séparation de l'Italie et de l'Empire, et nommait pour vice-roi Eugène de Beauharnois dont l'oncle, le marquis de Beauharnois (3), était déjà ambassadeur à Florence.

« Le nouveau ministre, M. de Beauharnois, est arrivé ; on dit qu'il vient demander en mariage la reine d'Etrurie pour son neveu, le fils adoptif (4). On nous promet aussi une visite du roi d'Italie, après son couronnement à Milan; il voudra donner l'investiture du fief de Piombino à sa sœur Elise, qui va demeurer quelque temps à Florence. Que de choses on voit

---

(1) SAINTE-BEUVE, *Volupté*, pp. 83-84.

(2) Lettre XIII, du 21 juin 1805.

(3) Le marquis de Beauharnois, dont parle M^me^ d'Albany, était le frère aîné d'Alexandre, vicomte de Beauharnois, le premier mari de l'impératrice Joséphine, le père d'Eugène et d'Hortense de Beauharnois, décapité le 23 juillet 1794.

(4) Eugène de Beauharnois.

Digitized by Google

depuis quelques années ! On croit ne devoir plus s'étonner, et on est, malgré soi, toujours plus *stupéfaix* » (1).

« Votre compagnon d'armes (2), qui est ici représentant, ne voit guère de monde, ayant *le péché originel*. On n'aime pas beaucoup tout ce qui est de la nouvelle France. Le temps guérira de ce préjugé, *si on sait s'y prendre bien ; mais, mais*...(3).

« Dans ce pays, on est très irrité contre les François; on les déteste surtout depuis qu'on a changé le souverain (Ferdinand III) qui étoit adoré. Il faudra longtemps en Italie pour qu'on oublie les malheurs de la Révolution ; les Italiens n'oublient pas aussi facilement que votre nation, qui passe d'*une* extrême à l'autre, sans se *rappeller* ses serments précédents et ses excès pour le contraire. Il y a dix ans qu'on était *guillotiné* pour ce qu'on jure à présent. »

« On nous annonce une nouvelle division de l'Italie : cela m'intéresse peu ; on pourroit bouleverser le monde que cela me seroit égal, pourvu que mes amis soient heureux et continuent à m'aimer, et *dont* vous êtes du nombre » (4).

Au commencement de l'année 1805, le fils de M. de Castille, Edouard, entre comme page dans la maison de l'empereur. La comtesse en raille doucement son ami :

« Voilà donc votre fils attaché à la nouvelle race : vous n'auriez pas cru, quand vous avez commencé, que vos enfants serviroient une nouvelle dynastie. Qui sait ce que vous verrez encore avant de mourir! » (5)

« Je suis charmée de ce que vous me dites de votre fils ; c'est une grande consolation pour vous de voir ce jeune homme avoir de si heureuses dispositions : *il chasse de race*, comme dit le proverbe » (6).

« Voilà votre Edouard connu des puissants, il fera sa carrière; d'ailleurs, avec une jolie figure et de la conduite, on va, puisqu'il faut aller ; car un homme qui a de la fortune pourroit

---

(1) Lettre XII, du 19 avril 1805.

(2) Le marquis de Beauharnois, ancien officier aux Gardes-Françaises en même temps que M. de Castille, avant la Révolution.

(3) Lettre XIII, du 21 juin 1805.

(4) Lettre VI, du 20 juillet 1804.

(5) Lettre XII, du 19 avril 1805.

(6) Lettre XIII, du 21 juin 1805.

Digitized by Google

vivre indépendant et se moquer des ambitieux et de ceux qui les favorisent; mais les François n'entendent pas ce langage et ils veulent avoir une parcelle de la puissance, d'une manière ou de l'autre. N'êtes-vous pas bien plus heureux, mon cher baron, dans votre château, occupé à l'embellir et à jouir des produits de vos terres, que si vous étiez à vous morfondre dans les antichambres impériales ? Je n'ai jamais conçu comment, quand on pouvoit être roi chez soi, on vouloit être valet chez les autres ! J'ai toujours été ennemie des Cours et de *son* esclavage. Je n'ai ni avancé ni reculé depuis la Révolution, et j'en suis toujours au point où vous m'avez laissée » (1).

M. de Castille avait assisté à Paris au couronnement de l'empereur. Il fut même un moment question de l'investir des fonctions de chambellan de la Cour impériale; mais toute réflexion faite, le baron qui, un moment, avait été tenté d'accepter, pour se rapprocher de son fils, répondit par un refus dont Mme d'Albany s'empresse de le féliciter.

« Je suis charmée, mon cher baron, que vous *avez* vu par vous-même que votre jolie *abitation valloit* mieux que tous les palais des Rois; vous y avez trouvé la paix et le bonheur, et l'un et l'autre *est banni* de celui-là. Vous êtes seigneur chez vous et vous ne seriez qu'esclave dans votre nouvelle charge. Il est difficile, à votre âge, après une habitude de 15 ans, de changer de manière de vivre..... Votre beau soleil de Languedoc et vos charmantes plantations sont bien préférables à la boue de Paris et à son horrible brouillard. Je me réjouis avec vous de ce que vous n'avez pas fait infidélité à vos champs ; vous en serez encore plus charmé dans quelques années (2). Laissez aux êtres sottement ambitieux à se repaître de fumée, et mangez le rôti, comme disent les Italiens » (3).

« Vous êtes né heureux, mon cher baron, et votre raison met encore le *contentino* (4) — comme disent les Italiens — à votre bonheur. Vous avez cette heureuse modération qui vous empêche d'être malheureux » (5).

---

(1) Lettre XVIX, du 4 mars 1806.

(2) Lettre IX, du 30 novembre 1804.

(3) Lettre X, du 14 décembre 1804.

(4) *Contentino*, « supplément ; quantité de marchandises en sus de celle à laquelle on a droit dans un marché ; pincée supplémentaire. »

(5) Lettre XVIII, du 31 janvier 1806.

Digitized by Google

« Votre manière de voir est celle d'un *vrai sage*..... Vous êtes bien heureux dans votre belle maison ! Vous êtes le roi de vos champs et de vos fermiers ; votre retraite est charmante, et je conçois que vous la préfériez à la *Cloaque Massima* (1)... Inspirez ce même goût à votre fils et que votre bonheur lui en donne envie. Vous le destinez à la Cour : je ne sais si vous ferez bien. Vous allez le rendre *dépendant des autres*, au lieu que, suivant seulement sa carrière militaire, il pourroit jouir de sa liberté, venir vous trouver, et il s'épargneroit bien des désagréments..... Vous me direz que la jeunesse ne conçoit pas cela : elle ne voit que les fleurs d'une carrière semée de ronces ; et, une fois qu'on a mis les pieds dans ce *palais d'Alcine*, on ne peut plus s'en retirer : tout paroit insipide. Au reste, vous consulterez votre fils ; s'il étoit le mien, je le dégoûterois de cette manière de vivre, bien sûre qu'il m'en sauroit gré un jour, quand il auroit acquis de l'expérience » (2).

« Je ne sais, en vérité, si on fait bien, pour le bonheur de ses enfants, de leur donner une éducation trop brillante : cela donne l'envie de se montrer dans le monde et d'y jouer son *rollet ;* car il n'est pas donné à tout le monde de jouer un rôle véritable » (3).

« Vous aurez vu ma sœur au couronnement, car elle devoit être de la fête. Ni elle ni son mari ne m'ont fait part de leur nouvelle dignité qui étonne tout le monde. On est bien esclave quand on a une famille et qu'on veut l'enrichir, au lieu d'apprendre à ses enfants à savoir se contenter de ce que le sort leur a donné ; c'est la seule et véritable éducation à laquelle personne ne pense » (4).

« Je ne conçois pas comment ma sœur, qui est indolente et paresseuse, a voulu ou plutôt s'est laissé placer dans une pareille bagarre. Elle doit souvent, si elle rentre en elle-même, rougir de sa foiblesse » (5).

« Pour moi, je ne me dépouille pas aisément du vieil homme et surtout de mes anciennes idées : tout ce qui se

---

(1) Lettre XII, du 19 avril 1805. C'est sous cette épithète que, comme Alfieri, elle désigne Paris.

(2) Lettres XIX et XXXI, des 4 mars 1806 et 25 août 1807.

(3) Lettre VIII, du 25 oct. 1804.

(4) Lettre X, du 14 décembre 1804.

(5) Lettre XI, du 25 janvier 1805.

Digitized by Google

grave dans mon esprit et dans mon cœur se grave dans l'airain. D'après cela, jugez si je dois souffrir ! » (1) Je me suis fait une manière de vivre indépendante de tout ce qui est extérieur ; je cherche à trouver dans mon âme et dans mon esprit le courage contre tous les événements. Je ne vous dis pas que je sois heureuse, mais je vis tranquille et c'est déjà une partie du bonheur » (2).

« Je suis, depuis le 10 de ce mois, à Marino, dans un endroit charmant, placé sur une colline qui domine toute la plaine d'Yvrea, et qui est elle-même dominée par les Alpes et le mont Saint-Bernard. La maison est grande, et les jardins, quoique sur une colline, sont agréables. Ils sont anciens, plantés par Lenôtre, et il y a un peu de moderne. Les maîtres de la maison, dont le fils a 60 ans et le père 80, sont de véritables *ex* de l'ancienne roche. Ils ont tout l'honneur et la chevalerie de l'ancienne noblesse..... Le comte Marino fait du vin délicieux qui se garde des années, ce qui est rare en Italie. Le vôtre est parfait ; ..... je ne désespère pas d'en aller boire chez vous, quand j'aurai fini mes affaires à Florence, et d'aller faire un tour à Paris, dire adieu à mes amis, pour après retourner dans ma cahutte et ne plus penser qu'à finir mes jours. J'ai vu arriver sans crainte la vieillesse, et j'envisagerai la mort sans effroi.

« Notre vie est un voyage plus court ou plus long, selon que le destin nous a formé plus fort ou plus faible ; il faut tâcher de le rendre le moins désagréable possible et souffrir avec courage ce qu'il y a de fâcheux dans la route » (3).

« Ma sœur, ajoute-t-elle, est à Bologne avec sa principale ; elle aurait voulu m'engager de l'aller trouver ; mais je ne me suis pas senti le courage de me fourrer dans cet horrible *brouas ;* je ne suis plus de ce monde. Je regrette de ne pas la voir ; c'est une bonne femme qui se trouve dans cette nouvelle scène, ne sachant pas pourquoi » (4).

---

(1) Lettre XVIII, du 31 janvier 1806.

(2) Lettre XXVII, du 20 février 1807.

(3) Lettre XXIII, du 29 septembre 1806.

(4) Lettre XIII, du 21 juin 1805.

Digitized by Google

Cependant les intrigues de la Russie organisaient contre la France une nouvelle coalition. Le grief de cette puissance était, on ne sait pourquoi, l'occupation du Hanovre, tandis que l'Autriche se plaignait de la récente annexion de Gênes.

« On parle de guerre, écrivait alors la comtesse, mais je n'en crois rien ; tout le monde est en défense et *se grince les dents comme les dogues ;* et, comme ils sont d'*égales forces*, pas un n'ose commencer. C'est une terrible chose *que on* ne puisse pas demeurer en repos. L'homme est un animal inquiet qui ne se contente pas de ce qu'il a. Si tout le monde pensoit comme nous deux, la paix ne seroit jamais troublée. Vous n'augmentez votre jardin que de fleurs et votre maison que d'agréments, et moi je ne pense qu'à multiplier mes livres : tout cela est bien pacifique » (1).

Les prévisions de Mme d'Albany ne se réalisèrent pas. Tout à coup l'Angleterre, retombée depuis un an aux mains de Pitt, commence l'attaque brutalement et sans déclaration de guerre préalable, en pillant les galions espagnols. Napoléon est prêt et, pour se dédommager de son échec de Boulogne, il se jette sur l'Allemagne.

On connaît l'issue de cette foudroyante campagne qui se termine à Austerlitz par l'écrasement des Austro-Russes et la paix de Presbourg.

« On espère la paix après une guerre si extraordinaire et si expéditive, écrit Mme d'Albany. C'est vraiment courte et bonne, selon le système de Machiavel » (2).

De retour à Paris, après la conclusion de la paix, Napoléon fait achever le Louvre, élever la Colonne Vendôme, les deux Arcs-de-Triomphe et quinze fontaines. M. de Castille l'imite en miniature et fait ériger, au milieu de ses champs, une colonne monumentale surmontée de la statue de l'empereur, et un arc-de-triomphe qui ne rappelle en rien celui de l'Etoile. Les deux monuments existent encore, mais la statue du vain-

(1) Lettre XIV, du 2 août 1805.
(2) Lettre XVII, du 31 décembre 1805.

Digitized by Google

queur a disparu du sommet de la colonne, depuis 1814. La comtesse ne manque pas de morigéner son ami à cette occasion :

« Vous élevez des monuments aux *conquérands !* Quant à moi j'aime les vertus paisibles qui font le bonheur du monde plus tranquillement. Cette brillante gloire fait le malheur de beaucoup d'êtres innocents. Je crois que si nous nous retrouvions jamais ensemble dans votre salon, nous ne serions pas toujours du même avis. Quant à moi, je n'ai adopté aucune nouvelle idée : je suis comme vous m'avez connue avant *le 89*. Je crois que le mieux est ennemi du bien, et j'aime les anciens usages, les anciennes mœurs, les anciens sentiments, l'ancien ton ; aussi je ne reçois pas ceux qui ne pensent pas comme moi.

« J'aime à rester debout quand tout le monde *fléchit :* voilà une profession de foi. Je conçois que d'autres circonstances font agir différemment. J'ai le bonheur ou le malheur d'être seule dans ce monde ; je ne crains pour personne et ne désire rien. Ma position est unique, et c'est peut-être ce qui me fait agir comme je fais » (1).

« Les nouveaux venus ont un ton qui blesse l'éducation des personnes qui en ont une meilleure. Ils ont une facilité avec les femmes qui me déplaît et que les François d'autrefois n'avoient pas. Il est plus commode d'avoir les maximes des gens ordinaires. Je vous avoue que je fuis les nouveaux venus comme la peste. Je suis aussi gothique que possible. Mais ce qu'il y a d'affreux, c'est que même les personnes de l'ancien régime tâchent d'imiter le ton mal élevé de *ceux* de ce moment.

« Nous en avons un exemple ici, sans nommer les masques. — Vous m'entendez ! » (2)

* * *

La Prusse avait joué, dans la guerre de 1805, un rôle odieux. Elle devait beaucoup à la France, dont elle espérait obtenir le Hanovre. D'un autre côté, elle s'engageait subrepticement avec

(1) Lettres XX et XXVIII, des 22 mai 1806 et 24 avril 1807.

(2) M^me^ d'Albany fait ici allusion au marquis de Beauharnois, ambassadeur à Florence.

Digitized by Google

la coalition dont elle attendait le succès, tout en stipulant le délai d'un mois avant de se décider irrévocablement en sa faveur. On ne pouvait allier plus de pusillanimité à plus d'ingratitude.

La reine de Prusse, séduite par les promesses du czar, conduisait l'intrigue. La rapidité de nos succès empêcha seule la Prusse de prendre part à la lutte ; et, après la victoire qui terminait la guerre, cette puissance envoyant à Napoléon des félicitations « dont la fortune changeait l'adresse » put, au prix de quelques concessions, mettre la main sur ce Hanovre tant convoité. En même temps elle se vendait à l'Angleterre. Cette odieuse duplicité révolta même les coalisés, et la Suède en fit le sujet d'une déclaration de guerre. Mais l'entente fut bientôt rétablie. Toutefois les espérances de calme que l'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper.

« Je voudrois, écrit Mme d'Albany, que nous eussions une paix générale qui laissât tout le monde vivre tranquillement, mais cette tranquillité est toujours de peu de durée. Vous savez que, dans l'histoire moderne, elle n'a existé en Europe que quatre ans : la guerre a toujours été dans un endroit ou dans un autre depuis 1806 ans. C'est triste à penser ! L'homme est un animal inquiet qui a une activité incommode. Les autres animaux, quand ils ont le ventre plein, *ils* dorment et sont contents ; et nous, après avoir de quoi vivre, nous voulons dominer, nous distinguer et acquérir de la gloire et de la supériorité. Vous nous direz que ces mêmes vices nous procurent des plaisirs, car on aime à lire un bon livre, à voir un beau tableau et un beau bâtiment. Je serai obligée de dire avec Pangloss que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes » (1).

« Je désire la paix pour les autres et surtout pour vous, pour que votre aimable enfant n'aille pas se faire estropier en Pologne. Je vous plains de tout mon cœur ; mandez-moi toutes les nouvelles que vous aurez » (2).

---

(1) Lettre XXI, du 1er juillet 1806.
(2) Lettre XXVIII, du 24 avril 1807.

Digitized by Google

* * *

Cependant la coalition se ranime. La Prusse, qui tremble de perdre le Hanovre, salaire de sa honte, se met à la tête du mouvement d'agression qu'elle a provoqué.

« Nous revoilà donc à combattre, écrit Mme d'Albany. La Prusse en sera la victime, et elle le mérite par sa *tergiversion* de l'année passée » (1).

Les prévisions de la comtesse se réalisent en effet : la Cour de Berlin est transportée d'un fol orgueil ; la reine, belle, ardente et passionnée, endosse l'uniforme d'un régiment et, sans attendre ses alliés, pousse le cri de guerre. L'Autriche et la Russie fondent sur la Prusse de grandes espérances auxquelles les souvenirs de Rosbach ne sont point étrangers ; mais les rôles sont intervertis.

Napoléon, comprenant que la Prusse n'est qu'une avant-garde, prépare avec un soin égal l'attaque et la défense. Le mouvement des armées françaises commence le 8 octobre 1806 ; le surlendemain, l'ennemi est tourné ; six jours après, le 14 octobre, l'armée prussienne est écrasée dans les plaines d'Iéna et, le 25 du même mois, Davoust entre le premier triomphant dans Berlin. En moins d'un mois, la Prusse est conquise jusqu'à l'Oder, et le *blocus continental* est proclamé.

Les paroles de la comtesse sont, dans cette circonstance, l'expression de l'opinion publique européenne :

« La guerre d'Allemagne est un prodige ! (2) Voilà le roi de Prusse bien arrangé ! Vous avez bien raison de dire qu'il mérite son sort ; il pouvoit, l'année passée, empêcher bien des malheurs, s'il avoit employé sa médiation efficace pour faire faire la paix. Il a perdu, dans un jour, les soins de trente ans de son grand-oncle. Sa neutralité inconséquente est cause de ses maux ; et puis, on peut dire, sa fausseté ; car il traitoit avec les deux partis et, sans la paix d'Austerlitz, il devenoit l'ennemi des François. Mais l'envie de voir abattre la maison d'Autriche l'a ébloui. Laissons-les un peu

(1) Lettre XXIII, du 29 septembre 1806.
(2) Lettre XXV, du 21 novembre 1806.

Digitized by Google

se débrouiller entre eux ; jouissons du peu d'années qui nous restent ; personne de ces gens-là ne mérite notre intérêt » (1).

« Il y a des époques, dans le courant des siècles, qui remontent le monde et anéantissent ce qui est moisi ; il paroit que les *thrônes* l'étoient » (2).

L'écrasement de la Prusse n'avait cependant pas terminé la guerre : les Russes soutiennent les hostilités avec un courage digne d'un meilleur sort. L'armée française entre en Pologne où elle est accueillie avec enthousiasme. Cette exaltation ne dure pas : la noblesse demande des garanties et la proclamation immédiate de l'indépendance polonaise. Napoléon, mécontent de ces exigences, ne consent à prendre aucun engagement.

Les Polonais ne trouvent point d'écho sympathique auprès de la comtesse : « Qu'importe, dit-elle, que la Pologne soit un royaume ou soit partagée en trois parts ! Ces Polonais ne m'intéressent nullement ; ils n'ont jamais su être heureux quand ils étoient réunis. J'ai voulu relire leur histoire, dans ce moment qu'on parle tant d'eux, et, en vérité, ils passoient leur vie à guerroyer avec tous leurs voisins et à se détester dans leur intérieur. C'est une nation légère et qui veut imiter les François dont elle n'a que les mauvaises qualités » (3).

Napoléon poursuit ses opérations dans le courant de décembre de l'année 1806. Les Russes soutiennent ses attaques avec des forces supérieures.

« Les Russes n'ont pas envie de faire la paix ; ils se battent comme des diables, et c'est un grand massacre d'hommes. Je désire plus que je n'espère la paix ; on voudra encore sacrifier, de part et d'autre, beaucoup d'individus. Les hommes sont plus féroces que les bêtes : ils ne se contentent jamais » (4).

La sanglante bataille d'Eylau (8 février 1807) neutralise pour quelque temps les efforts des Russes, que la victoire de Friedland (14 juin 1807) oblige enfin à demander la paix, signée à Tilsitt le 7 juillet suivant.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, le jeune Edouard

(1) Lettres XXIII, XXV et XXX, des 31 octobre 1806, 6 janvier et 25 août 1807.
(2) Lettre XXV, du 21 novembre 1806.
(3) Lettre XXVIII, du 24 avril 1807.
(4) Lettre XXVII, du 20 février 1807.

Digitized by Google

de Castille assista comme page de Napoléon à la bataille de Friedland et à l'entrevue des deux empereurs qui en fut la conséquence.

* * *

Les événements formidables qui secouaient alors le monde et semblaient devoir exclusivement absorber toutes les intelligences, n'empêchaient pas Mme d'Albany de s'occuper du mouvement intellectuel et littéraire européen, au moment même où Mme de Staël était expulsée de France, par ordre de Napoléon.

« Mme d'Albany, dit Sainte-Beuve, lisait sans cesse et de toutes sortes de livres, et ne s'ennuyait jamais. Elle avait au besoin assez de force en elle-même, pour savoir se contenter pleinement de la lecture au lieu de société. Les livres, se disait-elle, ont toujours plus d'esprit que les hommes qu'on rencontre. Ce n'est pas qu'elle portât une bien grande chaleur dans les divers sujets et dans les idées qui l'occupaient, ni aucune vue ou espérance d'avenir ; elle avait fait dès longtemps sa retraite dans la lecture et dans la pensée, n'y cherchant que le plaisir d'une réflexion solitaire » (1).

« Les livres, écrivait-elle à son ami, sont la ressource quasi unique : on y trouve du courage pour avancer dans sa carrière et arriver à la fin. Je me suis formé une assez belle bibliothèque de livres anglois, françois, allemands et italiens, qui sont les langues que j'entends. »

« Quand je suis dans ma bibliothèque, j'oublie le monde et pense à passer mon temps en lisant les sottises passées. Celles du moment ne sont qu'une répétition de ce qui a été. Il n'y a qu'un certain nombre d'*événemens* qui reviennent après quelques siècles, avec des nuances plus ou moins fortes, selon que les peuples sont plus ou moins policés. Les comètes reparoissent de même ; nous en voyons une, depuis quinze jours, qu'on prétend n'avoir pas été calculée par Newton » (2).

« Il vient de paraître un roman de Mme de Staël : *Corinne*

---

(1) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, T. VI, p. 55.

(2) Lettres XXVIII et XXXII, des 16 juin et 16 octobre 1807.

Digitized by Google

ou Voyage d'Italie. Le *Publiciste* en dit moins de mal que de ses autres ouvrages ;..... il y a de bonnes choses » (1).

« Connoissez-vous les *Mémoires* de Marmontel ? Ils sont amusants. Il y parle de toutes les personnes de notre connoissance qui ont brillé dans le monde » (2).

« Connoissez-vous la continuation des *Souvenirs*, de Mme de Genlis, et les *Maximes*, du duc de Lévi? » (3)

« Je lis la vie de Léon X, qui vient d'être traduite de l'anglois, et un nouveau roman de Mme de Genlis, nommé *Bélisaire*, qui vient de paraître et qui a beaucoup de mérite (!) Cette femme est inépuisable » (4).

« Avez-vous lu les *Martyrs*, de M. de Chateaubriand? On les critique et on les loue comme tous les ouvrages possibles. Il y a de belles choses ! Il faudroit les raccourcir, car ils languissent quelquefois..... — Il a *galoppé* ces pays antiques » (5).

A propos de la correspondance de Mme du Deffand avec Horace Walpole, qui paraissait alors pour la première fois, en 1812, et que Sismondi lisait avec sa mère, ce dernier écrivait à Mme d'Albany :

« En lisant ces lettres, permettez-moi de vous le dire, nous pensions souvent à vous; le parfait naturel de son style, la vivacité de toutes ses impressions, l'originalité de son esprit, nous faisaient comparer; mais ce qui lui manquait surtout, c'était le caractère..... Quelle dévorante activité l'ennui avait en elle! Quel besoin des autres, et quel mépris pour eux cependant ! Quel manque absolu d'intérêt pour la lecture, toutes les fois que cette lecture ne se rapportait pas à la société » (6).

Mme d'Albany ne paraît pas avoir goûté cette correspondance :

« Je ne connois pas les lettres de Mme Dudeffand, écrivait-

---

(1) Lettre XXIX, du 17 juillet 1807.

(2) Lettre XI, du 19 avril 1805.

(3) Lettre XXX, du 25 août 1807.

(4) Lettre XXXVII, du 5 juillet 1808. — La postérité n'a pas ratifié le jugement de Mme d'Albany sur le *Bélisaire*.

(5) Lettres XXX et XL, des 25 août 1807 et 28 avril 1809.

(6) SAINTE-BEUVE. *Nouveaux Lundis*, T. VI, pp. 54 et 55.

Digitized by Google

elle d'abord à son ami le baron, au mois de février 1812. Je ne connois que celles de Voltaire à cette dame. Les nouveautés n'arrivent pas si vite à Naples et à Rome : je les trouverai à Florence » (1).

« Je conçois que vous vous rappeliez avec plaisir la vue de M. de Voltaire et sa conversation avec Mme Dudeffand qui aura dû être très piquante, car elle avoit beaucoup d'esprit (2). M. de Marmontel ne la traite pas trop bien dans ses *Mémoires*. J'en ai beaucoup entendu parler par l'évêque d'Arras, Horace Walpole et Mme de Chastillon qui étoit amie de sa rivale,

---

(1) Lettre LXIII, du 26 février 1812.

(2) Dans le courant de l'année 1777, le baron de Castille obtint du Maréchal de Biron, colonel des Gardes-Françaises, un congé pour aller visiter l'Angleterre, où il était attiré par le prince de Masseran, ambassadeur d'Espagne et gendre du prince de Rohan-Guémenée. Le duc de Richemond, alors résidant à Paris, lui donna des lettres pour la duchesse sa femme. Mme du Deffand lui en remit pour Horace Walpole. Ce fait, ainsi que la visite que le baron rendit à cet homme éminent, est relaté dans les *Lettres de Mme du Deffand*. Pendant ses quatre mois de séjour en Angleterre, le baron de Castille fut plusieurs fois admis à la Cour ; il fréquenta particulièrement le marquis de Noailles, ambassadeur de France ; le prince de Masseran ; la duchesse de Richemond ; le duc de Devonshire ; le comte Pignatelli, ambassadeur de Naples ; le chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples ; Horace Walpole qui l'invita à dîner à sa maison de campagne, bâtie dans le genre gothique (*) ; les duchesses de Bedford et de Marlboroug. A ce moment, il était déjà question de l'intervention française dans la querelle anglo-américaine : le baron de Castille entendit lord Chatam tonnant à la tribune contre notre nation. Il fréquenta l'abbé Raynal, le général Paoli et surtout le chevalier d'Eon avec lequel il établit, dans la suite, une active correspondance. Le livre sur l'Angleterre, publié par l'abbé Coyer, est en partie écrit sur les notes à lui remises par le baron de Castille ; mais il en avait rédigé d'autres fort étendues et dignes d'intérêt qui lui furent soustraites à Lyon, lorsqu'il s'y était réfugié au commencement de la Terreur.

Sur la fin de l'année 1777, Voltaire rentra à Paris après un long exil. Ce fut un événement qui occupa la Cour et la ville. Il assista à la représentation d'*Irène*, et vit son buste couronné sur le théâtre. Le baron de Castille le vit chez Mme du Deffand. Le hasard voulut que, dans les premiers jours de mai 1778, il sortît de Paris le même jour que Voltaire, et suivit la même route, celle de la Suisse, ayant obtenu un nouveau congé qu'il se proposait d'employer à parcourir l'Italie. Il visita Ferney au moment où Voltaire, à peine arrivé de Paris, venait de mourir ; mais il n'y put rien voir, tout étant sous les scellés.

(Note extraite des Mémoires manuscrits du baron de Castille, et dont nous devons la communication à la gracieuse obligeance de M. le marquis de Seguins-Vassieux.)

(*) Horace Walpole avait, à Strawberryhill, une résidence princière dans laquelle s'imprimaient ses propres ouvrages. Il fut poète, historien, publiciste, romancier et auteur dramatique. Né en 1718, il mourut en 1797. C'est en 1765, à Paris, qu'il avait fait la connaissance de Mme du Deffand.

(V. *Lettres de Mme du Deffand*, Paris, Treuttel et Würtz, 1812, 4 vol. in-8°. Le baron de Castille est cité au Tome III, lettre 284, p. 409.)

Digitized by Google

Mlle de l'Espinasse. On est bien aise, dans sa retraite, de rappeler à sa mémoire les personnes qui ont joui d'une certaine célébrité. Il me paroît que ce moment est bien dénué de gens de mérite ; l'art militaire occupe tout le monde et, quand les bayonnettes dominent, le reste cède la place » (1).

Quelques mois après, elle lui écrit encore :

» J'ai lu les lettres de Mme du Deffand ; il y a bien du rabâchage, d'ennui, de soupirs.... Vous avez connu tout cela et moi aussi » (2).

« Il paroît que cette dame étoit très méchante; elle parle de tout le monde avec malice. On croit avoir beaucoup d'esprit quand on aperçoit les défauts des personnes avec qui on est ı (3).

Au mois de juin 1807, alors que Napoléon, parvenu au faîte de la puissance et de la gloire militaire, voyait l'Europe entière courbée devant lui, parut dans le *Mercure* le courageux article que Mme d'Albany trouve « *trop fort*, » et où Chateaubriand, faisant allusion au meurtre de l'infortuné duc d'Enghien, s'exprime ainsi :

« Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'obtenir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Prodence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde » (4).

« Mon article remua la France, dit Chateaubriand ; on en répandit d'innombrables copies à la main ; plusieurs abonnés du *Mercure* détachèrent l'article et le firent relier à part ; on le lisait dans les salons, on le colportait de maison en maison. Il faut avoir vécu à cette époque pour se faire une idée de l'effet produit par une voix retentissant seule dans le silence du monde. « Au milieu des prosternations, quand on trouve un

---

(1) Lettre XL, du 28 avril 1809.
(2) Lettre LXV, du 9 juin 1812.
(3) Lettre LXIII, du 26 février 1812.
(4) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome II, pp. 435, 436.

Digitized by Google

homme debout on respire » (1). Les nobles sentiments refoulés au fond des cœurs se réveillèrent. Napoléon s'emporta; on s'irrite moins en raison de l'offense reçue qu'en raison de l'idée que l'on s'est formée de soi. Comment! mépriser jusqu'à sa gloire; braver une seconde fois celui aux pieds duquel l'univers s'était prosterné! « Chateaubriand croit-il que je suis un « imbécile, que je ne le comprends pas! je le ferai sabrer sur « les marches des Tuileries. » Il donna l'ordre de supprimer le *Mercure* et de m'arrêter. Ma propriété périt ; ma personne échappa par miracle: Bonaparte eut à s'occuper du monde; il m'oublia, mais je demeurai sous le poids de la menace » (2).

Cependant le baron de Castille poursuivait avec amour les embellissements de sa résidence, rétablissait la chapelle d'Argilliers et tenait Mme d'Albany fidèlement au courant des améliorations accomplies sur ses domaines, en invitant son amie à venir les admirer.

Dès 1804, il énumérait les merveilles dont il était le créateur :

« Je considère ma vie comme un voyage qu'il faut rendre commode; on me croit heureux et je crois que je le suis; je jouis de quelque *aisance;* j'ai environ trente mille livres de rente brut, en fonds de terre; je fais le plus de bien que je puis; j'occupe beaucoup de monde; la retraite que je me suis formée me paroît tellement agréable, que je ne *scais* pas en sortir. J'ai pris un tel goût pour les colonnes, en Italie, que je viens de créer dans mes jardins, dans ma cour, quatre espèces de temple monoptère qui embellissent ma solitude..... Je réalise chez moi ce que j'ai vu et qui m'a plu ailleurs..... Chaque point de vue me présente une fabrique; on cite le kiosque, l'hermitage ou le bassin d'eau entouré de seize colonnes de dix pieds de haut; un puits en forme de temple; ..... je viens de construire une poterie, plus une huilerie; à toutes mes constructions je cherche à y joindre l'élégance; j'ai fait entrer sept colonnes à l'établissement du four de la *thuilerie;* tout ce que j'ai établi est en *mignature* » (3).

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome II, p. 141.
(2) Id. Id. Tome III, p. 524-525.
(3) Lettre du baron de Castille, du 15 mai 1804.

Digitized by Google

« Il me paroît, mon cher baron, lui écrivait à son tour Mme d'Albany, que vous voulez imiter la magnificence des anciens Romains dans leurs habitations, à Tusculum et à Baja, et que vous rassemblez une quantité de colonnes et de bâtiments magnifiques. Votre habitation doit être charmante, et vous jouissez mille fois davantage que si vous demeuriez à la ville, et vous faites grand bien puisque vous faites travailler » (1).

« Il ne seroit pas impossible que j'aille vous voir cette année et j'aille admirer votre petite Grèce; car, d'après ce que vous me mandez, vous y avez réuni les bâtiments de ce pays fameux » (2).

« Vous êtes roi d'une belle terre; vous l'embellissez et vous faites bien. Vous avez fait dignement de rétablir la chapelle et de montrer un grand respect pour la Religion; sans elle on ne peut pas trop compter sur les principes du vulgaire, qui n'est retenu que par la crainte. C'est sur elle que doit être basée la morale, et il est de l'intérêt d'un propriétaire de l'établir et de la faire pratiquer par son exemple. La conduite du seigneur (servons-nous des vieux termes) influe plus qu'on ne croit sur ses vassaux : c'est, en petit, ce que fait l'esprit du gouvernement sur les sujets. Quand les paysans voyent le premier propriétaire donner l'exemple des vertus, ils cherchent à l'imiter pour mériter son estime et avoir la préférence dans son esprit » (3).

Ne croirait-on pas entendre Voltaire devisant des réparations de son église et de ses dévotions à Ferney :

« Notre curé et notre évêque sont très contents de la manière dont on se gouverne dans nos terres... Je dessèche des marais, je bâtis une église et je fais des vœux pour le roi... Je ne dois point omettre que je conduis moi-même ma nièce à la messe de paroisse; nous devons l'exemple et nous le donnons. »

---

(1) Lettre XXXVI, du 31 mai 1808.
(2) Lettre XXXIV, du 5 janvier 1808.
(3) Lettres XXXII et XXXIII, des 16 octobre et 29 décembre 1807.

Digitized by Google

En 1801, à la suite de la paix de Lunéville, le duc de Parme, Louis Ier, avait remplacé le duc de Toscane, Ferdinand III, sous le titre de roi d'Etrurie. Il fut remplacé à son tour par son fils Louis II, en 1804; mais trois ans plus tard, en 1807, Napoléon annexa la Toscane à l'empire et en forma les trois départements de l'Arno, de l'Ombrone et de la Méditerranée, dont il donna le gouvernement à sa sœur Elisa, avec le titre de grande-duchesse de Toscane, qu'elle conserva jusqu'en 1814.

« Depuis ma dernière lettre, écrivait Mme d'Albany, le 29 décembre 1807, nous avons changé de *patron*. Nous sommes François jusqu'à ce que nous devenions Italique province de ce pays-là dont l'empereur veut faire un grand royaume. »

« La reine d'Etrurie le sera de Porto, en Portugal, auprès de son père. Elle est peu regrettée, car elle gouvernoit comme une femme de 26 ans qui a été élevée en Espagne. Elle étoit par trop jeune et inconséquente, se laissant gouverner par ses femmes de chambre qui l'étoient par d'autres » (1).

« Nous attendons ici un M. d'Auchy, qui vient organiser ce pays et qui a fait la même opération à Turin et à Gènes. Nous avons eu, depuis le départ de la reine, M. le général Reille, aide-de-camp de l'empereur, excellent homme, aimable et doux, et, pour commandant, le général Dumoulin, qui a épousé une allemande de Nuremberg. Ce dernier est drôle tout à fait. Je crois qu'il a été commandant de la garde nationale, au commencement de la Révolution. C'est la première fois que j'ai vu chez moi des personnages qui y ont figuré ; mais nous sommes François et je me soumets au gouvernement qui commande, d'après les préceptes de saint Paul, dont je lis les épîtres » (2).

« On regrette un peu de n'être plus capitale, et si on avoit pu avoir *Lucien* pour souverain, tout le monde auroit été content; mais Lucien ne veut être qu'un particulier et le premier de son espèce : en étant roi, il ne joueroit que le second rôle » (3).

---

(1) Lettres XXXIII et XXXV, des 29 décembre 1807 et 23 février 1808.

(2) Lettre XXXIV, du 5 janvier 1808.

(3) Lettre XXXIII, du 29 décembre 1807.

Digitized by Google

« Il s'occupe des arts, achète beaucoup de tableaux et fait beaucoup de charités. Il a une belle femme, un peu sur le retour, et une potée d'enfants » (1).

« On dit qu'il a beaucoup d'esprit et de caractère. On le désireroit pour souverain de ce pays ; mais on dit qu'il ne veut pas *thrôner*. Sa femme a de beaux restes; quoiqu'on la dise jeune encore, elle est forte et, dans ce pays, cela n'a pas un grand mérite : on aime les femmes minces et sveltes. Ils vivent très retirés. J'admirerois sa résolution de rester particulier si je ne *croiois* qu'il est plus heureux comme il est, étant très riche, que s'il étoit souverain » (2).

« On nous promet pour gouvernant le prince de Lucques : ce sont des *on-dit*. Le Sr Lucien est allé s'établir à Canino, nouvelle acquisition qu'il a faite et qui étoit au Pape. C'est un endroit désert, entre Viterbo et Montefiascone, à 12 milles de la mer. Il y est occupé à chasser, faire de la musique, écrire et étudier, et bâtir tant pour l'hiver que pour l'été ; car l'air y est mauvais quatre mois de l'année, et il faut aller sur la hauteur. S'il continue, il passera pour philosophe en méprisant les royaumes et les empires » (3).

Le projet annoncé par Mme d'Albany se réalisa bientôt : Elisa Bonaparte, princesse Bacciocchi, princesse de Lucques et de Piombino et sœur de Napoléon Ier, ne tarda pas à obtenir, avec le titre de grande-duchesse de Toscane, le gouvernement de la Méditerranée, de l'Ombrone et de l'Arno. Bonne, gracieuse, charitable, protectrice intelligente des lettres et des arts, la grande-duchesse Elisa réconcilia bien des cœurs avec la domination française. « Si nous avions des lettres de Mme d'Albany, il est probable, dit M. Taillandier, qu'on y trouverait la trace de ses relations avec la grande-duchesse Elisa. » L'éminent académicien ne s'est point trompé, et nous trouvons effectivement la preuve de ces relations dans la correspondance de la comtesse avec le baron de Castille.

A cette occasion prend place un épisode de la vie de Mme d'Albany, que nous ne saurions passer sous silence. Au moment

---

(1) Lucien Bonaparte avait eu deux filles de son premier mariage avec Christine Boyer, fille d'un aubergiste de Marseille. Du second mariage de Lucien avec Alexandrine-Laurence de Bleschamp, veuve de l'agent de change Jouberthon, sont issus neuf enfants.

(2) Lettres XXXVI, du 31 mai 1808, et XXXVII, du 5 juillet 1808.

(3) Lettre XXXVIII, du 23 décembre 1808.

Digitized by Google

où Mme de Staël, espionnée, calomniée, voyait ses amis les plus inoffensifs compromis à cause d'elle, et où cette femme éminente, irritée d'une injuste persécution, songeait à demander un asile aux Etats-Unis d'Amérique, Mme d'Albany devenait à son tour suspecte à la police impériale. Au mois de mai 1809, elle fut tout à coup mandée à Paris par le despote brusque et ombrageux dont les soupçons avaient été éveillés sur des dénonciations ennemies, et reçut l'ordre de s'y rendre avant la fin de l'automne.

Le 19 mai 1809, M. d'Amoreux Saint-Félix, d'Uzès, secrétaire général de la Préfecture de l'Arno et neveu du baron de Castille, annonce à son oncle que Mme d'Albany va partir pour Paris où l'Empereur l'appelle, et qu'à son retour elle passera sans doute par Argilliers.

La comtesse put toutefois momentanément conjurer cette mise en demeure, par la médiation de la grande-duchesse Elisa.

« Je ne quitte plus Florence, écrit-elle au baron le 16 juin 1809. Pendant le séjour de ma sœur, la princesse de Castel-Franco, Mad. la Grande-Duchesse m'a fait dire que je pouvois rester ici si je le voulois; qu'elle seroit caution pour moi auprès de l'Empereur. J'ai accepté ses bontés puisque je suis au moment d'élever le monument (1); que Canova vient pour cet *autunne*, et que j'attends depuis six ans. J'ai été remercier Mad. la G. Duchesse que j'ai trouvée très aimable, très spirituelle et parlant très bien et avec grâce. Je comptois aller vous voir, en allant ou revenant de Paris, et ce n'est qu'une partie remise; car, l'année prochaine, je compte y aller passer l'été. Vous auriez été très aimable de venir m'y voir : c'est une raison de plus de vous en aller remercier. Je me faisois une fête d'aller voir vos travaux. J'ai été bien étonnée du compliment non mérité que j'ai eu; car je ne suis pas même coupable d'une imprudence. On m'a dit que ce sont des calomniateurs qui m'ont accusée d'avoir influencé la Junta, et d'avoir fait nommer des sénateurs qui ont déplu à des coquins parce qu'ils sont des honnêtes gens. Je vous jure que je n'y ai pas plus de part que vous. Je méprise trop les intrigans pour me mettre du nombre. Je ne me mêle de rien dans ce monde que de ma *cahutte* et de mes livres. Je ne lis jamais ni

(1) Le monument d'Alfieri.

Digitized by Google

bulletin ni gazette et je laisse aller le monde comme il veut, ne pouvant rien empêcher » (1).

Mais la confiance de Mme d'Albany ne devait pas être justifiée : le maître avait parlé et, bon gré mal gré, il fallut obéir.

« Je vous avois mandé, écrit-elle à son ami, que Mad. la G. Duchesse s'étoit intéressée pour me faire rester à Florence. Eh bien ! mes calomniateurs n'ont pas voulu en avoir le démenti et ont travaillé auprès de l'E. (2) pour que sa bonté soit inutile. Je dois partir; je ne sais si je pourrai, car il y a des insurrections en Lombardie ;... à Bologne, les portes sont fermées.

« Puisque je pars (pour Paris),.... je vous manderai mon arrivée. Si je puis, je partirai le 19 ou le 20 (juillet) ; je m'arrêterai quelques jours à Marino, en Piémont, chez mes vieux amis qui m'y ont invitée. Je veux aller droit à Paris. Je partirai le 19, si je puis passer en sûreté, car je n'aimerois pas de me trouver au milieu de la bagarre..... J'espère que vous voudrez me voir à Paris, comme vous me l'avez promis ; j'aurai un grand plaisir à vous revoir après tant d'années de souffrances » (3).

« J'ai été hier pour chercher mes passeports chez le Préfet, qui m'a dit de ne pas partir parce qu'il y avait des insurrections au-delà de Bologne, près de Modène et de Ferrare. Je m'imagine que la victoire du Danube (4) fera rentrer chacun dans l'ordre accoutumé. Il seroit fâcheux d'être tuée par des brigands ou insurgés. J'attendrai donc que le pays soit calmé : c'est toujours quelques moments de gagnés.

« Je quitte ce pays avec regret, y étant comblée des bontés qu'on a pour moi. Mme la Gr. Duchesse a fait tout ce qu'elle a pu pour m'obliger, et je lui en serai bien reconnaissante toute ma vie » (5).

Mme d'Albany partit enfin le 16 août et arriva à Paris vers la fin du même mois. En personne avisée, elle brûla Genève où ses amis de Coppet espéraient l'arrêter au passage, ne jugeant

(1) Lettre XLI, du 16 juin 1809.
(2) L'Empereur.
(3) Lettre XLII, du 14 juillet 1809.
(4) Wagram.
(5) Lettre XLIII, du 18 juillet 1809.

Digitized by Google

pas prudent de faire une halte auprès de Mme de Staël et de son entourage, au moment de paraître devant Napoléon. « On s'aperçoit de plus en plus, dit M. Taillandier, qu'il n'y a rien d'héroïque chez la *reine d'Angleterre.* »

« Mille détails de l'oppression de Bonaparte se sont perdus dans la tyrannie générale, dit Chateaubriand. Les persécutés redoutaient de voir leurs amis, crainte de les compromettre ; leurs amis n'osaient les visiter, crainte de leur attirer quelque accroissement de rigueur. Le malheureux proscrit, devenu un pestiféré, séquestré du genre humain, demeurait en quarantaine dans la haine du despote. Bien reçu tant qu'on ignorait votre indépendance d'opinion, sitôt qu'elle était connue tout se retirait; il ne restait autour de vous que des autorités épiant vos liaisons, vos sentiments, vos correspondances, vos démarches : tels étaient ces temps de bonheur et de liberté » (1).

Mme de Staël a cependant écrit quelque part que « Bonaparte était un homme que la vraie résistance apaisait, et que ceux qui ont souffert de son despotisme doivent en être accusés autant que lui-même ; » mais on ne saurait évidemment voir, dans ce singulier aveu, qu'une distraction inconsciente de l'auteur de *Dix années d'exil.*

Mme d'Albany semble pourtant donner raison à Mme de Staël lorsque, venant à parler du cardinal Maury qui, dans son discours à l'Académie française, en 1807, avait attaqué la mémoire de Mirabeau et en avait été blâmé par Napoléon, elle écrit au baron :

« Avez-vous lu le discours du cardinal Maury à l'Institut ? On le dit singulier. Il se rétracte sur bien des choses, et il se trompe s'il croit se faire estimer de celui dont il brigue l'estime ! Je vois qu'on révère ceux qui *se soumettent sans se désapprouver* » (2).

Mme d'Albany arriva, le 26 août, avec Fabre, dans ce Paris qu'elle avait quitté dix-sept ans auparavant, défendue par Alfieri contre les insultes de la populace, et s'installa tout d'abord à l'Hôtel de Rome, situé dans la rue Saint-Dominique,

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, T. IV, pp. 423-424.

(2) Lettre XXIX, du 16 juin 1807.

Digitized by Google

en attendant qu'elle pût trouver un appartement à sa convenance.

Dès le 1er novembre, la comtesse se préparait à son entrevue : « Le matin, de bonne heure, écrit-elle au baron (1), je suis dans mon cabinet à ruminer *à mon auguste visite* qui s'approche, vu l'arrivée du personnage » (2).

Nous savons, par les lettres de Fabre, que Napoléon reçut la comtesse avec courtoisie, mais avec une politesse un peu ironique dans la forme et, au fond, singulièrement impérieuse, dit M. Taillandier : « Je sais, lui dit-il, quelle est votre in-« fluence sur la société florentine ; je sais aussi que vous vous « en servez dans un sens opposé à ma politique ; vous êtes un « obstacle à mes projets de fusion entre les Toscans et les « Français. C'est pour cela que je vous ai appelée à Paris, où « vous pourrez tout à loisir satisfaire votre goût pour les « beaux-arts. »

Mme d'Albany raconte brièvement cette entrevue au baron de Castille, accouru à Paris auprès d'elle.

« Vous savez nos grands *événemens*, lui écrit-elle le 23 décembre. J'ai eu l'honneur de voir l'Empereur qui m'a traitée avec bonté et amabilité, et m'a permis de retourner ce printemps en Italie, ce que je compte faire au mois d'avril ou de mai. Il paroît cependant que mon domicile devra être à Paris. S'il n'y a pas à en rappeler, je m'y déciderai et je prendrai une maison que je meublerai, car je suis ennuyée de l'auberge » (3).

* * *

(1) Lettre L, du 1er novembre 1809.

(2) Napoléon n'arriva à Paris qu'après la signature de la paix à Schœnbrünn, qui avait eu lieu le 14 octobre 1809.

(3) Lettre LIII, du 23 décembre 1809.

Digitized by Google

* * *

Pendant que se passaient ces événements obscurs, la guerre s'était rallumée.

L'Europe était restée longtemps atterrée devant les prodigieux résultats de la campagne de Prusse et de Pologne. Ebloui par sa fortune inouïe, Napoléon essaie de greffer sa dynastie sur les vieilles souches royales, et marie son frère Jérôme à la princesse de Wurtemberg. Pour relier l'avenir au passé, il crée une noblesse héréditaire et rétablit l'ancienne. Le baron de Castille profite de cette circonstance pour obtenir la restitution de ses titres. Dès le commencement de l'année 1808 il informait de ses démarches Mme d'Albany, qui lui répondait à ce sujet :

« J'ai reçu votre lettre, mon cher ci-devant et ci-après baron, puisque vous voulez ravoir votre titre. J'imagine que ce que vous en faites est pour Edouard (1), et vous avez raison » (2).

Par des lettres-patentes du 9 décembre 1809, M. de Castille fut, en effet, reconnu baron de Castille, avec majorat transmissible à ses descendants.

En composant l'aristocratie impériale, si honorable d'ailleurs et si glorieuse, mais « à laquelle cependant il manquait un peu de vétusté » (3), Napoléon n'entendait certainement pas rétablir l'ancienne noblesse et ses antiques prérogatives. On vit alors et l'on a vu depuis des généraux qualifiés princes d'une rivière, ducs d'une province, d'une montagne, d'une tour; comtes d'un pont ou même d'une ville ou d'un village, qui n'ont jamais été possédés par eux, mais dont le nom désigne des lieux que leurs actions ont rendus mémorables.

« La seule chose surprenante, dit Edgard Quinet, c'est que l'on ait pu faire admettre aux Français que l'on créait de nouveaux nobles par amour du nivellement, et que, pour favoriser l'égalité, il fallait à tout prix faire revivre l'inégalité » (4).

---

(1) Edouard de Castille, fils du baron.

(2) Lettre XXXVI, du 31 mai 1808.

(3) THIERS, *Discours* du 28 mars 1865.

(4) E. QUINET, *La Révolution*, T. I, p. 106.

Digitized by Google

* * *

Cependant l'Angleterre ne perdait aucune occasion de remuer le monde. En mars 1807, elle échoua pourtant en Orient. Une flotte anglaise, ayant forcé les Dardanelles, parut devant Constantinople; mais l'ambassadeur français Sébastiani ayant décidé le sultan Sélim à rompre avec la coalition et garni le Bosphore de nombreuses batteries, la flotte anglaise dut repasser le détroit avec perte.

Un moment on put espérer la fin des hostilités :

« Il paroît (et je m'en réjouis pour vous), écrit Mme d'Albany, que l'on traite la paix : l'Angleterre paroît y accéder. Il est temps de se reposer et de jouir des fatigues de la guerre. Je plains les morts si, cependant, on peut les plaindre; car ils ont fini de souffrir. Ceux qui restent pour regretter des amis ou des parents sont bien plus à plaindre » (1).

Bientôt pourtant l'Angleterre entreprend de se venger, sur le Danemark, du blocus continental : Copenhague, bombardée pendant trois jours, capitule le 7 septembre 1807; la flotte danoise est prise et les chantiers sont dévastés.

« La conduite de l'Angleterre à Copenhague a obligé la France à user de représailles, dit la comtesse. A Livourne, elle a confisqué toutes les marchandises qu'elle a trouvées, même celles qui avaient été achetées à des François. Une violence en entraîne une autre, et on passe sa vie à se faire du mal pour ne pas s'entendre » (2).

« J'observe tout cela de ma lucarne sans y prendre un grand intérêt : c'est une comédie larmoyante dont je cherche quelquefois à deviner le dénouement. Ma carrière est vers sa fin; je ne m'intéresse qu'à très peu de personnes à qui tout cela est égal aussi; ainsi je ne suis que spectateur indifférent » (3).

Napoléon répond aux agressions de l'Angleterre par l'occupation du Portugal et fait envahir l'Espagne. Bientôt il rap-

---

(1) Lettre XXIX, du 16 juin 1807.
(2) Lettre XXXII, du 16 octobre 1807.
(3) Lettre XXXI, du 25 août 1807.

Digitized by Google

pelle Murat de Madrid, où il commandait, et le place sur le trône de Naples, pour donner la couronne d'Espagne à Joseph Bonaparte, qu'il venait à peine de nommer roi des Deux-Siciles.

« Entre Joseph, son frère, et Joachim son beau-frère, il lui plut d'opérer une transmutation, dit Chateaubriand. Il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; il enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent chacun de son côté, comme deux conscrits qui ont changé de shako » (1).

Pour venger les échecs infligés à ses lieutenants, Napoléon marche en personne sur l'Espagne, en novembre 1808, et conquiert la Péninsule en un mois ; mais il est bientôt rappelé en France pour faire face à l'Autriche qui, à son tour, avait repris les hostilités. La situation était grave : les fausses manœuvres de Berthier avaient compromis Masséna et Davoust, isolés sur le Danube, pendant que le prince Charles avançait en Bavière, à la tête de cent cinquante mille hommes.

Napoléon rassemble à la hâte une nouvelle armée : « Toute la brillante jeunesse du faubourg Saint-Germain est appelée à la guerre, écrit Mme d'Albany ; M. de Talmond, qui avoit mis un remplaçant, est sous-lieutenant dans les carabiniers. Si Mme sa mère l'avoit marié, il auroit laissé un héritier de son nom. Je désire vivement qu'on fasse la paix et que nous puissions encore, avant de mourir, vivre tranquillement les dernières années de notre séjour dans ce monde » (2).

« Je suis à la lucarne à voir passer la lanterne magique, et je ris des battus et des *battans*. La vie est si courte : elle ne vaut guère la peine de se donner tant d'embarras ; d'autant plus que, d'abord que nous sommes morts, on renverse tout ce que nous croyions d'avoir établi sur le roc, et nous n'avons bâti que dans le sable » (3).

Cependant Napoléon attaque la gauche autrichienne à Abensberg, le 20 avril 1809, et la culbute à Landshut. Concentrant alors ses forces, il se reporte au nord et livre, le 22 avril, la bataille décisive d'Eckmühl. Ratisbonne est enlevée

---

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, T. III, p. 154.

(2) Lettre xl, du 28 avril 1809.

(3) Lettre xxxviii, du 23 décembre 1808.

Digitized by Google

d'assaut et, le 12 mai, Napoléon entre vainqueur dans Vienne.

Mais le prince Charles, établi en face de cette ville, menace de passer le Danube. Napoléon le prévient, franchit lui-même le fleuve en aval, et débouche le 21 mai près d'Essling, où il résiste victorieusement jusqu'à la nuit. Le lendemain, la lutte gigantesque recommence ; une crue subite du fleuve rompt les ponts de la rive droite et empêche Davoust de passer ; les munitions manquent et Napoléon se voit forcé de concentrer ses forces dans l'île de Lobau. Tout le monde sait que cette journée coûta la vie au maréchal Lannes.

Nous avons dit plus haut que le jeune Edouard de Castille, nommé page de l'empereur le 15 ventôse an XIII (6 mars 1805) (1), et premier page au quartier-général de Finkestein, le 4 avril 1807 (2), avait, en cette qualité, pris part, la même année, aux campagnes de Prusse et de Pologne et assisté à la bataille de Friedland et à l'entrevue de Tilsitt. Nommé ensuite lieutenant dans le premier, puis dans le 16e régiment de Chasseurs-cavalerie, il fut emporté par un boulet de canon, le 22 mai 1809, à l'âge de 19 ans, dans cette sanglante journée d'Essling dont nous venons de parler, et où furent moissonnés tant de braves (3).

Le coup terrible qui frappait M. de Castille, dans l'unique héritier de son nom, ne parvint pas tout de suite au malheureux père. Un mois après il ne connaissait point encore l'affreux événement.

« Je souffre de votre inquiétude, lui écrivait, le 16 juin, Mme d'Albany ; mandez-moi ce que vous savez de votre fils. C'est une maudite chose de ne pouvoir pas avoir un peu de tranquillité. Il seroit temps de jouir et de se reposer sur ses lauriers qui peuvent faire un lit très mollet, car l'armée françoise en a accumulé à l'infini » (4).

Au mois de juillet suivant, la triste nouvelle est enfin con-

---

(1) Les Etats de service officiels d'Edouard de Castille indiquent le 6 février 1805 et non le 6 mars ; mais le brevet, signé Napoléon et contre-signé Maret, porte la date du 15 ventôse an XIII, qui correspond au 6 mars 1805.

(2) Les Etats de service fixent cette date au 27 mars 1807.

(3) Les Etats de service portent qu'Edouard de Castille fut blessé au pied gauche et renversé par son cheval, et qu'il mourut dans l'île de Lobau.

(4) Lettre XLI, du 16 juin 1809.

Digitized by Google

nue et Mme d'Albany adresse au baron ses compliments de condoléance :

« Je viens de recevoir, mon cher baron, votre lettre qui me peine excessivement. On m'avoit mandé de Paris la perte affreuse que vous avez faite : c'est épouvantable! Je ne conçois pas comment vous avez pu mettre ce fils unique au service. Vous auriez pu le destiner à une autre carrière » (1). Mde d'Amoreux, qui est excellente, a été bien peinée de la perte de ce charmant jeune homme. Il y a eu de grands carnages dans tous ces combats. Dieu nous donne la paix ! » (2)

Quatre jours après, le 18 juillet, la comtesse propose à son ami un nouveau mariage et lui offre sa nièce Fanny d'Arberg, âgée de 23 ans ; mais des empêchements d'une nature particulière, énumérés dans une lettre de Mme d'Arberg à sa sœur, ne permirent pas de donner suite à ce projet.

Nous avons précédemment raconté comment, à la suite de l'arrivée de Mme d'Albany en France, M. de Castille vint rejoindre son amie à Paris. C'est là qu'au mois d'octobre suivant se nouèrent les projets d'union du baron avec Mlle de Rohan, dont le mariage eut lieu au château de Vigny, le 16 novembre 1809.

« A la mort de mon fils Edouard, dit M. de Castille dans ses Mémoires inédits, Mme d'Albany pensa que je ne pouvais pas rester veuf et, sans plus d'objet d'ambition, elle m'offrit en mariage une de ses nièces, fille de la marquise d'Arberg, alors dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, sœur de la comtesse Klein et de la comtesse de Lobau, dont le mari avait été aide-de-camp de Napoléon. Je préférai la princesse Herminie de Rohan. »

Le 31 octobre, Mme d'Albany en adresse ses compliments au baron : « Je vous félicite, lui dit-elle, du mariage que vous allez faire et j'en suis charmée, prenant un véritable intérêt à votre bonheur. J'aurois mieux aimé que vous eussiez épousé ma nièce » (3).

« J'ai entendu hier, avec plaisir, faire l'éloge de votre *prétendue ;* on dit qu'elle a un caractère charmant... Tout le monde approuve ce mariage. Recevez les souhaits que je

(1) Lettre XLII, du 14 juillet 1809.
(2) Lettre XLIII, du 18 juillet 1809.
(3) Lettre XLIX, du 31 octobre 1809.

Digitized by Google

fais pour votre bonheur et comptez sur mon tendre intérêt » (1). Vous savez que la maison de Rohan est proche parente de mon mari; je me le rappelle, à présent, avec un double plaisir » (2).

« La princesse de Bouillon, qui est entrée dans la maison de Rohan, était cousine germaine de mon mari et avoit été aimée de lui encore plus tendrement que pour les liens du sang. — Ne réveillons pas les morts ! » (3)

Peu de jours après la célébration de son mariage, M. de Castille n'eut rien de plus pressé que de conduire sa jeune femme à Argilliers et, dès son arrivée, il écrit à son amie

---

(1) Lettre LI, du 3 novembre 1809.

(2) Lettre LII, du 11 novembre 1809.

TABLEAU INDIQUANT LA PARENTÉ DES ROHANS AVEC CHARLES-ÉDOUARD.

Jean III Sobieski, roi de Pologne, mort en 1696,
épouse, en 1665.
Marie-Casimire de la Grange d'Arquier.

Jacques-Henri-Louis Sobieski
épouse, en 1691,
Edwige-Elisabeth-Amélie de Bavière.

Marie-Charlotte Sobieska épouse, en 1724, Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon.

Marie-Louise-Jeanne, princesse de Bouillon, épouse, en 1743, Jules-Hercule Mériadec, prince de Rohan-Guémenée.

Henri-Louis-Marie, prince de Rohan-Guémenée, épouse, en 1761, Victoire-Armande de Rohan-Soubise.

Marie-Louise, princesse de Rohan-Guémenée-Soubise, épouse, en 1780, Charles-Louis-Gaspard, prince de Rohan-Rochefort.

Marie - Clémentine Sobieska épouse, en 1719, Jacques III Stuart, prétendant d'Angleterre, mort en 1766.

Charles-Edouard Stuart, comte d'Albany, épouse, en 1772, Louise de Stolberg.

Camille de Rohan épouse, en 1826, Adélaïde, princesse de Lowenstein.
Benjamin épouse, en 1825, Stéphanie de Croy.
Herminie épouse, en 1809, le baron de Castille.
Armande épouse, en 1806, le marquis de Bernis.
Gasparine épouse, en 1822, le prince de Reuss.

(3) Lettre LXXXIII, du 23 septembre 1815.

Digitized by Google

pour l'informer de son retour et lui faire part de son bonheur.

Mme d'Albany s'empresse de féliciter les deux nouveaux époux :

« J'ai reçu, mon cher baron, votre aimable lettre ; je jouis véritablement de votre bonheur ; je suis persuadée qu'il sera durable, parce que la personne que vous avez épousée a des qualités faites pour vous attacher. Elle paroît avoir de l'esprit, et sa physionomie annonce de la douceur et un bon cœur. Elle a de la prévenance dans le visage qui engage à l'aimer » (1).

A la fin de cette lettre, Mme d'Albany consacre un post-scriptum spécial à Mme de Castille, qui lui avait écrit en même temps que son mari :

« C'est bien moi, princesse, lui dit-elle, qui ai perdu de n'avoir pas pu cultiver votre amitié ; car j'ai lu sur votre physionomie que vous êtes bonne et aimable. M. de Castille me confirme dans cette opinion, puisque vous faites son bonheur. Je désire vivement que vous soyez toujours heureux l'un et l'autre ; et, comme vous avez certainement la raison pour guide, vous y parviendrez. Je connois M. de Castille depuis long-temps et je sais qu'il est bon et accoutumé à être galant pour notre sexe. Vous avez toutes les qualités pour l'attacher, et il trouvera en vous le bonheur suprême. Je désire que ses soupçons se réalisent (2) ; je vous prie de m'en faire part quand vous en serez sûre ; personne ne s'intéresse davantage à ce qui peut vous être agréable. Veuillez en être persuadée, ainsi que des sentiments que vous m'avez inspirés, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ma chère princesse,

Louise DE STOLBERG, C. D'ALBANY (3).

Pendant son dernier séjour à Paris, M. de Castille avait naturellement été amené à faire la connaissance de Fabre, le

---

(1) Lettre LIII, du 23 décembre 1809.

(2) Allusion à la grossesse présumée de Mme de Castille.

(3) Lettre LIII, datée de Paris le 23 décembre 1809.
Cette lettre et deux autres, celles des 2 décembre 1803 et 28 septembre 1822, sont les seules qui portent la signature de Mme d'Albany.

Digitized by Google

compagnon assidu de Mme d'Albany; à partir de ce moment, toutes les lettres de la comtesse transmettent au baron les hommages du peintre.

Elle lui raconte aussi les principaux événements qui occupaient Paris pendant l'année 1810 : les fêtes du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise; la fin tragique de la malheureuse Pauline d'Aremberg, brûlée vive au milieu du bal de l'ambassade autrichienne; la publication de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem;* le nouveau roman de Mme de Souza, *Eugène de Rothelin*, qu'elle avait lu en manuscrit; la future exposition de peinture où doivent figurer trois tableaux de Fabre, et enfin l'apparition et la saisie du nouveau livre de Mme de Staël sur l'Allemagne (1).

Au mois d'avril 1810, elle écrivait au baron, à propos de sa rentrée en Italie :

« Je n'ai pas encore de projet pour mon retour en Toscane. La G. Duchesse m'a promis de me procurer mon passeport quand je le désirerois. Je ne serois pas fâchée de me retrouver dans ma cahutte toscane, de revoir mon beau soleil d'Italie » (2).

Elle n'eut en effet rien de plus empressé que de repartir pour Florence, dès qu'elle en eut obtenu la permission. Elle était de retour chez elle à la fin de 1810, sans avoir passé par Argilliers, malgré sa promesse; et elle y revenait plus prudente que jamais; mais, au fond du cœur, médiocrement reconnaissante envers celui qui avait ainsi dérangé son existence. Elle ne manquera pas, plus tard, à l'heure des revers, d'en manifester son ressentiment.

Elle annonce au baron, le 23 novembre, son arrivée à Florence et son installation :

« Mon cher baron, je vous remercie de votre attention de m'avoir fait trouver de vos nouvelles à la cime du Mont-Cenis. Un bon Père m'a remis votre lettre et vouloit me faire déjeûner chez eux. Ils m'ont forcée d'emporter une truite. Il y avoit peu de neige sur la montagne et un chemin digne des anciens Romains. Il est plus fâcheux de passer les Apennins que les Alpes. On ne peut pas s'imaginer combien on est malheureux

(1) V. ci-dessus, T. VIII, 2e Bull., p. 174.
(2) Lettre LIV, du 17 avril 1810.

Digitized by Google

quand on a passé Bologne, par les chemins, les chevaux et les postillons. Tant qu'on est dans l'ancienne France on va à merveille et le voyage est une plaisanterie; mais en Italie, c'est un véritable tourment. Enfin je suis arrivée en bonne santé et sans aucun accident, et j'ai trouvé ici un temps d'été, une moiteur qu'on ne connoit pas même à Paris l'automne : on a peu besoin de feu jusqu'à présent.....

« J'ai vu le mausolée que j'ai fait faire, qui est magnifique; il éclipse tous les autres qui sont dans l'église et qui paroissent mesquins ; je vous en envoie le dessin : c'est une somme de soixante-et-dix-mille livres (1). Ce qui me plaît surtout, c'est qu'il est payé et bien à moi : j'en suis plus légère de cent livres. Nous autres gens d'ordre, nous ne voulons pas de dettes » (2).

Cependant M. de Castille poursuivait les embellissements de sa demeure avec plus d'ardeur que jamais, et multipliait sans relâche le nombre de ses colonnes. En même temps il mettait à exécution un projet fort original dont il avait voulu d'abord confier le soin au peintre Fabre, qui en avait décliné l'honneur. Il s'agissait d'exécuter, pour l'ornement d'une chapelle contiguë à l'église d'Argilliers et qu'il venait de faire édifier sous le vocable de Saint-Louis, une peinture encore existante, figurant une Assomption dans laquelle la Vierge est représentée sous les traits de la sœur de Mme de Castille. A la suite du refus de Fabre, l'exécution en fut confiée à Lirelli, peintre d'origine italienne, dont le talent était loin d'égaler la bonne volonté (3).

Ce n'est pas sans une légère pointe d'ironie que Mme d'Albany félicite son ami de ce beau projet :

« J'ai rendu compte à M. Fabre..... de vos tableaux. Il trouve votre idée très-bonne d'avoir mis vos portraits au lieu des Apôtres, ce qui rend le tableau plus intéressant pour vous

(1) Lettre XLI, du 16 juin 1809.

(2) Lettres LVI et LVII, des 23 octobre et 28 novembre 1810.

(3) Ce tableau se voit encore dans l'église voisine du château, au-dessus de l'autel. La Vierge y est représentée sous les traits de la jeune princesse Gasparine de Rohan, sœur de Mme de Castille et de Bernis, et morte princesse de Reuss. Le baron de Castille et le marquis de Bernis ont servi de modèles pour les Apôtres ; on y voyait aussi Alfieri et le second fils du baron, Louis : ce dernier en veste et pantalon de nankin, et le baron, en perruque poudrée. Ce tableau a subi, en 1840, quelques modifications qui ont fait disparaître les anachronismes de costume.

Digitized by Google

et votre famille. Tout cela vous amuse, et vous faites bien de vous créer des plaisirs et des distractions » (1).

La passion de la peinture, qui s'était éveillée chez M. de Castille, la lui fit pendant quelque temps mener de front avec ses conceptions architecturales. Après avoir fait reproduire, en « *miniature*, » les monuments fameux qu'il avait admirés comme voyageur, il voulut encore posséder la représentation fidèle d'une des merveilles naturelles qui avaient produit chez lui la plus vive impression.

Mme d'Albany l'ayant informé qu'elle devait se rendre à Naples auprès de sa sœur, Mme de Castel-Franco, installée dans une villa du Pausilippe, M. de Castille pria son amie de faire exécuter à son intention, par un artiste du pays, une vue du Vésuve en éruption.

La première lettre de la comtesse relative à cette négociation paraît écrite sous l'impression d'une contrariété : « Mon cher baron, lui dit-elle, j'ai reçu votre lettre du 19 septembre. Je commence par vous dire que je n'ai pas deviné comment vous voulez votre Vésuve : si c'est en détrempe ou à l'huile qu'il soit peint, et de quelle grandeur. Quand on donne une commission, il faut être clair pour qu'on puisse la bien faire; ainsi répondez-moi d'abord à Naples ; j'y serai pour recevoir votre lettre. Je compte partir le 28 pour Rome, et je serai chez ma sœur vers le 10 de novembre.

« Je vous prie de prendre du papier plus épais quand vous m'écrirez ; car je ne puis quasi pas lire vos lettres, qui n'en coûteront pas davantage étant plus mincès ou plus épaisses (2).

« J'aurois grand plaisir à vous lire si ce n'étoit pas une étude pénible. Vous prenez du papier qui boit et vous laissez la moitié des lettres dans la plume. Il faut deviner les noms propres. Tâchez de vous corriger et surtout prenez de meilleur papier » (3).

Le 10 janvier suivant, elle lui écrit encore, de Rome, qu'elle compte partir pour Naples vers le 20, pour y rester un mois, et revenir ensuite dans sa « *cahutte* » à Florence.

« J'aurai soin, ou plutôt M. Fabre, ajoute-t-elle, de votre

(1) Lettre LIX, du 14 mai 1811.
(2) Lettre LXI, du 20 octobre 1811.
(3) Lettre CXVIII, du 15 octobre 1819.

Digitized by Google

tableau du Vésuve qui vient d'avoir une *irruption* qui n'a pas été forte » (1).

Mme d'Albany arriva à Naples le 19 janvier 1812 et en avisa aussitôt son ami :

« Je suis ici depuis le 19 ; j'ai affronté les voleurs, malgré tout ce qu'on m'a dit, et je m'en suis tirée heureusement. Le courrier avoit été dévalisé 8 jours auparavant que j'aie passé, à Sainte-Agathe. Je suis enchantée de la beauté du pays; mais très peu de la coquinerie des habitans qui voudroient écorcher les étrangers (2). Vous savez que le peuple du port est à moitié sauvage, sans feu ni lieu (3). Quant à votre vue du Vésuve, pour le prix que vous avez fixé, on ne le peut avoir qu'à la gouache, et elles sont très bien ainsi » (4).

Mais le désir du baron ne devait être satisfait que l'année d'après, à la suite d'une multitude de négociations et de démarches. De retour à Florence, Mme d'Albany écrit, le 7 avril, à son ami le baron alors à Paris :

« M. Fabre vous présente ses hommages ; il me charge de vous dire qu'il n'a rien trouvé qui vous convînt; qu'on ne trouve rien de fait et que tout est à un prix fou. Les peintres ne veulent pas faire de vues à l'huile, à moins de beaucoup de ducats, et encore est-ce du barbouillage. Celles à la détrempe, au bout de quelques années, changent de couleur et deviennent détestables. Il n'a pas pu se résoudre à vous acheter du mauvais ; il en est très fâché » (5).

« J'ai senti à Rome, lui mande-t-elle dans la même lettre, un tremblement de terre, la nuit, à 3 heures, qui a duré 8 à 10 secondes : c'est épouvantable ! J'ai cru que la maison me tomboit sur la tête ; quasi toutes ont souffert et même Saint-Pierre. Tout le monde *est* couru dans la rue. Je suis restée dans mon lit et je me suis rendormie quelques heures après » (6).

---

(1) Lettre LXII, du 10 janvier 1812.
(2) Lettre LXIII, du 26 février 1812.
(3) Lettre LXXXI, du 7 juin 1815.
(4) Lettre LXIII, du 26 février 1812.
(5) Lettre LXIV, du 7 avril 1812.
(6) Lettre LXIV, du 7 avril 1812.

Digitized by Google

Les 9 juin, 21 août et 20 octobre suivants, elle lui écrit encore :

« Je regrette de n'avoir pas pu vous procurer un Vésuve. Si vous avez de la patience, peut-être s'en présentera-t-il un ici (à Florence). Naples est dépourvue de tout ; il faut tout commander, et puis on ne peut rien faire sortir : les douanes sont insupportables » (1). J'espère vous envoyer le portrait du voisin audacieux de la ville de Naples et d'en charger ma sœur. Si vous vous contentez de l'avoir à l'*acquerella*, et non à l'huile, cela ne sera pas difficile » (2).

Enfin, au commencement de l'année 1813, les négociations, entreprises depuis deux ans, finissent par aboutir, et le vœu du baron est exaucé :

« J'ai reçu, mon cher baron, votre aimable lettre ; j'attends celle de M. *Pison* (3) pour vous envoyer la dernière *irruption* du Vésuve qui est à la gouache et qui a besoin d'être sous verre. Il faudra même que vous fassiez coller une petite bande de papier doré tout autour pour faire ressortir la peinture qui est faite par le meilleur dans ce genre. Celle qu'on auroit pu faire à l'huile auroit été trop mauvaise, excepté d'y dépenser sept ou huit mille francs pour en avoir une de M. Denis, le fameux de ce pays-là. M. Fabre, qui vous présente ses hommages, joindra au Vésuve toute la collection de ses gravures, car il grave aussi. Je ne me rappelle plus si je vous ai envoyé une estampe du mausolée que j'ai fait ériger au C. Alfieri ; je l'ajouterai aux autres et je vous prie d'accepter ce petit tribut de mon amitié. »

« Il me paroit que les colonnes sont encore augmentées ; votre château a grand air ; n'en sortez plus » (4).

* * *

Les journées sanglantes et indécises d'Essling avaient rendu l'espoir aux insurrections. Dresde, Leipsig, Stralsund, furent

(1) Lettre LXV, du 9 juin 1812.

(2) Lettres LXVI et LXVII, des 21 août et 20 oct. 1812.

(3) M. Bison et non Pison était, à cette époque, maître de poste à La Palud (Drôme).

(4) Lettre LXV, du 9 juin 1812.

Digitized by Google

un moment aux mains des patriotes allemands, et la Prusse n'attendait qu'un second échec de Napoléon pour prendre les armes. En Pologne, l'attitude des Russes était de plus en plus équivoque ; ils occupaient Cracovie, arrachée par Poniatowski aux Autrichiens. La bataille de Wagram, malgré les pertes énormes de l'ennemi, n'amena pas encore la paix qui ne fut enfin signée qu'à Schœnbrünn, le 14 octobre 1809.

Cette paix ne présentait pas plus de garanties que celles de Presbourg et de Tilsitt, et ne devait pas être plus durable. On sentait déjà, dans chaque nouvelle victoire de Napoléon, l'hésitation d'une fortune qui se lasse et tend à décroître.

La résistance des Espagnols était bien faite pour exciter l'émulation de l'Allemagne et relever les espérances de l'Angleterre.

Cependant le nouveau mariage de Napoléon et la naissance de son fils semblaient devoir assurer l'établissement de la dynastie impériale ; mais l'éblouissant météore allait subir un déclin aussi imprévu que rapide.

A la mort du prince royal de Suède, les partisans de l'alliance française crurent plaire à Napoléon en offrant la couronne à Bernadotte. Malgré ses répugnances instinctives, l'empereur ne voulut pas élever d'obstacle à l'élection d'un homme qui était son parent. Il crut, avec tout le monde, qu'un Français ne pouvait que seconder son pays ; mais Bernadotte, ennemi caché de Napoléon, n'attendait qu'un moment favorable pour s'allier à la Russie.

Le czar ne tarde pas à rompre ses relations diplomatiques avec la France (27 avril 1812), et se transporte à son quartier général de Wilna.

Napoléon, retenu à Paris pour l'organisation de la défense, essayait d'animer les gardes nationales et de lever de nouveaux soldats. Les femmes, privées de leurs fils, commençaient à trembler qu'on ne leur enlevât leurs maris ! Les généraux se fatiguaient de ces guerres interminables.

« J'espère encore que vous n'aurez pas de guerre, malgré les grands préparatifs, écrivait Mme d'Albany. Je désire la paix très ardemment ; je déteste ces massacres » (1).

Au mois d'avril suivant elle écrit encore :

« Que pensez-vous de l'orage qui se prépare dans le Nord ?

(1) Lettre LXIII, du 26 février 1812.

Digitized by Google

Je désire qu'il se dissipe pour la tranquillité de tout le monde. On sera inquiets pour ses enfants et petits-enfants, maris et frères : partent tous ceux qui ne portent pas de jupes » (1).

Et le 21 août : « Tous nos jeunes gens sont partis pour le Nord, pour guerroyer. Les mères, les femmes et les maîtresses sont en larmes. Ils n'étoient pas trop contens non plus : on n'est pas habitué, à Florence, d'abandonner son pays. On ne perd guère de vue la coupole du Dôme sans se croire malheureux » (2).

Le 24 juin, Napoléon avait passé le Niémen et poussé devant lui l'armée russe. Après avoir culbuté son arrière-garde à Witepsk, il passe le Dnieper pour lui fermer la route de Moscou, traverse Smolensk et rencontre enfin l'armée ennemie établie devant lui, en avant de la Moskowa. Le 7 septembre 1812, une sanglante bataille est livrée, qui coûte la vie à quatre-vingt mille hommes ; et, le 14 septembre, la Grande-Armée arrive en vue de Moscou, où l'attendaient tant de désastres.

L'année 1813 s'ouvre sous de funestes auspices.

« Les Italiens craignent le nombre 13 de cette année, écrit Mme d'Albany ; ils disent qu'elle sera malheureuse : je le crains fort aussi ; elle a mal commencé et l'autre a mal fini. Qu'en pensez-vous ? Il est vrai que le *Chef* sait remédier à tout. »

Mais le génie de Napoléon était débordé. « Quelque grande que fût sa mesure, dit Ségur, il a été au-delà. »

Moscou n'est déjà plus qu'un vaste amas de ruines fumantes.

Bientôt la fatale retraite commence et l'hiver semble se faire l'allié des Russes. Les hommes tombent sur la neige pour ne plus se relever ; les survivants marchent sous le givre que sillonnent les boulets et maintiennent l'ennemi à distance respectueuse.

A Krasnoï, Bonaparte retrouve subitement son génie pour dégager la route de Smolensk et opérer la jonction de ses divers corps d'armée avec la garde impériale qu'il conduit. Les hauteurs, au pied desquelles marchait Napoléon, se chargeaient d'artillerie et pouvaient à chaque instant le foudroyer ; il y

(1) Lettre LXIV, du 7 avril 1812.
(2) Lettre LXVI, du 21 août 1812.

Digitized by Google

jette un coup d'œil et dit : « Qu'un escadron de mes chasseurs s'en empare! » Les Russes n'avaient qu'à se laisser rouler en bas, leur seule masse l'eût écrasé; mais, à la vue de cet homme et des débris de sa garde serrée autour de lui en bataillon carré, ils demeurèrent immobiles, comme fascinés : « Son regard arrêta cent mille hommes sur les collines » (1).

C'est ainsi que l'armée atteignit la Bérésina dont la traversée coûta la vie à vingt mille hommes.

Alors Napoléon se décide à laisser à Murat les débris de la Grande-Armée et court à Paris pour calmer les esprits et préparer une nouvelle lutte.

La Prusse, la Russie, la Suède et l'Angleterre avaient signé, les 28 février et 3 mars 1813, des traités d'alliance; et l'Autriche offrait sa médiation armée. Il était temps d'arrêter la coalition sur l'Elbe. L'honneur national se réveillait; les armées semblaient sortir de terre. Bientôt Napoléon rejoint, dans les plaines de la Saale, les débris de la Grande-Armée, diminuée de deux cent mille hommes morts ou prisonniers, et marche sur Leipsig où il remporte sur les Alliés épouvantés une sanglante victoire. A ce moment où il pouvait écraser ses ennemis, le vainqueur leur accorde un armistice.

Au milieu de ces conflagrations terribles, Bessières et Duroc sont emportés par le canon.

« La mort de M. Duroc, dit Mme d'Albany, a affligé beaucoup de monde; il étoit bon et serviable et très aimé de la maison de l'Empereur » (2).

L'heure des trahisons approche.

Napoléon n'est pas tranquille sur l'issue de la campagne; il se prépare à lutter avec deux cent mille hommes contre six cent mille : « L'échiquier est bien embrouillé, dit-il à Marmont : il n'y a que moi pour s'y reconnaître. »

Par un coup d'audace, il veut se porter sur Berlin et ramener la coalition en arrière; mais les maréchaux s'y refusent. Bientôt le Wurtemberg et la Bavière se tournent contre nous; puis arrivent en ennemis Bernadotte et Benningsen. Cent mille Français, cernés par trois cent mille hommes et quinze cents canons, vont de nouveau triompher du nombre devant Leipsig,

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome III, pp. 258-259.

(2) Lettre LXXIII, du 6 juillet 1813.

Digitized by Google

dans ce gigantesque combat que les Allemands ont appelé la *Bataille des Nations*, quand la défection soudaine des Saxons les réduit à la défensive. Le manque de munitions force Napoléon à se replier sur le Rhin ; quinze mille hommes, n'ayant pu passer l'Elster, sont pris dans Leipsig ; les Bavarois qui tentent de nous barrer le passage sont taillés en pièces, le 30 septembre, et l'armée atteint Mayence.

Napoléon revient en fugitif à Saint-Cloud, le 19 novembre. Cent vingt mille hommes de garnison française, paralysés par l'incertitude de leurs chefs et le soulèvement des populations allemandes, se rendent à l'ennemi et sont faits prisonniers de guerre.

« Ici, écrivait Mme d'Albany, nous sommes dans l'attente des événements. Dieu veuille que la guerre ne vienne pas nous trouver. Tant qu'elle est sur l'Elbe, je m'en console ; mais si elle venoit en Italie, ce ne seroit pas agréable, car il y a toujours des coquins qui aiment à pêcher dans l'eau trouble.

« C'est une triste chose que la guerre ! On pourroit être si heureux sans cette boucherie qui entraîne la ruine du monde entier. — Ici, les femmes d'employés ont eu peur un peu trop tôt et se sauvent à toutes jambes. Vous rappelez-vous ce que je vous disois quand on vous a offert une place dans un palais ? Rien ne vous auroit dédommagé de votre château » (1).

Au commencement de l'année 1813, M. de Castille avait eu un moment, en effet, l'intention de se rendre à Paris, où on lui offrait une charge de chambellan dans la maison de l'empereur. Mais les événements, qui se précipitaient avec une rapidité vertigineuse, et l'accouchement prochain de Mme de Castille lui firent abandonner ce projet dont Mme d'Albany s'était toujours efforcée de le dissuader.

Dans cette circonstance, l'ami de la comtesse dut certainement s'applaudir de n'avoir point accepté la charge qu'on lui offrait à la cour impériale :

« Les nobles qui se transformèrent en chambellans se hâtèrent trop, dit Chateaubriand ; l'Empire, nouvellement né, disparut avant eux, et ils se retrouvèrent en face de la vieille monarchie ressuscitée » (2).

M. de Castille se remit donc, avec plus de passion que

(1) Lettres LXXIV et LXXV, des 27 sept. et 16 nov. 1813.

(2) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome IV, p. 428.

Digitized by Google

jamais, à poursuivre les embellissements de son château, et il en fit graver, par Juski (1), une vue cavalière dont il distribua des exemplaires à ses amis :

« Mon cher baron, lui écrivait, le 23 février 1813, Mme d'Albany, j'ai reçu votre lettre du 5, avec votre portrait et celui de votre maison. J'aurai soin de placer votre portrait dans mon cabinet » (2). « Il faut avouer que la perspective n'est pas trop bien observée dans les gravures de votre jardin et de votre maison. Je suis persuadée qu'ils gagnent l'un et l'autre à être vus » (3). « Tout ce que vous me mandez de votre majorat m'intéresse; je m'y transporte en idée, et je le vois d'ici » (4). « Votre parc doit être charmant et vraiment *romantic*, comme disent les Anglois » (5).

« Votre bibliothèque me plairoit beaucoup et surtout l'agrément de pouvoir sortir dans le jardin, quand on est fatigué de lire et d'écrire. Dans mes châteaux en Espagne, je me bâtissois une bibliothèque comme la vôtre. La mienne, ici, est au midi et donne sur les quais de l'Arno. J'aimerois mieux que ce fût un beau jardin pour m'y promener continuellement » (6).

« Ma maison, dont M. d'Arbaud (7) vous a fait la description, est à côté du Casino des Nobles, qui est la maison la plus proche du pont, à peu près comme le petit hôtel de Nesle, à Paris, et la mienne est après. Elle est un peu petite, depuis que je suis plus riche, et que je donne des bals, l'hiver; mais la situation et la vue en est si belle que je ne puis pas me résoudre à la quitter pour une plus grande » (8).

---

(1) Juski, peintre d'origine polonaise que M. de Castille avait installé chez lui et qui, dans l'espace de quelques années, a couvert les murs et les appartements du château de peintures d'un mérite contestable.

(2) Lettre LXX, du 23 février 1813.

(3) Lettre LXXII, du 6 mai 1813.

(4) Lettre LXXI, du 5 mars 1813.

(5) Lettre LXXV, du 16 nov. 1813.

(6) Lettre LXXI, du 5 mars 1813.

(7) M. d'Arbaud-Jouques, qui fut préfet du Gard en 1815.

(8) Lettre LXXXVI, du 8 juin 1816.

« La maison de Mme d'Albany est très agréablement située, au midi, sur le quai de l'Arno. Cette maison qu'elle a originairement louée 3,400 fr., meublée, elle l'a meublée elle-même et en a porté le prix à 4,000 fr., à condition qu'elle pourra la quitter, si cela lui convient, mais qu'on ne pourra pas la renvoyer. Le gouvernement anglais lui donne une pension de 50,000 francs de rente; avec ce qu'elle a d'ailleurs, elle jouit de mieux de 80,000 francs de rente. Elle m'a dit qu'elle ne dépense que 40,000 fr. par an; son état de finances lui

Digitized by Google

« Votre soi-disant hermitage doit être charmant ; il me paroît plutôt un palais qu'une cahutte. Je vous plains de devoir le quitter, d'autant plus que la vie de Paris ne vous convient plus; vous vous êtes accoutumé à une vie tranquille et à l'air ouvert. Ayez soin de vous dans cette grande Babylone. Ménagez votre bonheur : ne le jouez pas en vous fatiguant pour des indifférents. A un certain âge comme le nôtre, il faut être un peu égoïste, quand il s'agit de gens qui ne nous sont pas chères ; c'est un tribut qu'on doit à ses amis : on se conserve pour eux. L'expérience de la vie nous apprend que c'est une duperie de se sacrifier quand on est heureux chez soi : peu de gens le feroient pour nous. Faites-moi votre voyage commodément et lentement : alors il fait du bien ; car le changement d'air est utile. A Paris, n'allez dans les cohues que lorsque vous ne pourrez vous en dispenser, et retournez *aux champs* d'abord que vous serez expédiés » (1).

* * *

Cependant les événements se pressaient avec une effrayante rapidité. Un million d'ennemis se préparaient à franchir nos frontières du Rhin et des Alpes, et la France ne pouvait opposer que deux cent mille combattants à cette multitude envahissante.

En présence d'une situation aussi désespérée, Mme d'Albany croit à la fin prochaine des hostilités :

« D'après tout ce qu'on dit, écrit-elle, je me flatte qu'il faudra renoncer à guerroyer... Ils ne sont pas assez bêtes pour s'introduire en France, car tout le monde se réuniroit contre eux. C'est déjà assez qu'ils *ont* pu parvenir où ils sont, et *c'est* les circonstances qui en sont cause ; sans cela ils ne seroient pas venus si en avant » (2).

« Le nom de Napoléon, dit Chateaubriand, était encore si

---

permet d'exécuter tous ses projets, ayant toujours de l'argent devant elle. Sa voiture ne lui coûte que 240 fr. par mois. Elle fait une pension de 2,400 fr. à sa mère, la princesse de Stolberg; de même à sa sœur, la princesse Augusta, qui n'est pas mariée. Sa mère avoisine 90 ans et habite Francfort.

(Extrait des Mémoires msc. du baron de Castille, à la date du 8 oct. 1822.)

(1) Lettre LXX, du 23 février 1813.

(2) Lettre LXXIII, du 27 sept. 1813.

Digitized by Google

formidable, que les armées ennemies ne passèrent le Rhin qu'avec terreur; elles regardaient sans cesse derrière elles pour bien s'assurer que la retraite leur serait possible » (1).

Mais il fallait que les destinées s'accomplissent. Bientôt commence, en plein hiver, cette étonnante campagne de France dans laquelle le génie de Napoléon semble s'être surpassé. Il bat les Russes à Saint-Dizier, les Prussiens et les Russes à Brienne; culbute l'armée de Silésie à Montmirail, à Champaubert, et une partie de la Grande-Armée à Montereau.

« Il fait tête partout; va et revient sur ses pas; repousse les colonnes dont il est entouré. Les Alliés proposent un armistice; Bonaparte déchire les préliminaires de la paix offerte et s'écrie : « Je suis plus près de Vienne que l'empereur d'Autriche de Paris ! » (2)

Le vainqueur de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna pouvait, en effet, sans trop risquer d'être accusé de présomption, écrire alors à son beau-frère, l'hésitant et vaniteux Murat, prêt à l'abandonner : « Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort? Si vous faisiez ce calcul, il serait faux » (3).

La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre signent à Chaumont un nouveau traité d'alliance; mais, au fond, alarmées de la résistance de Napoléon, elles songeaient à la retraite. Pendant qu'une armée se forme à Lyon, sur le flanc des Autrichiens, Soult arrête les Anglais devant Toulouse et Bonaparte déloge Blücher des hauteurs de Craonne.

« La Grande-Armée alliée n'avait triomphé, le 27 février, à Bar-sur-Aube, que par la supériorité du nombre. Bonaparte, se multipliant, avait recouvré Troyes que les Alliés réoccupèrent. De Craonne il s'était porté sur Reims : « Cette nuit, dit-il, j'irai prendre mon beau-père à Troyes » (4).

Le 20 mars, la bataille s'engage à Arcis-sur-Aube; elle devait recommencer le lendemain, mais Bonaparte se retire pour se porter sur le derrière de l'armée coalisée, la séparer de ses magasins et grossir sa propre armée des garnisons des

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome III, p. 311.
(2) Id. Id. Tome III, p. 311.
(3) Id. Id. Tome IV, p. 448.
(4) Id. Id. Tome IV, p. 312.

Digitized by Google

places frontières. Les étrangers songeaient à se replier sur le Rhin, quand Alexandre prit le parti de se porter sur Paris, dont le chemin restait libre.

A partir de ce moment, et malgré d'héroïques résistances entremêlées de défaillances honteuses, les derniers efforts échouèrent et, le 31 mars 1814, les Tartares pénétrèrent dans Paris.

« Du haut des tours de Notre-Dame, dit Chateaubriand, on vit paraître la tête des colonnes russes, ainsi que les premières ondulations du flux de la mer sur une plage. Je sentis ce qu'avait dû éprouver un Romain lorsque, du faîte du Capitole, il découvrit les soldats d'Alaric et la vieille cité des Latins à ses pieds » (1).

Le 11 avril, Napoléon signe son abdication; le 4 mai, il aborde à l'île d'Elbe.

Les événements qui venaient de s'accomplir et ceux qui suivirent, suspendirent pendant quelques mois la correspondance des deux amis, comme l'indique la note suivante, écrite sur le dos de la lettre du 25 janvier, de la main même du baron :

« Après cette lettre s'est interrompue sa correspondance par l'effet de la guerre et l'occupation de l'Italie. Je lui ai écrit, en avril 1814, par Son Eminence Mgr le cardinal Pacca, qui a bien voulu se charger de ma lettre, à la suite de son départ d'Uzès pour Rome » (2).

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome III, p. 320.

(2) Le cardinal Pacca, violemment séparé de Pie VII, avait été interné à Uzès où il habita la maison de M. d'Amoreux. M. de Castille lui avait confié une clé du parc de l'ancien évêché, qu'il possédait à Uzès, et lui avait même offert l'hospitalité à Argilliers. Dans ses Mémoires(*), le cardinal Pacca rappelle son séjour dans la maison d'Amoreux, et en témoigne sa reconnaissance à cette famille. Il fut reçu et dîna au château de Castille le 31 mars 1814.

Le cardinal Mattei avait été, à la même époque, interné à Alais; le cardinal Litta, à Nîmes; le cardinal Brancadoro, à Orange, et le cardinal Oppizzoni, archevêque de Bologne, à Carpentras. Ce dernier habitait la maison de Mlle de L'Estang, dont a hérité le marquis de Rochegude, et qui est aujourd'hui un édifice municipal où a été transportée la riche bibliothèque fondée par l'évêque Mgr d'Inguimbert.

(Note communiquée par M. le marquis de Seguins-Vassieux.)

(*) Mémoires du cardinal Pacca, traduits en français par l'abbé J***; Lyon, Rusand, 1833, 2 vol. in-8°. Le récit que fait le cardinal de son séjour à Uzès, (T. II, pp. 271-314), est fort intéressant. Arrivé dans cette ville, le 10 février 1814, il la quitta le 22 avril, non sans avoir, le 18 du même mois, visité le Pont-du-Gard, où vint le rejoindre le cardinal Litta.

Digitized by Google

Le 4 juin suivant, Mme d'Albany rompt enfin le silence :

« Eh bien, mon cher baron, depuis tous ces événements dignes des contes de Fées, vous ne me donnez plus signe de vie? *Avez-vous déthrôné*, dans votre jardin (1), le seigneur de l'île d'Elbe? Il s'est fait recevoir souverain de sa *Bicoque*, au son des cloches et des canons.

« On dit que, pendant son voyage, il a été très gai, et a parlé de ses vicissitudes sans chagrin. Il a dit qu'il avoit été peu de chose, étoit arrivé au sommet de la puissance et qu'il étoit retourné à son ancien état, plus riche qu'il n'avoit commencé.

« Sa fin est bien honteuse! il n'a pas su mourir ni se mettre à la bouche d'un canon. C'est un véritable aventurier et pas autre chose. Je l'ai toujours tenu pour tel.

« Avez-vous lu la brochure de M. de Chateaubriand? Il fait connaître la conduite de ce fou pendant ses dix ans de règne » (2).

« Comme notre faubourg Saint-Germain sera content du retour des Bourbons! Pour moi, j'en suis dans la joie; je n'osois espérer de les revoir sur le *trône*. Dieu veuille protéger la France et les fils de Saint-Louis, et qu'il ne leur arrive pas malheur, car Mrs les François sont bien difficiles à gouverner.

« J'espère que les habitants de la France vont devenir François, ce qui n'étoit plus depuis 25 ans, malgré leur gloire militaire que j'ai plutôt regardée comme une infamie, car ils se faisoient exécrer partout.

« Nous sommes bien contens ici; nous attendons Ferdinand qui aime la Toscane et en est adoré » (3).

---

(1) Le lecteur se souvient que le baron de Castille avait fait ériger sur ses terres une colonne monumentale, surmontée de la statue de Napoléon, qu'il s'empressa de supprimer en 1814. (V. ci-dessus, T. IX, 1re Bull., p. 23.)

(2) *De Bonaparte et des Bourbons.*

(3) Lettre LXXVI, du 4 juin 1814. — Le grand-duc Ferdinand était adoré des Toscans. « Voici, nous écrit M. le marquis de Seguins-Vassieux, ce que j'ai entendu raconter, pendant mon séjour à Florence : « Ferdinand, rentré dans ses Etats, son retour fut annoncé au théâtre et des acclamations enthousiastes s'élevèrent. Au premier retour du silence, une voix s'écria : » *Viva Ferdinando, e morto ai Francesi!* (*) » Mais aussitôt une autre voix répliqua : « *Viva Ferdinando, e morto a nessuno!* (**) » Les applaudissements redoublèrent. »

(*) « Vive Ferdinand, et mort aux Français! »

(**) « Vive Ferdinand, et que personne ne meure! »

Digitized by Google

« Ma santé est toujours bonne ; je la soigne parce qu'à un certain âge il faut, comme une vieille maison, l'étayer pour l'empêcher de crouler » (1).

La lettre du baron de Castille, écrite au mois d'avril 1814, et confiée au cardinal Pacca, à son départ d'Uzès, au moment où le pape Pie VII venait d'être rendu à la liberté, après deux ans d'une odieuse détention que M. Duruy a cru pouvoir qualifier de « respectueuse captivité » (2), ne parvint à Mme d'Albany qu'au mois de juillet suivant. Il annonçait à son amie qu'on lui offrait une charge à la Cour, comme officier dans les Gardes-Françaises où il avait servi avant la Révolution, et qu'il était disposé à accepter sa nouvelle dignité.

« Peut-être, dit M. de Larcy, aurait-on dû se dispenser de rétablir les anciennes compagnies rouges, mousquetaires gris, noirs, gendarmes et chevau-légers. Ces noms, ces uniformes un peu surannés prêtaient à la critique excitée par la jalousie et déjà prête à s'exercer » (3).

M. de Castille eut d'ailleurs retrouvé, auprès de Louis XVIII, plusieurs de ses anciens compagnons d'armes : « Le vieux duc d'Havré, avec sa perruque poudrée et sa canne noire, cheminait en branlant la tête, comme capitaine des gardes du corps, auprès du maréchal Victor, boiteux de la façon de Bonaparte ; le duc de Mouchy, qui n'avait jamais vu brûler une amorce, défilait à la messe auprès du maréchal Oudinot, criblé de blessures » (4).

Mme d'Albany trouve l'adhésion de son ami tout à fait inopportune de la part d'un septuagénaire :

« Vous allez donc, lui écrit-elle, reprendre la cape et l'épée et abandonner la bèche ? Je suis persuadée que vous le regretterez souvent. Ne pourriez-vous pas *renoncer à cet honneur* à des gens plus avides de la Cour et des plaisirs de Paris ? Parmi les vieillards qui reprennent leurs places, n'y a-t-il pas des gens qui en ont besoin ? Mais vous, qui êtes bien dans votre château, ne pourriez-vous pas servir le roi chez vous, en répandant partout le bon esprit qui vous anime et

---

(1) Lettre LXXIV, du 25 janvier 1814.

(2) Victor DURUY, *Histoire de France*, Tome II, p. 606.

(3) R. de LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 27.

(4) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome III, p. 392.

Digitized by Google

qui est chose plus utile que de monter la garde au palais? Je pense ainsi, et je crois voir les choses de ce monde pour ce qu'elles sont. Vous avez le prétexte de votre santé qui en est toujours un très plausible.

« Pour moi, je ne compte aller à Paris que le printemps prochain: je veux voir quelle tournure prendront les affaires.

« Le roi est bien sage; mais il y a tant de gens qui regrettent de ne pouvoir *rapiner!*

« Vous avez bien raison, les émigrés sont rentrés avec les mêmes idées *dont* ils sont sortis. Les François (excusez-moi) ne mûrissent jamais, et surtout les gens d'une certaine classe. L'évêque de Béziers, Nicolaï, après 20 ans de séjour à Florence, étoit de même que le premier jour. Il a voulu retourner à Paris *dare dare* (1), malgré mes conseils, et il s'en est d'abord repenti : il meurt ou il est mort. Il menoit ici une vie très agréable, et il est allé s'ennuyer chez son frère... (2). Le roi est un vrai Salomon, et il a besoin de l'être, car il a à faire à de mauvaises têtes.

« *L'ex* (3) se porte bien; je le sais par tous les Anglois qui vont le voir. Je voudrois que le Seigneur le prenne dans son royaume. Son ancienne agitation est inquiétante » (4).

« Le militaire regrette le *Conquérant*, car ils espéroient tous devenir maréchal, sans se rappeler que chaque campagne renouveloit l'armée. Cet ex-grand homme est dans son île, rongeant son frein; on dit qu'il est devenu paresseux. Il ne monte plus à cheval; il va peu à pied. Tous les Anglois vont le voir par curiosité. Il s'est arrangé une bicoque qu'il appelle Fontainebleau et Saint-Cloud : c'est un doux souvenir !

« On dit que sa femme le regrette et l'aime toujours. Elle est détestée à Vienne pour son mépris pour les Allemands.

« Sa mère est allée le voir; elle a été huée à Livourne. On a maudit son ventre qui a produit ce monstre. Vous savez que je l'ai toujours exécré quand il régnoit » (5).

---

(1) *Dare-dare*, « précipitamment, à la hâte, coûte que coûte. »

(2) « L'évêque de Béziers, nous écrit M. le marquis de Seguins-Vassieux, habitait avec le marquis de Nicolaï, son frère, leur hôtel de la place Royale, où réside aujourd'hui M. Calderon.

(3) L'ex-empereur.

(4) Lettre LXXIX, du 19 janvier 1815.

(5) Lettres LXXVII et LXXVIII, des 19 juillet et 15 nov. 1814.

Digitized by Google

Les événements qui allaient se produire ne devaient pourtant pas tarder à ramener Mme d'Albany sur le pied d'une prudente réserve.

Durant son séjour à l'île d'Elbe, Napoléon entretenait des relations actives et suivies avec la France. Pendant que les Alliés, réunis à Vienne en Congrès, s'effrayaient de son voisinage et songeaient à le déporter, il partait, le 26 février 1815, avec Bertrand, Drouot et Cambronne et abordait, le 1er mars, au golfe Juan. Le 10, il était aux portes de Lyon, le 19 à Fontainebleau et le 20 mars à Paris.

« Lorsque Napoléon passa le Niémen à la tête de quatre cent mille hommes et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars, à Moscou, dit Chateaubriand, il fut moins étonnant que lorsque, rompant son ban, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries » (1).

« La hardiesse de l'entreprise était inouïe. Sous le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les princes encore réunis au Congrès, que l'Europe encore sous les armes, ne souffriraient pas son rétablissement ; son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un jour ; il immolait, à sa passion de reparaître sur la scène, le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors ; il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut dans cette conception fantastique un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France » (2).

« Les armées alliées, qui se retiraient, s'arrêtent ; leur longue file fait volte-face, et huit cent mille ennemis tournent le visage vers la France. Bonaparte se prépare à la guerre ; il est attendu à de nouveaux champs catalauniques » (3).

Mis au ban de l'Europe, Napoléon part, le 12 juin, pour l'armée. Il laisse derrière lui la trahison, en la personne de Fouché, rentré au ministère de la police et prêt à jouer, en 1815, le rôle de Talleyrand en 1814.

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome III, p. 418.
(2) Id. Id. Tome III, pp. 415-416.
(3) Id. Id. Tome III, p. 490.

Digitized by Google

Le début de la campagne fut brillant et habile. L'offensive avait été préparée avec mystère: Blücher fut surpris et la Sambre passée le 14 juin. Ney devait prendre position aux Quatre-Bras, entre les Prussiens et les Anglais. Mais la désertion de Bourmont, qui courut dévoiler à Blücher le plan de Napoléon; la lenteur de Ney, qui se laissa prévenir aux Quatre-Bras par Wellington, et fut tenu en échec toute la journée du 15, sauvèrent les Prussiens d'une destruction totale.

Nous ne raconterons pas cette gigantesque lutte de Waterloo, une des plus grandes de l'histoire par ses résultats, et où vinrent s'anéantir la fortune et les destinées de Napoléon.

« Le 18 juin 1815, vers midi, raconte Chateaubriand, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles; j'allai seul achever ma promenade sur la grande route. J'avais emporté les *Commentaires de César* et je cheminais lentement, plongé dans ma lecture. J'étais déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque je crus ouïr un roulement sourd : je m'arrêtai, regardai le ciel assez chargé de nuées, délibérant en moi-même si je continuerais d'aller en avant, ou si je me rapprocherais de Gand dans la crainte d'un orage. Je prêtai l'oreille; je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route : je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux ; quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins ondulées, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans mon esprit l'idée d'un combat. Je me trouvais devant un peuplier placé à l'angle d'un champ de houblon. Je traversai le chemin et je m'appuyai debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé m'apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos au pied d'un peuplier, et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo ! » (1)

A la suite de l'épouvantable désastre, un affront inévitable

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome III, pp. 497-498.

Digitized by Google

attendait Bonaparte à Paris, et le génie de cet homme se montra aussi faible dans le malheur que gigantesque dans la prospérité. « Chez Napoléon, la grandeur du cœur ne répondait pas à la largeur de la tête » (1).

Son abdication en faveur de son fils n'étant point acceptée, il se rendit à l'île d'Aix, d'où, bientôt après, il devait s'embarquer sur le *Bellérophon*, qui le conduisit à Sainte-Hélène.

Quand tout fut consommé, Mme d'Albany qui, dans son unique lettre du 7 juin 1815, écrite pendant les Cent-Jours, avait gardé un silence prudent sur les événements accomplis, ne tarda pas à reprendre son assurance et à poursuivre la série de ses récriminations :

« Il y a des siècles, mon cher baron, que je n'ai plus reçu de vos nouvelles : je vous ai écrit cependant, depuis les malheurs arrivés en France. J'ai eu peur pour votre château et ses colonnes, car il me paroit qu'il y a eu des troubles à Nimes. Je sais que les provinces méridionales se sont montrées très attachées au roi et se sont même distinguées.

« Nous avons toujours été tranquilles, à l'exception d'un instant d'invasion qu'ont faite les Napolitains et qui ont dû d'abord se retirer, car les Allemands les talonnoient de près et les ont tellement chassés que Murat a dû décamper de Naples, ainsi que sa chère femme, qui est à Trieste.

« Voilà l'Empereur des Empereurs qui va à l'isle de Sainte-Hélène, où il trouvera des souris et des mouches en quantité pour sa société. J'aimerois autant qu'il eût été retrouver son *patron Lucifer*, pour le repos de l'Europe ; car ses partisans conserveront encore l'espérance de le revoir. La mère et Fesch sont allés à Rome. On dit que la Borghèse ira aussi : le mari n'en veut pas ; il est ici. Lucien est dans la citadelle de Turin. J'ignore où sont les autres frères. C'est une famille bien incommode et trop nombreuse pour la tranquillité de l'Europe » (2).

« Tout le monde s'est bien mal conduit depuis dix-huit mois. Les coalisés n'auroient pas dû placer Napoléon si près de la France, et les François n'auroient pas dû le reprendre ; ils paieront cher leur sot amour pour ce fléau de l'humanité. On auroit dû, au lieu de l'envoyer à Sainte-Hélène, l'envoyer

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome IV, p. 44.

(2) Lettre LXXXI, du 18 août 1815.

Digitized by Google

chez son *patron Béelzébuth :* cela auroit éteint tous les partis, au lieu qu'il y a des fous qui espèrent toujours le revoir. Ils ont cependant vu à quoi les a menés son retour. Sa fin est si vile qu'elle ôte tout intérêt pour lui. »

« Murat a été plus tôt expédié : le ministre de police, don Louis Medici, a fait son devoir ; il ne l'a pas perdu de vue un moment, après son départ ; et une fois débarqué dans la province du royaume qui le détestoit le plus, on l'a d'abord arrêté et envoyé dans le séjour des morts. Les Italiens ne lambinent pas : ils savent ce qu'ils veulent et ne changent pas si facilement d'opinion » (1).

Il est à remarquer que les femmes se montrèrent plus acharnées et plus impitoyables que les hommes contre Napoléon, après sa chute ; et, lorsqu'il traversa le Midi de la France, pour se rendre à l'île d'Elbe, sous la garde des Alliés, son escorte eut, dit-on, toutes les peines du monde à le sauver de leurs mains (2).

« Les femmes, en général, dit Chateaubriand, détestaient

---

(1) Lettre LXXXIII, du 11 novembre 1815.

(2) Cette même populace qui fit périr le maréchal Brune, en 1815, se montra menaçante, lorsque Bonaparte s'arrêta à Avignon pour y changer de chevaux. Les Mémoires du duc de Rovigo rappellent que l'empereur, très alarmé, vit heureusement la foule s'écarter, grâce à l'intervention de M. de Saint-Paulet, qu'il désigne inexactement sous le nom de M. *de Saint-Paulin*. Le marquis de Saint-Paulet avait été élève de l'Ecole Militaire en même temps que Bonaparte ; ils en étaient sortis ensemble et, se rendant dans leurs familles respectives, l'un en Corse, l'autre au château de Saint-Paulet, près Sarrians, ils soupèrent à Avignon, à l'hôtel Saint-Omer, alors tenu par Mme Pierron, plus tard maîtresse de l'hôtel de l'Europe. Là ils se séparèrent en se promettant amitié et souvenir. M. de Saint-Paulet émigra, puis revint dans son pays natal et s'établit avec sa femme et ses enfants à Avignon. A l'avénement de l'Empire, les principales villes envoyèrent une députation à Napoléon ; Avignon pria M. de Saint-Paulet de faire partie de la sienne : il accepta.

Aussitôt présenté, sa haute taille et sa belle physionomie frappèrent l'empereur et le firent reconnaître ; l'accueil fut excellent. Il fut proposé à M. de Saint-Paulet de reprendre du service, mais il sut habilement s'excuser.

Lorsque Bonaparte traversa Avignon pour se rendre à l'île d'Elbe, M. de Saint-Paulet, averti que la populace s'était portée sur son passage, se rendit en toute hâte à l'hôtel de la Poste-aux-Chevaux, fendit la presse, s'approcha de la voiture et dit à l'empereur déchu : « Sire, ne craignez rien ! » puis il monta sur le marchepied de la voiture et, s'adressant à la foule qu'il dominait, il parla avec tant d'habileté et de persuasion qu'il parvint à gagner du temps ; on relaya rapidement et la voiture put s'éloigner au galop.

M. de Saint-Paulet n'en demeura pas moins fidèle aux convictions de toute sa vie. Ancien officier au régiment d'Auvergne sous Louis XVI, puis dans l'armée des princes, il fut nommé, en 1815, chef d'escadron de gendarmerie, à Lyon. Il est mort à Paris, dans un âge très avancé.

(Note de M. le marquis de Seguins-Vassieux.)

Digitized by Google

Bonaparte comme mères ; elles l'aimaient peu comme femmes, parce qu'elles n'en étaient pas aimées ; sans délicatesse, il les insultait ou ne les recherchait que pour un moment » (1).

« La France est traitée rigoureusement par les Alliés, ajoute Mme d'Albany : on lui rend ce qu'elle a fait aux autres. C'est une bêtise, dans la fortune, de maltraiter ses ennemis : comme cette dame est inconstante, elle vous abandonne, et on décompte ses faveurs » (2).

Mme d'Albany n'était pas Française, nous ne saurions donc exiger qu'elle dût s'apitoyer beaucoup sur nos humiliations.

A ce même moment pourtant, un étranger comme elle, un Genevois, Sismondi, écrivait à Mme d'Albany :

« Quant aux nations, je n'estime hautement que l'anglaise... Après celle-là, qui me semble hors de pair entre toutes les autres, c'est la française que je préfère; je souffre pour elle lorsqu'elle souffre, et encore que je ne sois point Français, mon orgueil se révolte, quand son honneur même est compromis » (3).

Et trois mois après, au lendemain de nos ruines et sous l'occupation étrangère, il revendique la France comme sa patrie :

« J'évitais de toutes mes forces, écrit-il, d'être confondu avec la nation dont je parle la langue, pendant ses triomphes ; mais je sens vivement, dans ses revers, combien je lui suis attaché, combien je souffre de sa souffrance, combien je suis humilié de son humiliation..... Je ne suis pas bien sûr que Madame de Staël partage ce sentiment ; mais je réponds de l'impression que recevront ses amis, dont les vœux étaient auparavant d'accord avec les vôtres, Madame, avec les siens et avec les miens. Les femmes, plus passionnées que nous dans tous les partis qu'elles embrassent, sont, d'autre part, beaucoup moins susceptibles de cet esprit national ; l'obéissance les révolte moins, et comme ce n'est pas leur vertu, mais la nôtre qui paraît compromise par des défaites suivies d'une absolue dépendance, elles s'en sentent moins que nous humiliées » (4).

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, T. III, p. 130.
(2) Lettre LXXXI, du 18 août 1815.
(3) L. SISMONDI, Lettre du 2 février 1814.
(4) Id. Lettre à Mme d'Albany, du 1er mai 1814.

Digitized by Google

« C'est à la fin de cette même lettre, ajoute M. Taillandier, que, se tournant tout à coup vers l'ami de Mme d'Albany, si hostile à la Révolution et à tout ce qui en sort, il lui jette cordialement ce patriotique appel :

« M. Fabre ne se sent-il pas redevenir Français, dans ce moment-ci ? » (1)

On peut juger de l'effet produit sur Mme d'Albany et les autres amis de Sismondi par ces manifestations inattendues chez un homme en qui le cœur jouait le principal rôle, et à qui l'émotion d'une si grande catastrophe faisait presque oublier le passé. Après son entrevue avec Napoléon, en 1815, Sismondi fut considéré comme un transfuge, et Chateaubriand crut être indulgent à son égard en l'appelant « un niais » (2).

« Si, au milieu de vos rochers, vous lisez les gazettes, écrivait Mme d'Albany à Foscolo, alors en Suisse (15 août 1815), vous aurez vu que M. Sismondi a écrit en faveur de celui qui est tombé... Sa conduite ne m'a pas étonnée non plus que celle de son beau-frère (3). Il n'y a que des fous ou des gens intéressés qui peuvent compter sur ces petits grands hommes. On ne dit pas que vous êtes pour eux, mais on dit que vous êtes *volubile* (changeant), et vous avez cela de commun avec tant d'autres, quoique vous vouliez passer pour original. »

« On sent l'amertume, dit Sainte-Beuve. Mme d'Albany devait être cependant, comme elle le disait, moins surprise qu'une autre de cette conduite de Sismondi, celui-ci n'ayant cessé de lui marquer par lettres son dissentiment sur les derniers mois écoulés. Elle l'accusait de trop de jeunesse dans les impressions, de voir le monde trop en beau, de juger trop indulgemment les hommes ; il lui répondait de Paris, le 2 mars 1815 :

« Notre dissentiment tient à ce que vous vous attachez aux personnes, et moi aux principes. Nous sommes, chacun, fidèles à l'objet primitif de notre attachement ou de notre haine, moi aux choses, vous aux gens. Moi, je continue à professer le même culte pour les idées libérales, la même horreur pour les idées serviles, le même amour pour la liberté civile et reli-

(1) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, Tome V, p. 438.

(2) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome III, p. 482.

(3) M. Forti, un Italien.

Digitized by Google

gieuse, le même mépris et la même haine pour l'intolérance et la doctrine de l'obéissance passive. Vous, Madame, vous conservez les mêmes sentiments pour les gens, dans quelque situation qu'ils soient. Ceux que vous avez plaints et révérés dans le malheur, vous les aimez aussi dans la prospérité; ceux que vous avez exécrés, quand ils exerçaient la tyrannie, vous les exécrez encore, quand ils sont tombés... En comparant ces deux manières de fidélité, l'une aux principes, l'autre aux personnes, je remarquerai, quoi que vous en puissiez dire, que la vôtre est beaucoup plus *passionnée*, beaucoup plus *jeune* que la mienne, et que, quelques efforts que vous ayez faits pour vous calmer par l'étude de la philosophie et une longue retraite, vous avez encore le cœur plus chaud et les sentiments plus ardents que celui que vous accusiez quelquefois de trop de jeunesse » (1).

Au surplus, et en applaudissant à la chute de l'Empire, Mme d'Albany et Fabre étaient bien autrement excusables que les anciens courtisans du despote, lesquels, après s'être montrés ses plats valets dans la prospérité, furent les premiers, aux jours des revers, à l'accabler de leurs malédictions.

« On a souvent signalé l'abaissement des caractères qui résulte du despotisme, et qui se traduit par le mot de servilisme, dit excellemment M. de Pontmartin. Il y a quelque chose de plus ignominieux encore, de plus funeste au sens moral d'une nation, ajoute l'illustre écrivain : c'est le moment où la déchéance du despote, donnant congé à ce servilisme, le fait passer en un jour de la bassesse à l'outrage; c'est cette débâcle d'insultes par laquelle il se venge, contre l'idole tombée, de tout ce qu'il lui a prodigué d'adulations et de complaisances » (2).

Il ne faut pas trop s'étonner, d'ailleurs, de ces contradictions apparentes et de ces revirements d'opinion : ils sont la conséquence inévitable et fatale du despotisme.

Dans l'humaine forêt que les chênes sont rares !

a dit un poète moderne (3). Rien, en effet, n'est plus commun en ce monde que de voir les adorateurs de la veille devenir les

---

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. VI, pp. 69-71.

(2) A. de Pontmartin, *Nouveaux Samedis littéraires*, sixième série, p. 100.

(3) Octave Postel.

Digitized by Google

insulteurs du lendemain; et, c'est trop souvent au degré de violence des injures qu'on reconnaît le mieux ceux qui furent naguère les esclaves les plus serviles du tyran.

***

Les jugements les plus opposés et les plus excessifs ont été portés sur Bonaparte. Sous la Restauration, et jusqu'à la chute de Louis-Philippe, il fut convenu, dans le parti libéral, de professer une admiration exclusive pour le Conquérant, et les chansons de Béranger ont pesé d'un grand poids dans cette apothéose.

« Les foudres de Waterloo, le rocher désert de Sainte-Hélène sont venus à point pour ajouter à sa gloire une funèbre et dernière auréole; mais la France a payé trop cher ce dramatique contraste » (1).

Quand, en 1849, parurent, dans les feuilletons de *la Presse*, les *Mémoires d'outre-tombe*, où M. de Chateaubriand développe ses appréciations sur Napoléon, il n'y eut qu'une voix pour s'élever contre la rigueur de ses arrêts, attribués à de vieilles rancunes.

« Le peuple, dit Tallemant des Réaux, a toujours de la vénération pour ceux qui le mangent » (2).

Une réaction inverse s'est produite depuis et, par un singulier effet de perspective, les jugements de Chateaubriand, loin de nous sembler sévères, nous paraissent aujourd'hui modérés.

« Mon admiration pour Bonaparte, dit-il, a toujours été grande et sincère, alors même que j'attaquais Napoléon avec le plus de vivacité.

« La postérité n'est pas aussi équitable dans ses arrêts qu'on le dit; il y a des passions, des engouements, des erreurs de distance, comme il y a des passions, des erreurs de proximité. Quand la postérité admire sans restriction, elle est scandalisée que les contemporains de l'homme admiré n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique pourtant :

---

(1) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 30.

(2) TALLEMANT DE REAUX, *Historiettes*, T. VII, p. 8.

Digitized by Google

les choses qui blessaient dans ce personnage sont passées; ses infirmités sont mortes avec lui; il n'est resté de ce qu'il fut que sa vie impérissable; mais le mal qu'il causa n'en est pas moins réel; mal en soi-même et dans son essence, et surtout pour ceux qui l'ont supporté.

« Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte : les patients ont disparu; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes (1); on ne voit plus les parents arrêtés en pleige (2) de leur fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des murs, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos.

« L'illustration de notre suzerain ne nous a coûté que deux ou trois cent mille hommes par an; nous ne l'avons payée que de trois millions de nos soldats; nos concitoyens ne l'ont achetée qu'au prix de leurs souffrances et de leurs libertés pendant quinze années : ces bagatelles peuvent-elles compter? Les générations venues après ne sont-elles pas resplendissantes? Tant pis pour ceux qui ont disparu! Les calamités, sous la République, servirent au salut de tous; nos malheurs,

---

(1) Dans les derniers mois de l'Empire, dit M. de Larcy, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets une instruction qui contenait les passages suivants : « Le défaut de bras, de chevaux, de mulets conduira nécessairement à suivre l'exemple de plusieurs endroits, dans lesquels on laboure avec des ânes et des vaches; ensuite tous les bras, ceux des femmes et des enfants compris, agissant selon leurs forces, produiront d'utiles résultats. Qu'on ne dise pas que ces efforts sont impraticables; il est beaucoup de pays où les femmes n'ont pas attendu les circonstances actuelles pour se livrer aux travaux des champs !... »

(R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 6.

(2) *Pleige, plege* ou *pledge*, « Caution, représentant, procureur fondé. » — « Cil qui est obligiez en autrui nom est appelé *pliedge*. »

Digitized by Google

sous l'Empire, ont bien plus fait : ils ont déifié Bonaparte ! cela nous suffit.

« Cela ne me suffit pas à moi ; je ne m'abaisserai point à cacher ma nation derrière Bonaparte ; il n'a pas fait la France, la France l'a fait. Jamais aucun talent, aucune supériorité ne m'amènera à consentir au pouvoir qui peut, d'un mot, me priver de mon indépendance, de mes foyers, de mes amis ; si je ne dis pas de ma fortune et de mon honneur, c'est que la fortune ne me paraît pas valoir la peine qu'on la défende ; quant à l'honneur, il échappe à la tyrannie : c'est l'âme des martyrs : les liens l'entourent et ne l'enchaînent pas ; il perce la voûte des prisons et emporte avec soi tout l'homme » (1).

« La réalité de nos souffrances est démontrée par la catastrophe même : si la France eût été fanatique de Bonaparte, l'eût-elle abandonné deux fois brusquement, complètement, sans tenter un dernier effort pour le garder? Si la France devait tout à Bonaparte, gloire, liberté, ordre, prospérité, industrie, commerce, manufactures, monuments, littérature, beaux-arts ; si, avant lui, la nation n'avait rien fait elle-même ; si la République, dépourvue de génie et de courage, n'avait ni défendu ni agrandi le sol, la France a donc été bien ingrate, bien lâche, en laissant tomber Napoléon aux mains de ses ennemis, ou du moins en ne protestant pas contre la captivité d'un pareil bienfaiteur?

« Ce reproche, qu'on serait en droit de nous faire, on ne nous le fait pas cependant, et pourquoi ? Parce qu'il est évident qu'au moment de sa chute, la France n'a pas prétendu défendre Napoléon ; bien au contraire, elle l'a volontairement délaissé ; dans nos dégoûts amers, nous ne reconnaissions plus en lui que l'auteur et le contempteur de nos misères. Les Alliés ne nous ont point vaincus : c'est nous qui, choisissant entre deux fléaux, avons renoncé à répandre notre sang, qui ne coulait plus pour nos libertés » (2).

« De la réunion de ces remarques, il résulte que Bonaparte était un poète en action, un génie immense dans la guerre, un esprit infatigable, habile et sensé dans l'administration, un législateur laborieux et raisonnable. C'est pourquoi il a tant

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, T. IV, pp. 64-65.
(2) Id. Id. Tome III, pp. 341-342.

Digitized by Google

de prise sur l'imagination des peuples, et tant d'autorité sur le jugement des hommes positifs. Mais, comme politique, ce sera toujours un homme défectueux aux yeux des hommes d'Etat. Cette observation, échappée à la plupart de ses panégyristes, deviendra, j'en suis convaincu, l'opinion définitive qui restera de lui ; elle expliquera le contraste de ses actions prodigieuses et de leurs misérables résultats » (1).

III.

La Restauration de 1814 avait été accueillie, par la grande majorité des Français, comme un acte de délivrance et d'apaisement.

« Ce qu'on raconte aujourd'hui de la froideur et de la tristesse dont la légitimité fut accueillie à la première Restauration est une impudente menterie, dit Chateaubriand. La joie *fut* générale dans les diverses opinions, même parmi les conventionnels, même parmi les impérialistes, les soldats exceptés ; leur noble fierté souffrait de nos revers » (2).

« J'ai présent à la mémoire, comme si je le voyais encore, le spectacle dont je fus témoin, lorsque Louis XVIII, entrant dans Paris le 3 mai, alla descendre à Notre-Dame : on avait voulu épargner au roi l'aspect des troupes étrangères ; c'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, le long du quai des Orfèvres. Je ne crois pas que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Ces gre-

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome IV, pp. 47-48.
(2) Id. Id. T. IV, p. 461.

Digitized by Google

nadiers couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le fer et la poudre; ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens, dans la capitale envahie de Napoléon. Les uns, agitant la peau de leur front, faisaient descendre leur large bonnet à poil sur leurs yeux comme pour ne pas voir; les autres abaissaient les deux coins de leur bouche dans le mépris de la rage; les autres, à travers leurs moustaches, laissaient voir leurs dents comme des tigres. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur, et le bruit de ces armes faisait trembler. Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un tel supplice. Si dans ce moment ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre.

« Au bout de la ligne était un jeune hussard à cheval; il tenait son sabre nu, il le faisait sauter et comme danser par un mouvement convulsif de colère. Il était pâle; ses yeux pivotaient dans leur orbite; il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour en faisant claquer ses dents et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe : le regard qu'il lui lança ne peut se dire » (1).

Il n'est pas moins vrai que, « vers la fin de l'Empire, tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte ; il rendit son joug si pesant que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance : c'est l'opinion républicaine même, énoncée par mon infortuné et brave ami Carrel, ajoute Chateaubriand » (2).

« Ainsi, grâce aux excès de la tyrannie, dit encore M. de Larcy, la notion du patriotisme s'était effacée dans les âmes. Benjamin Constant écrivait « que les flammes de Moscou devaient être l'aurore de la liberté du monde, » et pour tout

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, T. III, pp. 385-386.
(2) Id. Id. T. III, pp. 348-349.

Digitized by Google

dire enfin, la France se sentait délivrée, à l'heure même où elle était envahie » (1).

« Le retour des Bourbons, ajoute à son tour Carnot, produisit en France un enthousiasme universel ; ils furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable ; les anciens républicains partagèrent sincèrement les transports de la joie commune. Napoléon les avait particulièrement tant opprimés, toutes les classes de la société avaient tellement souffert, qu'il ne se trouvait personne qui ne fût réellement dans l'ivresse. »

« En 1814, les Alliés entraient dans Paris avec une sorte de sympathie respectueuse. Comme l'autre Alexandre, l'empereur de Russie semblait rechercher avant tout les louanges de ces Athéniens, dont il s'étonnait d'être le vainqueur. Deux mois après leur arrivée, toutes ces armées étaient reparties les mains vides, laissant intact le territoire de la vieille France.

« Maintenant, en 1815, au premier rang des triomphateurs était le farouche Blücher. Tout avait changé de face ; 1,200,000 soldats étrangers couvraient le sol de la France. Ils y étaient tous, les Prussiens, les Anglais, les Russes, les Saxons, les Badois, les Bavarois, les Wurtembergeois, les Autrichiens ; il faudrait ajouter et les Espagnols, sans l'intervention personnelle du duc d'Angoulême auprès du général Castanos. La coalition irritée exigeait une rançon énorme, et méditait déjà ces spoliations de provinces que nous avons subies depuis » (2).

Gardons-nous, en effet, de confondre ces deux dates si voisines et pourtant si différentes, de 1814 et de 1815, dit M. de Pontmartin.

« 1814, c'est la délivrance, c'est l'apaisement, c'est la renaissance, c'est le rapprochement de tous les partis, de tous les régimes, de toutes les classes ;... c'est le sentiment unanime, irrésistible, infaillible d'une puissance bienfaitrice, succédant à une puissance malfaisante. — 1815, c'est la réaction, c'est la rupture, c'est la rechute, c'est l'origine, le prélude ou le prétexte de toutes les colères, de toutes les méfiances, de toutes les haines, de toutes les violences, de toutes les représailles ; c'est enfin un peuple divisé, découpé, déchiré en deux peuples » (3).

---

(1) R. de Larcy, *La Restauration*, 1re partie, p. 7.
(2) Id. Id. 1re partie, pp. 36-37.
(3) A. de Pontmartin, *Nouveaux Samedis*, 14e série, pp. 339-340.

Digitized by Google

Telle fut l'œuvre et la conséquence des Cent-Jours. On ne saurait toutefois disconvenir que la première Restauration présentait un singulier alliage d'éléments disparates et inconciliables :

« Quel était, en effet, dit M. de Larcy, le problème de la Restauration ? Il s'agissait de rétablir l'unité dans cette nation déchirée par vingt-cinq ans de guerres civiles et de révolutions ; pour le bien du pays et pour l'accroissement de ses richesses sociales, il fallait faire vivre ensemble des hommes qui s'étaient longtemps combattus, et se retrouvaient soudainement en présence » (1).

« La liberté, qui était au fond de cette époque, ajoute Chateaubriand, faisait vivre ensemble ce qui semblait au premier coup d'œil ne pas devoir vivre ; mais on avait peine à reconnaître cette liberté, parce qu'elle portait les couleurs de l'ancienne monarchie et du despotisme impérial. Chacun aussi savait mal le langage constitutionnel ; les royalistes faisaient des fautes grossières en parlant Charte ; les impérialistes en étaient encore moins instruits ; les conventionnels, devenus tour à tour comtes, barons, sénateurs de Napoléon et pairs de Louis XVIII, retombaient tantôt dans le dialecte républicain qu'ils avaient presque oublié, tantôt dans l'idiome de l'absolutisme qu'ils avaient appris à fond. Des lieutenants généraux étaient promus à la garde des lièvres. On entendait des aides-de-camp du dernier tyran militaire discuter de la liberté inviolable des peuples, et des régicides soutenir le dogme sacré de la légitimité » (2).

Le retour de Napoléon vint dissiper toutes ces harmonies et montrer ce qu'il y avait au fond d'artificiel et de fragile dans l'alliance de tant d'éléments contraires, moins susceptibles de s'unir que de se séparer.

« Le parti royaliste exacerbé par les Cent-Jours, irrité de ces défections, de ces trahisons et de ces parjures, ne pouvant et ne voulant plus se fier aux paroles de conciliation ou aux témoignages de repentir, autorisé à croire que toute opposition purement constitutionnelle cachait une arrière-pensée de complot contre la royauté, fut amené à s'exagérer, dépassa le but au lieu de l'atteindre, aggrava les difficultés de la situation, rendit plus pénible ou plus stérile la tâche entreprise...

---

(1) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 22.

(2) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, T. III, pp. 392-393.

Digitized by Google

et refusa de pactiser, non-seulement avec les révolutionnaires, mais même avec les médiateurs, les sages, les *jeunes*, les représentants de la société moderne, de l'esprit nouveau, sans enjeu dans les malheurs et les crimes du passé » (1).

Au second retour des Bourbons, Wellington, prévoyant les difficultés qui allaient s'élever, proposait une transaction et voulait que Louis XVIII acceptât la cocarde tricolore et prît Fouché pour ministre. Il ne réussit que sur ce dernier point : Fouché fut nommé ministre de la police, et Talleyrand des affaires étrangères.

« Depuis Waterloo et l'abdication, dit M. de Larcy, ambassadeurs, chambres et gouvernement n'étaient, à vrai dire, que des fantômes s'agitant dans le vide, en présence d'un dénouement devenu inévitable. Le seul personnage vivant de cette période de quinze jours, jusqu'à la rentrée de Louis XVIII, ce fut Fouché, ce fameux duc d'Otrante, ex-ministre de Napoléon, président de la commission du gouvernement, et futur ministre du roi. Il se jouait de tout le monde, se complaisait dans ses intrigues qu'il nouait et dénouait à plaisir; mais son habileté n'était pas assez puissante pour conduire les événements; elle se bornait à les prévoir et à les exploiter.

« Il n'y a pas de scène de comédie pareille à celle dans laquelle il annonça à ses collègues du gouvernement, ébahis et confondus, qu'ayant vu que les représentants de toutes les puissances étaient d'accord pour la reconnaissance de la maison de Bourbon, il avait pensé que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de la reconnaître aussi lui-même, ajoutant que, comme garantie des intérêts de la Révolution, il avait stipulé la conservation de son portefeuille et le tenait maintenant des mains de Louis XVIII. C'est alors que Carnot lui écrivit ce fameux billet : « Où veux-tu que j'aille, traître? — Où tu voudras, imbécile ! » répondit Fouché. — Digne fin de cet imbroglio ! » (2).

« Des dissentiments ne tardèrent pas à se manifester entre le gouvernement et la majorité de la Chambre. La faute en revenait, pour une large part, à certains actes du ministère Fouché-Talleyrand, qui avait embrouillé et gâté, au lieu de les résoudre, les questions les plus délicates et les plus brû-

(1) A. DE PONTMARTIN, *Nouveaux Samedis*, 14e série, p. 340.
(2) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 35.

Digitized by Google

lantes. La première qui se présenta fut celle de l'amnistie » (1).

Le 24 juillet 1815, une ordonnance royale renvoyait devant les conseils de guerre dix-neuf généraux et soumettait trente-huit personnes à la surveillance de la police, jusqu'à leur mise en jugement ou leur exil. Ces mesures ne devaient point s'arrêter là.

« L'ordonnance du 24 juillet, contresignée par le duc d'Otrante, contenait une série de noms exceptés de l'amnistie et qui paraissaient désignés par une volonté arbitraire plutôt qu'en vertu de principes définis et rationnels. Le mérite de cette ordonnance eût consisté à clôturer les listes des coupables; c'est ce qu'elle ne faisait pas; elle semblait au contraire renvoyer aux Chambres le soin de porter de nouvelles accusations. Ce n'était ni la justice ni la clémence. Tout se réunissait pour apporter la confusion et le trouble dans un débat qui aurait dû être tranché avec netteté et décision » (2).

A la première nouvelle de Waterloo, le peuple de Marseille se souleva : des bonapartistes furent assassinés et leurs maisons pillées. La populace massacra les Mamelouks et une colonie d'Egyptiens et de Syriens, dernier reste de l'expédition d'Egypte. A Nimes, à Uzès, les massacres et le pillage s'organisèrent et s'étendirent dans tout le département. A Avignon, le maréchal Brune, arrêté au passage, fut assassiné. Le général Ramel fut tué à Toulouse. A Bordeaux, les frères Faucher, deux généraux de la République, jadis condamnés, sous la Terreur, pour avoir porté le deuil de Louis XVI, furent condamnés et exécutés. A Paris, Ney et Labédoyère étaient fusillés, et le comte Lavalette n'échappait au même sort que grâce au dévouement de sa femme. Dans le Gard, le général Gilly, caché à Anduze et condamné à mort, ne dut son salut qu'au dévouement de quelques amis, pendant que le préfet, M. d'Arbaud-Jouques, aidé du général de La Garde, contenait les bandits et invoquait l'appui moral du duc d'Angoulême, alors en voyage dans les provinces du Midi.

Le duc fit son entrée à Nimes le 5 novembre (3).

---

(1) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 42.

(2) Id. Id. 1re partie, p. 42.

(3) L'avant-veille, 3 novembre, le duc d'Angoulême avait passé à Carpentras, où son dîner fut préparé par un habile traiteur, très royaliste, M. Raspail, père du fameux chimiste F.-V. Raspail, l'un des chefs de la démocratie française, qui vient de mourir le 8 janvier 1878.

Digitized by Google

« Pendant deux jours, dit Vaulabelle, ce prince, cœur honnête, s'efforça de ramener la confiance parmi les protestants; il écouta leurs plaintes, accueillit leurs pasteurs, les fit asseoir à sa table et ordonna la réouverture de leurs temples » (1).

Mais à peine ce prince eût-il quitté Nimes que les désordres recommencèrent et le général de La Garde reçut, dans une émeute, un coup de pistolet en pleine poitrine (2).

« Le duc d'Angoulême, en route pour Toulouse, se hâte de revenir; il rentre à Nimes le 17 novembre et, par sa présence, il réussit à mettre enfin un terme à ces scènes abominables » (3). Mais les criminels restèrent trop longtemps impunis; « personne n'osait les dénoncer publiquement, et, quand quelques hommes de cœur avaient le courage de les signaler à la vindicte publique, il se trouvait des fanatiques pour les défendre » (4); complaisances que peut seul expliquer l'effroi causé par tant de sang versé, et que les assassins inspiraient encore.

« Ce qui est le plus poignant, dans ces tristes souvenirs, ajoute M. de Larcy, ce sont les discordes civiles, enfantées et ravivées par cette brutale voie de fait du 20 mars... Amas de douleurs et de ressentiments qui ont produit une semence inextinguible de divisions et de haines, au grand dommage du premier de tous les biens, la concorde et l'unité nationales! » (5).

Le bruit de ces désordres parvient à Mme d'Albany :

« Je me flatte que nous allons vivre tranquillement, écrit-elle à son ami. J'étois en peine pour vous et votre château,

---

(1) Ach. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*, T. IV, pp. 24-25.

(2) Le général comte *Auguste*-Marie-Balthazar-Charles de Pelletier de La Garde était le second fils du marquis de La Garde, décédé à Carpentras en 1839, et de Henriette de Sauret de Bayle d'Aspremont. Il naquit le 20 avril 1780, au château d'Aspremont, diocèse de Gap. Il servit en Russie de 1802 à 1814 et fut nommé, au retour des Bourbons, commandant militaire à Nimes. A la suite de l'attentat dont il avait été victime, il dut renoncer à servir comme militaire et entra dans la carrière diplomatique. Il épousa, en septembre 1825, Elisabeth de Beaumont d'Autichamp, sa cousine, et mourut à Paris le 5 avril 1834. Sa veuve est morte, le 23 janvier 1862, au château de Beuzon, près d'Angers. Son fils a épousé, en 1856, Zoé Yermoloff, fille d'un général russe et d'une mère française. Sa fille a, dit-on, épousé, en 1851, M. de Lorgeril. La Garde-Préol, dont la famille de La Garde tire son nom, est une commune du Comtat Venaissin.

(3) Ach. de Vaulabelle, *Hist. des deux Révolutions*, T. IV, p. 25.

(4) Ernest Daudet, *La Terreur blanche* (Revue des Deux-Mondes, du 1er avril 1878, p. 623).

(5) R. de Larcy, *La Restauration*, 1re partie, p. 38.

Digitized by Google

par ce que j'avois lu dans la gazette des troubles de Nimes. C'est une horreur! Quel est donc le parti qui se révolte? » (1)

« Il est incroyable que les provinces méridionales, qui ont été si bonnes pour le Roi, se conduisent à présent si mal. Ne seroit-ce pas une affaire de religion? Je plains M. d'Arbaud; il me paroît qu'il montre une grande fermeté » (2).

« Les protestants qui sont avec Mme de Staël prétendent qu'on tourmente *leurs frères* dans le Midi. Je n'en crois rien ; dites-moi la vérité. Il me paroît que les cultes sont tous tolérés en France. Certainement que le préfet du War (Gard) ne les tourmente pas; il est trop raisonnable pour cela faire » (3).

« Je suis persuadée que ce sont des *boute-feu* qui prennent ce prétexte pour exciter des troubles; car il y a bien des mauvaises têtes encore en France. Le peuple, et surtout la seconde classe est démoralisée.

« Les gouvernements ont trouvé tous les salaires haussés et une infinité d'employés inutiles. Bonaparte vouloit solder la moitié de la nation pour s'en faire des créatures qui désirassent son existence; et ce sont ces gens-là, à présent, qui le pleurent, car on n'a pas pu les conserver tous » (4). « Il faut espérer que les années futures seront plus heureuses. Si les têtes se calment et deviennent raisonnables, on pourra être tranquilles » (5).

Mme d'Albany ne tenait pas assez de compte de l'exaltation des partis politiques, et les journaux de France ne la renseignaient pas complètement sur tout ce qui s'était passé à Nimes en 1815.

Dans le courant de l'année 1816, dix généraux furent condamnés à mort par contumace. En outre, les généraux Debelle, Travot et Gruyer, condamnés à mort, avaient leur peine commuée en détention; le général Bonnaire était condamné à la déportation; les généraux Mouton-Duvernet et Charton et le lieutenant Mietton étaient fusillés, ainsi que le

---

(1) Lettre LXXXIII, du 23 septembre 1815.
(2) Lettre LXXXIV, du 11 novembre 1815.
(3) Lettre LXXXVI, du 2 mars 1816.
(4) Lettre LXXXVIII, du 18 mai 1816.
(5) Lettre LXXXV, du 2 février 1816.

Digitized by Google

colonel Boyer de Peyreleau, qui avait arboré le drapeau tricolore pour éviter de livrer la Guadeloupe aux Anglais ; et, dans le Languedoc, une vingtaine de personnes furent exécutées.

Au commencement de mai 1816, éclatait l'insurrection de Grenoble. Dans la nuit du 4 au 5 mai, une bande de paysans entrait dans cette ville, soulevée, au nom de l'empereur, par un royaliste nommé Didier, dans l'espoir, dit-on, de faire arriver le duc d'Orléans sur le trône, au milieu d'un désordre général. Didier, dont la tête avait été mise à prix, fut livré par le gouvernement piémontais, condamné et exécuté. Deux de ses complices eurent la tête tranchée, vingt-deux autres furent fusillés.

Le cours de ces vengeances politiques s'arrêta pourtant, et le parti royaliste *ultra* fut renversé à la suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, par laquelle Louis XVIII, sur l'avis de M. Decazes, déclarait que la Charte ne serait pas révisée et « dissolvait la Chambre de 1815, celle que, dans un premier mouvement de joie et d'effusion, il avait appelée *introuvable* » (1).

Chateaubriand, qui mettait la dernière main à sa brochure *De la Monarchie et de la Charte*, ajouta à son livre un post-scriptum qui débute ainsi : « La Chambre des députés est dissoute. Cela ne m'étonne point : c'est le système des intérêts révolutionnaires qui marche..... Défiez-vous du piége. *Sauvez le roi quand même!* » Le lendemain, sa brochure était saisie et sa dignité de ministre d'Etat lui était enlevée.

Mme d'Albany blâme la conduite du publiciste, en 1816, comme elle l'avait blâmée en 1807 :

« Je trouve, dit-elle, que M. de Chateaubriand a été imprudent, surtout avec le *post-scriptum* de son livre, qui a mérité punition » (2).

« L'ordonnance du 5 septembre, dit M. Nettement, empêcha la fusion de la droite avec le centre droit. » « Ce qu'il y avait, en effet, de malavisé et de grave dans cette mesure, c'est qu'elle frappait la droite tout entière sans distinction de nuance, la partie modérée aussi bien que les ardents, M. de

(1) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 46.
(2) Lettre XCIII, du 9 novembre 1816.

Digitized by Google

Villèle aussi bien que M. de la Bourdonnaye. C'est alors que fut imaginée cette dénomination d'*ultras* appliquée aux royalistes sans distinction, et qui semblait les désigner tous à l'animadversion publique » (1).

* * *

M. de Castille avait eu, de son second mariage, une première fille, Marie-Louise-Valdérie-Mériadec, née le 28 novembre 1811. Le 17 février 1813, Mme de Castille accoucha d'une seconde fille, qui reçut le nom de Blanche (2).

Le baron annonce cette bonne nouvelle à son amie.

« J'ai appris, mon cher baron, avec grand plaisir, répond Mme d'Albany, l'heureux accouchement de votre aimable compagne; j'avoue que j'aurois désiré un garçon, mais ce sera pour une autre fois; car je m'imagine que vous ne voulez pas faire *punto* (3), et vous ne le devez pas. Dites bien à notre princesse que je la félicite. J'ai bu à votre santé à tous les deux et à celle de Blanche de Castille, avec votre bon vin » (4).

« Voilà assez de Blanche et de (5) [Mériadec] de Castille; il faut un Armand.

« Je serois charmée de voir le vicomte de Bernis, si sa sauvagerie le lui permet. Vous pourriez lui dire que je ne suis ni brillante ni merveilleuse; que je ne suis qu'une vieille bonne femme très attachée à mes amis » (6).

« Vous me donnez toujours plus envie de connoître votre *bellissima* habitation : vos colonnes doivent faire un très bel effet et l'arrangement de la maison doit être très agréable. Je me flatte de la voir l'année prochaine, ayant de grands projets de

---

(1) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 47.

(2) Marie-Louise-Valdérie-*Mériadec* de Castille, familièrement appelée *Méria*, dans sa famille, épousa, le 4 mai 1830, Jean-Paul-Edouard, comte de Saint-Cricq-Casaux, laissant une fille unique mariée au marquis de Carbonnel-d'Hierville. Mériadec est morte à Paris, le 9 mars 1842.

Aline-Herminie-*Blanche* de Castille mourut à Paris, le 30 avril 1860. Au couvent, la princesse de Bourbon-Condé la désignait familièrement sous le nom de *Petit-Blanc*.

(3) *Far punto*, s'arrêter, faire une pause, se reposer.

(4) Lettre LXXI, du 5 mars 1813.

(5) Mme d'Albany ne s'est pas souvenue du nom de la première fille du baron, Mériadec, et l'a laissé en blanc.

(6) Lettre LXXII, du 6 mai 1813.

Digitized by Google

voyage. — J'espère que vous me présenterez un joli petit garçon. Pensez-y sérieusement » (1).

« Je serois charmée de connoître vos petites filles. J'aime beaucoup les enfants et, le dimanche, j'en ai vingt-deux qui viennent passer la soirée chez moi, goûter, danser et jouer; et, parmi cette compagnie, il y en a aussi de dix-huit à vingt ans. Je jouis de les voir s'amuser de si peu de chose » (2).

Une nouvelle grossesse de Mme de Castille s'étant déclarée en 1815, le baron, qui caressait toujours l'espoir de posséder un héritier de son nom, fit choix de Mme d'Albany pour marraine de son enfant, et cette dernière, ne pouvant se rendre à Argilliers pour assister à la cérémonie, choisit pour la représenter la femme du préfet du Gard, Mme d'Arbaud de Jouques, qu'elle avait connue pendant l'émigration. Le prince de Masseran accepta le titre de parrain.

« J'ai reçu, mon cher baron, votre lettre du 2, et je me suis empressée de vous envoyer ma procuration en italien; car il y a une nouvelle loi qui ne permet pas de la faire dans une autre langue, ni de laisser le nom du procureur en blanc; et comme le temps étoit trop court pour que vous puissiez m'en envoyer une autre, vu la longueur de la poste, j'ai mis le nom de M. d'Arbaud, mon ami, avec la liberté de nommer une autre personne. Je joindrai un mot pour lui à cette lettre. Je suis très flattée que vous m'eussiez choisie pour être la marraine de votre enfant; j'espère que ce sera un garçon, et alors je vous prie de lui donner le nom de *Vittorio*, en l'honneur du comte Alfieri, sans oublier *Louis*, qui est mon nom » (3).

Le 11 novembre suivant, elle lui écrit encore :

« Je suis charmée, mon cher baron, que ma procuration soit arrivée heureusement. J'ai eu réponse aussi de notre aimable et énergique préfet, qui accepte de me représenter. Je suis bien aise d'être en si bonne compagnie » (4).

« Je viens d'écrire au Préfet du Gard pour le prier de remercier sa femme. Vous avez un voisinage bien agréable, car

(1) Lettre LXXIII, du 6 juillet 1813.
(2) Lettre LXXV, du 16 nov. 1813.
(3) Lettre LXXXIII, du 23 sept. 1815.
(4) Lettre LXXXIV, du 11 nov. 1815.

Digitized by Google

Nisme n'est pas éloigné de votre château. M. d'Arbaud est d'une société charmante. Je l'ai vu ici en émigration et dernièrement à Paris. Je suis persuadée qu'il préviendra ce qui est arrivé à Grenoble (1), et qu'il sait maintenir la paix dans son département. Il y a terriblement des boute-feu par toute la France ! Sous le prétexte, dans le Midi, qu'on ne veut pas de protestans, on remue le peuple et ce sont des *licenciés* qui voudroient encore aller piller en pays étrangers. Il faut longtemps pour calmer les esprits, et si *le Chef* (2) n'existoit plus, les espérances seroient éteintes » (3).

Le 6 janvier 1816, Mme de Castille accouche d'une troisième fille qui reçoit le nom de Berthe-Louise-Herminie-Frumence (4); Mme d'Albany en manifeste plaisamment son impatience : « Vous êtes bien maladroit, mon cher baron, s'écrie-t-elle, de toujours faire des filles ! » (5) Puis, s'adressant à la nouvelle accouchée :

« Je suis toujours, ma princesse, bien reconnaissante de votre bon souvenir. C'est un bonheur pour moi que votre petite Louise mette entre nous des rapports d'un tendre intérêt. J'ai déjà l'honneur de vous appartenir par mon mari et probablement par moi aussi; car les familles des Pays-Bas ont beaucoup d'alliances avec les Françoises » (6).

* * *

Ici prend place, dans l'existence de Mme d'Albany, un incident jusqu'à présent ignoré et qui ne devait nous être révélé que par sa correspondance intime avec le baron de Castille.

De tout temps apparaissent dans l'histoire des personnages d'aventure, qui se prétendent les descendants authentiques des grandes races éteintes. L'antiquité a produit son faux Smerdis, comme la Russie a eu ses quatre faux Démétrius, et la race

---

(1) La conspiration de Didier.

(2) L'ex-empereur.

(3) Lettre LXXXIX, du 8 juin 1816.

(4) Berthe de Castille mourut élève au couvent du Sacré-Cœur, à la Ferrandière, près de Lyon, le 8 août 1833.

(5) Lettre LXXXV, du 2 février 1816.

(6) Lettre LXXXVI, du 2 mars 1816.

Digitized by Google

des Bourbons ses trois ou quatre Dauphins supposés. Les Stuarts ne devaient pas manquer non plus d'avoir leurs descendants apocryphes.

Vers le mois de septembre de l'année 1815, Mme d'Albany vit apparaître chez elle un jeune homme d'environ trente-cinq ans, se disant fils naturel de cette milady Charlotte Stuart, fille de Charles-Edouard, qui, sous le nom de duchesse d'Albany, nous est un moment apparue, consacrant ses dernières années à adoucir l'abandon de son malheureux père, et le suivant de près dans la tombe.

Ce jeune homme assurait, en outre, que sa grand'mère, miss Clémentine Walkinshaw, avait réellement épousé le Prétendant, et que ce dernier n'avait pu, dès lors, légitimement s'unir à Mme d'Albany, du vivant de miss Clémentine. Il se prétendait, de plus, le fils reconnu d'un baron bavarois qui avait, disait-il, épousé sa mère.

On aimerait à supposer que les récits de cet aventurier sont inexacts : la gracieuse figure de lady Charlotte y perd trop du charme qu'elle emprunte à ses malheurs, au dévouement de ses derniers jours et à sa fin prématurée. Quoi qu'il en soit, la comtesse raconte en ces termes, à son ami, cette singulière aventure :

« Dites-moi, mon cher baron, avez-vous jamais entendu parler d'un fils naturel qu'a eu le prince F. de R****, avec la fille de mon mari, la duchesse d'Albany? — Il est venu un certain Monsieur qui s'est donné pour tel, et qui certainement ressemble à sa mère et même à mon mari. Il a environ trente et quelques années. Il m'a fait une grande histoire. J'ai pensé de vous en écrire pour savoir si vous n'en avez jamais entendu parler » (1).

Dans un post-scriptum adressé à Mme de Castille, le 11 novembre suivant, Mme d'Albany revient sur cette visite inattendue :

« Le jeune homme dont j'ai parlé au baron, lui écrit-elle, se donnoit pour le fils d'un baron bavarois qui avoit épousé sa mère. Il m'a dit que sa grand'mère (2) avoit épousé mon mari et qu'il n'avoit pas pu m'épouser. Je crois qu'il imaginoit me faire peur et vouloit me tirer de l'argent. Je suis trop vieille

(1) Lettre LXXXIII, du 23 sept. 1812.
(2) Clémentine Walkinshaw.

Digitized by Google

pour avoir peur. Ce qui m'étonne, c'est que son père ne lui ait pas fait un sort ; car il ne pouvoit pas trop oublier sa naissance. Il n'a pas assez d'esprit pour faire l'aventurier » (1).

Il est à présumer, en effet, que Mme d'Albany accueillit très froidement les récits du jeune homme qui, à bout de ressources, se prévalait de son origine pour obtenir une pension de l'Angleterre. Repoussé dans ses prétentions, il quitta Florence et se rendit à Vienne où, dit-on, il se suicida.

Cette singulière apparition semblait ne devoir être suivie d'aucun autre incident quand, six ans plus tard, en 1821, on vit tout à coup apparaître une Mme de Saint-Vérin, se disant aussi fille de lady Charlotte Stuart et du prince F. de R**** et, en cette qualité, se prétendant héritière de ce dernier et aspirant à sa succession au détriment de la maison de Rohan.

Le baron de Castille, intéressé par sa femme dans cette question, en écrivit à Mme d'Albany qui lui répondait au mois de septembre 1821 :

« Expliquez-moi bien ce que c'est que cette Mde de Saint-Vérin, fille de L. Charlotte Stuart. Dites-moi si cette lady Stuart est la fille de la feue D. d'Albany. Ses enfans sont du P. F*****. Il y a un garçon courant le monde qui a été ici et se donne pour un baron bavarois. Quelle prétention peut avoir Mde de Saint-Vérin à la terre vendue ? » (2)

Au mois d'octobre, elle lui écrit encore :

« Je vous remercie de m'avoir éclairée sur les enfans de la duchesse d'Albany. Celui que j'ai vu ici étoit mal en argent; en partant d'ici, il est allé à Vienne, et, ne sachant où donner de la tête, on prétend qu'il s'est tué. Il m'a fait des contes sans nombre ; il se disoit fils légitime de la Duchesse, et sa grand'mère, femme de mon mari. Il avoit servi en Russie, je ne sais comment. Il étoit bien de figure et ressembloit à mon mari jeune. Il vouloit avoir une pension d'Angleterre : cela me paroissoit singulier. Il n'avoit pas assez d'esprit ni assez d'effronterie pour jouer le rôle d'aventurier. Il parloit bien toutes les langues et paroissoit avoir reçu une bonne éducation. D'après ce que vous me dites, sa sœur a été plus heureuse. A Rome, la duchesse s'est passé

(1) Lettre LXXXIV, du 11 nov. 1815.
(2) Lettre CXXXV, du 7 sept. 1821.

Digitized by Google

aussi plusieurs fantaisies. Le cardinal a voulu la marier avec mon neveu le duc de Berwick ; mais un des deux n'en a pas voulu » (1).

(1) Lettre CXXXVI, du 13 oct. 1821 (*).

(*) S'il fallait en croire un récit de M. le vicomte d'Arlincourt, reproduit dans le feuilleton du *Journal des Villes et des Campagnes*, du 15 mars 1844, milady Charlotte Stuart ne serait pas le seul descendant naturel de Charles-Edouard.

L'existence du *Prétendant*, depuis la défaite de Culloden jusqu'à son mariage avec M^me^ d'Albany, est peu connue et enveloppée de mystères. Avant les derniers désastres de l'Empire, dit M. d'Arlincourt, Napoléon entendit parler des frères Stuart, surnommés les *Beaux Ecossais*, qui avaient combattu sous ses drapeaux, et qui auraient été les enfants d'un fils naturel de Charles-Edouard ; il voulut les voir et se les attacher, et Walter-Scott ajoute même qu'il manifesta le désir de relever, en leur personne, le trône des Stuarts. Charles X fut, dit-on, vivement frappé de l'importance des titres qu'ils avaient en leur possession et qui furent mis sous ses yeux.

M. d'Arlincourt raconte longuement une visite qu'il fit à l'habitation des Stuarts, située en Ecosse, dans l'île romantique d'Aigais, formée par la rivière de Beauly, et qui se compose d'une montagne couverte de grands arbres et de roches aiguës, autour de laquelle bouillonne un cercle de chutes d'eau nommé Kilmorack.

« Là, sous des arbres centenaires, ajoute, dans son style imagé, l'auteur du *Solitaire*, s'élève un bâtiment moyen-âge, à vitraux d'antique chapelle, entouré de sapins et de chênes ; sur le fronton du noble manoir se déploient les armoiries de la monarchie écossaise, au bas desquelles se lit cette touchante inscription : « *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté ; que le saint nom de Dieu soit béni !* »

« Les deux Stuarts étaient absents ; la femme du plus jeune vint seule à notre rencontre. Le rez-de-chaussée de la prestigieuse demeure se composait principalement d'une longue salle d'armes pavoisée de drapeaux. Les murs étaient couverts de trophées ; plusieurs statues s'y dressaient, et les rayons du jour, qui n'y pénétraient qu'à travers des vitraux d'église, se glissaient de la manière la plus fantastique au milieu des bannières, des ogives et des effigies de ce sanctuaire guerrier. Là étaient réunis tous les souvenirs de Charles-Edouard : ses armes, son drapeau, ses vêtements, son portrait ; j'y admirai sa belle et noble figure que je voyais pour la première fois. Un tableau, peint par Jean Sobieski, me frappa vivement ; son sujet était la bataille de Culloden. Vis-à-vis est un tableau représentant Napoléon à Waterloo.

« Charles-Edouard Stuart est marié ; son frère aîné ne l'est point. Ils ne se quittent jamais. Tous deux portent habituellement le costume des montagnards. Leur tartan, comme celui de leur aïeul, est rouge à carreaux verts, et la rose blanche est leur palme. Pleins de talents et d'érudition, ils cultivent les arts et les lettres ; ils ont publié divers livres remarquables, entre autres un ouvrage sur les Highlanders, leurs chefs de clans, leurs costumes, etc. La beauté de leur personne et la distinction de leurs manières est telle qu'ils ne pouvaient voyager en Ecosse, il y a quelques années, sans y éveiller l'enthousiasme des Higlanders ; il en est qui n'eussent demandé qu'un mot de leur bouche pour se soulever en leur faveur et réclamer pour eux la couronne. Mais les Stuarts, simples dans leurs goûts, modestes dans leurs habitudes, et repoussant tout sentiment ambitieux, ont adopté la sublime pensée de calme et de résignation qu'ils ont gravée sur leur demeure : « *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté ; que le saint nom de Dieu soit béni !* »

Ces détails ont été publiés depuis bien des années déjà, et il serait intéressant de connaître par qui et comment est aujourd'hui représentée cette famille Stuart.

Digitized by Google

* * *

Au commencement de 1816, Mme de Staël vint s'installer pour trois mois à Florence, avec quelques amis et M. de Rocca, qu'elle avait secrètement épousé, en 1812, à l'âge de 46 ans. M. de Rocca, qui avait vingt ans de moins qu'elle, avait été blessé et laissé pour mort en Espagne, en 1806. Il en revint avec une jambe de bois. « Il avait, dit Mme Brun (1), la plus magnifique tête que j'aie jamais vue, et nous l'aimions tous, tant pour l'innocence de son âme que pour sa franchise grandiose.

« Il arriva à Genève en 1811 ; il y vit, avec son jeune cœur enthousiaste, la première femme de son temps et l'épousa. »

A l'époque où nous le trouvons à Florence, M. de Rocca se mourait lentement de la poitrine ; il devait pourtant survivre de quelques mois à la femme célèbre qui l'avait associé à sa destinée.

« Dans les périodes précédentes, Mme d'Albany s'était montrée plus d'une fois injuste pour l'auteur de *Corinne*, dit M. Taillandier; Mme de Staël était une nature généreuse, toujours prête à aimer et à se dévouer pour ceux qu'elle aimait. De même qu'elle glorifiait Gœthe et Schiller dans toute l'effusion de son cœur, sans remarquer seulement que les deux poètes l'avaient assez mal accueillie à Weimar, elle se donnait tout entière à Mme d'Albany, sans soupçonner que la comtesse, un peu altière parfois, avait dédaigné en elle la fille de Necker et de la Révolution. »

Le 12 janvier 1816, elle lui disait dans une lettre datée de Pise :

« J'ai écrit à un négociant pour avoir une maison à Florence, le 1er de février. Je voudrois qu'elle fût tout près de la vôtre, mais y en a-t-il une à louer par mois dans une aussi belle exposition ? C'est à Florence que j'attendrai des nouvelles de la peste, et si elle m'enferme avec vous, comme du temps de Boccace, j'en prendrai doucement mon parti. Nous discuterons un peu en faveur de la pauvre France. Je suis bien sûre

(1) Mme Frédérique Brun, poète en langue allemande, appartenant, par son mari, à la haute société danoise, et admiratrice sincère de Mme de Staël qui a cité son nom avec éloge dans une note de *Corinne*.

Digitized by Google

que son malheur vous rend plus favorable à sa cause; on ne peut, dans les temps de faction, aimer que les battus...

« Dans ce moment de légitimité, ne pourriez-vous pas vous refaire reine d'Angleterre? Je vous baise les mains en signe de royauté. »

Le 20 février suivant, la fille de Mme de Staël épousait à Pise le duc de Broglie, et aussitôt après toute la famille venait s'installer à Florence, dans le *Casino Strozzi*.

« Nous possédons Mme de Staël avec sa fille, qui a épousé le duc de Broglio, le petit-fils du maréchal, écrit Mme d'Albany. La jeune personne est jolie, modeste, et, ce qui est singulier, timide, après avoir tant vécu dans le monde. Le mari est timide aussi; on le dit homme de mérite. Il a avec lui son demi-frère, M. de *Barbançon* (1), je crois, car j'oublie toujours son nom, et des amis savans.

« J'ai trouvé Mme de Staël vieillie et encore enlaidie, mais toujours spirituelle et amusante; elle nous prépare un nouvel ouvrage sur la Révolution; elle est toujours très constitutionnelle » (2).

« Il y a aussi M. d'Argenson, demi-frère de M. de Broglio, et un savant allemand nommé Schlegel, et un ami qui est toujours malade depuis deux ans de la poitrine, un Genevois nommé Rocca. Je les vois souvent; c'est une excellente compagnie » (3).

Au mois de juin suivant, Mme de Staël quittait Florence pour retourner à Coppet et de là à Paris, avec l'espoir de revenir passer l'hiver en Italie, espérance vaine que la mort devait bientôt briser.

Vers cette même époque, Mme de Staël publia son livre connu sous le titre de *Dix années d'exil*.

« L'ouvrage de Mme de Staël m'a enchantée; il est parfaitement bien écrit; il déplaît aux *ultra;* il est dans les principes du gouvernement » (4).

---

(1) Mme d'Albany, qui estropie tous les noms propres, appelle ainsi M. d'Argenson.

(2) Lettre LXXXVI, du 2 mars 1813.

(3) Lettre LXXXVII, du 6 avril 1816.

(4) Lettre XC, du 12 juillet 1816.

Digitized by Google

Au mois de mars 1817, l'auteur de *Corinne* était atteinte, à Paris, de la maladie qui devait l'emporter :

« Mde de Staël a eu une maladie bilieuse; elle est encore très malade et a les jambes enflées. Sa mort seroit une perte. Je l'aime pour sa bonté et je l'admire pour son esprit » (1).

Sur son lit de mort, et au moment d'expirer, cette femme, d'une bonté inépuisable, trouva encore le moyen de rendre service à Mme d'Albany.

Le lecteur n'a peut-être point oublié que, sous l'Empire, la comtesse avait vainement réclamé, auprès du gouvernement, la restitution des 6,000 livres de rente provenant de son *tiers-consolidé* supprimé par la Révolution. On se souvient aussi que les démarches entreprises, en 1804, par M. de Castille et l'abbé Sabatier de Castres (2), n'ayant point abouti, Mme d'Albany avait, de guerre lasse, fini par renoncer à poursuivre la revendication de ses droits.

Au retour des Bourbons, elle renouvela ses tentatives, lesquelles, cette fois, et à la suite d'un premier échec, furent enfin couronnées d'un plein succès, grâce à l'intervention de Mme de Staël, qui appuya la demande de Mme d'Albany auprès du nouveau ministre, son ami, le duc de Richelieu.

Le 9 avril 1817, elle écrivait à la comtesse par la main de sa fille :

« Du fond de mon lit, ma chère souveraine, je n'ai pas cessé de m'intéresser à ce qui vous touche. Notre pauvre abbé ne peut plus s'en mêler, mais je suis très loin d'y renoncer. Il vous est arrivé la même chose qu'à moi il y a deux ans : la

---

(1) Lettre XCVI, du 21 mars 1817.

(2) Sabatier (Antoine), compilateur et critique, né à Castres en 1742, mort en 1817, écrivit sans conscience. Clerc tonsuré, il avait déserté le séminaire, à 19 ans, pour courir les aventures. Ce personnage se parait du titre d'abbé, comme passeport dans un certain monde, et s'affublait du nom de sa ville natale. A son début dans la littérature, il crut d'abord avantageux pour lui de s'enrôler dans le camp des philosophes; puis il les déserta, jugeant plus utile à ses intérêts de les attaquer. A la Révolution, il émigra et, soit en Angleterre, soit en Allemagne, il mit sa plume à prix, écrivant le pour et le contre. Il flatta vainement Napoléon Ier. Rentré en France en 1814, il obtint, de la Restauration, 3,500 francs de pension, dénigra ceux qui la lui avaient fait obtenir, et mourut dans la misère, méprisable et méprisé.

Dans la première partie de notre travail (V. T. VIII, pp. 194-196), nous avons désigné ce personnage sous le nom de Sabatier de *Cabre*, en adoptant la forme incorrecte sous laquelle ce nom est écrit dans les lettres de Mme d'Albany, qui avait la mauvaise habitude de défigurer tous les noms propres. Nous le rétablissons ici sous sa véritable forme.

Digitized by Google

Commission française a rejeté votre demande; mais, comme le roi l'a agréée, M. de Richelieu, avant-hier, m'a promis un dédommagement pour vous sur la liste civile. Ayez donc la bonté de me répondre confidentiellement, courrier par courrier, si vous aimeriez mieux une pension qu'un capital (moi je serais plus d'avis de ce dernier), et à quelle somme vous l'estimeriez, dans votre impartialité. J'ai été obligée d'emprunter la main de ma fille pour vous écrire, car l'excès de la fièvre m'a ôté l'usage des mains et des pieds; mais j'attache une grande importance à contribuer, ne fût-ce que comme la mouche du coche, à ce qui peut vous être agréable et à ce qui vous est dû. Je dois dire que cela n'est pas difficile, car le duc de Richelieu, en particulier, est plein d'empressement et de considération pour vous » (1).

« Nous avons été bien heureux, ma chère souveraine, du succès de votre affaire. Vous allez avoir beaucoup d'argent, et de l'argent que vous aviez noblement refusé dans un autre temps. — Il faut rendre justice à ce pauvre abbé Sabathier, il a mis à votre affaire un zèle utile et constant, et comme il est impossible de lui faire payer les désastres des Anglais, je me flatte un peu que vous serez pour lui un généreux ami qui réparera les désastres des conquérants. — C'est une circonstance bien heureuse que le succès de votre affaire, et en vérité, quoique nous ayons tous fait notre devoir, le bien est venu de votre nom et du respect qu'il inspire » (2).

Mme de Staël écrivait encore à son amie, le 15 avril 1817, par l'intermédiaire de M. de Rocca :

« Je laisse à M. Rocca, ma chère souveraine, l'honneur de vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu lui écrire; mais moi je me charge de la partie des affaires, tout infirme que je suis, parce que j'en ai pris l'habitude dans mes propres difficultés. L'ambassadeur d'Angleterre est venu hier chez moi, et nous avons parlé avec le plus vif intérêt de ce qui vous concerne. Voici la question : Voulez-vous demander vous-même à sir Charles Stuart qu'il vous déclare sujette britannique? Alors il écrira à son gouvernement pour en obtenir la permission, et vous serez comprise dans le décret qui

(1) Lettres de Mme de Staël à Mme d'Albany, publiées par M. Saint-René-Taillandier, pp. 358-359.

(2) Lettre de Mme de Staël, *loco citato*, p. 357.

Digitized by Google

permet de payer les Anglais ; mais si j'ose vous dire mon avis, je vous trouve une trop grande dame pour être sujette, et je ne concevrais pas comment on pourrait vous déclarer telle. Je ne sais pas encore si cela même suffirait pour lever les difficultés du côté de la Commission française. Il me semble donc beaucoup mieux de s'en tenir à ce que M. de Richelieu offre lui-même, ce que je vous ai mandé dans ma dernière lettre, un dédommagement donné par le roi sur sa liste civile ; vous traiterez ainsi de couronne à couronne, et cela sera plus prompt et plus sûr. Au reste, donnez-moi vos ordres ; adressez-moi une lettre pour M. de Richelieu, et croyez que je m'en occuperai avec tout le zèle et l'empressement possible ; il faut que nous réussissions » (1).

Cette lettre fut la dernière que Mme d'Albany reçut de son amie. On espérait pouvoir, au mois de mai 1817, conduire la malade en Italie, mais il fallut renoncer à ce projet.

« Mme de Staël, qui dédaignait de vivre au-delà de sa jeunesse (2), » mourut à Paris, le 14 juillet 1817.

« Cette pauvre Mme de Staël a fini bien jeune sa carrière : elle aurait dû vivre plus que tout le monde » (3). Telle est la courte oraison funèbre que lui consacre Mme d'Albany, dans une de ses lettres au baron de Castille.

M. de Chateaubriand assista aux derniers jours de l'auteur de *Corinne*.

« Un matin, dit-il, j'étais allé chez elle, rue Royale ; les volets des fenêtres étaient aux deux tiers fermés ; le lit, rapproché du mur du fond de la chambre, ne laissait qu'une ruelle à gauche ; les rideaux, retirés sur les tringles, formaient deux colonnes au chevet. Mme de Staël, à-demi assise, était soutenue par des oreillers. Je m'approchai, et quand mon œil se fut un peu accoutumé à l'obscurité, je distinguai la malade. Une fièvre ardente animait ses joues. Son beau regard me rencontra dans les ténèbres, et elle me dit : « *Bonjour, my dear Francis.* Je souffre, mais cela ne m'empêche pas de vous aimer. » Elle étendit sa main que je pressai et baisai. En relevant la tête, j'aperçus, au bord opposé de la couche, dans la ruelle, quelque chose qui se levait blanc et maigre : c'était

(1) Lettres de Mme de Staël, *loco citato*, pp. 359-360.

(2) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome IV, p. 330.

(3) Lettre c, du 2 août 1817.

Digitized by Google

M. de Rocca, le visage défait, les joues creuses, les yeux brouillés, le teint indéfinissable; il se mourait; je ne l'avais jamais vu, et je ne l'ai jamais revu. Il n'ouvrit pas la bouche; il s'inclina en passant devant moi; on n'entendait point le bruit de ses pas : il s'éloigna à la manière d'une ombre...

« Peu de jours après, Mme de Staël changea de logement. Elle m'invita à dîner chez elle, rue Neuve-des-Mathurins; j'y allai; elle n'était point dans le salon et ne put même assister au dîner; mais elle ignorait que l'heure fatale était si proche...

« Le dernier billet qu'elle écrivit à Mme de Duras était tracé en grandes lettres dérangées comme celles d'un enfant. Un mot affectueux s'y trouvait pour *Francis*. Le talent qui expire saisit davantage que l'individu qui meurt : c'est une désolation générale dont la société est frappée; chacun au même moment fait la même perte » (1).

(La fin au prochain Bulletin.)

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, Tome IV, pp. 475-477.

Digitized by Google

APERÇUS STATISTIQUES

SUR LE

CANTON DE REMOULINS

par M. A. ROMANT, membre non-résidant.

CHAPITRE IV.

CULTURE DE LA VIGNE, DE L'OLIVIER, DU MURIER, SYLVICULTURE.

SOMMAIRE. — De la vigne : éclat de cette culture ; le phylloxéra cause de sa ruine ; résistance des sols sablonneux. — De l'olivier : culture ; variétés cultivées ; extraction de l'huile. — Du mûrier : culture ; variétés ; importance de cette culture. — Des vers à soie : leurs maladies ; ruine de l'industrie séricicole ; graines cellulaires. — Sylviculture : essences diverses des forêts ; importance des bois communaux ; leur étendue. — De l'écorcement : âge des coupes ; dangers de la décortication. — Arbres à fruits.

§ 1er. — De la Vigne.

En 1852, il existait dans le canton 1,500 hectares de terres plantées en vignes ; en 1866, on en comptait 1,800 ; en 1872, 500 ; actuellement on en trouve à peine 200 hectares. Quelle effrayante chute ! En quelques années, notre fortune vinicole s'est évanouie.

La récolte de vin du canton se balançait entre 40 et 50,000 hectolitres, le rendement variant de 20 à 30 hectolitres à l'hectare. Le canton exportait 30,000 hectolitres de vin, et, chaque

Digitized by Google

année, il rentrait, en moyenne, 7 à 800,000 fr. dans nos villages. Le rendement annuel se serait élevé encore considérablement : la plupart de nos vignes ayant succombé avant d'avoir donné leur maximum de production.

Le soufre avait triomphé de l'oïdium ; rien jusqu'ici n'a pu vaincre le phylloxéra. Ce fut pendant l'année 1866 que se manifestèrent les premières attaques du phylloxéra, au quartier de La Palle ; la maladie venait de l'est et descendait du plateau de Signargues. Quelques vignes d'abord furent atteintes, et leur étiolement, au milieu de la luxuriante végétation des vignobles de ce coteau, faisait un singulier contraste. L'année suivante, de nombreux points phylloxérés se montraient sur la côte argilo-calcaire de Saint-Hilaire, pendant que les vignes autour de Fournès étaient déjà profondément ravagées. En peu d'années, tout le territoire se trouvait envahi et, vers 1870, il ne restait plus rien de ces superbes vignobles : le désastre était général et la ruine partout. Les territoires de Saint-Hilaire et de Fournès, dont les sols argileux étaient plantés de grenache, cépage alors d'un grand produit, furent les premiers dépourvus de leurs vignes.

De nombreuses tentatives, pour enrayer la marche de la maladie, furent entreprises ; on multiplia partout les expériences, on couvrit les vignobles d'abondantes fumures : les résultats furent vains ; le terrible fléau poursuivit sa route avec une désespérante tenacité. Seuls, les terrains sablonneux des bords du Gardon résistèrent à l'insecte, et encore aujourd'hui, sur ces points, on trouve des vignes en pleine production ; mais que peuvent ces quelques vignobles pour la prospérité du canton ? Néanmoins, nos cultivateurs, encouragés par la résistance de ces sols au phylloxéra, plantent ces terrains, et peut-être avant longtemps notre riche plaine d'alluvion sera couverte de vignes. Si ce fait se réalise jamais, nous craignons qu'il soit suivi de cruelles déceptions, car ces terrains, fort riches en humus, ne sauraient convenir à la vigne. Exposés aux gelées blanches, surtout à la rosée et à l'humidité en septembre, les raisins, privés de chaleur et de lumière, ne pourraient atteindre leur maturité et la plupart pourriraient, ras de terre, à l'ombre des sarments. En donnant aux tiges et au tronc de la souche une plus grande hauteur, et laissant sur la couronne de nombreux *portants*, on corrigerait peut-être en partie les inconvénients de l'humidité et l'excès de végétation.

L'essai des vignes américaines n'a pas encore été fait, dans

Digitized by Google

le canton ; nos agriculteurs ne conservent nul espoir de ce côté. Si l'on juge, du reste, par les essais tentés ailleurs, il faut rabattre beaucoup de l'enthousiasme des premiers jours. Le Clinton, le Concord et le Jacquez souffrent, paraît-il, et s'étiolent sur les terrains calcaires et argileux. Si les plants étrangers ne viennent bien que sur les terres d'alluvion, — ce qui n'est point encore incontestable, — pourquoi les préférerions-nous à nos cépages indigènes et acclimatés, qui restent indemnes dans ces sols ? Un phénomène singulier, encore inexpliqué, c'est la résistance des treilles au phylloxéra.

§ 2. — De l'Olivier.

La culture de l'olivier, longtemps stationnaire dans le canton, commence à prendre quelque extension, et son importance ne fera que grandir, l'olivier prenant successivement la place qu'occupait la vigne dans les terrains calcaires des coteaux. En 1852, il existait 300 hectares de terres plantées d'oliviers ; ceux-ci garnissaient, en général, les flancs de nos collines et ne descendaient que bien peu dans les plaines. Actuellement, on en compte 500 hectares et, sur ce nombre, plus de 400 sont en pleine production. En estimant à 15 hectolitres par hectare le rendement moyen, on obtient pour le canton un total de 6,000 hectolitres d'huile pour le produit annuel. La consommation du canton étant d'environ 1,000 hectolitres (15 litres par tête d'habitant), il reste un excédant considérable d'exportation. L'usage des lampes à pétrole ou à essence diminue tous les jours la consommation de l'huile d'olive.

Comme nous l'avons déjà dit, l'olivier couvre principalement le flanc des coteaux, au sud de la chaîne néocomienne nord et ouest. Dans l'établissement de leurs plantations, nos ancêtres recherchaient autant que possible l'exposition au midi, afin d'abriter leurs olivettes contre les gelées et les vents du nord. Les plantations que nous possédons sont, en général, disposées en olivettes, les arbres et les rangées en ligne droite, espacées de 6 mètres dans tous les sens. Dans les terrains susceptibles de produire des céréales, on plante l'olivier sur leur périmètre seulement, et l'on ajoute quelquefois une ou deux rangées sur le milieu, si les terres sont de grande étendue.

Les territoires de Pouzilhac et de Valliguières, en raison de leur altitude et de la basse température des hivers, ne con-

Digitized by Google

tiennent que de rares plants d'oliviers ; Remoulins, Vers, Saint-Hilaire et Fournès en cultivent davantage, mais Castilhon et Collias possèdent les plus belles plantations du canton.

L'olivier, originaire des pays chauds, redoute les froids rigoureux et, s'il n'est pas suffisamment abrité, il résiste difficilement aux basses températures. Il se passe rarement quarante ans sans que les oliviers soient gelés, dans nos pays ; aussi, par ce fait, leur longévité n'est-elle point considérable. Les hivers de 1789, 1819, 1829 et 1870 furent des époques de calamités pour nos contrées. L'arbre meurt ordinairement quand le froid le surprend en sève au commencement d'un hiver doux. La sève gelée à l'intérieur des vaisseaux et des cellules, en augmentant de volume, fait éclater les branches et le tronc.

Ces grandes catastrophes arrivent généralement en décembre ou janvier. En 1829, les oliviers, gelés, périrent couverts de leurs fruits. L'arbre meurt souvent jusqu'à la souche ; celle-ci, elle-même, peut être atteinte profondément, comme nous l'avons vu en 1870. Si, seulement, une faible partie du tronc était préservée de la gelée, il y aurait tout avantage de la sacrifier, d'arracher l'arbre *entre deux terres* et le descendre sur sa souche. Il pousse alors du pied de cette souche de nombreux rejetons qui fournissent, en cinq ou six ans, des plants superbes. On laisse sur place deux ou trois plants pour former l'arbre et, quand ces repousses sont *de tige* avant six ans, elles donnent des fruits ; à 20 ans l'olivier est en pleine prospérité.

Au mois de juin l'olivier fleurit, et, si les brouillards et les pluies n'ont pas provoqué la coulure, les fruits grossissent rapidement pendant les chaleurs et mûrissent à l'automne. Vers la Saint-Martin, à l'entrée de l'hiver, on commence la cueillette des olives. Celle-ci se fait à la main pour ne pas dégrader l'arbre, et les femmes sont chargées de ce soin. Les propriétaires comptent sur une bonne année d'huile, quand il pleut dans le courant du mois d'août.

Après la récolte, l'olivier est fumé s'il ne l'a pas été déjà l'année précédente ; on déchausse, en rond, l'arbre au pied, et l'on dépose au fond de l'entonnoir une bonne couche de fumier. La terre est ensuite ramenée au pied de l'arbre et, dans quelques pays, les cultivateurs chaussent même le tronc, jusqu'à une certaine hauteur, pour le garantir, disent-ils, de la gelée. Cette précaution, selon nous, est fort inutile, car la gelée qui tue l'arbre part des branches et ne descend qu'exceptionnellement dans la souche. Cette coutume, du reste, a

Digitized by Google

un inconvénient grave, c'est de provoquer, à la base de l'arbre et autour du tronc, la formation de grosses bosselures sur lesquelles poussent de nombreux rejetons toujours nuisibles aux branches. L'olivier se taille tous les deux ans, quelquefois cependant après la troisième année, surtout si l'arbre possède une grande force de végétation. Ces travaux commencent en février ou en mars, selon le temps, et s'achèvent en avril ; l'arbre ne fructifie pas l'année de la taille. L'olivier n'exige que de simples labours ; mais une bonne fumure, tous les deux ans, lui est indispensable pour donner des fruits abondamment. Sa culture, à cause de cette exigence d'engrais, coûte beaucoup de frais.

Les variétés cultivées sont nombreuses et, dans une même plantation, il n'est pas rare de trouver plusieurs espèces différentes. Chaque village cependant a sa variété principale, cultivée de préférence à toutes les autres, soit en raison du terrain qui lui semble plus favorable, soit par suite d'une longue habitude qui a permis aux agriculteurs d'en connaître mieux les besoins et la culture. Le *cul blanc* et la *pichoulino* ou *couïasso* sont cultivés à Collias, à Vers et Argilliers ; la *vermialo* à Saint-Bonnet ; la *saurino*, olive noire, à Remoulins et Fournès. Ces diverses variétés se distinguent par la couleur de leur fruit qui, à la maturité, varie du vert au noir très foncé.

L'olivier aime les sols légers, il prospère même dans les terrains les plus incultes ; ses racines n'étant pas profondes, il s'accommode facilement de la plus petite épaisseur de terre végétale. Il craint l'humidité et meurt rapidement dans les bas-fonds.

Quand il s'agit d'établir une nouvelle olivette, on choisit des plants de 4 à 5 ans au plus, on les plante à 5 à 6 mètres de distance les uns des autres, dans des trous faits six mois à l'avance. La première année, on élague les jeunes pousses qui paraissent sur le petit tronc, en ayant la précaution de laisser sur la couronne 4 ou 5 des plus beaux jets, pour former la tête du nouvel arbre. Quand les plants commencent à fructifier, ce qui arrive la cinquième ou la sixième année, on les taille légèrement, on les fume : en un mot on leur donne les mêmes soins de culture qu'à ceux plus âgés.

Les principaux ennemis de l'olivier sont la *vrillette*, qui perce et ronge ses branches, et la mouche de l'olive, dont les larves, en se nourrissant de la pulpe des fruits, portent de sérieux préjudices à la récolte.

Digitized by Google

Les olives récoltées sont entassées, au fur et à mesure, dans des greniers spéciaux destinés à cet usage et, quand elles commencent à s'échauffer, à moisir à la surface, on les porte au moulin pour les écraser et en extraire l'huile, en les soumettant à l'eau bouillante et à une forte pression. Les moulins chargés de l'extraction de l'huile sont nombreux dans le canton, et presque tous aujourd'hui sont perfectionnés au dernier degré.

Après l'expression de l'huile, le marc qui reste est acheté par des industriels qui, après une nouvelle trituration, le soumettent à une ébullition prolongée ou le traitent par le sulfure de carbone, pour retirer les dernières parties huileuses. L'huile ainsi recueillie n'est pas comestible, elle est employée à la fabrication des savons. Le marc sert encore de combustible dans nos pays; échaudé et additionné de son ou de farine, il convient parfaitement à l'alimentation des jeunes porcs.

L'huile d'olive, bien emmagasinée, se conserve longtemps pour l'usage : seulement, après plusieurs années, elle finit par s'altérer, elle s'oxyde à l'air, se rancit, comme on dit vulgairement, et prend mauvais goût. Dans tout le Midi de la France, l'huile d'olive est pour l'homme l'aliment hydro-carboné par excellence. Fournissant à la respiration, après son absorption, un élément indispensable, le carbone, elle joue dans l'alimentation de nos populations le même rôle que le beurre, l'alcool et les viandes grasses dans les pays froids du Nord.

Jadis, la chandelle de suif et l'huile d'olive se partageaient l'éclairage de nos appartements; le pétrole et le gaz hydrogène ont détrôné ces usages déjà d'un autre temps. Quoique les nouveaux procédés d'éclairage portent un grave préjudice au commerce de nos huiles en limitant leur consommation, cette préférence se trouve bien justifiée. Malgré les inconvénients et les dangers du gaz et des essences diverses, il faut reconnaître que la lumière qu'ils fournissent est plus claire, plus éclatante et revient à meilleur marché.

§ 3. — Mûriers et Vers à soie.

Le mûrier, en concurrence avec l'olivier, occupe une partie des terrains arides et légers du canton. Sa culture est disséminée sur une large surface et si, dans les sols calcaires et caillouteux, on le cultive en plantations réglées, en général,

Digitized by Google

on le rencontre sur tous les terrains, quelle que soit leur nature. Tantôt isolé, quelquefois en bordure, ailleurs en files ou rangées, sa distribution est fort capricieuse, et peu de nos terres en sont dépourvues. La plaine d'alluvion de l'Isle à Remoulins était autrefois littéralement garnie de diverses variétés de mûriers et de pépinières qui fournissaient des plants à tous les pays voisins. Cette plaine possède encore un grand nombre de ces arbres dont les plus âgés n'ont guère plus de 60 à 70 ans. Le quartier dit *des pièces de la vigère* est peuplé de mûriers nains ou *pourrettes* ayant atteint, sous l'influence de la richesse du sol, la taille et la force d'arbres véritables. La plupart ont le tronc à peine hors de terre, la couche de limon déposée par les crues du Gardon ayant exhaussé le terrain considérablement. Le mûrier disparaît peu à peu de cette plaine, soit par la main de l'homme, soit par l'effet de la pourriture des racines.

A l'époque de la grande prospérité de la vigne, et surtout à l'apparition de la maladie des vers à soie, on arracha, dans le canton, une partie des grandes plantations de mûriers. A ce moment, il n'existait pas moins de 140 hectares de terres complantées en mûriers, produisant annuellement 20,000 quintaux métriques de feuilles suffisants pour l'élevage de 2,000 onces de graines de vers à soie. En 1862, on avait bien mis à éclore 3,000 onces, mais on comptait sur la mortalité des vers à soie, car si les vers soumis à l'incubation étaient arrivés à la bruyère, la nourriture aurait manqué à une partie. Les plantations de mûriers sont aujourd'hui moitié moindres qu'autrefois, et on trouverait difficilement de la feuille pour élever 1,500 onces.

La culture du mûrier ne nécessite aucun soin particulier. Depuis la perte des vers à soie, cette culture est fort négligée. Le mûrier, planté souvent sans ordre et disséminé, un peu partout, sur nos terres à céréales, bénéficie de la culture et de la fumure générales de la terre. S'il est disposé en plantations, on le laboure deux ou trois fois l'an; on le taille tous les deux ans, au mois de mai ou de juin, après la récolte de la feuille. La seconde pousse de feuille est cueillie pour le bétail, à l'automne, avant les premières gelées, quand elle commence à jaunir et que la pédoncule se détache facilement des jeunes branches.

Autrefois, les agriculteurs entretenaient par le semis de nombreuses pépinières, mais les bas prix des plants ne permettent plus ce commerce, aujourd'hui sans profit. Le jeune plant de mûrier est transplanté à l'âge de trois à quatre

Digitized by Google

ans; sa croissance est assez rapide quand on le travaille et le cultive avec soin. N'étant utilisé que pour sa feuille, il donne son produit la première année. Tant que l'arbre est jeune, il faut le préserver des insectes et surtout des sauterelles qui en mangent les feuilles et les jeunes pousses. Le triage à la main et l'eau de chaux projetée sur les feuilles, débarrassent les arbres de ces dangereux orthoptères.

Au printemps, la gelée blanche brûle facilement et roussit les premiers bourgeons. Si la végétation de l'arbre n'est pas trop avancée, une nouvelle pousse ne tarde pas à réparer le mal, mais quand la gelée se renouvelle, la récolte des vers à soie est fatalement perdue. En 1876, après la seconde gelée, il fallut jeter les vers faute de nourriture ; ces désastres sont encore présents à la mémoire de tous.

Les espèces cultivées dans le canton ne sont pas nombreuses : le mûrier noir, le mûrier blanc et le petit mûrier nain ou pourrette sont les seules variétés en culture.

* * *

Dans le canton, l'élevage des vers à soie a perdu considérablement de son importance depuis que la *pébrine* et la *flacherie* déciment nos chambrées. Année moyenne, on met à éclore un peu plus de 1,000 onces de graines, et cette quantité est bien suffisante pour la consommation de la feuille. Le prix de l'once, qui était jadis de 5 francs, atteint maintenant de 25 à 30 francs, même davantage, et ces hauts prix sont un appât continuel à la fraude.

L'éclosion a lieu dans la première quinzaine d'avril ; quand la température se montre favorable, on trouve à ce moment assez de feuilles pour fournir à la nourriture des vers. Les vers à soie passent successivement par leurs quatre mues et, en quarante ou cinquante jours, en juin ordinairement, ils donnent leur récolte de cocons. Il y a quinze à vingt ans, le cultivateur n'avait nul souci pour l'élevage de ce précieux ver, et chaque éducateur, sûr de la réussite de sa récolte, pouvait, à l'avance, escompter ses résultats. 30 grammes de graines produisaient de 40 à 50 kilog. de cocons, lesquels, au prix moyen de 5 francs, donnaient, presque sans frais, au pauvre cultivateur une somme de 200 à 250 francs rapidement gagnée, en deux mois à peine. Le moindre agriculteur élevait une ou deux onces de vers à soie ;

Digitized by Google

les chambrées de 5 à 10 onces étaient communes et on en trouvait passablement de 20 à 30 onces chez les gros propriétaires. On juge des énormes profits encaissés par nos éleveurs quand la récolte des *magnans* était bien réussie.

La pébrine commença la série des maladies du ver à soie. L'inégalité des vers et la présence de taches noires ou brunes sur diverses parties du corps étaient les caractères dominants de cette singulière affection. La plupart des vers mouraient avant la quatrième mue ou, s'ils la franchissaient, donnaient des cocons faibles et pauvres en soie. Un savant éminent, M. Pasteur, après avoir soigneusement étudié cette maladie, l'attribua à des corpuscules brillants et microscopiques qu'il découvrit en nombre infini dans les tissus de l'insecte malade. L'annonce de cette découverte eut un grand retentissement dans notre monde séricicole, car ses conséquences, comme l'expérience l'a, du reste, prouvé, pouvaient être immenses. En signalant la cause du mal, M. Pasteur avait du même coup trouvé les moyens de la combattre, montrant ainsi aux plus sceptiques ce que peuvent la science et la persévérance mises au service de l'agriculture. Armé du microscope, il choisit pour le grainage des femelles exemptes de ces dangereux corpuscules, offrit cette graine saine aux sériciculteurs, et le résultat fut tel qu'il le désirait. L'élan était donné : chacun s'arma du microscope ; le Gouvernement et les Conseils généraux rivalisèrent de zèle pour mettre entre les mains des éducateurs cet instrument indispensable. Le sériciculteur connaît maintenant la voie du salut : à lui de la suivre. S'il veut régénérer nos belles races françaises à cocons jaunes et arriver à son ancienne prospérité séricicole, il doit suivre ponctuellement les conseils et les procédés cellulaires si simples de M. Pasteur.

Il est vrai de dire cependant que si nous sommes maîtres de la pébrine, nous ne le sommes point encore de la *flacherie*, épizootie redoutable, qui anéantit souvent en quelques jours les plus belles chambrées. Cette maladie étant héréditaire et contagieuse, il faut, pour en préserver nos vers, recourir aux plus minutieuses précautions. On l'évite en élevant pour le grainage de petits lots de vers à soie qu'on suit attentivement jusqu'à la montée pour s'assurer qu'ils ne portent aucun germe de flacherie. L'éducateur doit fabriquer lui-même sa graine en triant soigneusement ses échantillons selon ces principes rigoureux. Il ne doit se fier qu'à lui-même sous ce rapport et surtout se garder de confier aussi légèrement sa fortune à des

Digitized by Google

trafiquants éhontés qui trouvent dans l'élévation des prix de la graine une facile spéculation. Que les agriculteurs le veuillent sérieusement et, par le procédé Pasteur et le bon choix des cocons, ils referont leur sériciculture gravement compromise. Nos cocons indigènes doivent servir seuls à la régénération de nos graines ; après l'expérience concluante des races du Japon, l'hésitation n'est plus possible.

§ 4. — Sylviculture.

Les bois et les forêts garnissent les flancs et les sommets des collines néocomiennes qui bordent, au nord et au midi, la vallée et la plaine cultivée du canton. Leur étendue est de 6,516 hectares dont 500 appartiennent à des particuliers. Plus de 6,000 hectares sont donc la propriété des communes qui en retirent des revenus considérables.

L'essence dominante est le chêne vert ou yeuse, *Quercus illex*. Le chêne blanc en occupe à peine quelques vallées, à l'ouest de Castilhon, aux points de soudure de la molasse avec le néocomien. Le chêne kermès, les cystes divers, le buis et une foule d'arbrisseaux peuplent nos bois en concurrence avec l'yeuse, mais leur existence sur le même sol ne contrarie en rien la venue de l'essence principale.

Nos bois sont en général bien fournis sur toute l'étendue du territoire et, sauf quelques roches dénudées, le chêne yeuse couvre partout de touffes serrées notre pittoresque chaîne de collines.

Les communes du canton ne sont pas également partagées dans la distribution des bois et forêts. Remoulins en possède à peine 140 hectares, tandis que Valliguières en a 1,373 hectares et Saint-Hilaire 900. Pour les autres communes, la contenance de leurs bois varie entre 500 et 800 hectares. Comme conséquence, Valliguières, en raison de l'étendue de ses forêts, encaisse chaque année de riches revenus, tandis que Remoulins, pauvre en bois, est dépourvu de ressources. Les forêts fournissent annuellement des coupes de bois vendues par adjudication au profit des communes. Tous les vingt ans, en moyenne, on délivre la même coupe de bois et, pour mieux régler cette exploitation, l'Administration a divisé les forêts communales en vingt fractions à peu près d'égale contenance. On laisse en

Digitized by Google

outre en réserve des coupes extraordinaires qui sont des ressources précieuses pour les communes dans les moments difficiles. Les coupes annuelles sont de 250 à 300 hectares, pour la totalité des communes du canton, mais, comme nous l'avons constaté, elles sont fort inégalement réparties entr'elles.

Depuis quelques années, la valeur des coupes de bois a augmenté dans une forte proportion. Cette plus-value est due à la rareté et à la plus grande cherté du bois de chauffage, et surtout à la faculté d'écorcer laissée par l'Administration forestière aux adjudicataires des coupes. Le prix des écorces s'étant élevé ces dernières années, la perspective de larges bénéfices pousse les entrepreneurs à des offres parfois exagérées.

L'écorcement précède donc l'exploitation de chaque coupe de bois. On broussaille d'abord au centre des touffes; on émonde ensuite chaque pied de manière à ne laisser au tronc et à la couronne que les branches de moyenne grosseur. Au printemps, quand le bois est en pleine sève, on procède à la décortication, à main d'homme, à l'aide de la serpette en tirant l'écorce de bas en haut. Les lanières d'écorce ainsi enlevées sont mises à sécher, puis serrées en fagots et enfin livrées au commerce qui les achète au prix de 18 à 20 francs les 100 kilog.

L'exploitation du gros bois se fait pendant l'été et dure jusqu'à l'hiver, l'Administration accordant à l'adjudicataire le délai d'une année pour terminer la coupe. Le bois s'arrache, entre deux terres, à quinze centimètres environ de profondeur, et bientôt, du pied de chaque souche sortent de nombreux rejetons qui assurent le boisement de nos forêts. Le bois devient alors taillis, il est interdit au pacage des bestiaux jusqu'à l'âge de douze ans et, la vingtième année, il est de nouveau livré à l'exploitation. Ce cycle de vingt années laissé entre les coupes paraît un peu court aux hommes pratiques. La plupart de nos communes, engagées dans d'énormes dépenses pour construction d'églises, d'écoles, etc., ne peuvent plus renoncer à une partie de leurs revenus, et, en raison de ces exigences, il devient maintenant difficile de faire une meilleure répartition des coupes exploitées. Nos forêts communales pourraient bien supporter, à la longue, les conséquences de cette dangereuse situation. L'écorcement ajoutant ses effets à la précocité des coupes, il ne serait pas impossible d'amener, dans un avenir plus ou moins rapproché, le déboisement de nos belles forêts. La décortication surtout ne peut que leur être fatale. Le bois, privé de son écorce, restant debout un

Digitized by Google

certain temps ; la sève élaborée, qui effectuait sa descente par les parties corticales, n'arrivant plus au pied de la plante, la souche perd incontestablement une partie de sa force et de son activité fonctionnelles. De plus, le bois étant exploité pendant l'été, ne pousse avant l'hiver que de faibles rejetons; il travaille seulement au printemps prochain et se trouve ainsi en retard d'une année. Les premières pousses, autrefois lisses et longues, sont, par ce fait, souvent gibbeuses ou raboteuses, et le bois a perdu de sa qualité. Beaucoup de touffes de bois qui manquent déjà dans nos forêts doivent en partie leur disparition à l'influence des causes précitées. Il y a dans ces faits un avertissement salutaire pour l'avenir.

L'Administration ne pourrait-elle désormais faire concorder l'exploitation des coupes avec l'écorcement, ou fixer un délai rigoureux à la faculté d'écorcer, et en changer le mode? Nous soumettons cet humble avis aux hommes compétents.

***

Arbres à fruits. — Les vergers ne sont pas nombreux dans nos pays ; nos arbres à fruits croissent à l'abandon, en pleine terre; et quelques jardiniers seuls les entretiennent et les cultivent avec soin. Le cerisier, l'abricotier, le poirier, le figuier, le noyer, disséminés sans ordre au milieu de nos diverses propriétés, sont livrés aux seuls soins de la nature qui se charge de nourrir et de mûrir leurs fruits. Cette négligence est fort regrettable, car la plupart de ces arbres, bien cultivés, donneraient des fruits excellents et précoces. A Fournès on récolte en pleine terre plusieurs variétés de poires très estimées. Le pêcher, le prunier, le jujubier, les belles qualités de cerisier, etc., reçoivent de meilleurs soins; plantés au milieu des jardins et entretenus avec intelligence, ils donnent des fruits délicieux.

Quant aux *jardins*, leur nombre s'accroît tous les jours, à l'exemple de la plaine de Sernhac qui, de Lafoux à Beaucaire, en est littéralement couverte. Ces jardins potagers et fruitiers formés sur les sols sablonneux et chauds de la Couasse sont renommés pour leurs primeurs.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

ANIMAUX DOMESTIQUES.

SOMMAIRE. — Animaux de travail. — Solipèdes, recensement, augmentation des chevaux, diminution du nombre des mules, cause de la grande cherté de la mule. — Mode d'achat des animaux de travail. — Acclimatement, ses effets. — Alimentation, ses modes et ses effets. — Travaux des champs. — Mortalité, maladies les plus communes. — Espèce bovine.

En 1852, il existait dans le canton, pour les travaux de l'agriculture, 257 chevaux ou juments, 703 mules ou mulets et 288 ânes ou ânesses. Au recensement de 1862, on comptait dans le même canton, 279 chevaux, 583 mules ou mulets et 182 ânes. Enfin, en 1876, on trouve 356 chevaux ou juments, 612 mules ou mulets et seulement 156 ânes. Ce qui frappe particulièrement dans l'étude comparée de ces divers dénombrements, c'est la presque égalité du chiffre des animaux de travail, en 1852 et 1876. A deux époques différentes, séparées par une période de plus de vingt ans, ces chiffres reviennent les mêmes (960 en 1852 et 968 en 1876), après avoir subi, vers 1862, une remarquable diminution. Cet abaissement du nombre des bestiaux trouve son explication et sa justification dans l'extension considérable de nos vignobles durant cette période décennale. La culture de la vigne sur une large échelle avait fait non-seulement la fortune de nos pays, mais elle avait eu pour conséquence de diminuer et de faciliter la tâche des bêtes de travail. La charrue légère, à un seul attelage, suffisait au travail de la vigne, tandis qu'aujourd'hui, comme avant la plantation des vignobles, il faut pour défoncer les terres et les préparer aux prairies et aux céréales, une plus grande force de traction. Le propriétaire qui, pendant notre courte prospérité vinicole, s'était débarrassé et allégé d'une partie de son bétail comme un superflu trop coûteux, est ramené maintenant, par la force des choses, aux chiffres antérieurs.

Digitized by Google

Un fait non moins frappant, qui ressort encore de l'examen de cette statistique, de 1852 à 1876, c'est la substitution graduelle du cheval à la mule dans une proportion assez importante. En 1876, il y a, en effet, 100 mules de moins qu'en 1852, et celles-ci sont remplacées par un nombre égal de chevaux légers, à deux fins. Ce résultat tient non-seulement à ce besoin de vitesse qui nous préoccupe sans cesse dans l'expédition de nos affaires, depuis la création des voies ferrées, mais il est dû encore à la grande cherté de la mule dont les prix, en vingt ans, ont presque doublé. L'élévation de valeur de la mule, qui aggrave considérablement nos charges agricoles, résulte d'un ralentissement marqué dans la production de l'espèce et dans l'insuffisance des sujets en présence des débouchés ouverts à la vente. L'Italie et l'Espagne, qui n'élèvent plus, viennent s'approvisionner en France et payent des prix exorbitants ; l'Afrique en consomme un grand nombre ; les dernières guerres en ont enlevé des milliers, et nos marchés ne peuvent suffire aux demandes de l'étranger.

* * *

Le canton de Remoulins ayant à peine des fourrages pour nourrir son bétail, en général n'élève point. Les agriculteurs achètent leurs bestiaux aux maquignons qui parcourent nos foires et amènent le bétail de divers points de la France. C'est entre l'âge de trois à cinq ans qu'on achète les animaux destinés aux travaux de la ferme. Le Poitou et le département de la Drôme fournissent la presque totalité des mules et mulets utilisés dans nos pays, le département de la Vaucluse n'en exporte qu'un petit nombre des environs de Caderousse et d'Orange. Nos agriculteurs préfèrent les races du Poitou aux races de la Drôme, les premières étant plus belles de forme et mieux charpentées. On choisit la mule de préférence au mulet ; celui-ci, quand il est entier, est souvent dangereux ; après la castration il perd de ses forces, la régularité de sa forme et reste fréquemment rétif.

La mule s'acclimate bien dans nos pays et, si l'on a la précaution de la ménager les premières années, elle fournira un bon service. La durée de l'acclimatation est de six mois environ pour les mules. Au moment de la livraison, elles sont dans un état d'embonpoint extraordinaire, résultant d'un long

Digitized by Google

repos et de l'usage abusif des farineux ; elles sont lourdes, empâtées, s'essoufflent au moindre exercice, mangent peu, et ont beaucoup de peine à subir les premières journées d'épreuve. La saignée et les laxatifs combattent facilement cet état ; l'appétit revient insensiblement et, d'un jour à l'autre, l'animal fournit un meilleur travail. La mule poitevine bien choisie, bien constituée et exempte de tares, dure longtemps, et beaucoup conservent leur ardeur après l'âge de vingt ans. Étant très sobre, elle s'accommode de toute sorte de nourriture, et un grand nombre passent l'hiver avec de la paille et une minime ration d'avoine.

Dans le choix de ces animaux, il faut rejeter ceux qui ont les talons bas, serrés et les pieds de derrière pinçards. Ces défauts s'exagèrent avec le changement de climat ; les pieds serrés font boiter en se resserrant davantage sous l'influence de la sécheresse et de la chaleur, et des exostoses saillissent bientôt autour de la couronne. Le pied pinçard, avec un travail forcé et une mauvaise ferrure, se renverse en avant, des seimes incurables se forment en pince et, pour utiliser l'animal, il faut souvent le ferrer à la florentine. Une autre maladie que contractent ces animaux, sous l'influence du climat, c'est une éruption cutanée appelée *charpin* dans le pays. Cette affection, fort voisine de la gale, par sa nature et ses caractères, est contagieuse ; elle amène la chute du poil, provoque des démangeaisons insupportables et passe rapidement à l'état chronique. L'hiver, la maladie n'est pas apparente, le poil repousse, le prurit cesse ; mais l'été, l'affection reparaît régulièrement et persiste jusqu'à l'automne. L'huile de cade, le goudron, le pétrole, les solutions de sublimé et de potasse la guérissent parfois ; mais, en général, elle reste incurable, la peau s'épaissit, et le mal prend tous les caractères de l'éléphantiasis.

Le cheval souffre davantage du climat du Midi : aussi les agriculteurs ne l'utilisent-ils qu'à regret. L'Auvergne, la Drôme, Vaucluse, fournissent la presque totalité des chevaux communs ou de trait employés aux travaux agricoles. Le cheval auvergnat est le plus robuste de tous et, s'il ne manquait point de taille, il devrait avoir la préférence sur tous les autres. Les chevaux de luxe, de carrosses, proviennent des diverses races allemandes ; les chevaux plus légers sont fournis par les races bretonne, tarbes, auvergnate, et beaucoup par la race de Camargue si agile et si résistante.

Dans le Midi, le cheval de gros trait s'acclimate difficilement ;

Digitized by Google

il craint la chaleur et souffre du régime. Il vieillit plus rapidement que la mule, manque de sobriété, s'accommode fort mal de la paille et demande un régime substantiel et coûteux pour produire un travail long et actif.

Les quelques poulains, nés et élevés dans le pays, ont les formes meilleures et plus régulières que ceux de même race importés. Ils sont légers de corps ordinairement et ne souffrent nullement alors du climat, ni de la nourriture. Les poulains importés jeunes ressentent moins les effets du climat et du régime que les animaux plus âgés. Achetés à l'âge de six mois, à la rentrée de l'hiver, aux foires de novembre, ils passent la mauvaise saison à l'écurie, jettent leur gourme et commencent leurs premiers travaux à un an ou dix-huit mois. Selon nous, il n'y a nul profit pour le cultivateur d'acheter et d'élever des poulains pour son usage; le long temps écoulé, avant de pouvoir les utiliser, et les frais de nourriture enlevant tout le bénéfice de l'achat.

* * *

Le sainfoin et la luzerne; le foin, par exception, forment les éléments de la ration de nos animaux domestiques. L'alimentation varie néanmoins suivant les saisons, suivant l'espèce animale utilisée et selon le travail demandé.

Si le travail est actif, la ration est toujours largement distribuée. L'agriculteur ne mesure point alors les aliments, et sa vieille expérience, l'état de ces animaux, la difficulté et la longueur des travaux sont les seuls principes qui le guident dans leur distribution. On estime qu'un animal de taille moyenne consomme 4,500 à 5,000 kilog. de sainfoin dans l'année, et 4,000 de luzerne; environ 14 kilog. de sainfoin et 12 de luzerne par jour, en trois ou quatre rations.

La valeur nutritive du sainfoin étant inférieure à celle de la luzerne, pour servir un service actif, il faut à la ration de sainfoin un supplément d'avoine. La luzerne seule nourrit suffisamment. L'été seulement, on donne, deux fois par jour, un léger barbotage de son ou de farine d'orge. Ce léger délayant est indispensable aux animaux pendant les fortes chaleurs de l'été, pour atténuer les effets trop excitants de la luzerne récoltée sur les terrains élevés et argilo-calcaires.

Ce n'est pas sans raison que la première coupe de luzerne est réputée dangereuse pour les animaux. Souvent, quoique

Digitized by Google

rentrée bien sèche, elle absorbe de nouveau l'humidité, fermente et s'échauffe considérablement. Si le cultivateur n'a pas la précaution de la donner par petites rations et mêlée à la paille, la luzerne en fermentation provoque des indigestions dangereuses ou des maladies intestinales non moins graves. L'agriculteur soigneux de ses intérêts et de la santé de ses bestiaux ne doit faire consommer la première coupe que longtemps après l'emmagasinage, et dans tous les cas après qu'elle a subi sa complète fermentation. L'orge semé dans la luzernière mitige singulièrement les effets excitants de la plante. Le fourrage ainsi composé est très nutritif et fort appété de tous les animaux.

Avec le régime exclusif de la luzerne, le cheval étant surexcité, il faut préférer le sainfoin ou le foin, avec addition d'avoine, pour les animaux qui sont soumis à de rudes travaux. Le sainfoin n'a aucun des dangers et des inconvénients de la luzerne. Si l'on a la précaution de la faucher en fleurs, avant que les tiges soient ligneuses et trop dures, et surtout s'il est mis en bottes, les animaux le consomment sans le moindre gaspillage.

Pendant toute la durée de l'été et des pénibles travaux, la quantité de fourrage distribuée est considérable ; le cultivateur ne pèse point la ration et il sait la varier et la calculer en raison de la force dépensée. Malheureusement, s'il ne ménage point l'alimentation durant la belle saison, il en use l'hiver avec une parcimonie regrettable. Après les semailles, la paille remplace les fourrages dans la majorité des fermes, et c'est avec ce régime incomplet, parcimonieux, que les bestiaux traversent la saison hivernale. Les animaux sortant des rudes travaux de l'été qui ont épuisé leurs forces et leur influx nerveux, auraient besoin, au contraire, d'un régime tonique, fortifiant et réparateur. Aussi, sous l'influence de cette alimentation dangereuse et insuffisante, la plupart des animaux maigrissent rapidement, leur sang s'appauvrit et les moins robustes meurent d'épuisement. La mule résiste davantage à ce régime, surtout quand les pailles de la touzelle blanche, si riches en épis échappés au dépiquage, forment la base de la ration journalière. Un autre inconvénient de cette regrettable parcimonie, c'est qu'au retour de l'abondance et des copieuses rations, les animaux, surpris par la nouvelle alimentation, reprennent trop vite leur embonpoint et contractent des affections intestinales ou hépatiques souvent mortelles.

Digitized by Google

***

Le mulet et la mule sont exclusivement destinés aux travaux de l'agriculture. Le cheval est aussi employé aux mêmes usages; mais aujourd'hui, dans le choix de cet animal, on demande plus de légèreté dans la conformation, moins d'étoffe; la tendance générale est un cheval à *deux fins* faisant alternativement le service au pas et au trot.

Quoique diminuant d'importance, dans le canton, l'âne rend encore une somme de force et de travail que l'agriculteur ne doit point dédaigner. C'est dans les pays de montagnes qu'on le trouve principalement; et, soit au bât, soit attelé, il rend les plus utiles services.

En général, la somme de travail demandée à ces divers animaux n'excède pas les besoins agricoles. Le travail d'été est le plus fatigant à cause du foulage des grains sous les rayons d'un soleil brûlant. Après les semailles, les bêtes se reposent ordinairement l'hiver; dans quelques pays seulement, Vers, Valliguières, le petit propriétaire se livre alors à des charrois de gros et menus bois. Ce surcroît de travail imposé aux animaux pendant la saison hivernale les prédispose à une foule d'affections et augmente, dans une certaine proportion, la mortalité.

Il meurt en moyenne, de maladie ou de vieillesse, de 50 à 60 bêtes sur les 1,150 qui forment la population animale du canton, environ 4 1/2 à 5 pour cent. Les bronchites et les angines sont les maladies les plus communes de l'hiver; elles sont dues aux fréquentes variations de température inhérentes à notre climat. Les indigestions, causées par les pailles ou les brusques changements de nourriture, sont également nombreuses dans cette saison. L'été, les congestions intestinales, la gastro-entérite souvent épizootique, les insolations, les fourbures et les maladies si rebelles de la peau, forment le cortége des maladies de cette époque. Le propriétaire, en général, fait bien soigner son bétail, et les abonnements que les vétérinaires leur souscrivent à bon marché rendent ces soins encore plus faciles. Du reste, les prix élevés des divers bestiaux invitent les cultivateurs à beaucoup de zèle s'ils veulent conserver intacte leur fortune agricole.

Digitized by Google

Espèce bovine. — Dans le canton, le nombre des bêtes bovines est insignifiant ; on compte actuellement à peine une trentaine de bœufs et 20 vaches laitières. Les bœufs de travail appartiennent aux races du Cantal et de la Lozère. Après les labours et les semailles, les propriétaires les engraissent et les livrent à la boucherie.

CHAPITRE VI.

ANIMAUX DE BOUCHERIE & DE PRODUCTION.

SOMMAIRE. — Espèce ovine. — Élevage du mouton indigène à laine longue ; nombre de bêtes à laine ; diminution des troupeaux. — La brebis prend la place du mouton ; causes de cette substitution ; cherté du bétail amenée par la consommation excessive de la viande ; exigences de l'Administration forestière. — Élevage de la brebis ; races préférées pour l'agnelage. — Bénéfices donnés par l'élevage de la brebis, consommation des agneaux en vue de la production de la viande. — Pâturages divers, leurs effets. — Maladies du mouton : sang de rate et clavelée ; observations importantes sur ces deux affections. — Espèces porcine et caprine. — Animaux de basse-cour.

Dans une période de quarante années, la population ovine du canton a subi d'importantes transformations. De 1840 à 1850, il y a eu, tous les ans, sur les pâturages communaux, environ 18,000 têtes de bétail. Le mouton était à bon marché, il valait, par tête, 18 francs en moyenne et les bestiaux regorgeaient sur tous les marchés. Les moutons de race commune, à laine longue et grossière, avaient la préférence de nos éleveurs, qui, chaque année, allaient renouveler ou compléter leurs troupeaux aux foires d'Arles, de Salon, de Saint-Rémy, alors grands centres de production.

Digitized by Google

Tout l'hiver, les troupeaux battaient les bois et les garrigues ; au printemps, ils descendaient dans la plaine pour pâturer les fourrages artificiels (orge, seigle, ou vesces) que les propriétaires prévoyants leur réservaient. En quelques mois, le bétail s'engraissait et souvent, avant la tonte, fin avril, il était livré au boucher. Parfois, le cultivateur ne vendait qu'une partie de son troupeau, — seulement le bétail gras ; — il le complétait alors, faisait la tonte et se débarrassait du tout avant les fortes chaleurs de l'été. Ainsi, dans l'espace de neuf à dix mois, quand la saison était favorable et humide, l'éleveur engraissait deux troupeaux, faisait du fumier en abondance et réalisait d'assez beaux bénéfices. Les communes de Pouzilhac et de Valliguières, dont les pâturages communaux sont fort étendus, élevaient et entretenaient, à cette époque, une grande quantité de bestiaux de tout âge, très recherchés pour leur qualité et leur rusticité.

Dès 1852 s'opère, dans le canton, une première transformation : on constate une diminution d'un millier de bêtes ovines ; 4,000 brebis prennent la place du même nombre de moutons, et le prix d'achat du bétail s'élève sensiblement.

En 1862, la diminution des bêtes à laine s'accentue davantage, le nombre des brebis croît en proportion et, sur un total de 10,500 bêtes ovines, on en compte près de 6,000, plus de la moitié.

Enfin, de 1862 à 1875, la transformation est complète, le mouton a disparu presque en totalité ; on en trouve à peine 1,400 sur les 10,000 bêtes à laine qui constituent la population ovine du canton.

Ainsi, dans un laps de temps fort court, trente ans au plus, notre population ovine s'est transformée radicalement, presque partout la brebis s'est substituée au mouton ; mais en se transformant elle a décrû dans une effrayante proportion. En 1850, il existait 18,000 bêtes à laine sur le territoire ; on n'en compte plus maintenant que 10,000 ; 8,000 ont donc disparu.

Quelles sont les causes d'une aussi profonde modification ?

Les raisons de ce fait, qui n'est point local mais s'étend à toute notre région méridionale, sont multiples, et méritent de fixer l'attention. La cause principale de la réduction des troupeaux a été, sans contredit, l'élévation progressive et constante du prix des bestiaux, conséquence naturelle de la

Digitized by Google

consommation, tous les jours plus grande, de la viande, à la ville comme à la campagne. Cet accroissement subit de la consommation de la viande coïncide avec notre prospérité vinicole qui, en amenant l'aisance dans nos contrées, introduisit le luxe parmi nos populations et leur permit l'usage de meilleurs aliments. Nos villages, il y a trente ans, n'avaient que de rares bouchers, le paysan usant à peine de viande ; la moindre bourgade, aujourd'hui, possède le sien ; et, dans les villes, on les compte par centaines, débitant sans relâche pour satisfaire à cette active consommation. Chose grave ! pendant que le débit de la viande s'élevait dans une aussi énorme proportion, la production baissait partout d'une manière effrayante. L'éleveur vendait, il est vrai, avec facilité son bétail gras, — cent mains se le disputaient, — mais, quand il fallait renouveler le troupeau, les prix d'achat des bêtes maigres devenaient exorbitants et la moyenne montait rapidement de 18 francs à 30 francs. L'achat d'un grand troupeau nécessitant dès lors des sommes considérables, l'agriculteur, effrayé d'exposer à toutes les chances un capital aussi important, réduisit tous les ans son bétail.

A cette époque aussi, le sol, occupé en majeure partie par la vigne, ne se prêtait plus à la création de pâturages artificiels, et le cultivateur renonçait facilement à son troupeau, n'ayant pas besoin, du reste, d'engrais abondants comme avec la culture des céréales. D'un autre côté se signait, en 1860, le traité de commerce avec l'Angleterre. Les premières conséquences furent l'entrée en franchise, sur nos marchés, des laines d'Australie et, par contre-coup, la dépréciation et l'avilissement des prix de nos laines françaises qui, de 120 francs les 50 kilog., tombèrent subitement à 60 francs. L'éleveur ne trouvant désormais nul profit à la vente de la laine, peu de bénéfices sur l'engrais, vendant même avec perte quand la mortalité lui enlevait 4 ou 5 pour cent de son bétail, en un mot, menacé de la ruine à courte échéance, abandonna l'élevage du mouton, improductif, pour celui de la brebis, fort lucratif avec l'agnelage et l'écoulement facile des agneaux. Aussi, en peu d'années, sous l'influence de ces causes favorables, la substitution fut-elle générale dans le canton, sur la montagne comme dans la plaine, et cette transformation sera, nous le croyons, définitive.

Quoique, aujourd'hui, la disparition de la vigne laisse en pâturages une plus grande étendue de terrain, les exigences et les

Digitized by Google

restrictions imposées par l'Administration forestière au pacage des bois communaux, sont loin de contribuer à l'élevage des grands troupeaux de moutons. L'Administration ne nuit-elle point, en effet, à l'élève des bêtes ovines, en maintenant en défense les bois jusqu'à l'âge de douze ans, quand l'expérience a prouvé que six ans environ étaient suffisants pour assurer leur croissance et garantir les jeunes pousses contre la dent du mouton ? N'est-ce pas restreindre le pâturage des forêts que d'affermer les plantes aromatiques, le thym surtout, dont se nourrissent l'hiver les bestiaux ? Pourquoi soustraire une partie de la nourriture des bêtes à laine en abandonnant le pacage et la glandée des coupes de l'année aux adjudicataires ? Et les taxes exagérées dont certains Conseils municipaux frappent les bestiaux au profit des communes, sont-elles faites dans le véritable intérêt du pays et de la production de la viande à bon marché ?

***

Si l'agriculteur a trouvé avantage et profit à l'élevage de la brebis, la production de la viande y a perdu en quantité et qualité. Comme nous l'avons vu plus haut, partout où l'élève de la brebis a prédominé, le nombre des bêtes à laine a baissé dans une forte proportion. Pour la France entière, cette diminution se chiffre déjà par une perte de 12 à 15 millions de têtes de bétail, et des centaines de millions de kilog. de viande manquent, par ce fait, à l'alimentation publique. La consommation des agneaux ne peut pas, comme on pourrait le supposer, combler le déficit ; elle ne fournit à la boucherie qu'un appoint insuffisant et de médiocre valeur. La viande de l'agneau, comme celle du veau, est, en effet, fort peu nutritive ; elle n'est souvent achetée de préférence à celle du mouton, qu'à cause de son plus bas prix. En vain, pour assurer la production du bétail et le renouvellement facile des troupeaux, voudrait-on, par des mesures coercitives, empêcher ou entraver, dans une certaine mesure, la consommation de cette viande, on manquerait absolument le but. On ruinerait l'éleveur qui trouve dans la vente hâtive des agneaux son principal bénéfice, et l'on n'augmenterait pas d'une tête le nombre des bêtes à laine, le producteur ne pouvant grossir son troupeau outre-mesure en raison des pâturages limités dont il dispose. La véritable solution de la ques-

Digitized by Google

tion qui nous occupe gît tout entière, selon nous, dans la création de canaux d'arrosage qui, en favorisant l'établissement de vastes pâturages artificiels, permettront d'élever de nombreux troupeaux et de produire ainsi la viande à volonté et à bon marché. La viande abondante et à bas prix, tel est le problème ardu que sont appelés à trancher, de nos jours, les économistes, et à la résolution duquel les gouvernements doivent s'intéresser. A tout prix, il faut trouver de la viande et de la viande à bon marché : le riche et le pauvre ne peuvent plus aujourd'hui s'en dispenser. L'activité humaine allant sans cesse croissant, l'ouvrier des villes, comme l'ouvrier des champs, sous peine de déchoir, ont besoin d'une nourriture azotée et réparatrice pour produire et produire sans relâche. L'avenir est là, la France ne peut pas dégénérer.

* * *

Pour la formation des troupeaux, dont le nombre de bêtes, ici, oscille entre 50 et 250, la brebis commune indigène, à laine longue et grossière, est préférée à la brebis mérinos et métisse. La brebis de race commune bat mieux les bois ; elle est plus sobre, moins délicate, plus prolifique et meilleure laitière. Il est vrai de dire qu'elle s'engraisse moins vite que la mérine et conserve mal sa laine ; mais les avantages précités compensent largement ces légers inconvénients.

Pour un troupeau de 100 bêtes, deux béliers suffisent pour faire la monte. On choisit le mâle ordinairement de race mérinos métis ; les béliers métis sont meilleurs reproducteurs ; ils corrigent notre race commune qui, par ce croisement, prend plus d'aptitude à l'engraissement, tout en gardant sa rusticité. Le mâle est laissé en liberté toute l'année dans le troupeau, si les brebis doivent produire deux fois l'an ; on le retire l'été si la femelle ne fait qu'une seule portée. Les premières brebis mettent bas au mois de mars ou d'avril ; l'agnelage dure jusqu'en mai et il ne recommence qu'au printemps suivant. Les agneaux tètent, généralement, de trente à quarante jours ; ils sont ensuite livrés au boucher, sauf quelques femelles réservées, chaque année, pour le complément du troupeau. Ces femelles, choisies avec soin, forment l'assiette d'une nouvelle race croisée qui, comme nous l'avons observé, par ses caractères et ses aptitudes, participe à la fois de la race indigène et de la race

Digitized by Google

métisse. Pendant la durée de l'allaitement, les bêtes à laine reçoivent une ration supplémentaire de foin ou de luzerne nécessaire, surtout si l'herbe fait défaut dans les champs.

Dans les pays de riches pâturages, comme Remoulins, par exemple, la principale mise bas se fait en octobre et novembre. Le mâle restant toute l'année au milieu du troupeau, un second agnelage a lieu au printemps, mais, cette fois, toutes les femelles ne portent point et souvent une grosse partie des brebis restent infécondes.

La brebis met bas en moyenne, chaque parturition, un seul agneau ; celles qui ne portent qu'une seule fois l'an ont cependant fréquemment le port double.

Le prix moyen de l'agneau qui a tété un mois est de 10 à 12 francs, ce qui constitue un assez beau profit pour l'éleveur.

Tous les ans, les propriétaires vendent les bêtes trop grasses et les plus vieilles, et gardent, pour les remplacer, les jeunes femelles qui leur paraissent les plus propres à soutenir la race et la valeur du troupeau. La brebis consomme beaucoup; elle a besoin d'une forte et riche alimentation, comme nourrice, d'abord, et ensuite comme laitière. Mais le fumier rendu, et le lait transformé en fromage dont la vente est facile et rémunératrice, compensent bien au-delà les frais et les suppléments de nourriture.

Les brebis sont réunies en troupeau sous la garde d'un berger auquel incombent tous les soins du bétail. Il faut livrer la conduite du troupeau à un homme intelligent et doux. L'on ne saurait prendre trop de précautions dans le choix de ce gardien; la responsabilité qu'il encourt est considérable, et il tient dans ses mains une partie de la fortune du maître. Pour la garde d'un troupeau de plus de 100 bêtes, il fallait jadis adjoindre un aide au berger principal ; aujourd'hui le chien de Brie, dressé naturellement à la garde des bestiaux, remplace l'aide d'autrefois. Cette coutume qui a prévalu dans nos pays méridionaux est sans doute économique, mais elle n'est point sans inconvénients : le chien, mordant souvent affreusement les bêtes à laine, les épouvante, les effraie et provoque, par ces rudes secousses, de fréquents avortements.

L'hiver, le bétail séjourne dans les bois; il bat les garrigues, les jours d'humidité, et ne descend dans les plaines qu'après la disparition des brouillards et de la rosée ; l'été, il pâture les chaumes et les vignes, après les vendanges. Dans les forêts, il broute l'herbe autour et au milieu des touffes de bois, il mange

Digitized by Google

aussi les feuilles de l'yeuse, le thym, et s'engraisse vite quand les glands dont il est si friand sont abondants. L'hiver, le troupeau ne rentre pas de la journée ; l'été, au contraire, il sort de grand matin et passe à la bergerie les heures les plus chaudes du jour.

Aucun animal n'exige autant de précautions et d'intelligence pour son entretien, en raison de sa délicatesse, que la brebis ; et bien des maladies qu'elle contracte ont pour cause l'oubli des principes les plus élémentaires de l'hygiène. Certaines plantes, comme le coquelicot, la mercuriale, le panic vert, et surtout le trèfle et la luzerne, lui causent des accidents dangereux quand elles sont consommées sans mesure ni précautions. La luzerne et le trèfle pâturés le matin avec la rosée, ballonnent rapidement les bêtes à laine et les font périr promptement si l'on ne se hâte d'intervenir. Pour éviter ces météorisations dangereuses, on ne doit conduire les bestiaux au pâturage de ces plantes qu'avec le temps sec et après un premier repas. Les bergers administrent aux bêtes météorisées un ou deux verres de lait qu'ils traient au moment même de l'accident, quelquefois de l'huile d'olive coupée de vinaigre quand ils en ont sous la main. Le lait, comme l'huile, en imbibant et pénétrant les aliments dans la panse, arrêtent leur fermentation et réduisent subitement la production gazeuse. Le bâillon et la pression méthodique du ventre aident puissamment la médication.

Le coquelicot et la mercuriale produisent l'empoisonnement à la manière des narcotico-âcres, et le panic en graine provoque le pissement de sang. Cette dernière plante est également dangereuse pour les solipèdes ; les graines, à cause de la richesse de leurs principes alibiles, donnant au sang une grande plasticité, les animaux qui les consomment en trop forte quantité sont frappés de fourbure.

* * *

Le *pissement de sang* ou sang de rate est, sans contredit, la maladie la plus redoutable de nos pays pour les bêtes à laine. Véritable charbon, cette affection, éminemment contagieuse, revêt souvent le caractère épizootique et fait périr un grand nombre de bestiaux. Les causes de cette grave maladie ne sont pas encore bien connues ; diverses circonstances, de nature variable, semblent la produire ; mais, une fois déclarée, la cause

Digitized by Google

qui contribue le plus sûrement à son extension dans le même troupeau, quelquefois dans tout le village, c'est, sans nul doute, la contagion, dont malheureusement les éleveurs ne veulent point tenir compte. Nous pouvons affirmer cependant, après des expériences et des exemples concluants, — dont un jour nous ferons l'histoire, — que, non-seulement, le sang de rate est contagieux de mouton à mouton, à faible distance cependant, mais qu'il l'est encore de celui-ci au cheval, au bœuf et à l'homme sur lequel il fait naître la pustule maligne par le contact immédiat. Quelques propriétaires du canton, dont les bergeries étaient à proximité de leurs bêtes de travail, méprisant nos avertissements sur ce point, ont fait à leur dépens cette cruelle expérience. Le charbon symptomatique et la fièvre charbonneuse des solipèdes sont fréquemment le résultat de cette contagion. Quand ces maladies (le charbon et la fièvre charbonneuse) règnent sporadiquement ou épizootiquement, comme nous l'avons vu à Vers et à Boisset, l'année dernière, elles coïncident souvent avec le sang de rate sur les bêtes ovines. Aussi, dès que le pissement de sang apparaît sur un troupeau, la première, la plus indispensable des choses est-elle d'enlever immédiatement les animaux morts, de les enfouir profondément avec la peau et de désinfecter soigneusement la bergerie. Le troupeau infecté doit être isolé et cantonné même si l'on veut éviter, surtout l'été, de plus grands malheurs. Le traitement curatif étant, comme on sait, inefficace, il faut insister sur les mesures d'isolement, de désinfection, et aussi sur le changement de bergerie et de lieux de pacage si l'on veut arrêter la mortalité. La négligence des autorités locales et des propriétaires, en pareille circonstance, amène toujours des pertes irréparables. Malheureusement, pour ces affections on consulte rarement les hommes de l'art. Aucun service d'hygiène n'étant établi, dans les cantons, les soins du bétail infecté et leur traitement sont laissés à l'inepte des propriétaires, à l'ignorance des bergers qui ne se doutent nullement des dangers et de la responsabilité qu'ils encourent.

Quoique moins redoutable que le sang de rate, la *clavelée*, appelée vulgairement *picotte*, cause bien des ravages dans le canton, depuis quelques années. Personne ici, heureusement, n'ignore ses propriétés contagieuses et, dès son apparition, bergers et éleveurs rivalisent de zèle pour la combattre. La déclaration étant obligatoire et les négligences tombant sous le coup de la loi, l'autorité, avertie à temps, s'empresse de requérir le vétérinaire.

Digitized by Google

Pour annuler les effets de la contagion, l'isolement des bestiaux infectés et le cantonnement des troupeaux suspects sont les mesures sanitaires par excellence. Ces mesures rigoureusement exécutées nous ont donné les meilleurs résultats, mais il faut les pratiquer au début de l'infection si l'on veut couper court à l'extension du mal. Quand les bêtes infectées ne sont pas nombreuses, on doit les confiner à la bergerie et leur interdire tout pâturage jusqu'à complète guérison. Dans les troupeaux attaqués, il y a tout avantage de séparer les bêtes malades des saines, et de claveliser ensuite ces dernières pour être débarrassé rapidement, et à la même époque, de la maladie. La clavelisation générale des troupeaux d'une commune n'est que rarement ordonnée, le propriétaire résistant avec force à ces graves mesures. Cependant, la clavelisation pratiquée avec du virus clair et limpide, extrait de pustules non-confluentes, communique généralement une clavelée bénigne et diminue considérablement les pertes. Il faut éviter seulement de claveliser les animaux sous le coup de l'incubation et ne se servir jamais du pus pour la vaccination. Dans le premier cas, les animaux succombent à la fièvre d'éruption ; et, dans le second, à l'infection purulente ou à des gangrènes locales qui se produisent autour de chaque piqûre. En général, la brebis commune est plus sensible à la clavelée et plus gravement frappée ; nos bêtes croisées ou métisses la supportent beaucoup mieux et l'ont presque toujours bénigne. Les agneaux meurent promptement des suites de la clavelée.

Depuis quelque temps la clavelée apparaît périodiquement dans notre canton, et l'année se passe rarement sans qu'on la signale sur quelques troupeaux. En remontant à l'origine de la contagion, on arrive presque toujours à reconnaître que des troupeaux africains claveleux, débarqués à Marseille depuis peu, ont été les sources de l'infection. Le Gouvernement ne pourrait-il soumettre à la visite des hommes compétents, le bétail de cette provenance, au moment du débarquement, ou exiger une patente de santé avant l'embarquement ? Nos intérêts agricoles exigent, il nous semble, plus de prévoyance de la part de l'autorité, et le fait précité est digne de toute son attention.

Digitized by Google

Espèce porcine. — Dans le canton, l'espèce porcine est représentée en moyenne par 8 ou 900 individus. Sur ce nombre, 800 environ sont consommés sur place ; une centaine à peine sont vendus comme cochons de lait.

On ne fait pas naître, en général, et le canton ne possède qu'un petit nombre de femelles de reproduction. Le jeune porc est acheté à peine sevré, entre l'âge de trois à six mois, aux foires de mai ou d'octobre. Le cultivateur le garde un an ou dix-huit mois et, une fois en bonne graisse, il le tue et le sale pour l'usage.

On préfère le cochon du pays, haut sur jambes, à longues oreilles, au museau allongé et à poils noirs. Le tonkin ou chinois, à corps trapu, oreilles droites, jambes courtes et robe blanche; l'anglo-chinois, plus élevé, et le porc croisé du pays avec ces diverses races sont élevés moins fréquemment. Ces races sont plus précoces, sans doute, mais nos populations trouvent ces viandes trop grasses et les repoussent.

L'engraissement du porc se fait à la porcherie et dure de trois à six mois, de septembre à la fin de février. L'été, à cause des fortes chaleurs et des maladies charbonneuses si fréquentes dans nos pays, on ne trouve qu'un nombre de porc fort limité. L'agriculteur qui en élève dans la saison chaude les nourrit avec de l'herbe fraîche et de légers barbotages. Quelques-uns les conduisent aux champs, dans les chaumes, le matin et le soir. Après les chaleurs on donne les pommes de terre, les betteraves et les grains cuits additionnés de farine d'orge ou de repasse ; à la Toussaint, les glands, le maïs, et ce régime se continue jusqu'à la fin de l'engraissement. Les porcs étant soumis à l'engraissement un peu trop jeunes, leur poids moyen ne monte guère au-delà de 120 à 150 kilog. Ce poids de viande est du reste suffisant pour les provisions de l'année : la chair du porc, peu estimée de nos populations, n'étant consommée que très irrégulièrement.

La *chèvre*, justement appelée la vache du pauvre, par le lait qu'elle fournit en abondance, constitue pour nos cultivateurs une précieuse ressource. L'élevage du docile et précieux ruminant tend cependant, chaque jour, à se restreindre en présence de l'extension des troupeaux de brebis qui donnent de meilleurs revenus. Le nombre de chèvres qui était de 300, il y a une

Digitized by Google

trentaine d'années, est réduit aujourd'hui de plus de la moitié. Cet animal, tenu généralement à l'intérieur de la ferme, vit très peu de temps dans nos pays. Mal soignée et privée de la liberté qui, seule, lui donne la pétulance et l'agilité, elle s'étiole rapidement et meurt souvent après les premières portées. La chèvre met bas deux ou trois chevreaux qui, après quinze ou vingt jours d'allaitement, sont livrés à la consommation.

Quant aux animaux de basse-cour, ils sont nombreux, et chaque agriculteur possède sa petite réserve. La poule de pays, si bonne pondeuse, domine au milieu de la basse-cour, et nos ménagères la préfèrent à la cochinchinoise. Celle-ci est plus apte, si l'on veut, à l'engraissement, mais elle est moins sobre, elle ne cherche pas sa nourriture et donne moins d'œufs. Sur les bords du Gardon, on élève un grand nombre de canards ; engraissés avec de petits escargots et des pommes de terre cuites, leur chair devient excellente. Le pigeon, l'oie, le dindon ne sont élevés qu'accidentellement par nos cultivateurs.

CHAPITRE VII.

INDUSTRIE & COMMERCE.

SOMMAIRE. — Usines des bords du Gardon ; moulins à farine et à huile. — Distilleries. — Tuileries. — Carrières. — De la pêche et de la chasse. — Truffières. — Plantes médicinales. — Conclusions et résumé. — Avenir du canton ; nécessité d'établir des canaux d'irrigation pour relever notre agriculture.

L'industrie est représentée, dans le canton de Remoulins, par diverses usines dont quelques-unes ont une réelle importance. Parmi les plus remarquables nous devons citer : les moulins à farine de Lafoux et de Saint-Privat, capables de moudre à

Digitized by Google

eux seuls, en vingt-quatre heures, 300 hectolitres de blé et, avec ceux de Collias, 400 hectolitres; ce qui fait environ 24 à 25,000 kilogrammes de farine tous les jours et, par an, 140 à 150,000 sacs de farine. Ces usines, dont les premières et les plus importantes appartiennent à M. Calderon, sont admirablement tenues, et l'on y trouve réunis les derniers perfectionnements des procédés de blutage et de mouture.

On compte, en outre, à Remoulins ou dans les environs, 10 moulins à huile, la plupart à *cachets* et plus ou moins perfectionnés. La majeure partie sont mus par la force des chevaux; un seul utilise la vapeur; deux d'entr'eux, bâtis sur le Gardon, ont l'eau pour moteur. Deux distilleries d'eau-de-vie importantes fonctionnaient à l'époque de la grande culture de la vigne, elles ont cessé leur travail faute d'aliments. La maison Angellier fait seule encore un commerce assez étendu en vins, eaux-de-vie et liqueurs, et alimente le canton et les environs de ses divers produits.

Deux fabriques d'eaux gazeuses et limonades existent aussi dans le canton; l'une s'est établie à Remoulins, l'autre à Collias.

Enfin, depuis quelques années, il s'est créé quelques usines pour la distillation des plantes aromatiques, thym, lavande et aspic. Trois de ces distilleries fonctionnent régulièrement une partie de la belle saison.

Quatre tuileries sont en activité sur la partie argileuse de notre territoire. Castilhon en possède trois et Collias une seule. Ces diverses fabriques font, avec les pays voisins, un commerce assez actif de tuiles et de briques grossières.

La vente des pierres de taille constitue un commerce fort important dans quelques communes du canton. Les trois carrières ouvertes dans la molasse miocène à Castilhon, Vers et au Pont-du-Gard, sont exploitées régulièrement et occupent un bon nombre d'ouvriers carriers. Les deux plus importantes de ces carrières sont la propriété des communes, qui les afferment par adjudication et en retirent plusieurs milliers de francs. La pierre extraite est très coquillère, plus consistante à Vers qu'à Castilhon, mais dans tous les cas facile à tailler à cause de son peu de dureté au moment de l'extraction. Avec le temps, cependant, elle acquiert une plus grande consistance et résiste efficacement aux gelées et aux intempéries atmosphériques. Ces trois carrières, malgré le ralentissement marqué de la bâ-

Digitized by Google

tisse, débitent un nombre considérable de pierres pour les besoins de la maçonnerie.

L'industrie de la pêche occupe à Remoulins un certain nombre de familles. Une partie de notre rivière, de l'écluse de Lafoux au confluent du Rhône, étant déclarée autrefois flottable, la pêche en était affermée au profit de l'État. Depuis plusieurs années, le Gardon est déclassé et la pêche est maintenant libre dans toute l'étendue de ce cours d'eau ; elle est seulement prohibée pendant deux mois, du 15 avril au 15 juin. Le Gardon est une rivière fort poissonneuse ; le poisson en est fort estimé et recherché. L'alose et le mulet sont les premiers poissons du printemps. Ils remontent le Rhône et viennent frayer sur les graviers et les plages de la rivière où ils se laissent prendre la nuit, à fleur d'eau, avec l'épervier. L'été, la pêche est assez productive ; elle se fait avec de longs filets que des pêcheurs, montés sur de frêles bateaux, placent en travers de la rivière. Les espèces qui peuplent le Gardon sont nombreuses, mais d'inégale valeur. La truite est le poisson par excellence, mais elle est malheureusement la moins répandue. Viennent ensuite le barbeau fort apprécié, puis le cabot et surtout la sophie, espèce très répandue en toute saison, et dont la chair délicate et fine est très estimée de tous les gourmets. Le goujon, l'ablette, la rougette fournissent les éléments de ces fritures si fort goûtées des touristes et des voyageurs. L'anguille est excellente, mais elle est plus rare. A Saint-Privat, pêcherie réservée, le poisson est meilleur et plus savoureux à cause de la rapidité des courants et de la pureté des eaux.

A l'industrie de la pêche nous pouvons joindre celle de la chasse. Le gibier de poil et de plume n'est pas rare dans le canton ; nos garrigues et nos forêts sont peuplées de lapins et de perdreaux qui, certes, ne sont pas sans valeur. Les bois de Castillon, de Valliguières, de Vers et de Collias sont giboyeux, et les chasseurs sont fort nombreux dans ces divers pays. La caille, les tourdes, les alouettes, paraissent aussi, en leur saison, dans nos parages. Les lièvres, autrefois nombreux dans nos plaines et nos vignes, se font rares aujourd'hui. Les oiseaux dont les diverses espèces pullulaient jadis avant le défrichement des vigères touffues, qui leur fournissaient de vastes et sûrs abris ainsi qu'une abondante nourriture, sont maintenant considérablement réduits en nombre. Aussi, depuis leur disparition, nos arbres fruitiers, même les chênes de nos forêts,

Digitized by Google

sont-ils dévorés périodiquement par des chenilles qui, en rongeant les feuilles, leur portent de grands préjudices

* * *

Les *truffes* forment un commerce assez important dans le canton et nos truffières, quand il pleut en août, donnent des revenus assez considérables. Des chiens dressés à cet effet, et de grande valeur à cause de cette singulière aptitude, découvrent au pied des chênes, à la superficie du sol, ce précieux comestible. La truie n'est plus que rarement employée aux mêmes usages.

Au commerce des plantes aromatiques pour la distillerie, il faut ajouter encore celui des plantes médicinales qui se récoltent en quantité dans le rayon de notre territoire. Ces plantes sont cueillies et préparées à la vente par plusieurs personnes qui ont appris à les distinguer et en connaissent la valeur. Parmi les espèces les plus importantes nous citerons : l'aigremoine, le bouillon blanc, la bourrache, les capillaires, la centaurée, la chicorée, la mélisse, les fleurs du coquelicot dont les demandes se sont élevées cette année à des proportions inouïes. La douce-amère, très commune, la jusquiame, la stramoine, la rhue odorante, le romarin, la saponaire, la fleur de sureau, la bardane, la bryone, la cousoude-major, la racine du roseau commun très recherchée ; le garou et la petite clématite, employés comme vésicants, etc., etc.

Enfin, en terminant, et quoiqu'il ne se rattache par aucun lien à l'industrie et au commerce, nous ne pouvons passer sous silence, en raison de sa grande utilité et de sa haute importance, l'établissement d'hydrothérapie de Lafoux, dirigé avec tant de zèle et d'intelligence par le docteur Fabre. Bâti dans un site agreste, au pied de collines abruptes, sur les bords du Gardon et de la fontaine de Saint-Bonnet, ce superbe établissement attire, tous les ans, un grand nombre de malades.

Digitized by Google

CONCLUSIONS.

Avec la récolte des vers à soie assurée, les gros produits de nombreux troupeaux de moutons, les rendements moyens des céréales, l'économie et la sobriété des populations, le canton de Remoulins jouissait, il y a quarante ans, d'une prospérité relative, bientôt accrue par la venue de la garance. La culture de cette précieuse racine fut une source de bénéfices pour notre pays et une mine inépuisable de bonnes journées pour l'ouvrier agricole. Par l'extension rapide de cette culture et les défoncements profonds du sol qu'elle nécessitait, nos terres gagnèrent en fertilité et en valeur. Encouragés par les riches produits de la plante, excités par le haut prix des racines, propriétaires et fermiers redoublèrent d'activité pour en propager la culture sur leurs terres. La découverte de matières colorantes rouges, dans certains principes de la houille, détrôna la garancine et ruina malheureusement le commerce de la garance.

La vigne succéda à la garance et, en quelques années, notre sol fut couvert d'immenses vignobles. Les bénéfices donnés par la vigne étant reconnus bientôt supérieurs à tous les autres produits agricoles, on se disputa les terres pour planter et la propriété, par contre-coup, doubla presque de valeur. Le travail s'ouvrit en même temps sur ces nombreuses plantations, l'ouvrier des champs ne put suffire à la tâche et les bras manquèrent. Une ère de prospérité inouïe se développa en ces lieux; le luxe et l'aisance rentrèrent sous le même toit et une impulsion vraiment prodigieuse fut donnée aux travaux de tout genre. Cette fortune soudaine, par malheur, ne fit que passer; elle s'évanouit un beau jour, laissant après elle les regrets de sa trop courte durée et l'amertume de l'avoir goûtée. Le phylloxéra, en peu d'années, avait porté la ruine et la dévastation où brillait jadis la plus luxuriante végétation.

Privé de ses vignes, l'agriculteur désespéré et découragé se livre maintenant à la culture des céréales et des prairies artificielles. Mais, comme ces cultures ne sont point, dans notre

Digitized by Google

pays, suffisamment rémunératrices, l'agriculteur consume, en pure perte, le riche capital accumulé dans les années de prospérité. La disparition subite de nos vignobles a eu pour conséquence une baisse désastreuse de la propriété foncière; les terres fertiles sont tombées à vil prix et les terres moyennes et légères ne trouvent plus preneurs. Le capital, ayant à sa portée des placements meilleurs et plus productifs, fuit la propriété, et le pauvre cultivateur, sans ressource ni crédit, est menacé des plus graves catastrophes si cet état se prolonge encore. Quels bénéfices, en effet, le propriétaire peut-il retirer de la culture des céréales, dont les rendements sont si problématiques, et des prairies artificielles qui ne peuvent fournir à la complète alimentation de son bétail? Attend-il des ressources des vers à soie qui se meurent et des oliviers qui sont gelés si fréquemment? Non, aucune de ces cultures n'est suffisamment productive pour donner le bien-être à l'agriculteur et assurer du travail et du pain au pauvre laboureur. Les céréales, avec les bas prix actuels et les récoltes médiocres, ne paient point les travaux de culture; l'olivier, avec les frais de fumure, de taille, de cueillette et les récoltes périodiques, compense à peine les déboursés. Aussi, le grand possesseur du sol, qui n'a pas une famille nombreuse pour alléger la main-d'œuvre, arrive à la fin de l'année à balancer juste ses frais, quand il n'éprouve point un déficit considérable. Seul, le cultivateur actif qui travaille et fouille sans cesse son coin de terre et le fume abondamment avec son petit troupeau, en soutire de maigres revenus. Mais l'ouvrier agricole, s'il ne possède point quelque arpent de terre, malgré le prix des journées, d'un tiers plus élevé qu'il y a trente ans, en dépit du bon marché du pain, des étoffes et des principales denrées, est aussi malheureux que le propriétaire et le fermier. Habitué au luxe et à la dépense, usant de viande et de vin dont il ne peut plus se passer s'il veut maintenir ses forces et son activité, manquant de journées une partie de l'année, le travailleur des champs, pour suffire à sa famille, quitte le pays natal, émigre vers les contrées encore vignobles, et en revient souvent épuisé ou fiévreux.

Voilà notre situation! elle est pénible et navrante; il serait temps de lui porter remède.

Que faut-il en définitive pour transformer ce pays et la plupart de nos contrées méridionales? Des canaux d'arrosage, de l'eau en abondance, et le soleil et les engrais feront le reste. Sans eau, avec la sécheresse qui nous désole périodiquement,

Digitized by Google

notre territoire, brûlé par les vents et le soleil, demeure tout l'été un vaste désert. Aussi, est-ce vers la création de canaux d'irrigation que doivent tendre les efforts de tous ceux qui s'intéressent au sort de notre agriculture et au bien-être de nos populations. Le Gouvernement doit encourager et seconder ces efforts de tout son pouvoir ; les impôts ne peuvent devenir productifs et *progressifs* qu'à la condition de faire monter les revenus de nos terres.

Du reste, avec la liberté commerciale pratiquée et maintenue dans notre pays, il faut que l'État nous donne les moyens de soutenir la concurrence contre les produits agricoles de l'étranger. Si le traité de commerce a favorisé l'écoulement de nos vins, la vente de nos fruits et de nos produits accessoires, le libre échange a tué, dans nos pays, la culture des céréales et ruiné le commerce de nos huiles d'olive. La liberté commerciale sera, certes, un éternel honneur pour ceux qui en ont conçu les premiers, en France et en Angleterre, l'application, mais, on peut dire qu'elle fut inaugurée à l'improviste, sans préparation aucune de notre part, et avant la complète transformation de notre outillage national. Ce fut une faute grave et la cause de bien des ruines, au milieu du mouvement commercial extraordinaire dont elle marqua le signal. Les départements du Nord et du Centre qui possédaient des terres fertiles et de nombreux canaux trouvèrent dans les nouveaux débouchés un écoulement facile pour leurs produits ; mais le Midi, avec ses terres de moyenne fertilité et les rendements inférieurs, ne put lutter contre le bon marché des produits étrangers. Les blés de l'Orient arrivant en franchise dans nos ports, nos blés indigènes tombèrent à des prix peu rémunérateurs ; nos huiles d'olive ne purent soutenir la concurrence de celles de Grèce et d'Italie, et nos belles laines françaises furent délaissées pour les laines d'Australie, inférieures en qualité, mais livrées à vils prix aux industriels.

L'alarme fut générale parmi nos agriculteurs, et leur ruine aurait été complète si, à ce moment de danger, notre riche production vinicole n'était venue les sauver du péril. Aujourd'hui, après la perte de nos vignobles et en face de la situation créée par les traités de commerce, nous voilà de nouveau en présence des mêmes angoisses. Il faut lutter cependant et marcher dans le sens de la liberté, mais pour combattre efficacement, nous devons, avant tout, refaire notre agriculture, afin d'élever nos rendements agricoles et, par la quantité et par la qualité des

Digitized by Google

produits, arriver au bon marché et à la supériorité sur l'étranger. Mettons-nous donc à l'œuvre et à l'œuvre sans retard. A tout prix il faut s'unir, s'associer, et souscrire pour amener, sans délai, l'ouverture de canaux d'arrosage qui bientôt couvriront nos terres des plus riches cultures. Avec leur concours, les céréales doubleront leurs rendements et nos prairies décupleront leurs produits. Ayant des pâturages, nous élèverons des bestiaux, et nos plaines et nos bois se peupleront de bêtes à laine qui fourniront la viande, le lait et les engrais à bon compte. Par l'abondance des fumures, nos terrains les plus stériles se transformeront, comme par enchantement, en terres fertiles, en riches pâturages ; et notre production n'aura ni arrêt, ni limite. A la place de nos mûriers improductifs et de nos arbres débiles, nous aurons de superbes vergers ; nous créerons partout des jardins et, avec la précocité de notre sol et les débouchés que nous préparent les voies ferrées, notre canton deviendra un centre agricole de la plus haute importance.

Propriétaires et cultivateurs, n'en doutez point, l'eau sera votre salut et votre fortune. Pour vous en convaincre, visitez Vaucluse ; comparez votre sol aride avec la fertilité des champs et des jardins de l'autre rive du Rhône, et vous jugerez !...

Remoulins, le 10 décembre 1876.

A. Romant.

Digitized by Google

LE PHYLLOXÉRA

ET

LES CÉPAGES AMÉRICAINS

par M. A. BORTY, membre non-résidant.

Villeneuve-lez-Avignon.

A M. GRATIEN CHARVET.

CHER MONSIEUR,

Vous m'avez demandé d'écrire, pour le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, ce que pourrait me suggérer mon expérience des vignes des États-Unis d'Amérique. C'est avec plaisir que je réfère à votre demande, espérant que les lecteurs du Bulletin pourront retirer quelque utilité de ce travail.

Vous ne vous attendez certainement pas à ce que j'entreprenne ici une ampélographie américaine ou une monographie du phylloxéra ; ce serait une tâche trop au-dessus de mes forces. Je me bornerai, en conséquence, à l'exposé simple, succinct et surtout sincère de ce que mon frère et moi avons vu et observé à Roquemaure, relativement aux cépages américains, que nous y avions introduits, lesquels ont été visités par un nombre immense de viticulteurs, accourus non-seulement des régions voisines, mais encore des points éloignés de France où le phylloxéra vastatrix a fait son apparition.

Digitized by Google

En 1859 ou 1860, alors que l'oïdium sévissait dans toute sa violence, nous lûmes, dans je ne sais plus quel journal ou quelle revue viticole, que certains cépages américains étaient tout à fait indemnes du fléau. Comme cette immunité nous était confirmée par l'exemple de deux treilles d'isabelle (famille des *labrusca*) qui avaient été plantées, depuis une douzaine d'années, dans un jardin que nous possédions à Villeneuve-lez-Avignon, et dont une subsiste encore, nous résolûmes de demander au Nouveau-Monde une certaine quantité de ces précieux plants. Nous employâmes, pour cet objet, l'entremise d'un de nos amis d'Avignon qui avait des rapports commerciaux avec les États-Unis, et qui s'empressa de faire venir de la Géorgie, un lot important de boutures, dont 14,000, si mes souvenirs sont fidèles, nous furent attribuées. Malheureusement ces boutures, embarquées sur un navire à voiles, mirent trois mois à nous parvenir, et nous furent remises tellement desséchées que nous ne dûmes rien en espérer. Nous nous hâtâmes, en conséquence, de demander directement un nouvel envoi à un pépiniériste d'Augusta (Géorgie). Après délai moral, nous reçûmes une assez grande quantité de plants d'isabelle, avec quelques spécimens d'une quarantaine d'autres variétés. Mon frère fit mêler les isabelles aux cépages indigènes dans deux lopins de terre, dont l'un était situé aux confins des terroirs de Saint-Geniès-de-Comolas et de Montfaucon, et dont l'autre était attenant à sa maison d'habitation de Roquemaure. Ce fut dans cette dernière vigne qu'il réunit en carré les espèces particulières de quelques-unes desquelles j'ai à parler.

Tous ces plants prirent parfaitement racine et prospérèrent, résistant unanimement à l'oïdium et demeurant immaculés au milieu des souches françaises dont nous ne parvenions à faire disparaître les taches grises que par des soufrages réitérés. Seulement, nous n'étions que médiocrement satisfaits des produits, dont la généralité était caractérisée par un goût particulier que les yankees ont appelé *foxé*, et que tout le monde s'accordait à trouver détestable. Deux seules variétés faisaient exception : les delawares et les jacquez. Les delawares donnaient de jolies petites grappes roses d'une finesse et d'une saveur exquises. Quant aux jacquez, ils se distinguaient par l'abondance et la rectitude de goût de leurs fruits.

La découverte d'un spécifique d'une application facile qui guérissait l'oïdium, et le mauvais goût du plus grand nombre de

Digitized by Google

ces cépages exotiques, nous les avaient fait naturellement négliger. Nous étions même disposés à en condamner la majeure partie, et à n'en conserver que les deux espèces privilégiées sus-mentionnées. Déjà, l'exécution commençait à suivre la condamnation, lorsque de nos environs s'échappa un cri de détresse : un nouveau fléau, plus terrible que son devancier, puisque, au lieu d'atteindre seulement le fruit, il détruisait la souche, foudroyait nos vignobles.

En 1865, sur le versant sud-ouest du *Podium-Altum* qui a donné son nom à Pujaut, gros bourg du canton de Villeneuve-lez-Avignon, les habitants du pays virent avec stupéfaction une vigne en plein produit, appartenant au vigneron J. Cambe, atteinte d'une maladie inconnue, qui en jaunit d'abord les feuilles et les dessécha ensuite bien vite. En quelques jours elle était morte. Le mal, parti de ce foyer, rayonna bientôt dans tous les sens, s'étendant comme une tache d'huile, et, l'année suivante, il ravageait tout le terroir de Pujaut et empiétait même sur les terroirs limitrophes. L'an d'après, les vignobles de Villeneuve, au midi, et de Roquemaure, au nord, étaient envahis. Des plaintes et des supplications s'élevèrent en même temps des points dévastés et des points menacés. Le Gouvernement les entendit et s'en émut. Des délégués de commissions scientifiques et de commissions agricoles furent envoyés sur les lieux ravagés, et constatèrent que la cause de ces immenses dégâts n'était autre qu'un insecte microscopique, invisible à l'œil nu, mais doué d'une fécondité parthénogénésique merveilleuse, qu'on avait récemment découvert et baptisé du nom de *phylloxera vastatrix*.

Une des dernières vignes attaquées à Roquemaure par le redoutable aphidien, avait été l'enclos attenant à l'habitation de mon frère. Mais, en 1868, ses cépages français et les plants d'isabelle qui y étaient mêlés, furent indistinctement atteints et partagèrent la fortune ou plutôt l'infortune commune. Toutefois, au milieu de la vigne contaminée, on était frappé de voir quelques groupes de souches qui avaient conservé leur vigueur et leur verdeur inaltérées. C'était comme une oasis de verdure au milieu de cette désolation. En effet, deux variétés d'œstivalis qui ne comprenaient que six sujets, et toute une rangée de clintons exhibaient un appareil aérien exubérant de santé, au milieu de ce champ frappé de maladie et de mort. Quatre de ces œstivalis étaient des *jacquez* bien constatés, et nous sommes portés à croire que les deux

Digitized by Google

autres étaient des *black-july*, sans pourtant pouvoir l'assurer. Les autres souches américaines avaient l'aspect maladif et les pampres jaunis comme les souches indigènes. Cependant, une certaine quantité de labrusca inscrits pour la plupart sur notre nomenclature sous la dénomination de *concord*, mais que nous avons reconnus plus tard pour des *hartford prolific*, sont revenus ensuite parfaitement à la santé, et ont, depuis lors, opposé à l'insecte dévastateur une résistance encore invaincue. Les autres sujets, comme je l'ai déjà dit, ont eu le sort des souches indigènes et ont été arrachés avec elles. Quelques plants seulement, au nombre desquels est un delaware, ont été sauvés par la vigoureuse constitution du sol et par la constance des soins dont ils ont été l'objet ; mais ils végètent pauvrement, ne se développent pas et gardent cet aspect malingre et chétif qui fait craindre pour leur conservation. Quelques souches françaises ont aussi échappé au désastre, mais elles ne montrent qu'une végétation rabougrie et une bien maigre fructification. Quand nous avons tenté d'examiner leur appareil souterrain, nous n'avons trouvé ni radicelles, ni racines latérales, mais seulement le pivot, la racine-mère, dont il ne restait que la partie ligneuse qui s'effritait sous la pression des doigts et ne laissait dans nos mains qu'une poudre semblable à du tabac, tandis que les *œstivalis* et les *riparia* étaient munis d'un grand nombre de racines saines, allongées et pourvues d'un chevelu poussant depuis leur naissance jusqu'à leur extrémité. Ces robustes espèces n'ont jamais paru s'affecter de la présence du phylloxéra, et jamais nous n'avons vu un seul de leurs pampres jaunir, même pendant la période d'intensité du fléau. Nous pouvons, en conséquence, affirmer, après une expérience de dix ans, que leur résistance au terrible puceron est absolue.

A quelle cause faut-il attribuer cette immunité ? Tout en laissant à de plus autorisés le soin de répondre à cette question d'une manière définitive, je présume qu'elle est due à la densité du bois, à l'étroitesse du canal médullaire et aussi au développement extraordinaire du système radiculaire.

Les *clintons* produisent des fruits en grande abondance ; mais ce ne sont que des grappillons au goût foxé. Les *jacquez* produisent des fruits également abondants, mais ce sont des raisins allongés, aux baies petites, serrées et noires, et au goût correct. Quant aux *black-july*, ils ont toujours montré beaucoup de grappes au printemps, mais, soit imperfection de la

Digitized by Google

taille, soit vice de l'espèce, ces grappes ont coulé, jusqu'à présent, après la floraison, avec une persistance désespérante ; de sorte que je dois m'abstenir de porter un jugement sur leur fructification, jusqu'à plus ample expérience.

M. Douysset, de Montpellier, est venu lui-même à Roquemaure, deux ans de suite, faire la vinification séparée des clintons, des hartford-prolific et des jacquez. Voici les triples résultats donnés par ces deux opérations :

Première Année.

Vin des clintons, 12° alcool, belle couleur, goût foxé.
— hartford, 10° — peu de couleur, id.
— jacquez, 15° — 3 fois la couleur du Roussillon, goût droit.

Deuxième Année.

Vin des clintons, 11 1/2° alcool, belle couleur, goût foxé.
— hartford, 9 1/2° — peu de couleur, id.
— jacquez, 14 1/2° — 3 fois la couleur du Roussillon, goût droit.

Je dois ajouter qu'indépendamment de sa richesse en couleur et en alcool, qui doit lui donner un si grand prix pour les coupages, le jacquez possède une délicatesse et une onctuosité qui ne peuvent manquer d'en faire un excellent vin de table, après quelques années d'âge. Je l'estime bien supérieur au vin produit par les cépages indigènes les plus recommandables de notre région. En supposant que le phylloxéra ne fût qu'un animalcule inoffensif et contre lequel nous n'eussions pas à chercher à nous défendre, le jacquez serait encore pour notre viticulture une précieuse conquête.

Je sais qu'il existe d'autres variétés d'œstivalis, telles que le cynthiana, le norton's-virginia, etc., qui se recommandent, comme le jacquez, par leur résistance au phylloxéra et la qualité de leurs produits. J'en possède une certaine quantité de spécimens, mais je dois me garder d'en parler, quoiqu'il me paraissent pleins de promesses, parce qu'ils sont encore trop jeunes pour avoir fait leurs preuves.

Maintenant, pour conclure, je dirai aux lecteurs du Bulletin

Digitized by Google

qui désirent reconstituer leurs vignobles : si vous voulez perpétuer les espèces indigènes, vous trouverez dans le clinton et probablement aussi dans plusieurs de ses congénères, d'excellents porte-greffes, pourvu que le terrain ne soit ni trop maigre, ni trop sec ; si vous voulez cultiver des plants étrangers pour le produit direct, vous avez dans les œstivalis des cépages qui vous donneront un vin supérieur à celui que vous récoltiez précédemment.

C'est là qu'est l'espérance, c'est là qu'est le salut.

Amédée Borty.

Digitized by Google

CALABRUN.

A M. J. LISBONNE.

. . . . . Lou calabrun toumbavo,
. . . . . .
Quauqui nivo estrifa rougissien l'ourizoun.
G. CHARVET.

Dins soun mantèu d'or,
Coume un rèi de glòri
Qu'ufanous e flòri
De soun palais sort,

Lou grand soulèu rouge
S'esvalis ferouge.

Bressa dins l'azur
D'un cèu clar d'autouno
Qu'esbléugis, qu'estouno,
Danson dins l'èr pur

Milo niéu que pousso
L'auro siavo e douço.

Si vivo coulour
Moureto, pourpalo,
Verdo, roso e palo,
Brihon din l'ahour.

La naturo endiho
De tant d'escandiho.

Digitized by Google

CRÉPUSCULE.

A M. J. LISBONNE.

. . . . . Le crépuscule tombait,
. . . . . .
Quelques nuages déchirés rougissaient l'horizon.
G. CHARVET.

Dans son manteau d'or, — Tel qu'un roi glorieux, — Qui altier et superbe — Sort de son palais,

Le grand soleil rouge — Disparaît farouche.

Bercés dans l'azur — D'un ciel clair d'automne, — Qui éblouit, qui étonne, — Dansent dans l'air pur

Mille nuages que chasse — La brise calme et douce.

Leurs vives couleurs, — Brunes, pourpres, — Vertes, roses et pâles, — Brillent dans l'horizon enflammé ;

La nature frémit — De tant de lueurs ardentes.

Digitized by Google

Niéu pichot o grand,
Que luse, que lande,
Coume dins un brande
Se donon la man;

Au diéu que trecoulo
Fan la farandoulo.

Aqueste, dirias
Uno flour giganto ;
L'autre, que l'aganto,
Un moustre marrias ;

Aquel autre uno isclo
Que de la mar giscle.

Fantasti troupèu
Barrulant lis astre,
Sènso chin ni pastre
T'arrestaras lèu ?

Mounte vas encaro
E mount' ei ta raro ?

Mai plan plan li niéu,
Dins l'aire ounte glisson
Sourne s'esvalisson,
Calabrun, adiéu !

La niue t'enmantello :
Vaqui lis estello !...

Octobre 1877. Léontine GOIRAND.

Digitized by Google

Nuage petit ou grand, — Que l'un brille, que l'autre flamboie, — Comme dans une ronde, — Se donnent la main.

Au dieu qui se couche — Ils dansent la farandole.

Celui-ci, vous diriez — Une fleur géante, — L'autre, qui le saisit, — Un monstre méchant;

Cet autre, une île — Qui de la mer jaillit.

Troupeau fantastique — Parcourant l'espace — Sans chien ni berger, — T'arrêteras-tu bientôt ?

Où vas-tu encore ? — Et quelle est ta limite ?

Mais, peu à peu, les nuages,— Dans l'espace où ils glissent, — Sombres, s'évanouissent. — Crépuscule, adieu !

La nuit t'enveloppe : — Voilà les étoiles !...

Octobre 1877. Léontine Goirand.

Digitized by Google

SOIR D'AUTOMNE.

RÉPONSE A Mlle LÉONTINE GOIRAND,

Par M. J. LISBONNE, membre non-résidant.

Tu dis : « Voici le soir ! » Encore si c'était
Un de ces soirs de mai si remplis de promesse,
Tels qu'ils m'apparaissaient, au temps de ma jeunesse,
Rouges comme du vin et purs comme du lait !

Comme toi, je verrais dans sa robe d'opale,
Semblable au roi puissant qui de son palais sort,
Le soleil se coucher ; et, de l'horizon pâle,
Jaillir des flots de pourpre et des nuages d'or.

Tu dis : Voici le soir ! Las ! je me les rappelle
Les soirs d'été passés sur le bord de la mer ;
Les flots baisaient ses pieds. « Ecoute, disait-elle,
Ils répètent toujours le même mot : aimer !

« C'est étrange ! ce mot est dans toutes les choses :
Le brin d'herbe le dit au ruisseau qui s'enfuit,
Le torrent à la fleur, le papillon aux roses,
Les étoiles de feu le disent à la nuit.

« Il est dans l'air qui tombe et dans le vent qui passe,
Il est dans ton regard plus que l'aurore doux,
Il est dans chaque bruit, qu'il naisse ou qu'il s'efface :
Mon amour, mon amour, aimons-nous, aimons-nous ! »

Digitized by Google

Tu dis : « Voici le soir ! » Mais par les soirs d'automne
Qui portent dans le cœur un languissant émoi,
Elle disait : « Entends la feuille qui frissonne,
Je frissonne comme elle et ne sais pas pourquoi ! »

De toutes ces langueurs nous aspirions les charmes,
Elle se rapprochait et me parlait plus bas,
Et fixant sur mes yeux ses yeux remplis de larmes,
Elle murmurait : « Dieu ! si tu ne m'aimais pas ! »

— « Ne pas t'aimer, enfant ; ne pas t'aimer, ma belle ?
Ne pas aimer ton front et tes yeux de gazelle
Profonds comme la mer et bleus comme le ciel,
Et ta bouche qui rit, mutine, et qui console,
Et tes cheveux dorés où l'abeille qui vole
Quelque jour, par méprise, ira cueillir son miel ?

Mais tu sais que je t'aime, et que rien ne m'inonde
De tendres voluptés comme toi dans ce monde.
Qu'est-ce que j'aimerais, si je ne t'aimais pas ?
Si tu pars, aussitôt avec toi part ma vie ;
Absente, je te cherche, et suis pris de l'envie
De baiser à genoux la trace de tes pas ! »

Adieu les soirs d'été, de printemps et d'automne,
La longue promenade à deux, sur le pré vert !
Si je prononce un nom, nul écho ne résonne ;
Pas une étoile au ciel : ce sont les soirs d'hiver.

Ah ! vous ne savez pas, ma belle jeune fille,
De quels amers regrets sont suivis ces instants
De joie et de bonheur qu'on jette et qu'on gaspille !
Lorsque vous le saurez, il ne sera plus temps.

Janvier 1878.

Digitized by Google

LOUS MÉS

par M. A. LEYRIS, membre résidant.

JANVIÈ.

Las alouètos qué davalou,
Per déssouto lou nivou blan
Coumo dé nèblos sé rabalou
Aoutour das sères, en sioulan.

Aou miè das quatre vens qué quialou,
As travèsses s'acimerlan,
Lous troupels d'un èr doulén bialou
Aou pastre qué gardo en janglan.

Din la soufrénço è la misèro
Naï l'annado en perdén sa mèro !
Lou paoure Janviè dis pas maï

Qu'un jour i-aoura 'n bèou més dé maï,
Qué cé qué din l'éfanté brïo
Lou futur ome dé jénïo !

Digitized by Google

FÉVRIÈ.

On sén adéja quan souréïo,
On trovo bo lou cagnardé,
L'amenlieïré premieïrén gréïo,
Coumo un pèou fol sor lou bladé!

La couacho voultéjo è perpéïo
Pertou 'n soun èr alisquadé,
E daou boubiè davan la réïo
Coure, coure coumo un bourdé!

Foro sa mato la viòouléto
Faï pinchoù è sé veï souléto
Aou pé daou castagné qué dor :

On diriè qué penso, pentido,
Qué sera tro vieïo è passido
Quan vendra lou bèou pounpoun d'or!

MAR.

L'Iver sé déba din sas darieïros tampèstos
Sus lous caousses amoun ; vesèn fuje è passa
Coumo de bataïouns véncus, sus nostos téstos,
Las bourasquos qu'emb'el emporto encourouça.

Las longos gnuès dé bals, dé bambochos, dé fèstos,
Das palaïs an féni! Sus lou sòou tapissa
Dé verduro, din la campagno, las moudestos
Divertissanços daou puple van coumença!

So un revéngus lous bèous jours daou traval! La tèro
Risento, sono tout lou mounde à l'obro, espèro!
S'acampo en cascaïan l'abéïé praticoùs,

Mais, tout d'un cò, dous reïs aou miè d'aquélo joïo
S'acoussou coumo dous liouns sus une proïo,
E lou ciel ressountis dé lous cris : « Aou secoùs. »

Digitized by Google

ABRIOU.

Dé coutèlos, dé margaridos
Es tou blan, es clafi lou pra;
Las baragnados soun flouridos,
Amouriès, tréïos an boura.

A las jinouèsos réjouïdos
On veï las iroundos vira,
As cérieïres las bouscaridos
Visprétos on aousis chara.

Un bèou sourel, frés, jouïne è blounde,
Coumo un vouïajur qué vèn suspréne soun mounde,
Faï pinchoù daou sère è se ris.

E la tèro dé plésì plouro
En d'aquel raï d'amour daou pèro qu'i sanflouro
Sous éfans qu'a soulo avaris.

MAÏ.

Coumo un pouli galan, frés è roso, musétos,
Maï arivo au miè d'un mouloù de floùs,
Dé doumaisèlos, dé lusétos
E dé parpaioùs!

E, coumo un trépareì fol issan dé grisétos,
Toutes i vénès faïre lous iels doùs,
I trasès dé pertou risétos
E tendres poutoùs!

Es lou dimenche dé l'annado,
Aquel bèou més, qu'és touto uno roussignoulado,
Qu'és plé d'amour è dé sourel;

Ounté tou cé qu'embaïmo ou canto,
Tou cé qué marcho ou vole, ounté 'n jusquo la planto,
Tout s'acoublo è vaï per parél.

Digitized by Google

JUIN.

Lous fés soun daïas è dé lus sentoùs
Ramplissou tou ; per pichotos voulados
Parpaïounou las prémieïros nisados,
L'aoubraje un fourfoul n'és dé saouvadoùs,

Las espigos, en lus bressamén doùs,
Maïrétos per lus frui afatigados,
Penjou col à las darieïros brassados
Daou pouli sourel d'un èr langouroùs.

Lou peï saoùto, pipo, à floù d'aïgo dor;
Lou verdé 'n quialan, coumo un taban d'or,
Filo sus lou gour davan lou pescaïre !

Coumo l'aoussèl, quan l'iòou vaï espéli,
Faï fèsto, lou ciel, semblo tréfouli,
Din soun pu bèou blu, din tou soun esclaïre!

JUIÉ.

Lou sourel eslïoùsso embé sa crignieïro
Dé flamos, din lous ciels blus ;
Coumo un fun, amoun dessus,
Passo lis, sé foun la nivou laoùjeïro ;

Lou roussignòou es mu din la vijeïro,
On diriè qué i-és pa pus ;
Lous ségaïres arédus
La dourmido fan souto la figuieïro.

Aou réganéïas brounzino un révès
Dé cigalos pér founzos è travès :
E'n tou-t-aquò das fruis sor la bèlo nascudo!

On veï après l'iòou espéli la floù,
Embé sous pendouls dé touto couloù,
La tèro prén alé, boufo dè sa batudo.

Digitized by Google

AGOUS.

Salu! més dé péréso è dé douço languino,
Qu'uno ideïo nous dono un paou dé Bénarès,
En tous sourels coujans, lou siaoù dé tas fourès,
En tous nadaïres nus sus la sabléto fino.

Las aïros, lous careïs tènou plano è coulino,
Brus è vistos, tou vous toquo, tou vous és près :
Dinc aquò l'ome, coumo un éfan din soun brès,
S'endor en sourisen aou ciel qué s'inlumino.

Coumo dariès lus caoudos jalousiès,
Lous iels négres è lous très risouiès
D'andalousétos amourousos,

Lous rasins briou din las tréïos vertériousos ;
Lou luser grasia sé tos din lou rounzas,
Juié 's uno flamado, Agous és un brasas.

SÉTÉMBRE.

Las vignos soun desfieïados,
Semblou 'mbè lus rasins madus,
Dé maïrétos qué lus nisados
I-escalou, trépou dessus.

Escafouïados, trouïados,
Las grumos gourgou din lus jus,
Lou mous boul é rajo à seïados
Entré cambos è bras nus.

I-a din l'er un fun dé cavo
Qué, sé lou fiò lou touquavo,
On sen qué s'enflambariè.

Vi nouvel dé la paieïro
Sor, coumo dé la pastieïro,
Un bel éfan risouïé.

Digitized by Google

OTOBRE.

Las iroundèlos sé sounavou,
Ier tou lou ciel n'éro nébla;
Anavou, végnéou, d'ordres sé dounavou,
Iueï, quan nous sén lévas, tou-t-aquò 'viè fila.

Lou clouché 'nté parpaïounavou,
Ounté, lou souer, aousian sioula
Dé plési lus vols, qu'à plugué jougavou,
Aro es un vièl nis bouïde en l'er acimerla.

On sen amoun, dariès l'Aouzéro ennevoulido,
Boufa la biso acouloubrido,
Qué sansis, trovo qué soun tour vèn pas proù lèou.

Lou sourel regrétous, à la paoùro floureto
De l'estivé de Sén Michèou,
Coumo un vièl pèro à soun curonis, faï riséto,

NOUVÉMBRE.

Nouvémbre, més dé dòou è dé mélancougné,
T'aïme embé toun sourel teoùne coumo la luno,
En tou-t-aquò qué tombo è s'esfieïo e s'éngruno
Aoutour daou castagnaïre, aou pé dâou castagnè.

La racaïre qu'aval rapugo, en soun pagnè,
Las castagnos din lous fiéïas, uno per uno,
Mé faï maï qué lou bèou jouvén embé sa bruno
Qué trépou 'n cascaïan din lou ver coudougné!

Daou raïoun qué té ris per moumen, jalous sieï.
Soulitudo das chans, coumo un pastre d'un reï
Qu'en passan i-espincho sa mïo.

Iéou, saouvaje, din mas rancarédos m'envòou,
Aou prémiè cacalas è chan dé roussignòou
Qu'aousisse dedin la ramïo.

Digitized by Google

DÉCÉMBRE.

La tempèsto a toumba, l'agounïo a féni !
Coumo sa sur la luno, aro es fréjo la tèro.
Aou foun dâou ciel, lou viél sourél semblo un gran-pèro
Qu'espincho soun pichot éfan estavani.

Lous courbatas, en lus cro-cro qué fan ferni,
Négrasses, coumo sus un soumbre souer de guerro,
Voulastréjou flaquas sus aquélo misèro,
Ounté l'ome a l'er d'un oublida, d'un bani.

Décémbre, siès l'image afrous dâou darié jour
Ounté nosto planéto arapado à soun tour,
Embé cé qué i-an fa lous siècles de jénïo,

Coumo uno reïno embé sa paruro qué brïo
Aou mié de las estèlos d'or,
Aou vaste traïra soun esglajan cris dé mor.

Digitized by Google

A UNE ENFANT

par M. Adrien ROUX, membre non-résidant.

I.

Un jour tes grands yeux noirs auront des flammes telles
Qu'un seul de tes regards embrasera les cœurs ;
Sur tes pas voleront des murmures flatteurs,
Car tu seras alors belle entre les plus belles.

Les poètes divins, en te voyant passer
Dans le rayonnement de ta splendeur magique,
Se croiront revenus au temps mythologique,
Où Diane accourait dans les bois pour chasser.

Les grands bois agitaient leurs branches inquiètes
Comme pour saluer la déesse aux yeux fiers,
Et les nymphes, quittant leurs paisibles retraites,
Suivaient leur souveraine au fond des grands bois verts.

Elle, sous le soleil et ses caresses blondes,
Chaste et nue, elle allait, elle allait sans repos,
Fendant l'air de ses seins taillés dans le Paros,
Comme un Triton léger fend l'écume des ondes.

Digitized by Google

En ce temps-là les Dieux avaient des cœurs de chair ;
Tous croyaient à l'amour et chantaient son ivresse ;
Seule, dans ses forêts, la brune chasseresse
Vivait libre et raillait les traits du fol archer.

Elle aimait ardemment les courses insensées
Sous le ciel rose et clair, quand le vent du matin
Passait en frissonnant dans les touffes de thym
Et courbait la bruyère humide de rosées.

Elle aimait les éclats du cor retentissant,
Les aboiements lointains des levriers agiles ;
Quand le cerf expirait sous ses flèches hostiles,
Farouche, elle teignait ses mains blanches de sang.

Un jour vint cependant où son âme attendrie
Ne sut pas résister aux désirs tentateurs ;
C'était au mois charmant où la terre marie
Au chant de ses oiseaux le parfum de ses fleurs.

La chasse finissait. Haletante, Diane
Regagnait à pas lents l'Olympe radieux.
Les étoiles miraient leur blancheur diaphane
Dans la limpidité des lacs profonds et bleus.

Comme elle traversait une verte clairière,
Elle vit sur la mousse un enfant endormi ;
La lune caressait de son regard ami
La tête de l'enfant renversée en arrière.

Diane s'approcha de l'inconnu. Le bois
Était plein de silence et les nymphes rieuses
Reposaient, les yeux clos, sous les sombres yeuses :
Vous savez qu'on était au plus charmant des mois.

Pâle, elle contempla longtemps avec tendresse
Le pâle et beau dormeur, et puis, s'agenouillant,
Déposa sur sa bouche un long baiser brûlant :
Un frisson aussitôt courut dans l'herbe épaisse.

Digitized by Google

II.

O vierge ! douce vierge aux yeux extasiés,
Aux cheveux bruns, au teint rose comme l'aurore,
Encor quelques matins, quelques printemps encore,
Et les adorateurs tomberont à tes pieds.

Oh ! quel sera l'élu de ton âme candide ?
Quel visage éclairé d'un céleste rayon
Arrêtera sur lui ton beau regard limpide ?
Qui sera, qui sera ton cher Endymion ?

O vierge ! choisis-le parmi ces âmes fortes,
Pleines d'enthousiasme et de virilité,
Chez qui le saint amour des vertus qu'on dit mortes
Se retrempe et grandit aux jours d'adversité.

Qu'il croie au Dieu vivant qu'ont adoré ses pères ;
Qu'il foule sous ses pieds les lâches préjugés ;
Que ses amours soient grands et grandes ses colères ;
Qu'il chante le réveil des peuples outragés !

O vierge ! donne-lui ton âme tout entière ;
Et, la main dans la main, loin des sentiers bruyants,
Marchez vers l'avenir, — toi, confiante et fière,
Lui, grave et doux, — tous deux calmes et souriants !

Digitized by Google

SONNET D'AVRIL

par le même.

Je vous vis en avril pour la première fois.
Les oiseaux gazouillaient sous les sombres ramures,
Et, comme pour mêler à ces chants leurs murmures,
Les sources sanglotaient dans l'épaisseur des bois.

Des pensers douloureux m'obsédaient. Ce doux mois,
Avec ses chauds rayons vifs comme des morsures,
Réveille au fond du cœur les anciennes blessures,
Et les fait lentement saigner comme autrefois.

Votre apparition dissipa ma tristesse.
Un nuage divin passa devant mes yeux,
Et je crus revenir aux jours de ma jeunesse.

Et je forme depuis ce rêve ambitieux
De presser dans mes mains tremblantes vos mains blanches,
Tandis que les oiseaux gazouillent sur les branches.

Digitized by Google

UNE

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA

COMTESSE D'ALBANY,

publiée par M. G. CHARVET, membre résidant.

(SUITE ET FIN).

Dès les premiers mois de l'année 1816, des pourparlers avaient été engagés, au sujet du mariage projeté de la princesse Marie-Caroline de Naples avec le duc de Berry. Le 2 mars, Mme d'Albany écrivait au baron :

« On dit que la princesse de Naples épousera le duc de Berry; que M. de Blacas traite ce mariage : ce seroit très bien. On la dit jolie et bien élevée. Elle est fille du premier lit du prince héréditaire avec la fille du premier lit de François Second, qui était une princesse accomplie » (1).

« La princesse Caroline..... est jolie, grande et bien faite et a beaucoup d'esprit, de l'aveu de tout le monde; elle a un peu de ressemblance à la maison d'Autriche, car toutes les princesses de cette famille se ressemblent. Elle doit être embarquée le 15 de ce mois.

« Ce mariage rendra la cour plus gaie et plus brillante;

(1) Lettre LXXXV, du 2 mars 1816.

Digitized by Google

car les *Revenants* n'ont, je crois, guère envie de rire : ils ont éprouvé trop de malheurs, et je trouve cela très juste » (1).

« On dit que la D. de Berry est agréable. Elle a l'air très jeune et délicate... On dit qu'elle aime l'amusement : c'est de son âge » (2).

« Je viens de lire l'histoire de la Révolution : elle fait dresser les cheveux. Les horreurs qu'on a commises sont dignes des sauvages. J'espère que tous ces gens-là sont allés retrouver leur patron le diable : un enfer éternel est une punition trop faible pour leurs crimes, comme pour Napoléon, un exil à Sainte-Hélène, pour les maux qu'il a faits à l'univers » (3).

« Il faut espérer que les années futures seront plus heureuses. Si les têtes se calment et deviennent raisonnables, on pourra être tranquilles. Les Parisiens sont abominables : ils ont fait la Révolution et veulent la continuer, parce qu'il leur convient de voler et de dilapider le trésor public » (4).

* * *

L'heure était venue où, après tant de secousses, la société libérale et lettrée se reformait peu à peu d'un bout de l'Europe à l'autre, et où Mme d'Albany voyait se réaliser enfin le rêve de son existence. L'hôtel du *Lung' Arno* devenait un des rendez-vous les plus recherchés de la plus brillante société européenne; et, sur les dernières années de sa vie, l'art charmant de la conversation, longtemps comprimé chez Mme d'Albany, — d'abord par Charles-Edouard et par Alfieri ensuite, — prenait enfin l'essor, enrichi des mille expériences d'une vie agitée et riche en souvenirs. L'amie du baron de Castille devenait vraiment une magicienne, au moment où l'élite, non pas seulement de la société de Florence, mais de l'Europe tout entière, vint affluer dans son hôtel.

C'est Mme d'Albany elle-même qui va nous faire assister à ce défilé, qu'elle appelle une lanterne magique :

---

(1) Lettre LXXXVII, du 18 mai 1816.
(2) Lettre LXXXVIII, du 8 juin 1816.
(3) Lettre LXXXVII, du 18 mai 1816.
(4) Lettre LXXXV, du 2 février 1816.

Digitized by Google

« Nous avons ici le ménage Pastoret, qui sont aimables. C'est une ressource dans ce pays où personne ne sait causer. Beau pays, beau climat, la vie est bonne et à bon marché ; belles promenades et les habitans si peu sociables ! Cela fâche. Sans les étrangers qui passent, on oublieroit à dire un mot raisonnable.

« Les Toscans ne s'occupent de rien de ce qui arrive dans ce monde. S'ils étoient dans une île, ils se croiroient seuls au monde. Pour moi qui ai vécu huit ans à Paris, où on a un grand mouvement dans l'esprit, vous jugez l'effet que cela me fait. Heureusement je reçois toutes les gazettes et les livres nouveaux » (1).

« Les Florentines, qui sont des *buses*, passent leur vie autour d'une table de pharaon, à perdre ou gagner quelques pauls. Je n'ai jamais vu des femmes plus insipides et plus ignorantes : elles ne savent pas même faire l'amour avec passion... On a la manie des spectacles, à Florence, et les femmes ne sont bien que dans leurs loges ; elles sont embarrassées en société et ne savent que dire... A Florence, il faut chercher les gens instruits avec une lanterne, et on ne les trouve pas » (2).

« Il vient de nous arriver M. de Vernègue, chargé d'affaires ; il réside avec M. de Fontenai, son secrétaire d'ambassade. Il est un peu vieux pour figurer parmi nos ministres étrangers, qui sont jeunes, riches et fringants et tiennent un grand état. Il sera obligé d'aller terre-à-terre.

« Marie-Louise est allée aux bains de Livourne ; elle est maigre, triste, jaune, et a la voix un peu éteinte ; sa position est triste. On a fait une grande sottise de la donner pour femme à ce *Monsieur* dont tout le monde avoit peur, parce qu'on ne le connoissoit pas assez. Avec un peu de courage et de patience, on l'auroit vaincu, comme il est arrivé.

« Le frère Louis a été ici, et il est aux bains de Lucques avec son fils (3). Il se fait donner de la *Majesté* par ses valets, ce qui est bien bête ; et c'est cependant le plus sage, à ce qu'on dit » (4).

---

(1) Lettre LXXXIX, du 12 juillet 1816.

(2) Edm. et J. de GONCOURT, *Portraits intimes du XVIII^e siècle*, p. 440.

(3) Son second fils sans doute, Charles-Napoléon-Louis, né en 1804, mort en 1831 ; ou peut-être même son troisième fils, Charles-Louis-Napoléon, qui fut depuis Napoléon III.

(4) Lettre XC, du 20 juillet 1816.

Digitized by Google

« Nous avons beaucoup d'étrangers, et Mme Ney est parmi tout ce monde ; elle veut s'établir en Toscane avec ses enfans... et se promène partout en deuil de son mari ; elle seroit plus intéressante, si elle restoit chez elle » (1).

« Nous avons aussi la margrave d'Anspach (2), que vous aurez connue à Paris ; elle étoit premièrement lady Craven. Elle a l'air d'une vieille comédienne. C'est drôle et amusant de voir passer, comme une lanterne magique, toute l'Europe.

« Je passe ma vie chez moi le matin, et le soir je me donne au public et à la distraction » (3).

« Le Carnaval a été très brillant à Florence ; on a beaucoup dansé. J'ai donné trois bals, pour ma part, aux jeunes demoiselles, qui ne viennent que chez moi ; car les demoiselles ne vont nulle part en Italie » (4).

« J'ai toujours du monde, et, le samedi, j'ai un thé avec des glaces ; et, le Carnaval, je donne un bal ce jour-là ; et j'en donne ordinairement trois ou quatre, ce qui me fatigue un peu ; mais je dors le surlendemain douze heures ; cela me *remets*. — Il faut bien payer son tribut à la société et se faire supporter quand on est vieille » (5).

« Il règne, en Italie, des fièvres putrides en quantité, dans le peuple, et surtout dans la Lombardie, où la misère est plus grande qu'ici.

« On tient les denrées chères, car les propriétaires sont accablés d'impôts comme partout. On a continué à suivre les maximes du Prédécesseur (6), qui savoit très bien arracher le dernier sol de chaque individu. Vous autres, je le conçois,

---

(1) Lettres XCII et XCIII, des 9 novembre 1816 et 3 janvier 1817.

(2) Lady Elisabeth Craven, margravine d'Anspach, fille cadette du comte Berkeley, née en 1750, mariée en 1767 à Guillaume, comte de Craven, dont elle eut sept enfants et de qui elle se sépara en 1781. Elle visita toutes les cours de l'Europe et fit, à Anspach, la connaissance du margrave Frédéric, neveu de Frédéric le Grand. Après la mort de lord Craven, le margrave l'épousa et alla vivre avec elle en Angleterre. Ayant perdu son mari, elle voyagea de nouveau et mourut à Naples en 1828. Elle a publié en anglais : Un *Voyage à Constantinople par la Crimée ;* des *Mémoires*, traduits en français, intéressants par les rapports qu'eut l'auteur avec différents monarques ; enfin des vers français, des romans et des pièces de théâtre.

(3) Lettre XCII, du 9 novembre 1816.

(4) Lettre XCIV, du 15 février 1817.

(5) Lettre CIII, du 18 janvier 1818.

(6) Napoléon.

Digitized by Google

ayant à entretenir les sangsues étrangères : une fois qu'on s'en sera débarrassé, avec le temps, on payera moins » (1).

« On envoie à Vienne jusqu'au dernier sol ; et plus on tire, et plus le change est mauvais. L'empereur (d'Autriche) entasse tout l'argent de la monarchie dans ses coffres et ruine ses sujets ; on déteste son gouvernement en Lombardie. Je ne conçois pas pourquoi ces princes ont le talent de se faire haïr » (2).

Les ravages de l'invasion, la disparition des animaux de labour, l'incendie des fermes et la destruction du mobilier agricole avaient, en 1814 et 1815, porté un coup terrible à l'agriculture. Les pluies permanentes du printemps et de l'été de l'année 1816 firent manquer les blés et couler la vigne. L'hiver fut dur, et, au printemps de l'année 1817, les ressources étaient épuisées. Le prix du pain, maintenu à Paris à un taux raisonnable, s'éleva jusqu'à 2 fr. 50 le kilog. en Bourgogne et dans certaines autres provinces. Les paysans mangeaient des racines et jusqu'à de l'herbe. La disette s'étendit jusqu'en Italie, et Mme d'Albany en mentionne les ravages dans ses lettres à M. de Castille :

« Nous avons du beau temps, mais une maladie épidémique causée par la mauvaise nourriture des gens du peuple, qui n'ont pas le moyen d'acheter du pain ; et les châtaignes ayant manqué, qui font la nourriture de la montagne, les habitans sont descendus dans la plaine, mourant de faim... Il y a de tous les genres de vivres, mais à un prix horrible. — La Lombardie est encore plus malheureuse que la Toscane, et surtout Parme, où des centaines de personnes ont tout vendu pour aller s'établir en Amérique. On n'a pas voulu les embarquer, et ils sont revenus mourir dans les champs et s'entasser dans des granges, ce qui a occasionné des maladies. La guerre et l'avidité du gouvernement autrichien *a* mis tout le peuple à l'aumône. L'empereur tire l'impossible de la Lombardie, et il y est détesté avec raison. Les ministres sont abominables. *Basta!* il faut toujours *tomber de la poële dans le feu* (3). C'est un proverbe italien » (4).

---

(1) Lettres XCV et LXXXIX, des 21 mars 1817 et 12 juillet 1816.

(2) Lettre XCV, du 21 mars 1817.

(3) « *Cader della padella nella brace.* » Nous disons en français : « Tomber de fièvre en chaud mal. »

(4) Lettre XCVI, du 5 avril 1817.

Digitized by Google

« Les impositions sont considérables et tiennent les denrées à un prix très haut; car les propriétaires veulent se refaire de ce qu'ils paient, et partout on a conservé *l'utile manière* d'écorcher les sujets, qu'on a trouvée établie après le départ de Napoléon. J'étois sûre que cela iroit ainsi : tous les souverains aiment l'argent » (1).

« Ici on souffre, mais sans crier ni se remuer : on se plaint. Le prince fait tout ce qu'il peut pour aider son peuple : il donne et fait travailler; mais rien ne suffit pour nourrir des milliers de personnes. Je vois que le roi (Louis XVIII) donne aussi prodigieusement. Quel malheur qu'à peine les Princes légitimes sont revenus, on a eu la disette partout! On dirait que Dieu a voulu les humilier encore d'une autre misère » (2).

Au retour des Bourbons, la maison de Rohan avait été admise à faire valoir ses droits sur la terre de Normandie appelée *Navarre*, qui appartenait, avant la Révolution, à la famille de Bouillon, dont elle était héritière. On sait que le magnifique château de Navarre, fondé par Jeanne de Navarre, en 1330, reconstruit par Mansard, en 1686, pour le duc de Bouillon, et qu'habita pendant deux ans l'impératrice Joséphine, après son divorce, a été détruit en 1836. Cette succession fut en effet attribuée à la descendance des Rohan, qui parvint à établir la légitimité de ses droits. M. de Castille en informe son amie qui lui en témoigne sa satisfaction :

« Je suis charmée, lui dit-elle, que la maison de Rohan soit rentrée dans ses droits et qu'on lui ait rendu Navarre qui est un endroit royal. J'y ai été du temps du duc de Bouillon, cousin-germain de mon mari, en faisant le tour de la Normandie. J'ai seulement trouvé que c'est triste; tous les bois qui l'entourent le rendent humide. Je ne me sentirois pas le courage de l'habiter. Je n'aime pas les endroits qui n'ont pas de vue et sont bas; ils ne conviennent pas à ma santé. Je crains l'humidité.

« Je crois que M. de la Trémouille y avoit aussi des prétentions par sa grand-mère Bouillon ?

« Dites-moi donc : le duc de *Montbajon* (3) n'a donc pas eu

---

(1) Lettre CVII, du 21 août 1818.

(2) Lettre XCVIII, du 5 juillet 1817.

(3) MONTBAZON. — La branche aînée de la maison de Rohan portait les titres de princes de Guéménée et de duc et pair de Montbazon.

La mère de Mme de Castille, — Louise-Marie de Rohan-Guéménée, née en 1765,

Digitized by Google

d'enfant ? Je crois que sa femme étoit sœur de Mme de Coigny, et votre belle-mère est Rohan-*Montbajon*, fille ou petite-fille de la princesse de Bouillon. Il ne reste plus que la branche de Rochefort ; tous les Guémenées sont finis aussi.

« Les princes de Rohan-Rochefort seront, avec le temps, de grands seigneurs bien riches » (1).

* * *

L'élection générale qui suivit l'ordonnance du 5 septembre 1816, brisa la majorité des royalistes *ultra* et assura le pouvoir aux royalistes constitutionnels. Le grand acte politique de la session de 1816-1817 fut le vote de la loi électorale.

« Je suis curieuse de voir ce que fera la nouvelle assemblée et quel est l'esprit de la nation, écrit Mme d'Albany. Croyez-vous que les élections n'ont pas été influencées ? — On n'a pas le sens commun en France ; on devroit tâcher de rétablir la tranquillité ; mais c'est qu'elle est nuisible aux boute-feu et à ceux qui veulent s'enrichir comme ont fait les précédents. La paix ne prête aucune occasion de voler et piller les propriétaires. Nous sommes plus raisonnables ici. La Révolution a peu influencé les esprits » (2).

« Je désire fort la tranquillité pour la France et que les têtes se calment un peu ; elles devroient être fatiguées du trouble. Le roi désire la Charte et d'autres ne l'aiment pas » (3).

---

m. en 1839, mariée en 1780 au prince Charles-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, né en 1765, m. en 1843, — avait trois frères :

1° Charles-Ubalde-Gabriel, pr. de Guéménée, duc de Montbazon, pair, né en 1764, marié, en 1781, à Louise-Eglé, fille du marquis de Conflans, dont une fille unique, Bertha, mariée au pr. Victor, son oncle. Le duc de Montbazon commandait un corps à l'armée de Condé.

2° Louis-Mériadec-*Victor*, appelé le prince de Soubise, — comme petit-fils du maréchal, — feld-maréchal en Autriche, marié à Bertha, sa nièce, morte en 1841, sans postérité.

3° Jules-Armand-*Louis*, prince de Rohan, né en 1768, général en Autriche, marié en 1800, à Catherine, princesse de Courlande, divorcés sans enfants en 1805. Le prince Louis fut le parrain de Charlotte de Castille.

Ces trois frères ont laissé tous leurs biens et droits à leurs neveux Camille et Benjamin, princes de Rochefort et de Montauban.

(1) Lettres XCI et XCII, des 5 octobre et 9 novembre 1816.

(2) Lettre XCII, du 9 novembre 1816.

(3) Lettre XCIII, du 3 janvier 1817.

Digitized by Google

« Il paroît que les lois que désire le roi ou son ministère passent à la majorité; celle pour les journaux me paroît bien raisonnable, malgré l'opinion des salons qui sont insupportables, à ce qu'on m'écrit » (1).

Le déplacement de la majorité, dans la Chambre, provoqua la révocation du Préfet du Gard, M. d'Arbaud de Jouques, accusé de tendances ultra-royalistes : il fut remplacé, le 16 février 1817, par M. le comte d'Argout.

« J'ai été bien peinée en lisant, dans le *Moniteur*, le déplacement de M. d'Arbaud, qui s'est rangé du côté des *ultras*, écrit Mme d'Albany au baron. La vraie manière de servir le roi, c'est de se ranger du côté de sa volonté. Il est impossible de rétablir l'ancien gouvernement de la France; il faut donc tâcher de tirer parti des circonstances pour en créer un autre, le meilleur possible et le plus avantageux... Les *ultra* donnent dans les excès pour tâcher de faire manquer l'établissement de la Charte et revenir, à ce qu'ils croient, aux abus anciens qui leur étoient commodes. L'esprit du siècle est changé, et il faut s'y soumettre : je le trouve plus raisonnable que ce qu'il y avoit » (2).

« Je vous remercie des renseignements que vous me donnez sur notre Préfet. Je suis fâchée que son bon esprit ne l'ait pas dirigé dans cette affaire. J'en suis étonnée, avec les lumières qu'il a et la connaissance qu'il dit avoir de son siècle, qui ne peut plus se soumettre aux anciens préjugés. — Je ne conçois pas pourquoi notre Préfet protégeoit les assassins du général Lagarde. Il m'avoit cependant écrit qu'il punissoit également les royalistes et les républicains, et je l'approuvois fort. Il s'est laissé persuader par sa caste et il a donné à gauche : c'est un malheur, car il a de grands moyens et une grande honnêteté. La passion l'a aveuglé; car il est impossible qu'il n'ait pas vu qu'on ne peut plus reculer et retourner à ce qu'on a aboli. Les nobles ont de la peine à se voir les égaux des autres et à n'être pas privilégiés, sans se rappeler que la Chambre des pairs les met beaucoup au-dessus des autres » (3).

« Les idées sont changées, et on a fait des progrès que les émi-

---

(1) Lettre XCIV, du 15 février 1817.

(2) Lettre XCV, du 21 mars 1817.

(3) Lettre CIV, du 14 février 1818.

Digitized by Google

grès malheureusement ne connoissent pas : ils étoient toujours au milieu de leur atmosphère et ils ne voyoient pas ce qui étoit au-delà. Il n'y a que l'établissement franc et sincère de la Charte qui puisse sauver la France et probablement la faire *avoir* à tous les pays. C'est le gouvernement le plus raisonnable : tous les propriétaires y ont part et peuvent dire leur avis sur les charges de l'Etat. Nous ne sommes plus au tems où les nobles seuls jouissoient très injustement des bienfaits du pays. Il est fou d'y prétendre, tout comme d'obliger tout le monde d'avoir la même religion ; il seroit mieux pour un pays que cela fût ; mais n'étant pas, il ne faut pas s'en occuper.

« Il est affreux à voir que les plus grands seigneurs veulent faire passer à la Chambre des lois qu'ils savent ne pouvoir causer que des troubles, dans l'espoir que cela ramènera l'ancien ordre de choses. Heureusement que le ministère est fort et a de la fermeté, et qu'il n'a pas accordé l'entière liberté de la presse, qui n'auroit servi qu'à faire du mal. — C'est la noblesse qui est cause de la Révolution, par son obstination à ne pas vouloir renoncer à des priviléges qui n'étoient plus de saison ; et la noblesse auroit encore renversé la seule Egide qui reste à la France, si on l'avoit *laissée* faire. Pour moi, j'ai toujours été pour un gouvernement mixte ; et, si j'étois roi, je le préférerois aussi : on a moins de responsabilité, et les Chambres portent le fardeau de bien des choses » (1).

Les citations qui précèdent indiquent suffisamment les tendances prononcées de Mme d'Albany en faveur du régime constitutionnel. Ces tendances venaient évidemment de l'éducation républicaine qu'elle tenait d'Alfieri ; mais elles ne tardèrent pas à se modifier, et l'ardeur libérale qui l'animait, au commencement de la Restauration, diminua bientôt. « Elle avait vu trop de choses, dit M. Taillandier, pour compter bien vivement sur la sagesse des hommes. » Elle finit par revenir « au monde de sa jeunesse, à cet idéal d'une société polie, douce, indulgente, spirituelle, assez indifférente aux formes du gouvernement et passionnée surtout pour les choses de l'esprit. »

---

(1) Lettres XCVI et XCVII, des 5 avril et 17 mai 1817.

Digitized by Google

Le mariage de la duchesse de Berry, qui avait eu lieu en 1816, fut le signal de deux nouvelles alliances princières : au printemps de 1817, l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche épousait Don Pedro Ier de Portugal, qui fut le premier empereur du Brésil ; et l'archiduchesse Marie-Thérèse de Toscane s'unissait au prince de Carignan, qui fut depuis le roi de Sardaigne Charles-Albert, père du roi d'Italie Victor-Emmanuel II.

« J'ai vu M. de Blacas, à son retour de Paris, écrit Mme d'Albany ; il m'a dit que le roi se portoit bien, ainsi que la D. de Berry, qui va *pondre* bientôt. — Nous allons avoir l'archiduchesse, qui va s'embarquer à Livourne pour le Brésil. Une des nôtres épouse le prince de Carignan, qui est un beau jeune homme » (1).

« L'archiduchesse (d'Autriche) est toujours ici ; la flotte n'arrive que vers le 20. Il paroît que l'émeute de Fernambouc est peu de chose ; celle qui devait éclater à Lisbonne étoit plus sérieuse : tous les grands seigneurs y sont compromis. La princesse se marie sous de *mauvaises* auspices. Elle est très décidée, instruite, parlante et peu jolie. Un visage autrichien de la famille, grosses lèvres, blanche, blonde et le visage long » (2).

« Nous avons ici tous les grands personnages : quatre ambassadeurs qui se sont réunis ici, et le grand faiseur Metternich, qui est allé aux bains de Lucques ;..... il remettra la princesse aux Portugais, quand ils arriveront ; ils ne sont jamais pressés, pas plus que les Espagnols » (3).

A la fin de juillet, la flotte portugaise abordait à Livourne, et la princesse autrichienne put enfin s'embarquer, au mois d'août suivant, pour l'Amérique.

« La flotte portugaise est arrivée pour mener l'archiduchesse au Brésil, et, au lieu de l'avoir ravitaillée à Lisbonne, ils sont

---

(1) Lettre XCVII, du 17 mai 1817.

(2) Lettre XCVIII, du 5 juillet 1817.

(3) Lettres XCVIII et XCIX, des 5 juillet et 2 août 1817.

Digitized by Google

venus dépenser leur argent en Toscane, ce qui est plus avantageux pour ce pays-ci » (1).

Au mois de septembre de l'année suivante, les dames autrichiennes, qui avaient accompagné en Amérique l'impératrice du Brésil, arrivèrent enfin en Europe, racontant des choses inouïes sur le pays lointain qu'elles venaient de visiter. Mme d'Albany transmet au baron leurs récits plus ou moins fantaisistes :

« Nous avons vu revenir du Brésil les Dames qui ont accompagné l'archiduchesse ; elles disent des horreurs de ce pays-là. Quand il y a un cercle à la cour, il n'y a pas de chaises, et on est debout des 3 ou 4 heures ; et, si on est fatigué, on s'asseoit par terre. La chaleur, en hiver, est de 26° Réaumur, et l'été à 35 ou 40. Il n'est peuplé que de marchands, qui tâchent de faire fortune pour se sauver en Europe. On prétend que le Brésil finira par faire comme les colonies espagnoles : il se détachera de la mère-patrie. Ils rêvent tous République, comme il paroit que c'est partout, sans réfléchir que les peuples corrompus ne peuvent pas supporter cette espèce de gouvernement. — En Toscane, on ne pense qu'aux besoins physiques ; on ne s'occupe pas du tout de la politique, et c'est tant mieux » (2).

* * *

Depuis 1803, époque où la correspondance des deux amis avait pris naissance, il ne se passait point d'année que M. de Castille n'invitât Mme d'Albany à venir admirer ses constructions d'Argilliers, et la comtesse s'y engageait toujours sans jamais tenir sa promesse, qu'elle ne devait réaliser qu'un an avant sa mort, c'est-à-dire en 1822.

M. de Castille, fidèle à ses traditions, renouvelle son invitation au commencement de l'année 1817, et son amie lui transmet son invariable adhésion :

« Oui, Monsieur le baron, j'ai grande envie d'aller juger moi-même de votre *biau chatiau* » (3).

---

(1) Lettre XCIX, du 2 août 1817.

(2) Lettre CIX, du 3 octobre 1818.

(3) Lettre XCIII, du 3 janvier 1817.

Digitized by Google

« Il me paroit que vous vous arrondissez joliment et que vos états deviennent considérables ; je vous en félicite » (1).

Et comme le baron manifeste ses appréhensions au sujet de la modeste réception qui attend son amie au château de Castille :

« Vous imaginez bien, lui écrit Mme d'Albany, que, si je vais vous voir, je me contenterai très bien de votre cuisinière, qui, je suis sûre, est très bonne. D'ailleurs je ne suis pas du tout gourmande : la soupe, le bouilli et des côtelettes me suffisent. Je ne mangerois que du pain, si le reste me faisoit mal. Le manger est la moindre des choses pour moi. Il est ridicule à vous de vous occuper de la table ; pour moi, tout est bon, car j'ai toujours faim » (2).

* * *

En cette même année 1817, le baron de Castille s'était décidé à conduire à Paris ses deux filles aînées, Mériadec et Blanche, l'une âgée de six ans et la seconde de quatre, pour les confier à sa parente, la princesse Adélaïde-Louise de Bourbon-Condé, ancienne abbesse de Remiremont, en religion sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, fille du prince de Condé, tante de l'infortuné duc d'Enghien, et fondatrice et prieure du monastère du Temple, érigé en 1816, sous sa direction, en couvent de Bénédictines.

Mme d'Albany cherche à dissuader son ami de ce voyage, comme elle l'avait fait les années précédentes :

« Je crois, lui dit-elle, que vous regretteriez votre château, si vous alliez à Paris, et surtout notre chère princesse, qui ne m'a pas paru bien engouée du grand monde. Il y a un proverbe italien qui dit : *Chi stà bene, non si muove.* « Qui est bien ne doit pas se remuer, ne doit pas changer »..... Souvenez-vous qu'à Paris vous y avez gagné un gros rhume. Vous autres oiseaux des pays chauds, vous ne pouyez pas passer l'hiver dans les pays froids. Les hirondelles vont en Afrique et reviennent au printemps » (3).

---

(1) Lettre XCVII, du 17 mai 1817.

(2) Lettre XCV, du 21 mars 1817.

(3) Lettre XCIV, du 15 février 1817.

Digitized by Google

Le malaise causé par la disette et l'insurrection lyonnaise du mois de juin 1817, décidèrent le baron à ajourner son départ, et Mme d'Albany le félicitait en ces termes de cette sage décision :

« Bravo, mon cher baron, vous avez très bien fait de rester chez vous, dans ce moment que le peuple se remue partout, sous le prétexte du manque de grain. Vous pourriez vous trouver dans une de ces bagarres, et on n'auroit pas manqué de dire : Qu'alloit-il faire dans cette galère ? Quand on est bien, il faut rester tranquille : le mieux est l'ennemi du bien; j'en suis plus que persuadée » (1).

Mais, dès que le calme fut rétabli, le baron, qui n'avait pas renoncé à son projet, se mit en route pour Paris, au mois d'août suivant, après en avoir informé son amie.

« J'ai été bien étonnée, mon cher baron, de la résolution que vous avez prise de mettre vos jolies filles au couvent, et dans un couvent qui doit être très sévère et nullement convenable pour des personnes qui doivent vivre dans le monde. Je crois que votre aimable compagne étoit très en état d'élever ses filles, surtout ayant une gouvernante pour l'aider et la seconder. Enfin la chose est décidée et il n'y a plus rien à dire : nous verrons quel en sera le résultat » (2).

« J'espère que, de Paris, vous me donnerez des nouvelles de ce pays-là » (3).

Dans une lettre écrite au mois d'août, M. de Castille met en effet son amie au courant de la chronique parisienne.

« Je vous remercie, mon cher baron, de m'avoir donné de vos nouvelles de Paris, malgré les plaisirs qui vous *distraisent* et vous occupent... — J'ai quitté Livourne, où j'étois à la campagne, et je suis revenue chez moi avec grand plaisir.

« Je ne conçois pas comment Mde d'U*** est devenue si bossue; elle n'y avoit aucune disposition. Les années font un singulier effet. Je ne vois pas qu'elles en fassent encore sur ma taille. Je suis grasse, mais droite, et mes jambes me servent encore bien » (4).

---

(1) Lettre XCVIII, du 5 juillet 1817.
(2) Lettre XCIX, du 2 août 1817.
(3) Id. Id.
(4) Lettres C, CI et CXVII, des 12 sept. et 11 oct. 1817, et du 15 oct. 1819.

Digitized by Google

« Vous êtes bien bon de vous rappeler mon ancienne fraîcheur : c'est du plus loin que je m'en souvienne. Je me contente à présent de me bien porter et de prolonger ma carrière sainement ; c'est ce que je vous souhaite aussi » (1). « Je me porte bien jusqu'à présent et je mène une vie très réglée pour me conserver, car on ne vit qu'une fois » (2).

« Paris me paroit avoir peu de charmes : il y a plus de cohue que de société ; c'étoit bien différent de notre temps ! » (3)

« Avouez que vous aurez trouvé, comme moi, que la société de Paris ne vaut plus celle-là, et que les causeurs, ainsi que les gens d'esprit, sont rares. Je n'ai plus trouvé un homme qui pouvoit être comparé à l'abbé Barthélemy, au duc d'Harcourt, à M. de Rulhière ; et les femmes sont des *pécores* en comparaison des marquise de Beauveau, comtesse de Boufflers, Mde de la Vallière, Mde *d'Houthot* (d'Houdetot), duchesse de Grammont, la duchesse de Guémenée. L'esprit à présent est rare partout, ou soit que je sois devenue plus difficile. La Révolution a tout bouleversé, on ne peut pas le nier. Les femmes sont moins aimables, ou soit qu'étant plus vieille je suis blasée ! On ne cause plus, on crie, on se dispute sur des matières politiques ; les François ont changé de nature. Je ne sais pas si, à la longue, ce sera pour le mieux » (4).

« Vous aurez vu les Mémoires de l'abbé Georgel et ceux de Mde d'Epinay. Vous aurez connu les personnages dont elle parle dans ses lettres. Je crois avoir connu une Mde Dupin, qui étoit mère d'une de ces dames. — Dites-moi ce que leur est Mme de la Briche? Mde d'*Houthot* (d'Houdetot) étoit la Briche, je crois. — J'ai connu cette amie de Jean-Jacques » (5).

« Les Mémoires de l'abbé Georgel aussi sont amusants ; c'est tout ce dont nous avons été témoins : l'histoire du Collier et tout le reste » (6). — « Vous l'aurez connu chez lez Rohans? — Il est véridique, excepté sur ce qui regarde les Jésuites et M. de Choiseul » (7).

---

(1) Lettre CXI, du 8 janvier 1819.
(2) Lettre CX, du 14 nov. 1818.
(3) Lettre XCVII, du 17 mai 1817.
(4) Lettres CV et CVI, des 28 mars et 24 mai 1818.
(5) Lettre CV, du 28 mars 1818.
(6) Lettre CIV, du 14 fév. 1818.
(7) Lettre CVI, du 24 mai 1818.

Digitized by Google

« La princesse de Saxe arrive le 16 (novembre 1817). On la dit belle : on a besoin de remonter la race, qui est laide et *gringalet* » (1).

Mme d'Albany prend ensuite à partie son ami le baron, au sujet du but principal de son voyage à Paris, c'est-à-dire de l'entrée au couvent de ses deux petites filles : sur cet article elle est intraitable.

« Je ne conçois pas comment vous avez mis vos filles au couvent. Je suis ennemie de l'éducation *cloitrale ;* elle est détestable pour tout le monde ; on en sort bête comme une oie. Je l'ai éprouvée et j'en suis sortie à 14 ans pour entrer au Chapitre de Mons, où je me suis décrassée. L'éducation du couvent ne fait pas une bonne mère de famille, qui est notre vrai métier ; tout le reste est inutile » (2).

« Je ne conçois pas comment la duchesse de Bourbon est tante de vos enfants ? » (3) Je sais que le D. d'Enghien avoit épousé, je crois, la sœur de votre femme (4), n'est-ce pas ? Est-elle consolée de la perte qu'elle a faite ? » (5)

« Malgré toute la parenté, cela ne me fait pas changer d'opinion sur l'éducation, et encore moins si on leur donne *des distinctions*. Je le sais par expérience : on m'avoit élevée au couvent dans *des idées ridicules ;* j'en suis sortie à l'âge de 14 ans, et je me suis aperçue, en vivant dans le monde, qu'il y en avoit des centaines comme moi. Heureusement j'avois du bon sens, et je me suis d'abord dépouillée de ces idées ridicules.

« Vous me pardonnerez, ma chère princesse, ajoute-t-elle à l'adresse de Mme de Castille, vous me pardonnerez tout ce que j'écris à un ancien ami, à qui je dis tout ce que je pense. Je pense peut-être mal ; mais c'est comme je l'écris. Je suis

---

(1) Lettre CII, du 7 nov. 1817.

(2) Lettre C, du 12 sept. 1817.

(3) La princesse Adélaïde-Louise de Bourbon-Condé, fondatrice et prieure du monastère des Bénédictines du Temple, était petite-fille du maréchal de Soubise et cousine germaine de la princesse de Rohan-Rochefort, aïeule des demoiselles de Castille. Elle était donc, pour ces jeunes personnes, leur grand'tante, *à la mode de Bretagne.*

(4) Le duc d'Enghien avait épousé la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, sœur du prince Charles-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, père de Mmes de Castille. La veuve du duc d'Enghien était donc la tante, et non la sœur, de Mmes de Castille.

(5) Lettre C, du 12 sept. 1817.

Digitized by Google

vieille ; j'ai une grande expérience du monde ; et, quand on doit y vivre, il ne faut pas être élevée dans un couvent. J'aurai tort ; la suite le prouvera ! » (1)

A ce même moment pourtant, la princesse de Bourbon-Condé, qui semblait pressentir les objections de la comtesse, écrivait à M. de Castille au sujet de l'installation de ses deux filles au couvent :

« Quant à la couleur (des robes), je désire qu'elle soit conservée, pour que l'uniforme soit maintenu ; au total, je pense qu'il est toujours avantageux aux enfants, de ne point admettre pour eux de distinctions frappantes qui les séparent, en quelque sorte, de leurs compagnes (2).

. . . . . .

« Pour Blanche, elle a un peu plus de malice en partage, comme vous le savez ; mais les petits momens d'humeur sont moins fréquens, et elle devient tous les jours plus aimable ; elle a rapporté, du château de Castille, dans sa petite imagination, un *M. Verd* (3), auquel elle fait jouer un grand rôle. Voyant l'extrême peur qu'elle en avoit, j'ai voulu tenter de la détruire et de parler un peu raison : cela n'a pas pris ; nous n'avons pu que lui persuader qu'il *n'emportoit pas* les petits *enfans*, mais seulement les *joujoux*, qui, en effet, disparoissent, quand l'on n'est pas sage » (4).

Mais c'est en vain que M. de Castille communique à son amie ces lettres si aimables, Mme d'Albany n'a garde d'en être touchée :

« Puisque vous avez cru, lui écrit-elle, que l'éducation du couvent étoit bonne pour vos filles, il faut que je me rende à vos raisons. Je désapprouve un peu les distinctions qu'on leur accorde, car elles doivent épouser des particuliers ; ainsi il faut qu'elles ne se mettent pas dans la tête d'être supérieures aux autres ; sans cela, on vous l'apprend dans le monde. Si elles *auront* (5) de l'esprit, elles l'apprendront d'elles-mêmes. Je

(1) Lettre CI, du 11 oct. 1817.

(2) Lettre de la princesse de Condé, du 9 juillet 1817.

(3) *L'Homme-vert*, personnage fantastique, sorte de Croquemitaine, dont on épouvante les enfants, dans les environs de Remoulins, pour les empêcher d'approcher des puits et du Gardon, ou les ramener à l'obéissance.

(4) Lettre de la princesse de Condé, du 5 oct. 1817.

(5) Tournure italienne, *Se avranno* « si elles auront, » pour « si elles ont. »

Digitized by Google

vous parle avec connoissance de cause. J'ai été élevée dans un couvent où on me croyoit quelque chose de grand, et on me distinguoit des autres. Je suis sortie de là pour être chanoinesse de Mons, où toutes faisoient les mêmes preuves et donc étoient égales. Pour moi, je me croyois supérieure ; heureusement que la réflexion et quelques petites humiliations m'ont appris ce que j'étois. Si je n'avois pas eu d'esprit, j'aurois été parfaitement ridicule. On devroit apprendre aux jeunes personnes à se distinguer par les talents et les vertus, et surtout dans ce siècle ; et plus on est grande dame, et plus on doit avoir les sentimens nobles et de son état. — J'ai souvent réfléchi à mon éducation et combien elle m'auroit pu être nuisible, si je ne m'étois pas aperçue en quoi elle avoit été fausse » (1).

« J'ai lu avec plaisir les lettres de la princesse Louise. Elle paroît une excellente personne et vos enfants seront bien heureuses, peut-être trop; car ce n'est pas un bonheur pour l'avenir que de l'être autant dans son enfance. La vie est si remplie d'épines et de ronces qu'on regrette, dans sa jeunesse, les roses qui vous ont entourées. J'ai été élevée très durement et j'en souffrois ; mais dans la suite j'en ai été bien aise. J'ai pu avec facilité m'accoutumer à tout, et ma santé en a été plus forte aussi ; je me porte encore à merveille, malgré mes 66 ans, et je ferois, si je voulois, ce qu'on peut faire à 30 ans ; mais je mène la vie des vieilles femmes de Paris d'autrefois ; je reste chez moi le soir, et je ne vais chez personne ; et, de cette manière, je ne m'enrhume pas » (2).

* * *

Au mois de juin 1817, les manœuvres de police du général Canuel, malgré le préfet, M. de Chabrol, et le commissaire général de police, M. de Sainneville, avaient provoqué l'insurrection de onze villages des environs de Lyon. Le bruit d'un complot bonapartiste se répandit ; mais, en vingt-quatre heures, tout était rentré dans l'ordre, sans un coup de fusil. Cette échauffourée amena de nouvelles condamnations, dont vingt-huit à la peine capitale.

(1) Lettre CII, du 7 nov. 1817.
(2) Lettre CIII, du 18 janv. 1818.

Digitized by Google

Dans le Midi, de nouvelles manifestations eurent lieu contre les libéraux, dans le courant de l'année 1818.

« Que dites-vous de ces tracasseries de Lyon, où chaque parti accuse l'autre ? » écrit Mme d'Albany (1).

« Vous aurez entendu parler de la conspiration : c'est bien ridicule. Les *ultra* espèrent retourner à l'ancien régime et se trompent fort. Il est impossible que les anciens abus reviennent : il y en aura d'autres, mais non pas ceux-là » (2).

« Quel malheur que tous ces partis en France ! Tout le monde a perdu ; ainsi il faudrait que chacun fasse des sacrifices à la paix générale. Mais on aime mieux le malheur du pays que de renoncer à des prétentions qu'on ne peut pas réaliser. Malheureusement on ne connoît plus que l'argent partout » (3).

« Les *ultra* se démènent bien inutilement. Les lumières ne rétrogradent guère : ils devroient en prendre leur parti. Ils se rabattent sur la Religion qu'ils disent négligée et avilie ; et les autres disent qu'on tourmente les protestans. Je les crois tous exagérés » (4).

« Quel est donc le sujet du tapage qu'il y a eu *encore* à Nismes ? Je ne puis pas me persuader qu'en France, où il y a peu de religion, on persécute les protestans. Ce sera affaire de parti politique que la *Minerve* (5) veut ennoblir » (6).

« Ici, nous sommes de sang-froid et jugeons sans passion, et je trouve les journaux souvent hors de mesure » (7).

« En Italie, on ne s'occupe pas des protestans, excepté des Juifs qu'on déteste ; mais je crois que c'est toujours en espérant les voler » (8).

« J'espère que les élections seront bonnes : je le désire pour la tranquillité de la France » (9).

---

(1) Lettre CV, du 28 mars 1818.
(2) Lettre CVII, du 21 août 1818.
(3) Lettre CV, du 28 mars 1818.
(4) Lettre CXII, du 20 fév. 1819.
(5) Journal libéral créé par Benjamin Constant.
(6) Lettre CXIII, du 17 avril 1819.
(7) Lettre CXII, du 20 fév. 1819.
(8) Lettre CXIII, du 17 avril 1819.
(9) Lettre C, du 12 sept. 1817.

Digitized by Google

A la fin de septembre 1817, M. de Castille était de retour à Argilliers.

« Je vous félicite, mon cher baron, d'être retourné dans votre belle et paisible habitation, et loin de tous ces commérages politiques, qui finissent par devenir fatigants. Je désire qu'on fasse de bons choix pour la Chambre et qu'on ne prenne pas M. de Lafayette, qui *n'est bon à rien*, et dont le nom doit être désagréable au roi et à sa famille.

« Les *ultra* sont singuliers : ils croient pouvoir faire revenir l'ancien régime et tous ses abus ; la passion est aveugle et se flatte facilement. On prétend même que tous les troubles qui arrivent en France, les *ultras* y sont *meslés* et les font naître pour prouver que la Charte ne peut pas s'établir, et qu'il faut que le roi rétablisse le despotisme. Je crains qu'il y aura encore bien des troubles en France, avant qu'il s'établisse un gouvernement stable. Après 28 ans de trouble, ils n'en ont pas encore assez et ne savent pas rester tranquilles » (1).

« Tout le monde voudroit commander et avoir des places. J'ai vu que, du temps de Napoléon, on ne savoit qu'obéir ; et, à présent qu'on a moins peur, on résiste. C'est ainsi que sont faits les hommes. Ils ont besoin d'être menés avec un sceptre de fer » (2).

A la fin de l'année 1817, le renouvellement du cinquième de la Chambre fit perdre des voix aux *ultra* et fortifia le ministère. On vit arriver à la Chambre vingt-cinq *indépendants :* c'est le nom qu'on donnait à ceux qui ne voulaient ni de Napoléon ni de l'ancien régime. Ce tiers-parti fut le noyau de l'opposition des libéraux, qui devaient triompher en 1830. En ouvrant la session, le roi annonça que l'armée d'occupation serait réduite d'un cinquième. La France devait ce bienfait à M. de Richelieu.

Au mois de juillet précédent, les troupes autrichiennes qui occupaient le royaume de Naples, pour y maintenir la tranquillité, quittèrent le pays. L'occupation française, sous l'Empire, avait fait disparaître, en Italie, le brigandage, qui reprit de plus belle après la chute de Napoléon et l'évacuation du territoire par l'Autriche. Mme d'Albany constate le fait, dans sa lettre du 2 août de la même année.

---

(1) Lettre CI, du 11 oct. 1817.
(2) Lettre CXI, du 8 janvier 1819.

Digitized by Google

« Les troupes autrichiennes, dit-elle, ont laissé Naples, et le roi a fait un traité avec le chef des brigands, pour assurer les propriétés qui étoient dévastées par lui et ses confrères : c'est, comme dans le xv^e^ siècle, les Condottieri qui sont devenus les grands seigneurs » (1).

Quatre ans plus tard, quand éclata la Révolution de Naples, réprimée de nouveau par l'Autriche, les mêmes désordres se reproduisirent plus audacieusement que jamais, et la comtesse écrivait au baron :

« Les brigands, entre Rome et Naples, près de Terracino, ont enlevé 18 jeunes gens qui étoient dans un séminaire, à un demi-mille de la ville; ils demandent 100 mille francs pour les rendre. C'est épouvantable ! » (2).

* * *

Une nouvelle grossesse de M^me^ de Castille vint encore donner au baron l'espoir d'obtenir un héritier de son nom. M^me^ d'Albany lui écrivait, le 28 mars 1818 :

« J'ai reçu, mon cher baron, votre lettre du 1^er^ mars, avec tous les vers en votre honneur, qui vous sont bien dus pour tout ce que vous faites pour embellir la province. Je désire que votre princesse vous donne un garçon, qui soit l'héritier de votre beau château ; il vaut mieux que ce soit à votre nom qu'à un intrus qui épouseroit votre fille » (3).

« Ma chère princesse, ajoute-t-elle en s'adressant à M^me^ de Castille, j'espère que vous nous donnerez un garçon beau comme 40 demoiselles » (4).

Enfin, le 1^er^ septembre 1818, les vœux de M. et de M^me^ de Castille sont accomplis : la baronne met au monde un fils qui reçoit les prénoms de *Louis*-Mériadec-Frumence-Gabriel-Joseph, le même qui épousa plus tard M^lle^ Cécile Frain de La Ville-Gonthier, et qui vient de mourir sans postérité, le 8 juillet 1874.

M^me^ d'Albany en adresse ses félicitations à son ami :

« Je viens de recevoir, mon cher baron, la bonne nouvelle

(1) Lettre XCIX, du 2 août 1817.
(2) Lettre CXXX, du 3 fév. 1821.
(3) Lettre CV, du 28 mars 1818.
(4) Lettre XCIV, du 15 février 1817.

Digitized by Google

de l'arrivée d'un *Dauphin*, dont je vous félicite ainsi que la charmante accouchée ; embrassez-la pour moi plusieurs fois. Je suis bien charmée de cette venue — et *vivat* la princesse ! Il vaut mieux tard que jamais... Filleul d'un Condé (1), il sera peut-être un jour un grand homme, un héros ! J'espère que vous en acceptez l'augure.

« M. Fabre me charge de vous féliciter de votre bonne fortune » (2).

« Je jouis véritablement, mon cher baron, pour vous et votre aimable princesse, du Dauphin qui est arrivé dans vos Etats. On a beau dire, on aime mieux la venue d'un garçon que d'une fille. J'espère que l'accouchée pourra le nourrir sans peine.... Vous êtes né heureux, et vous le méritez, car vous avez toujours marché dans la voie de la raison, et vous en avez la récompense dans votre âge plus avancé » (3). — Je vous remercie de vouloir bien m'envoyer de votre bon vin pour boire à la santé du nouveau-né » (4).

* * *

Les hivers de 1818 et 1819 amenèrent en Italie, comme l'année précédente, une nouvelle affluence de grandes personnalités étrangères.

« Nous avons une foule d'étrangers de toutes les nations ; mais surtout des Anglois (5). On dit que cet hiver nous aurons ici des princes d'Angleterre et même des empereurs d'Autriche et de Russie. Ce sera une nouvelle lanterne magique pour moi. Je vous en rendrai compte en temps et lieu » (6).

« Nous avons pour ministre de France l'*ex-beau* Dillon, qui n'est à présent pas même l'ombre de ce qu'il a été. Sa femme

---

(1) Le parrain de Louis de Castille fut le duc de Bourbon-Condé, son oncle, par procuration donnée à Etienne Fayol, du hameau de Boisset, commune d'Argilliers ; et sa marraine, la duchesse de Bourbon-Condé, sa tante, par procuration donnée à Marguerite Faucher, du dit Boisset.

(2) Lettre CVIII, du 14 sept. 1818.

(3) Lettre CIX, du 3 octobre 1818.

(4) Lettre CX, du 14 nov. 1818.

(5) Id. Id.

(6) Lettre CVII, du 21 août 1818.

Digitized by Google

est une espèce de commère, et sa fille assez jolie. Tout cela a l'air de s'ennuyer : le noviciat, avec la chaleur, a été terrible pour eux » (1).

« On dit que nous avons ici le grand-duc Michel ; on attend l'archiduc Palatin, qui a déjà perdu deux femmes en couches. Toutes ces princesses meurent en accouchant : il faut qu'on soit bien ignorants dans ce pays-là » (2).

« Voilà encore Constant *illiminé* (3) des députés : à recommencer l'année prochaine. Je reçois sa *Minerve* et l'antidote, le *Conservateur*, par M. de Chateaubriand. C'est amusant à voir comme chacun prévoit, dans un genre différent, des malheurs sans nombre. Je fais des vœux pour que le roi vive longtemps, et alors la chose ira » (4).

« Nous allons avoir le grand-duc Michel et, ce printemps, nous aurons l'empereur, l'impératrice d'Autriche, le prince et la P. de Saxe (5) ; le duc et la D. de Modène ; l'archiduc *Renier* (6) et Marie-Louise. Ce sera une assemblée de princes, un concile royal. L'empereur sera à Rome pour la Semaine-Sainte, et passera le Carnaval à Venise. Tout ce monde ne changera rien à ma manière de vivre, qui est toujours chez moi bien tranquillement.

« N'oubliez pas votre vieille amie qui vous aime depuis 39 ans ! tout bas !..... tout bas !....

« Nous avons depuis quinze jours un grand froid (7). Le thermomètre, le matin à 9 heures, est à 3 et 4 degrés au-dessous de zéro. C'est très froid pour l'Italie ; la rivière commence à avoir un voile de glace. — Tout cela n'est rien en comparaison du froid de 1788 que nous avons éprouvé à Paris, où le thermomètre alla à 17 sous zéro. J'ai cru mourir de froid ! » (8)

« Nous avons déjà un convoi de la colonne royale. L'archi-

---

(1) Lettre CVII, du 21 août 1818.

(2) Lettre CX, du 14 novembre 1818.

(3) Mme d'Albany veut dire *Miminé*.

(4) Lettre CX, du 14 nov. 1818.

(5) V. ci-dessus, p. 167.

(6) Régnier, duc de Massa, fils de Claude-Antoine Régnier qui fut, en 1819, président du Corps législatif.

(7) L'hiver de 1819.

(8) Lettre CXI, du 8 janvier 1819.

Digitized by Google

duchesse de Saxe avec son mari le prince Antoine (1), et sa nièce, qui épousera l'archiduc *Reynier*. Le 2 (février), arrive l'empereur et sa famille avec 32 voitures : ministères, bureaux et gardes. — Je verrai passer tout cela comme une lanterne magique : je n'y prendrai pas plus de part.

« Tout cela restera un mois ici et puis ira à Rome mettre le Pape à contribution pour 400 mille écus romains de 5 fr.— Il est drôle que tous les souverains vont faire dépenser leurs confrères et se promener en Europe, pour se faire estimer et peser. Le monde n'est que trop accoutumé à les juger, et ils n'y gagnent pas » (2).

Aux premiers jours d'avril, la colonie princière quittait Florence, pour aller s'installer dans la ville éternelle, et Mme d'Albany d'écrire :

« Toute la caravane royale est à Rome, fêtée comme si elle étoit à la cour du roi Salomon. Le Pape a déployé une magnificence orientale, et *c'est Arlequin qui paye :* ce sont les sujets ruinés qui paient les pots cassés. On fait tout cela pour conserver le temporel ; car le spirituel n'est pas disputé. Le monde est une drôle de chose !.... »

* * *

La session de 1819 ne fut signalée par aucune discussion importante, si ce n'est celle qui concernait le rappel des bannis. Le 17 mai, s'ouvrirent les débats sur le rapport relatif au rappel des exilés ou bannis par la loi d'amnistie, qui excluait la famille Bonaparte et les régicides. Les députés ministériels, unis aux ultra-royalistes, repoussèrent par l'ordre du jour les pétitions tendant à l'abrogation de cette loi en ce qui concernait les régicides, bien que le ministère eût déjà accordé des lettres de grâce à plusieurs d'entre eux.

« Les *ultra*, écrit Mme d'Albany, croient avoir remporté une grande victoire à la séance du 17 mai, à propos des bannis. On devroit les faire tous rentrer ou aucun, à ce qu'il me paroît ; et plusieurs régicides sont revenus. — Charles second d'Angleterre a été plus sévère : il les a pris où il les a trouvés. »

---

(1) V. ci-dessus, pp. 167 et 174.

(2) Lettre CXII, du 20 février 1819.

Digitized by Google

« Ce Benjamin Constant, que le ministère craignoit tant, ne me paroît pas bien redoutable à la tribune : il a montré sa force » (1).

« Il paroît, malgré ce *que on* dit, que les affaires marchent. Nous verrons ce qu'on élira aux élections. Je vois que les Constant et Manuel, dont on avoit si peur, n'ont pas brillé, ainsi que M. de Lafayette, qui arrive toujours trop tard, et toujours assez tôt pour dire des bêtises » (2).

« Il y a eu, ce printemps, une quantité de maladies ; surtout beaucoup de rhumes, et, qui pis est, des fluxions de poitrine, dont est morte cette excellente princesse Corsini, femme de l'ex-sénateur, jeune femme de 36 ans, qui est partie en 4 jours, laissant 8 enfants qu'elle adoroit. C'étoit une personne de grand mérite, pas jolie, mais riche, que je ne puis pas m'accoutumer à ne pas voir entrer dans mon salon. Elle étoit Viennoise et avoit toute la bonté des femmes de son pays. Tout Florence en est affligé, et moi particulièrement, qui la voyois beaucoup » (3).

« J'ai vu Mde Bérenger... (4) *de loin*. Son mari étoit un fournisseur, ce qu'il a été à Naples aussi. Sa réputation ne flairoit pas baume, comme disent les gens du peuple. Je crois qu'elle avoit été à Paris ce qu'on nomme un *demi-castor* (5), dit entre nous et pour vous seul.

« Toutes les Françaises que nous avons eues, pendant le séjour de leur nation ici, étoient peu de chose en tout ; on ne les voyoit pas, et même la P. Elisa ne les recevoit pas, car elle se piquoit de sévérité pour *les autres* » (6).

« Nous avons eu quelques Français de passage : M. de Laval, fils de l'ambassadeur ; MM. de Chevreuse et de Montaigu, et MM. de Brézé et Bourbon-Busset, jeunes gens bien élevés » (7).

---

(1) Lettre CXIV, du 12 juin 1819.

(2) Lettre CXV, du 24 juillet 1819.

(3) Lettres CXIII et CXIV, des 17 avril et 12 juin 1819.

(4) Cette Mme Bérenger est sans doute la même dont parle Sismondi dans sa lettre datée de Pescia, le 31 octobre 1813. (V. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Lettres de Sismondi*, p. 204).

(5) *Demi-castor*, femme de mœurs suspectes, d'une conduite équivoque.

(6) Lettre CXIV, du 12 juin 1819.

(7) Lettre CXV, du 24 juillet 1819.

Digitized by Google

« L'empereur (d'Autriche) est parti lundi pour Vienne; il est si fatigué des fêtes et de la chaleur qu'il n'a pas voulu passer par Milan, quoiqu'on lui *avoit* préparé un superbe *Carrousel*... Tous les Allemands étouffoient et ne pouvoient plus se remuer » (1).

« Je crois vous avoir dit que nous avons eu ici le petit-fils du duc de Laval, Henri de Montmorency, qui est allé mourir à Naples. Il s'avisoit, pendant l'horrible chaleur qu'il a fait, d'aller à cheval en plein midi, et puis de se jeter dans la mer. Il a pris une fièvre maligne et, entre un accès et l'autre, il retournoit à la mer. Il est mort le 11e jour. Il voyageoit en compagnie de MM. de Luynes et de Montagu, et d'un abbé irlandois qui buvoit et les faisoit boire. — Les autres, qui voyageoient avec l'abbé Le Cointre, n'ont eu aucun mal » (2).

« Nous avons beaucoup d'étrangers de distinction : le prince de Meklembourg et le duc Guillaume de Wurtemberg avec sa femme. Tout cela débarque chez moi. — Le samedi, j'ai quelquefois 130 personnes, le soir. — Il y en a beaucoup d'Anglois. — M. le vicomte de Mailly est ici, petit-fils de la vicomtesse de Narbonne » (3).

***

Au mois de novembre 1818, et alors même qu'il croyait pouvoir s'applaudir des constructions architecturales qu'il venait de réaliser, M. de Castille avait éprouvé un violent froissement dans son amour-propre de créateur.

Le journal de Benjamin Constant, la *Minerve française*, publiait à cette époque des récits de touriste, signés du pseudonyme de l'*Ermite en Province*. Dans une de ces relations portant pour titre : *Excursion à Alais; arrivée à Avignon* (4), le chroniqueur s'exprimait ainsi :

« Je viens de traverser le *Pont-du-Gard;* tout a été dit sur cet admirable ouvrage, où la puissance et la grandeur des Romains brillent encore après vingt siècles.

---

(1) Lettre CXV, du 24 juillet 1819.

(2) Lettre CXVI, du 3 sept. 1819.

(3) Lettre CXVIII, du 28 nov. 1819.

(4) La *Minerve française*, T. IV., nov. 1818, pp. 267-75.

Digitized by Google

« Je veux reposer mon admiration et je m'arrête à considérer le *Majorat de Castille*, comme l'appelle le noble propriétaire ; le *Mas d'Argilliers*, comme disent les gens du pays, ou le palais des Mille Colonnes, comme on devrait nommer ce singulier édifice où plusieurs centaines de colonnes figurent des temples, des portiques, des tombeaux, des ponts et des galeries. Il y a bien quelque chose à dire sur le goût qui a présidé à ces bizarres constructions. On ne peut nier cependant que l'effet général n'en soit imposant, comme on peut le voir sur les cartes de visites où M. le baron de Castille a fait graver la vue de son palais » (1).

---

(1) Plusieurs voyageurs ont, à diverses reprises, critiqué, et non sans motif, il faut en convenir, les dispositions architecturales du château d'Argilliers. On lit, dans l'*Album pittoresque du Gard*, publié en 1842 par Magalon, avec dessins de Léon Alègre :

« Je n'ai pas voulu quitter Uzès sans avoir vu le palais du baron de Castille et les innombrables colonnades qui le décorent. Cet ornement a été prodigué avec tant de profusion, qu'il serait difficile de remarquer un espace qui n'en fût pas encombré. Plusieurs centaines de colonnes figurent des temples, des portiques, des tombeaux, des ponts, des galeries. Il y aurait bien quelque chose à dire sur le goût qui présida à ces bizarres constructions, « si l'on n'apprenait que le propriétaire de ce palais a été le bienfaiteur du peuple qui entourait son domaine. « Les moissons avaient-elles manqué ; l'hiver avait-il été plus rigoureux que de « coutume ; le peuple souffrant manquait-il de travail ? le baron de C... faisait « ouvrir des carrières ; il fallait en extraire des colonnes d'une seule pièce, exé« cuter à cet effet d'immenses travaux, et il restait au peuple du pain, et à M. de « C... le souvenir d'une bonne action... et l'embarras de placer ses colonnes » (*).

« Il y a une certaine exagération dans les critiques qui précèdent, fait justement remarquer M. le marquis de Seguins-Vassieux. Ce n'est point évidemment par centaines que l'on compte les colonnes à Castille ; il est même douteux qu'on en trouve cent. En ce qui concerne les ponts, les temples, etc., un certain nombre n'existe plus, la plupart ayant été édifiés à la hâte, sans solidité et sur des bases insuffisantes.

« Quant à la bienfaisance du baron de Castille, elle était inépuisable et se manifestait sous toutes les formes. Il y avait chez lui et il y a encore un lieu de refuge pour les pauvres de passage, qui y recevaient asile pour la nuit ; et tous trouvaient une large part d'aliments à la cuisine du château. Une personne encore vivante, qui habite Argilliers, m'a cité un trait émouvant de la charité de la baronne de Castille, née Rohan, ma belle-mère : Une mendiante en guenilles s'étant présentée à elle pour recevoir une aumône, la baronne remarqua que cette infortunée était couverte de vermine et lui proposa de l'en délivrer de ses propres mains. La mendiante ne put se résoudre à accepter ce service, et alors la baronne, se dépouillant de son châle, en couvrit cette pauvre femme. De pareils traits étaient dans la coutume de tous les jours ; on les recueille de la bouche des vieillards encore existants qui en ont été les témoins.

« Un négociant de Nimes, établi à Carpentras, ajoute M. de Seguins, me disait, il y a peu de temps, que lorsque, pour la première fois, il passa devant le château de Castille, il fut frappé de l'aspect des colonnades, et que, s'étant arrêté pour interroger un paysan du lieu sur le château, ses habitants et l'époque des diverses constructions, ce brave homme lui dit : « Monsieur, chacune de ces « colonnes que vous voyez là a été un bienfait pour ce pays. »

(*) Emilien Frossard, *Tableau pittoresque de Nimes et de ses environs.*

Digitized by Google

M. de Castille fut extrêmement froissé de ce langage et de ces appréciations, et il en fit ses doléances à son amie, qui tâcha d'adoucir de son mieux les amertumes éprouvées par le châtelain d'Argilliers, en faisant une sortie contre les abus de la presse, bien innocente pourtant dans cette circonstance :

« J'avois lu, lui écrit-elle, l'article de la *Minerve* qui vous regarde. Voilà à quoi sert en France la liberté de la presse : à se moquer de tout le monde. J'espère qu'on fera des lois répressives contre ceux qui insultent les autres, si ces personnes le trouvent mauvais » (1).

Mais l'article de la *Minerve* n'était sans doute qu'une réclame ou plutôt un chantage, et M. de Castille s'étant depuis abonné à cette revue, l'*Ermite en Province* consacra, plus tard, aux embellissements du château d'Argilliers, un nouvel article fort élogieux, dont le baron témoigna sa satisfaction à Mme d'Albany; et celle-ci de lui répondre :

« Je suis persuadée qu'on a été content de vos fabriques, et c'est une agréable occupation pour vous. L'*Hermite de Province* en parle avec éloge : *vous le recevez certainement* » (2).

* * *

Les élections partielles de septembre 1819 firent gagner vingt-huit voix aux libéraux et amenèrent à la Chambre, comme élu du département de l'Isère, l'abbé Grégoire, ancien évêque constitutionnel de Blois, qui avait dit à la tribune de la Convention : « Que les rois sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique, » et qui, absent lors du procès de Louis XVI, avait écrit une lettre publique dans laquelle il déclarait « que son vœu était pour la condamnation, sans appel au peuple, » prétendant, plus tard, qu'il n'avait pas entendu que le roi pût être condamné *à mort*. Il avait accepté depuis un siége dans le Sénat de l'Empire, avec le titre de comte (3).

« Le choix de Grégoire est inconvenant, écrit Mme d'Albany. Comment osera-t-il prêter son serment entre les mains du roi dont il a voté la mort ? — Pour M. Castelbajac, il a une opi-

(1) Lettre CXI, du 8 janvier 1819.

(2) Lettre CXXIV, du 20 mai 1820.

(3) R. DE LARCY, *La Restauration*, pp. 66-67.

Digitized by Google

nion prononcée, cela n'offense personne ; mais l'autre est un malhonnête homme, et d'autant plus coupable qu'il étoit prêtre » (1).

La session débuta par l'annulation de l'élection de Grégoire. La commission la déclarait nulle, par le motif que la moitié des députés de l'Isère n'étaient pas domiciliés dans ce département. M. Lainé demanda que Grégoire fût chassé comme *indigne* et comme régicide. Benjamin Constant cita l'exemple du régicide Fouché, admis par le roi dans ses conseils. Manuel invoqua la Charte et la liberté des élections. Les questions de *nullité* et d'*indignité* furent écartées, et la Chambre, se prononçant seulement sur le fait de l'admission, vota contre Grégoire.

« La scène de l'Assemblée sur Grégoire est vraiment indécente, poursuit Mme d'Albany ; on auroit dû la prévoir et, au commencement, l'année 1814, on auroit dû faire une loi qui excluoit les régicides d'être élus ; et vous verrez qu'on ne la fera pas et qu'on en élira d'autres » (2).

* * *

La disette de 1817 eut sa contre-partie en 1819 : cette année-là, toutes les denrées baissèrent, et ce fut le tour des propriétaires de se plaindre.

« Les denrées sont à bon marché partout. Les propriétaires s'en plaignent, car ils doivent payer de grosses impositions. — Tous les gouvernements sont dépensiers. Le vôtre l'est par nécessité ; mais autre part les princes veulent se dédommager de ne l'avoir pas pu pendant quelques années. Les souverains ont bien suivi l'exemple de leurs prédécesseurs. Ils ont été enchantés de trouver tout cela établi.

« Une personne de ma connaissance, qui a voyagé dans les provinces méridionales, me mande qu'on y est enragé contre les nobles et les Bourbons. Dites-moi si cela est vrai, car chacun voit avec ses lunettes et croit que *c'est* celles des autres » (3).

---

(1) Lettre CXVII, du 15 oct. 1819.

(2) Lettre CXIX, du 28 décembre 1819.

(3) Lettres CXIX et CXX, des 28 et 29 décembre 1819.

Digitized by Google

* * *

Mme d'Albany ne tarde pas à rompre de nouvelles lances avec son ami, au sujet de l'éducation de ses enfants :

« Vos enfans, lui dit-elle, commencent à écrire ; au couvent, on ne fait pas autant de progrès qu'à la maison. Je m'en suis souvent aperçue, car vos petites, pour leur âge, devroient écrire mieux. Je ne change pas d'avis : je n'aime pas l'éducation du couvent ; on n'y apprend rien. J'y ai été élevée ; je le sais ; et quand j'en suis sortie, à 14 ans, j'ai dû commencer mon éducation ; et, quoique *ma maîtresse*, étant chanoinesse de Mons, mais ne voulant pas être une sotte, je me suis mise à étudier et à me payer des maîtres. Je suis entrée au couvent à sept ans et j'écrivois comme je fais à présent ; je n'y ai rien appris que des préjugés dont je me suis heureusement débarrassée en vivant dans le monde : comme d'avoir peur des morts et des esprits. »

Décidément Mme d'Albany gardait rancune aux années de son enfance. Avait-elle lieu d'être plus satisfaite des années de sa jeunesse ?

« Vous vivez à la campagne, poursuit-elle, et vous n'avez pas l'occasion de pouvoir faire élever vos filles ? Mais avec une bonne gouvernante et un prêtre qui ait fait ses études, vous auriez pu y réussir ; mais vous avez voulu les mettre avec la princesse de Condé, et on leur donnera des idées qui ne vont plus avec celles du siècle.

« Vous savez que je parle toujours franchement à un ancien ami que j'aime et que j'estime. Je suis persuadée que vos filles sont charmantes ; mais toutes ces cajoleries que vous écrivent les religieuses sont exagérées ; et c'est le ton des religieuses, au lieu de vous dire : « Elles ont des petits défauts, mais nous cherchons à les corriger. » Cela seroit beaucoup plus naturel, parce qu'aucun enfant n'en est exempt, ni personne dans ce monde.

« Vous serez, ma chère princesse, un peu scandalisée de ma franchise avec votre mari. Je traite toujours ainsi les personnes que j'aime ; et, comme il y a des siècles qu'il est mon ami, je

Digitized by Google

me laisse aller à lui dire ce que je pense. Pardonnez-le-moi et comptez toujours sur mon tendre attachement » (1).

Et quand, l'année suivante, M. de Castille informe son amie de l'intention qu'il a d'envoyer sa fille Berthe, filleule de Mme d'Albany, rejoindre à Paris ses deux sœurs aînées, au monastère du Temple, la comtesse s'élève fortement contre une pareille décision :

« Vous vous êtes donc décidé à vous détacher de cette charmante filleule, lui dit-elle. Je ne vous conçois pas!... Pour moi, je déteste l'éducation du couvent ; j'y ai été élevée et j'en connois tous les inconvénients; et cependant j'en suis sortie, à 14 ans, pour aller au Chapitre de Mons, n'ayant d'idée de rien que de prier Dieu, dont j'ai été bientôt fatiguée, parce qu'on m'avoit trop tenue à l'église. — Heureusement j'étois née sans aucun mauvais penchant et avec une dose suffisante d'esprit : j'ai d'abord jugé ma situation et j'ai tâché d'y remédier. Vos filles auront une bonne mère; la mienne ne s'est jamais occupée de nous, et je suis encore étonnée comment je n'ai pas fait toutes les folies possibles. — Au reste, chacun a sa manière de voir! Je n'ai jamais deviné la vôtre, à moins que ce ne soit pour les mettre auprès de la P. de Condé, chose encore peu utile, car elles prendront des idées peu opportunes dans ce moment. Je cause de cela avec vous, comme avec mon ami ; et, la chose étant décidée, c'est un discours académique » (2).

« Je ne puis, quoi que vous en disiez, approuver cette distinction, pour vos filles, des rideaux bleus. Cela influe sur la vie, à moins d'avoir un esprit supérieur... Je vous en parle par expérience : au couvent, on a eu la bêtise de m'élever de cette manière... Arrivée à mon Chapitre, je me croyois un personnage, et mes compagnes, aussi nobles que moi, m'ont remise à ma place. — Vos filles ne seront jamais *Princesses du sang*. Elles sont alliées, par leur mère, de la maison de Condé; c'est donc mal fait de leur mettre en tête des idées de grandeur. — Des idées de noblesse, c'est bien fait!

« Au reste, chacun fait comme il l'entend! Je me permets toujours de penser tout haut avec vous » (3).

---

(1) Lettre CXXI, du 4 février 1817.
(2) Lettre CXXXIII, du 30 juin 1821.
(3) Lettre CXXXVI, du 13 oct. 1821.

Digitized by Google

Poussée à bout par son mari,qui se faisait dans cette circonstance l'écho des obsessions de Mme d'Albany, Mme de Castille avait cru pouvoir, dans une de ses lettres, exprimer des craintes et laisser transpercer quelques insinuations auprès de la princesse de Condé, sur la manière dont l'éducation de ses enfants était dirigée, au couvent, par Mme Allard, leur institutrice. La princesse Louise, qui était bien éloignée d'attribuer ces insinuations à la comtesse, et les faisait retomber sur le compte de M. de Dammartin, lui répondit aussitôt par une lettre très digne et fort sensée :

« J'ai appris, ma chère nièce, par une visite qu'a faite dernièrement M. de Dammartin à vos petites, que Berthe devoit partir hier, pour être amenée ici par une dame de vos amies ; vous m'en aviez bien dit un mot, dans votre dernière lettre, mais assez vague ; et n'en ayant point de M. de Castille, qui confirmât la chose, je n'avois pas lieu de la croire entièrement fixée. J'ignore d'où vient ce silence de sa part, et il pourroit même me faire craindre pour sa santé. Au surplus, je recevrai sa jolie petite fille avec le plus grand plaisir, et disposée à l'aimer comme les deux autres. Ce n'est pas que celles-cy n'aient quelques défauts de caractère; mais où sont les enfants, où sont les personnes raisonnables qui n'en ont pas?... Il faut supporter les dernières, et corriger autant que possible les premiers, et c'est à quoi nous travaillons. Il est impossible de le faire avec plus de soin, plus de constance et, je peux le dire, avec plus de tendresse vraiment maternelle que ne le fait Mde Allard (1). Aussi ai-je été très sensible au petit vernis d'injustice que vous avez (pour la première fois) laissé percer à son égard dans vos dernières lettres. « *Opinions sages et principes de vertu* se trouvent *réunis* en elle; aussi lui ai-je donné toute ma confiance : ainsi je dois croire que vous ne laisserez pas altérer la vôtre.

« Il seroit malheureux pour vous d'en prendre trop dans ce que peuvent vous dire de vos enfants des gens qui ne les voyent que des instants et très superficiellement ; ils vous ont dit, par exemple, que Mériadec étoit *haute ;* non, elle ne l'est pas : je crois bien qu'elle a un germe d'élévation dans l'âme — très différent de la hauteur — que sans doute les Rohans ne lui reprocheront pas ; mais, dans une courte visite, on *apperçoit* ces

(1) Mme Allard-Solikoffre ; elle signe Alard-Sollicoffre.

Digitized by Google

beaux traits imposans que la nature lui a donnés, ce grand air, et trop souvent un silence que l'on reproche en vain, et qui tient uniquement à l'humeur, et point au *dédain*. Elle témoigne aussi cette humeur à ses compagnes, mais sans *distinction*, car il n'y en a aucunes, parmi nos enfants, envers lesquels on n'emploie jamais que leurs noms de baptême, sans s'entretenir de ce que sont les familles. L'humeur de notre chère *Méria* a pour principe une paresse qui la domine entièrement et lui donne du dégoût pour toute espèce d'application, n'importe à quelles études, n'importe à quel travail des mains. Il me paroît que vous tenez beaucoup à celui-ci; j'y mets aussi du prix; mais enfin, il faut cependant que vos filles et celles de M. le Bon de Castille ne vous fassent pas rougir par leur ignorance, et si vous n'eussiez voulu que *les voir coudre*, vous ne les auriez pas sans doute mises ici.

« Quant à Blanche, elle n'aime pas plus l'application que sa sœur; mais c'est dans un autre genre : d'abord, manque de raison, et une mobilité morale, tout comme elle l'a au physique. Elle a l'inconvénient d'être un peu capricieuse, tantôt charmante et tantôt maussade sans motif.

« A présent je dois dire le bien de toutes deux. Mériadec est pleine de bon sens, quand elle n'a pas d'humeur, et un jugement bien au-dessus de son âge; elle se connoît parfaitement, et condamne tous ses défauts, sans se flatter aucunement. Il y a donc tout lieu de croire qu'elle s'en corrigera, quand la raison prendra le dessus : en tout, elle est on ne peut plus attachante, dans ses bons momens, et je ne doute pas que les soins aussi tendres que sages de Mde Allard n'aient le succès le plus complet, avec le temps.

« J'espère qu'il en sera de même pour *Petit Blanc* (1) qui, sans raison, a de l'esprit, un bon cœur, et s'instruira facilement, *quand elle le voudra*.

« Je ne sais trop ce que vous voulez dire des mécontentements de M. de Castille contre notre chère *Méria*, qui vous aime tous deux également, et est élevée dans le respect dû à ses *père et mère* (quels que soient les noms qu'ils portent); mais j'ai voulu, pour son bien, qu'elle n'adoptât point de fausses idées, et qu'avec toutes ses tantes Bourbons et Rohans, elle ne se crût pas *princesse ;* ce qui, je crois, ne peut qu'être

(1) Blanche de Castille.

Digitized by Google

approuvé de vous et de M. de Castille; quant aux lettres de l'enfant, *tous deux vous n'avez cessé* de les louer ou de les exalter (beaucoup plus, je vous l'avoue, que je ne le faisois); j'ai donc cru qu'il falloit les laisser continuer telles qu'elles plaisoient » (1).

Qui ne sent, dans cette lettre, bouillonner et frémir, sous la main de la religieuse, le vieux sang des Bourbons et des Condés ?

* * *

L'année 1820 s'était ouverte au milieu d'une anxiété fiévreuse toujours croissante. On avait annoncé que, le lundi 14 février, un projet de loi électorale serait porté à la Chambre; mais la veille, un coup de foudre éclatait : le duc de Berry était assassiné à sa sortie de l'Opéra.

Les crimes politiques nuisent toujours à la liberté. Des lois répressives furent votées, et la nouvelle loi électorale, dite du *double vote,* discutée à la Chambre avec une violence extrême, amena dans Paris des troubles graves qui durèrent dix jours. La jeunesse des écoles se porta aux faubourgs, où se forma un attroupement de quinze mille hommes. Une averse et quelques charges de cavalerie suffirent pour les disperser.

Au mois de novembre suivant, les élections n'amenèrent à la Chambre que soixante-quinze libéraux. La session fut longue et orageuse.

Les tentatives révolutionnaires qui remuaient en ce moment le Midi de l'Europe, entretenaient en France l'agitation des esprits. En Espagne, Ferdinand VII avait rétabli le gouvernement absolu. En 1819, une insurrection éclata dans l'armée, rassemblée près de Cadix pour soumettre l'Amérique espagnole soulevée. Elle n'eut aucun succès; mais, en janvier 1820, Riego et Quiroga s'étant prononcés à leur tour, le général O'Donnell soutint la révolution, et Ferdinand dut convoquer les Cortès et proclamer la Constitution démocratique de 1812.

« Voilà l'Espagne qui veut aussi faire comme les autres, écrit alors Mme d'Albany. Je crains bien que sa Constitution ne soit trop démocratique pour pouvoir être convenable. A pré-

(1) Lettre de la princesse Louise de Bourbon-Condé, du 24 février 1821.

Digitized by Google

sent, tous les peuples rêvent démocratie : c'est la vraie manière d'aller au despotisme. Personne ne sait se tenir dans les limites de la raison. Les peuples sont accablés d'impôts et croient qu'en renversant le pouvoir des riches ils seront mieux : ils se trompent bien.

« Combien nous étions mieux, dans notre jeunesse, quand on s'occupoit moins des gouvernemens ! Dans ce pays, on y pense moins; les Italiens disent : Nous savons ce que nous avons ; nous ne savons pas ce que nous aurons. C'est assez sage ! » (1)

Mais l'Italie ne devait pas tarder à donner un démenti formel aux paroles de Mme d'Albany.

En 1815, les troupes autrichiennes avaient rétabli Ferdinand IV sur le trône des Deux-Siciles. Dès l'année suivante, le monarque restauré avait aboli les institutions libérales qu'il avait été forcé d'accorder en 1812. Une révolution éclata contre lui, en 1820, et renversa, à Naples, le pouvoir absolu. De son côté, le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel Ier, était forcé d'abdiquer devant une insurrection.

« Vous aurez vu, dans les papiers, que Naples, à la manière espagnole, par le moyen des soldats, a demandé une Constitution, et celle d'Espagne ; le roi a tout accordé, et a nommé son fils son vicaire-général : c'est lui qui traite les affaires. — Il n'y a eu aucun désordre : tout s'est passé pacifiquement. Il n'en a pas été de même en Sicile, où il y a eu 4,000 personnes de massacrées ; les troupes se sont battues avec le peuple, qui a eu le dessus, a délivré les prisonniers qui ont démoli et brûlé les prisons et les archives. — On dit que la Sicile veut être indépendante. Le gouvernement s'est sauvé à Naples, et le roi a renvoyé le ministre de la marine pour accorder l'amnistie, qu'ils ne voudront pas ; car ils sont irrités contre le gouvernement napolitain qui leur a ôté, l'année passée, la Constitution, pour la rendre province de Naples.

« Les *Revenans* n'ont pas le sens commun; ils n'ont pas encore compris le siècle ; ils se croient toujours dans celui qui est passé. — Je ne serois pas étonnée que toute l'Italie se mît au régime de Naples. La société des Carbonari a tout fait; on ne la croyoit pas si nombreuse » (2).

---

(1) Lettre CXXIII, du 8 avril 1820.

(2) Lettre CXXVII, du 18 juillet 1820.

Digitized by Google

« La Toscane paroît tranquille ; il y a une sorte d'apathie dans le peuple, qui se contente de ce qu'il a. *Il est bien ;* et s'il se rappelle que le mieux est ennemi du bien, il ne remuera pas » (1). « Dans ce pays on a l'air content ; on n'a aucuns droits féodaux, ni fiefs, ni priviléges. Tout le monde peut prétendre à tout, et la seconde classe remplit les places plus que la première » (2).

« Les affaires de Palerme vont mal ; il y a une guerre civile établie dans l'île ; la seule ville de Palerme veut l'indépendance et va attaquer les autres ; et, quand elles résistent, on les saccage et on les brûle, comme on a fait à Catanisetti, qui est tombée dans les mains des guérillas. — C'est horrible ! A Naples, tout le monde veut commander et personne ne veut obéir. La populace des provinces y arrive pour piller, s'ils en trouvent l'occasion. L'Autriche a renforcé ses troupes dans la Lombardie, parce que l'Etat du Pape menace aussi » (3).

* * *

A la suite du brûlant été de 1820, il prit fantaisie à Mme d'Albany, dont la santé commençait à faiblir, d'aller passer à Rome une partie de l'automne. C'est de là qu'elle écrit à son ami, le 28 octobre :

« Vous serez étonné, mon cher baron, de la date de ma lettre. Je suis venue ici pour un peu changer d'air, après un été aussi chaud,... et me rafraîchir la mémoire des beautés de ce pays, qui sont très augmentées depuis huit ans que je n'y ai été. — Le Vatican est admirable. C'est vraiment la capitale des arts ; il y a une richesse étonnante. Le Louvre, dans sa splendeur, ne pourroit lui être comparé. J'ai vu la collection de tableaux du cardinal Fesch, qui est magnifique. — On a découvert le Forum de Trajan, sur lequel étoit bâtie une église que les François ont abattue, ce que n'auroit pas pu faire le Pape, pour découvrir un monument payen. — Les colonnes de basalte y sont à moitié : c'est très curieux à voir. Si on pouvoit jeter bas l'autre église, on agrandiroit la place qu'occupoit le

(1) Lettre CXXVIII, du 2 sept. 1820.
(2) Lettre CXXVII, du 18 juillet 1820.
(3) Lettre CXXVIII, du 2 sept. 1820.

Digitized by Google

Forum. — On a aussi déblayé la terre qui encombroit les monumens anciens, ce qui les laisse voir dans toute leur beauté. — Tout le Campo-Vaccino est déblayé, surtout le temple de la Paix. On s'occupe beaucoup, c'est-à-dire le gouvernement, *à* conserver les antiquités : c'est quand on craint de les perdre, par leur vétusté, qu'elles deviennent plus précieuses. — Dans ce moment, c'est un des grands revenus du Saint-Siége, par les étrangers qu'elles amènent; car tous les pays s'en détachent pour se rendre plus indépendants et ne plus lui payer de contributions » (1).

« Le *siroco* de Rome ne me plaît guère et ne fait pas grand bien : j'aime mieux l'air vif de Florence que je vais retrouver, le 5 ou le 6 de novembre, avec grand plaisir.

« Le procès de la reine d'Angleterre (2) est scandaleux : il peut faire pendant à celui du *Collier* (3). Son Bergami étoit

---

(1) Lettre CXXIX, du 28 oct. 1820.

(2) Le procès de la reine Caroline.

(3) On ne sera pas peu surpris, sans doute, d'apprendre que le baron de Castille avait eu des rapports d'intimité très étroits avec le cardinal de Rohan, l'un des principaux personnages mêlés à la ténébreuse intrigue du *Collier*. La volumineuse correspondance de M. de Castille contient, en effet, plusieurs lettres de ce prélat, et on lit, sur une feuille volante jointe à ces lettres, la note suivante écrite de la main du baron, à la date du 6 juin 1780 :

« On n'est jamais parfaitement heureux. Le cardinal de Rohan, au faîte des honneurs; ayant une fortune énorme; toutes les qualités de l'esprit; l'extérieur accompli, vit malheureux par les tracasseries, les pointilleries qu'il éprouve dans sa propre famille. Il voudroit avoir la confiance de sa maison, et ses parents, qui craignent d'être menés par luy, sont continuellement sur leurs gardes. Il veut bien avoir quelque confiance en moy et, de temps en temps, il m'ouvre son cœur..... Son frère, l'archevêque de Bordeaux, a dit à Mme la princesse de Guémenée, qu'il avoit mis un mauvais sujet auprès du prince Victor, et qu'il avoit trouvé, dans la chambre de ce précepteur, le *Portier des Chartreux (?)* (*). Il a voulu s'en éclaircir avec son frère, qui luy a dit que le livre qu'il avoit veu luy avoit paru en avoir la forme. Il éprouve des tracasseries de la part de la personne qui a fait une banqueroute au feu cardinal de Rohan, et qui a causé un déficit considérable à la succession. Le même homme fait courir un mémoire contre luy : on cherche à luy donner un ridicule, en disant qu'il va lever un régiment de houzards. On a fait mettre cet article dans la *Gazette des Deux-Ponts*. M. le prince de Soubise paroît le contrarier dans tout ce qu'il cherche à faire pour sa maison. Malgré l'opposition avec laquelle le maréchal de Richelieu a toujours été contre la maison de Rohan, M. le prince de Soubise donne à souper au maréchal et à la maréchale de Richelieu. Le cardinal a un excellent cœur, son premier mouvement toujours bon; mais je le crois d'un caractère léger. »

Cette note est antérieure au procès du Collier, à la suite duquel le cardinal fut

---

(*) Ce titre, qui est sans doute celui d'un livre de mauvaise réputation, est presque illisible, dans la note de M. de Castille.

Digitized by Google

dans mon auberge, quand je suis arrivée à Rome. Il a dit qu'il étoit fatigué de ce procès et de la reine aussi, qui était d'une grande exigence. On dit qu'elle aussi en a assez, et qu'elle lui fait une pension de 800 louis.

« On ne rencontre jamais la famille des ex-rois. Je n'ai vu que de loin, à la promenade, la princesse Borghèse, qui est encore jolie et ressemble à ces figures de fantaisie qu'on met sur les tabatières » (1).

* * *

---

mis à la Bastille, puis absous par le Parlement, en 1785. Relégué d'abord à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, mais bientôt réintégré dans son diocèse, il fut député aux Etats Généraux, en 1789; donna sa démission; refusa le serment à la Constitution et se retira, en 1791, dans la partie de son évêché située sur la rive droite du Rhin. En 1801, il se démit de son évêché, et mourut à Ettenheim, en 1803, à l'âge de 69 ans. C'est de cette ville qu'il écrivait au baron, le 17 novembre 1802, la lettre suivante :

« Je vous remercie, Monsieur le baron, de votre lettre en date du 24 septembre, et je vous remercie aussi des détails intéressans que vous me faites sur tout ce qui vous regarde; c'est bien rendre justice à mon très sincère et bien véritable intérêt. En bon père, vous avez été placer vos enfans dans deux bonnes maisons d'éducation : c'est le plus beau présent que vous puissiez leur faire, et l'occupation la plus chère pour celui qui a le bonheur de jouir de la félicité paternelle. Je vous félicite de connaître le charme des occupations champêtres. Cette jouissance m'a été d'une grande ressource, et je peux dire que, pendant 8 ans, j'ai cultivé mes champs sous le feu du canon ennemi, dont les boulets labouroient la terre où la charrue traçait le sillon; et, le soir, on rapportoit des boulets ramassés dans le champ où ils s'étoient enfouis; et, à cette occasion, j'ai bien vu combien tout est habitude dans l'homme, et qu'on s'accoutume à tout; car les bourgeois de la campagne alloient journellement cultiver leurs terres, et se faisoient un jeu du passage des boulets. Il faut bien aussi que je m'en fasse un d'être à la veille de me voir dépouillé, par la paix, de ce que j'avois pu conserver pendant la guerre; mais malheureusement ce jeu est tout en perte pour moi; et l'incertitude sur les résultats des dédommagemens, arrêtés par les conclusions de la députation, est un vrai tourment. Du reste, je dois m'abstenir de toute plainte, puisque j'ai la certitude d'avoir quelque chose d'assuré; et j'ai tant de compagnons de naufrage (à commencer par le roy) qui n'ont pas cet avantage.

« Je vois avec grand plaisir, par votre lettre, qu'après avoir eu le malheur d'être en prison si longtemps, vous aurez du moins sauvé quelques débris de votre fortune, et que vous avés de quoi vivre en père de famille. Soiés bien persuadé, Monsieur le baron, que personne ne vous souhaite plus de bonheur que moi.

« Rendés justice à la sincérité de cette expression, ainsi qu'à celle de tout mon intérêt et de mon attachement pour vous.

« Le cardinal prince de ROHAN. »

A la suite d'un réglement fait avec le margrave de Bade, à qui les Etats du cardinal étaient échus, ce dernier obtint une pension viagère de soixante mille florins; mais il mourut bientôt après, à Ettenheim, le 16 février 1803.

(1) Lettre CXXIX, du 28 oct. 1820.

Digitized by Google

* * *

Cependant l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient invité le roi de Naples à se rendre au Congrès de Laybach.

« Nous sommes dans l'attente de ce qui se décidera à Laybach, écrit Mme d'Albany; on prétend que le roi fera un manifeste dans lequel il proposera la paix ou la guerre et garnison autrichienne pendant cinq ans, avec une forte contribution. Je crois que les Napolitains n'ont guère envie de se battre : ils ne s'en sont jamais souciés. Ils sont énervés par leur climat; il leur faut peu pour vivre, et ils aiment à *végéter* comme les Turcs. La gloire, la réputation leur est indifférent. Il faut espérer que les souverains ne se *mesleront* pas de leurs affaires, car on risque de les rendre braves, ce qu'ils n'ont jamais été : ils n'ont jamais su que s'enfuir. Pour ma part, j'en ai été témoin 3 ou 4 fois (1).

« Celui qui a fait la révolution, à Naples, a espéré s'enrichir

---

(1) Sismondi raconte, d'une façon très humoristique, un trait de ce genre dont il fut témoin en 1814, et qui ne donne pas une très haute idée de la valeur militaire des Napolitains :

« Mardi, quand les Napolitains entrèrent dans le val de Nervole et qu'ils en chassèrent le corps de Français posté en avant de Borgo, à Buggiano, il y eut de très beaux faits de cette guerre anodine : une surprise qui manqua seulement de deux minutes; quelques fort belles charges de cavalerie; une retraite des Français fort bien entendue. Tout allait le mieux du monde et personne n'était encore égratigné, lorsque les Français, impatientés d'être chassés comme des polissons, firent une décharge sur les lanciers qui les chargeaient, en tuèrent deux et blessèrent un troisième. Toute la colonne fit aussitôt volte-face en criant : *Tradimento! tradimento! Armatevi, cittadini, siamo traditi!* Ici, où l'on n'est guère accoutumé aux combats, on trouva tout simple que des soldats se plaignissent de trahison, quand l'ennemi les tuait dans une escarmouche. »

(Saint-René Taillandier, *Lettres de Sismondi à Mme d'Albany*, p. 228.)

« J'étais, en 1855, à Naples, nous écrit à son tour M. le marquis de Seguins-Vassieux, et, des fenêtres de l'hôtel que j'y habitais, je fus témoin d'un fait qui me donna la mesure du sans-façon dont on use avec les soldats napolitains.

« Un factionnaire se promenait, l'arme au bras, sur le port, et fut invectivé par un passant, matelot ou lazzarone; les épithètes les plus injurieuses furent échangées entre eux et, pour clore la discussion, le passant administra *quelque part* un vigoureux coup de pied au soldat, qui reprit sa promenade avec un calme parfait, tandis que son adversaire se retirait de son côté très paisiblement. Les nombreux témoins de cette scène ne prirent pas la peine de s'arrêter pour en suivre les péripéties : ils n'y firent pas la moindre attention. J'en conclus qu'à Naples la chose était toute simple et naturelle. Ces soldats étaient pourtant de beaux hommes, de bonne mine et parfaitement équipés. »

Digitized by Google

et commander pour avoir de l'argent; car c'est le *noble but* de tout le monde, coloré sous le nom de liberté, et de chasser ceux qui sont devant, pour prendre leur place. Il y a bien peu de personnes qui agissent avec une bonne intention et pour le bonheur de leur pays » (1).

A la suite du Congrès de Laybach, quatre-vingt mille Autrichiens passèrent la frontière pour réprimer les insurrections du Piémont et du royaume des Deux-Siciles. Quinze jours après, le 23 mars 1821, ils entraient à Naples et, le 9 avril, à Turin, où ils rétablissaient les deux souverains, dans la plénitude de leur puissance.

Le 6 avril suivant, Mme d'Albany écrivait à son ami :

« Vous aurez su, mon cher baron, que Naples est pris depuis le 23 mars, que les fonds sont remontés de 30 pour cent, et que les théâtres sont remplis tous les soirs, depuis l'arrivée des Autrichiens. Cela prouve combien peu on aimoit ce nouveau régime qui ne convenoit qu'à quelques faiseurs; les autres n'en vouloient pas, devant se battre et risquer la vie; car les Napolitains calculent qu'on ne vit qu'une fois, et que, dans un beau pays comme celui de Naples, on est trop bien pour le quitter. — Les Piémontois, qui avoient mal compté sur eux, se sont révolutionnés, croyant que les Autrichiens seroient entre deux armées, et qu'ils pourroient délivrer l'Italie du joug étranger pour la subjuguer, eux; car ils auroient passé leur vie à se faire la guerre, ville contre ville. — Je ne disconviens pas qu'il est humiliant d'être sujet des étrangers; mais malheureusement l'Italie a toujours été dans cette situation » (2).

« Vous aurez vu, par les gazettes, que, le 10 mars, a commencé la révolution de Turin, et qu'elle a fini le 10 avril; que les faiseurs ont trouvé 18 millions dans le trésor, et n'en ont pris..... que 3; ainsi il en est resté 15 à la disposition du roi, qui ne veut plus l'être. Il renonce à sa place; il paroît que personne ne se soucie plus de ce poste scabreux. Je crois cependant que, lorsque la Providence vous y a placé, il faut y mourir, et surtout quand on a 70 ans. Il est plus commode d'avoir de l'argent et de s'amuser en particulier; mais ce n'est pas remplir ses devoirs. On dit que le frère, duc de Gènevois, n'a pas grande envie non plus de régner » (3).

---

(1) Lettres CXXIX et CXXX, des 28 octobre 1820 et 3 février 1821.
(2) Lettre CXXXI, du 6 avril 1821.
(3) Lettre CXXXII, du 12 mai 1821.

Digitized by Google

La moitié de l'armée piémontoise est restée fidèle au roi. Il y a des premiers noms qui sont parmi les révolutionnaires : La Cisterna, St-Marsan, Prié, Colengno. S'ils ne s'arrangent pas, 80,000 Russes arrivent pour les calmer. — La Savoie est tranquille et n'a pas pris part aux affaires du Piémont » (1).

« A Naples, on arrête tant qu'on peut, et le roi a démis tous les officiers généraux pour n'avoir pas su défendre le roi et la nation. Notez qu'il avoit défendu de résister aux Autrichiens. Les Napolitains n'en avoient pas la moindre envie, car ils ont horreur de se battre » (2).

« Il paroît que les libéraux françois croient monts et merveilles de tout cela : ils ne connoissent pas les Italiens. Le peuple ne veut que le pain et le vin à bon marché, et peu lui importe qui gouverne.

« Les Piémontois comptoient d'abord, si leur projet avoit réussi, tomber sur Milan et le révolutionner; mais ces beaux plans ordinairement trouvent des obstacles imprévus, — surtout faits par de jeunes têtes.

« Nous avons toujours le Congrès de Laybach et tous les faiseurs : M. Pozzo di Borgo (3), qui a beaucoup d'esprit; il n'est pas Corse pour rien; M. Vincent et M. de Blacas, brochant sur tous.

« J'ai vu votre ami M. Jones : c'est un homme un peu sauvage... Les Anglois, à force de vouloir être libres, sont impolis et manquent aux convenances de la société. — Nous avons ici M. de Boissy (4), attaché à la légation françoise, dont la sœur va épouser M. d'Aubusson de la Feuillade; il a été enfant ici » (5).

---

(1) Lettre CXXXI, du 6 avril 1821.

(2) Lettre CXXXII, du 12 mai 1821.

(3) Charles-André, comte de Pozzo di Borgo, né en 1764, à Pozzo di Borgo, près d'Ajaccio, fut secrétaire intime de Paoli, puis député à l'Assemblée législative, en 1791. Il se déclara l'ennemi de la famille Bonaparte et agit de concert avec Paoli pour livrer la Corse aux Anglais, et dut s'éloigner devant la haine de ses compatriotes. Il servit, comme agent diplomatique secret, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Lors du traité de Tilsitt, Napoléon exigea son expulsion; il se retira à Constantinople. En 1813, l'empereur Alexandre l'appela auprès de lui et, après la Restauration, le nomma ambassadeur à Paris. Il assista à tous les Congrès, se retira des affaires en 1839 et mourut à Paris en 1842.

(4) Le marquis de Boissy, né en 1798, épousa la comtesse Guiccioli et fut, sous le dernier empire, membre du Corps législatif, où il se rendit célèbre par ses interruptions incessantes et ses boutades contre les Anglais.

(5) Lettre CXXXI, du 6 avril 1821.

Digitized by Google

« Il y a quelque temps que j'ai lu, dans les papiers de France, qu'on avoit publié à Nismes un ouvrage sur les antiquités de ce pays, sous la direction de M. Durand, architecte. Je voudrois sávoir si cet architecte se nomme Charles Durand, s'il est natif de Montpellier, et neveu d'un M. Durand qui étoit jadis greffier de la commune de Montpellier (1). Savez-vous dans quel état est l'Académie de cette ville? Y a-t-on des plâtres? Y a-t-il des professeurs et des écoliers? J'ai besoin de savoir cela, si vous avez connoissance avec le Préfet en personne, dans le gouvernement. Vous me feriez plaisir de me

---

(1) La publication à laquelle M^me^ d'Albany fait allusion a pour titre : *Description des monuments antiques du Midi de la France*, dédiée au roi, par MM. GRANGENT, ingénieur en chef des ponts et chaussées; C[harles] DURAND, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, et S[imon] DURANT, ingénieur du cadastre, ancien élève de l'Ecole polytechnique. — T. I, Paris, de l'imprimerie de Crapelet, M.DCCCXIX, un vol. in-f°, avec planches.

Cet ouvrage rare et estimé devait former la première série d'une publication qui aurait embrassé la description de tous les monuments antiques du Midi de la France, mais qui ne put être continuée, faute d'un nombre suffisant de souscripteurs.

Simon Durant, l'un des trois auteurs de l'ouvrage précité, était originaire de Lasalle (Gard). Charles Durand, né à Montpellier, était le *fils* et non le neveu de l'ancien greffier du Présidial de cette ville. Charles Durand fut le père d'un autre Charles Durand, littérateur estimé à qui l'on doit une brochure intitulée : *Marseille, Nimes et ses environs, en 1815, par un témoin oculaire*, et de notre excellent ami M. Henri Durand, aujourd'hui architecte du département du Gard.

Charles Durand, père, était un dessinateur de talent. Il fut le condisciple et le rival de Fabre et il l'emporta même, sur ce dernier, dans un concours qui eut lieu parmi les meilleurs élèves de l'Ecole de dessin de Montpellier. M. Henri Durand, à qui nous devons les détails qui précèdent et qui suivent, nous a raconté, à ce sujet, la curieuse anecdote suivante :

Fabre et son ami Durand avaient chacun présenté au concours le dessin d'une tête d'après nature. Celle de Fabre était nue; celle de Durand, casquée. Fabre critiquait l'étude de son concurrent, dont il redoutait la supériorité : il trouvait la tête trop courte et prétendait que Durand l'avait coiffée d'un casque pour dissimuler ce manque de proportions. Poursuivi par cette idée et appréhendant la décision du jury en faveur de son redoutable concurrent, Fabre rôdait autour de la salle des délibérations, cherchant à influencer les juges contre son adversaire, et criant, en patois, à travers la porte entrebâillée : « *Mai, levas-ie lou casquo! levas-ie lou casquo!* » (*) Le jury fut inexorable et Durand triompha, à la grande confusion du futur lauréat de l'Ecole de Rome.

Fabre n'oublia pas son compatriote, et c'est sous son inspiration que M^me^ d'Albany demandait au baron de Castille les renseignements indiqués dans sa lettre du 8 avril 1820. Plus tard, à son passage à Nimes, en 1822, il conduisit chez Durand M^me^ d'Albany qui traînait en laisse son chien danois favori, le « *beau Pyrrhus,* » dont Fabre fit le portrait en 1823, comme nous le verrons plus loin.

(*) « Mais, enlevez-lui le casque! enlevez-lui donc le casque! » C'est-à-dire : « Faites abstraction du casque, et vous reconnaîtrez que la figure est trop courte! »

Digitized by Google

donner des renseignements là-dessus ; je vous en serois très obligée » (1).

* * *

Les excès dont le Midi avait été le théâtre, en 1815, continuaient à provoquer, au sein de la Chambre, des récriminations incessantes.

Dès le 23 octobre 1815, M. Voyer d'Argenson y avait dénoncé ce qu'il appelait les massacres des protestants du Midi. Le 20 mars 1819, M. de Saint-Aulaire prétendit que les élections du Gard avaient été faites sous les poignards, et qu'un grand nombre de protestants n'avaient osé voter. Une pétition indignée de l'avocat Barbaroux, datée du 14 mai 1820, et enfin la pétition fameuse de M. Madier-Montjau, alors conseiller à la Cour de Nimes, faisant allusion aux mêmes événements, accusèrent le parti royaliste de s'être fait complice de seize assassinats commis contre les protestants, dans la nuit du 19 août 1815.

« Depuis lors, dit M. Ernest Daudet, les historiens se sont emparés de ces assertions, les uns pour les affirmer, les autres pour les contredire. Des électeurs protestants ont déclaré qu'ils avaient voté librement; d'autres, que l'accès du scrutin leur avait été interdit. La vérité, ajoute M. Daudet, est entre ces affirmations contraires » (2).

Il ne nous paraît cependant pas inutile de constater, avec cet historien, que, sur les quelques personnes qui périrent de mort violente, dans les huit jours de la période électorale, un seul électeur fut tué, et c'était un prêtre royaliste, l'abbé d'Esgrigny, assassiné le 25 août, par une main inconnue, près de sa résidence de Maruéjols-lez-Gardon, en revenant de Nimes où il s'était rendu pour voter (3).

---

(1) Lettre CXXIII, du 8 avril 1820. Ce passage de la correspondance de M^me^ d'Albany semble indiquer que, de concert avec Fabre, elle songeoit déjà à doter la ville de Montpellier des magnifiques collections qu'ils avaient tous deux rassemblées.

(2) Ernest DAUDET, « La Terreur blanche, » *Revue des Deux-Mondes* du 1^er^ avril 1878, pp. 607-608.

(3) « ...Ainsi, dit M. de Larcy, à la date du 17 juillet 1815, tout le sang qui avait coulé dans le Gard était celui des royalistes; ce ne fut que le lendemain 18, lorsque l'armée de Beaucaire entra dans Nimes, suivie de ce triste cortége de

Digitized by Google

L'écho de ces discussions arrive jusqu'à Mme d'Albany et provoque sa curiosité.

gens sans aveu qui ne manquent jamais dans les jours de discordes civiles, ce fut alors seulement que la réaction commença... Malgré les efforts des commissaires du roi, au milieu du désordre, des excès furent commis... Ces malheurs ne furent que trop grands, ces excès ne furent que trop odieux, et nous voudrions les racheter avec notre propre sang; mais, du moins, il est de ces détails horribles qui ne sont heureusement que de grossières inventions, et qu'il faut définitivement rayer des pages de l'histoire.

« Ce tombereau qui, selon M. Madier-Montjau, aurait traversé, en plein jour, les rues de Nimes, allant chercher trois fois sa cargaison de cadavres, n'a jamais existé que dans sa trop fameuse pétition.

« Ces élections de Nimes du 22 août 1815 influencées, a-t-on dit, par le meurtre calculé de 16 protestants, selon M. Madier-Montjau; de 13, selon M. de Saint-Aulaire, — dans son discours à la Chambre des députés du 25 août 1820, — *de treize électeurs protestants*, selon M. de Vaulabelle, trouvant ainsi moyen de renchérir sur ses devanciers, ces élections du 22 août n'ont rien à démêler avec la mort de trois hommes et deux femmes qui succombèrent en effet dans les faubourgs de Nimes, dans la nuit du 18 août; crimes déplorables, sans doute, mais bien étrangers à l'opération politique à laquelle on a voulu les rattacher (*).

« Tout le monde vota en sûreté, a dit un honorable citoyen protestant, M. Boileau-de-Castelnau (*Conservateur* de mai 1819, T. III, p. 500). On vit, sur les « listes des votants, les noms des protestants les plus marquants de la ville de « Nimes, y compris les membres du Consistoire, et chacun d'eux savait bien « que les classes de la société, d'où sortaient les électeurs d'alors, étaient trop « étrangères à celles d'où sortaient de vils assassins, pour avoir à craindre leur « fureur. »

« Pour innocenter absolument les élections de 1815, il n'y a d'ailleurs qu'à comparer leur résultat avec celui des mêmes élections du Gard, en 1816, après l'ordonnance du 5 septembre, alors que le gouvernement faisait tous ses efforts pour écarter les députés de la Chambre dissoute. La majorité, aux deux époques, resta proportionnellement la même. En 1815, M. de Vogüé, premier candidat de la droite, avait eu 109 voix sur 149 votants; en 1816, il en obtint 136 sur 191. Les absents de 1815 étaient donc bien loin d'appartenir exclusivement au parti protestant.

« C'est pourtant ce qu'avait affirmé, en pleine Chambre, M. de Saint-Aulaire; et, ce qu'il y a de singulièrement douloureux, c'est que, de ces électeurs de 1815, un seul a péri, et c'était un prêtre royaliste, l'abbé d'Esgrigny, assassiné chez lui, à la campagne, à Maruéjols-lez-Gardon, au moment où il revenait des élections.

« En résumé, ajoute M. de Larcy, nous avons compté 26 victimes du côté des royalistes, et 37 ou 40 du côté des bonapartistes, — le nombre des membres de la famille Meynier, d'Uzès, étant inconnu. Il va sans dire que les premiers étaient tous catholiques, et les seconds presque tous protestants. Qu'il y ait eu encore quelques crimes ignorés, c'est possible; mais du moins tout ce qui a pu être constaté avec quelque certitude, se trouve dans le tableau que nous avons donné : c'est beaucoup trop sans doute; mais M. Madier-Montjau parlant de 87 protestants tués; le révérend Perrot de 300, on voit la différence » (**).

(*) Voici les noms de ces cinq victimes d'une agression de paysans de la banlieue, qui leur reprochaient des dénonciations pendant les Cent-Jours; ces noms sont cités dans une pétition de M. Barbaroux, avocat, insérée dans la *Bibliothèque historique*, recueil d'extrême-gauche, qui parut de 1818 à 1820 : — 1° Rigaud Antoine, cultivateur; 2° Léritier, ex-sergent-major; 3° Dumas dit Poujade; 4° veuve Bosc; 5° femme Bigot, sa sœur.

(**) Extrait d'un mémoire de M. de Larcy sur la Réaction de 1815, dans le Gard, inséré dans le 3e vol. de l'*Histoire de la Restauration*, par M. Nettement, p. 645.

Digitized by Google

« Dites-moi, je vous prie, écrit-elle au baron, qu'a-t-on fait, l'année 1815, à Nismes, qu'on reproche toujours comme une réaction? Je lis les gazettes, et je n'ai rien vu de tout ce qu'on dit continuellement à la Chambre » (1).

« D'après ce que vous me dites, je vois que, dans les provinces méridionales, on a voulu essayer de la réaction. Apparemment que les protestans s'étoient montrés pour Bonaparte, et puis que les prêtres ne peuvent pas s'accoutumer à l'idée de ne plus ravoir leurs biens.

« Je crois cependant qu'ils doivent en faire leur deuil. Il y aura, avec le temps, des âmes pieuses qui les dédommageront peu à peu, au moment de mourir, comme nous voyons faire souvent » (2).

« Ce que vous me mandez du Monsieur de la pétition (M. Madier-Montjau) est singulier; il me paroît étrange que les ultras travaillent encore sous eau. Que veulent-ils donc? car l'ancien régime me paroît impossible à être rétabli. On croit que, si on perdoit le roi, Monsieur agiroit autrement que lui. J'en doute, s'il veut garder son *thrône*.

« Je ne croyois pas que, l'année 15, il y avoit eu une espèce de réaction; il est possible que les protestans, pendant les Cent-Jours, ont voulu aussi hausser la crête. Ils ont toujours peur des catholiques. Ici on ne pense pas de quelle religion on est! Tout se passe tranquillement » (3).

« Vous avez de si mauvaises têtes, en France! Ce M. Madier, qui sera un homme de mérite, mais qui est un extravagant de ne pas vouloir citer les lettres qui font preuves de ce qu'il avance! On ne déclare pas, à la nation entière, un fait semblable, sans pouvoir ou vouloir le prouver *claire* comme le jour; alors c'étoit utile, à présent cela n'a fait que *jetter* des *soupsons* et allumer la discorde. Les François n'ont pas assez de modération et de jugement pour ce gouvernement représentatif; dans une *trentaines* d'années, ils en seront peut-être plus capables. Ils auront *apris!* Ils sont toujours à rappeler le passé, à se reprocher des *meaux* irréparables, et cela

---

(1) Lettre CXXIII, du 8 avril 1820.

(2) Lettre CXXIV, du 5 mai 1820.

(3) Lettre CXXV, du 20 mai 1820.

Digitized by Google

des deux partis également : toujours, toujours parler de 1815! » (1)

« Voilà ce M. Madier obligé de déclarer celui qui lui a dénoncé ce qu'il a publié à la Chambre. Il faut avoir un beau courage pour aller se *mesler* sans raison de ces sortes d'affaires. — Il y a des fols de toute espèce ! » (2)

* * *

A ce moment s'éteignait sans bruit, au milieu des solitudes de l'Océan, l'existence de celui qui naguère avait rempli et bouleversé le monde.

Le 5 mai 1821, « à six heures moins onze minutes du soir, au milieu des vents, de la pluie et du fracas des flots, Bonaparte rendit à Dieu le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine » (3).

« Il paroît, écrivait, le 31 juillet, Mme d'Albany, que la mort du prisonnier n'a fait sensation que dans la famille. La mère est grièvement malade. Ils espéroient encore au retour de *la Comète :* il faudra des siècles pour qu'il en paroisse une pareille. Il a bien fait de finir : il étoit mal dans ce monde, et il troubloit la tête de bien des gens » (4).

« La solitude de l'exil et de la tombe de Napoléon, ajoute Chateaubriand, a répandu sur sa mémoire une sorte de prestige. Alexandre ne mourut point sous les yeux de la Grèce ; il disparut dans les lointains superbes de Babylone. Bonaparte n'est point mort sous les yeux de la France; il s'est perdu dans les fastueux horizons des zones torrides » (5). « Les Anglais... manquèrent leur dernier triomphe; au lieu de perdre leur suppliant en l'admettant à leurs bastilles ou à leurs festins, ils lui rendirent, plus brillante pour la postérité, la couronne qu'ils croyaient lui avoir ravie. Il s'accrut, dans sa captivité, de l'énorme frayeur des puissances : en vain l'Océan l'enchaînait, l'Europe armée campait au rivage, les yeux attachés sur la mer » (6).

---

(1) Lettre CXXVI, du 23 juin 1820.
(2) Lettre CXXVII, du 18 juillet 1820.
(3) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe,* T. IV, p. 90.
(4) Lettre CXXXIV, du 31 juillet 1821.
(5) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe,* T. IV, p. 94.
(6) Id. Id. p. 40, 41.

Digitized by Google

* * *

Cependant la révolution espagnole était menacée. Dès la fin de 1821, la Junte apostolique de Bayonne avait organisé en Espagne un rassemblement d'hommes en armes, qui fut le noyau de l'*armée de la foi*.

« Cette malheureuse Espagne, écrivait alors Mme d'Albany, me paroît bien à plaindre avec ses maux physiques et moraux : je ne devine pas comme elle s'en tirera ! Mon neveu, le D. de Berwick (1), qu'on maltraitoit à Naples, parce qu'il étoit espagnol, va s'établir à Paris. On craint beaucoup, en Italie, cette nation révolutionnaire » (2).

En décembre 1821, M. de Richelieu, attaqué à la fois par la droite et par la gauche, pour n'avoir rien fait dans les affaires d'Espagne et d'Italie, était remplacé aux affaires étrangères par Mathieu de Montmorency. M. de Peyronnet devenait garde des sceaux ; M. de Corbière, ministre de l'intérieur, et le ministre des finances, M. de Villèle, devenait le chef véritable du cabinet auquel il a donné son nom. La Chambre semblait de nouveau incliner vers l'extrême droite.

« Il paroît, disait Mme d'Albany, que la Chambre ressemblera à l'*introuvable*. Pourvu qu'on n'y fasse pas des bêtises et qu'on ne croie pouvoir rétablir l'ancien régime ! car il y a des gens si ridicules qu'ils n'oublient rien. Il est vrai qu'il est difficile d'oublier sa fortune, quand on est devenu pauvre.

« Les nouvelles de Naples sont plus rassurantes. Le roi de Prusse et les empereurs d'Autriche et de Russie ont écrit au roi de Naples pour l'engager à venir à Laybach pour s'entendre sur les *changemens* arrivés chez lui. Il a envoyé à son Parlement, lui a communiqué les lettres de ses confrères couronnés, et qu'il alloit les retrouver pour faire des modifications à

---

(1) Le fils aîné du duc de Fitz-James avait épousé la sœur de Mme d'Albany. Les Fitz-James descendaient d'un bâtard de Jacques II Stuart, grand-père de Charles-Edouard. Le chef de cette branche quasi-royale fut ce fameux duc de Berwick, nommé maréchal sous Louis XV, au siége de Philipsbourg. C'est le petit-fils du maréchal de Berwick qui avait épousé la sœur de Mme d'Albany, dont le fils prit à son tour le titre de duc de Berwick.

(2) Lettre CXXXVII, du 8 décembre 1821.

Digitized by Google

la Constitution. Ils ont beaucoup crié, et puis, lui ont permis de partir; mais qu'il seroit accompagné par 4 personnes que le Parlement nommeroit; mais qu'ayant juré la Constitution, ils ne pouvoient la changer; que leur serment étoit dans le ciel. — On a gagné une dilation à la guerre, et c'est déjà beaucoup. On pourra peut-être négocier et donner une Constitution plus monarchique, quoique ceux qui ont fait la révolution n'en veulent pas et ont du goût pour la domination. Nous verrons quelle sera la fin de cette négociation » (1).

« Tout le monde est allé au Congrès, c'est-à-dire ceux qui y sont appelés, car on ne veut pas des inutiles.... Il y a ici le prince Oscar, fils du roi de Suède, un très joli garçon. Il épouse la fille du prince Eugène » (2).

« Il paroît que les bruits de guerre en ont fait de terribles à Paris; cela a effrayé le Congrès, qui a envoyé Pozzo di Borgo pour calmer les esprits et faire savoir qu'il a changé d'avis; car ces potentats vouloient guerroyer et se servir de la France comme de la patte du chat, pour tirer les marrons du feu. Les ultras poussoient à la roue et vouloient profiter de l'occasion pour tâcher de s'emparer du ministère. Grâce au ciel, ces demi-géans ont été terrassés pour le moment. Si on étoit raisonnable, la France se calmeroit et seroit tranquille; mais eux qui ont perdu des droits, des priviléges, ne peuvent pas les oublier » (3).

« Nous avons eu les revenans du Congrès : le roi de Prusse et ses fils. On ignore ce qu'on a fait dans cet auguste conseil; pourvu qu'on n'y ait pas décidé de faire la guerre à l'Espagne, ce qui seroit un fléau incalculable! » (4)

« Le prince Borghèse vient d'arranger ici un palais magnifique et l'a ouvert par un bal de 800 personnes. Les appartemens sont d'un luxe et d'un bon goût très admirables. Il aura dépensé plus de 600 mille francs dans ces ameublemens. C'est un palais digne d'un souverain. Il a fait peindre les plafonds de 8 ou 16 chambres par tous les différents artistes de Florence » (5). « Une est la toilette de Vénus; une autre,

(1) Lettre CXXXVIII, du 15 décembre 1821.
(2) Lettre CLIII, du 24 oct. 1822.
(3) Lettre CLIV, du 26 nov. 1822.
(4) Lettre CLV, du 4 janvier 1823.
(5) Lettre CXXXIX, du 9 février 1822.

Digitized by Google

le triomphe de Scipion ; je ne me rappelle pas des autres. Les chambres sont ornées de bronzes, de cristaux et de toutes espèces de magnificences. C'est la maison d'or de Néron ! » (1)

* * *

Les troubles politiques continuaient à soulever l'Espagne. Le pouvoir avait passé des *modérés* aux *exaltés*, et Mina avait attaqué et dispersé les contre-révolutionnaires du Nord.

M. de Villèle résistait, en France, aux royalistes qui voulaient la guerre ; il envoyait, au Congrès de Vérone, pour calmer M. de Montmorency, Chateaubriand qui, dès son arrivée, oubliait ses instructions et travaillait en faveur de l'intervention française en Espagne ; et M. de Villèle ne tardait pas à céder au mouvement d'opinion des royalistes. On demanda aux Chambres un crédit de cent millions et la mobilisation des vétérans. Quatre-vingt-quinze mille hommes, vingt-un mille chevaux et quatre-vingt-dix-huit bouches à feu furent dirigés vers la frontière ; et l'armée, ayant à sa tête le duc d'Angoulême, sous la direction du général Guilleminot, franchit la Bidassoa le 7 avril 1823.

La guerre d'Espagne est une des plus graves résolutions prises par le gouvernement de la Restauration. C'était jouer gros jeu.

M. de Montmorency, amené à donner sa démission, avait été remplacé par M. de Chateaubriand, au ministère des affaires étrangères.

On ne saurait nier, — et M. de Chateaubriand est lui-même le premier à en convenir, — qu'au moment où la guerre d'Espagne fut entreprise, elle fut mal accueillie par tout le monde :

« La guerre d'Espagne, dit-il, n'était pas du tout populaire, ni en France, ni en Europe » (2).

« Que dites-vous de la *bêtise* de la guerre ? écrivait à son tour Mme d'Albany. Le gouvernement a perdu le bon sens. Tout le monde est contraire à cette équipée et à ce *levier de bouclier* (3). On veut aller s'abîmer. — On dit que ce sont les

(1) Lettre CXL, du 15 mars 1822.

(2) CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, T. IV, p. 284.

(3) Cette levée de boucliers.

Digitized by Google

ultras qui désirent la guerre, croyant rétablir l'ancien régime : ils sont bien bêtes. Nous allons voir des malheurs incalculables. Ils disent ce bon mot : *le commencement de la fin ;* ce pourroit bien être, mais pas comme ils l'entendent » (1). « On fait une horrible sottise ; il falloit laisser ces gens-là se manger entre eux ; ils se sont déjà emparés du roi. Nous verrons ce qui en résultera de cette fausse démarche. Ce qu'il y a de drôle, c'est que personne ne veut la guerre, moins une vingtaine de fols qui espèrent récupérer leurs priviléges et détruire les Constitutions. Ils se trompent bien !

« Nous sommes bien tranquilles ici ; on regarde par la fenêtre les événements de l'Europe » (2).

Cependant l'expédition d'Espagne se poursuivait sans résistance, et, le 23 mai, l'armée française entrait à Madrid. Le 1er juin, le duc d'Angoulême, avec le gros de l'armée, marchait sur Séville, à la poursuite d'O'Donnell.

Les Cortès avaient emmené le roi de Madrid à Séville, et le contraignirent à les suivre à Cadix.

Cadix, ville presque inexpugnable, a son port intérieur commandé par la presqu'île du Trocadero, qui fut enlevée par surprise, le 31 août, ce qui amena la reddition de la ville. Le 13 novembre, le roi d'Espagne rentrait triomphant à Madrid.

« Voilà donc la guerre finie, écrivait le 18 novembre Mme d'Albany. La France, au moins, a prouvé qu'elle a une armée et que le François, sur le champ de bataille, se bat toujours bien pour son pays et pour soutenir le nom François. Je suis charmée que la France ait repris son poste parmi les Etats de l'Europe. Huit jours de cette guerre ont fait grand bien à la légitimité. Je ne le croyois pas » (3).

M. de Chateaubriand eût été flatté d'entendre les appréciations de Mme d'Albany sur cette guerre d'Espagne, si mal accueillie au début par tout le monde, et maintenant applaudie sans réserve et consacrée par un résultat inespéré.

« Tout disparaissait dans la gloire du succès, succès d'autant plus grand qu'il avait été d'avance déclaré impossible » (4).

---

(1) Lettre CLVI, du 21 février 1823.

(2) Lettre CLVII, du 12 avril 1823.

(3) Lettres CLX et CLXI, des 11 sept. et 18 nov. 1823.

(4) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 101.

Digitized by Google

« C'est au *roi septième* (Ferdinand VII), ajoutait la comtesse, à mettre fin à cette grande opération, en se conduisant raisonnablement, ce dont je doute, car il est né pour faire des sottises » (1).

Mais « à peine échappé aux Cortès, Ferdinand VII oublia qu'il avait eu des geôliers, et ne se crut obligé à rien envers ses libérateurs. Il se refusa obstinément à leur accorder la satisfaction qu'ils auraient souhaitée. Au lieu des sages institutions que lui demandait le duc d'Angoulême, il rétablit purement et simplement ce lourd despotisme qui avait précédé et amené la révolution de 1820. Grâce aux instances du gouvernement français, et en particulier de M. de Chateaubriand, il se résigna à une tardive amnistie; cette aumône de miséricorde fut la seule qu'on pût lui arracher; il ne fit rien pour la liberté. Puis, les circonstances le favorisant, il s'endormit jusqu'au jour où, cédant à une intrigue de palais, il légua à ses peuples la guerre civile et de nouvelles révolutions » (2).

* * *

Le moment approchait pourtant où Mme d'Albany devait enfin réaliser sa promesse, faite tant de fois à son ami, d'aller le revoir au milieu de sa nouvelle famille et dans son habitation de Castille; et ce projet, si souvent annoncé et continuellement retardé depuis bien des années, prenait de jour en jour plus de consistance. Dès le 3 février 1821, elle écrivait au baron :

« Je suis persuadée que votre hermitage est charmant. D'après vos descriptions, je le vois d'ici et je me promène dans vos jardins. — Ce seroit un grand plaisir pour moi d'en jouir réellement. Qui sait, si nous n'avons pas de guerre, si je ne me déciderai pas, cet été, d'aller à Paris et l'automne chez vous ? » (3)

« Si je réalise le projet charmant d'aller admirer votre établissement, ce ne sera qu'à la fin septembre ou le commencement d'octobre. Il me paroit que c'est la plus belle saison de

(1) Lettre CLXI, du 18 nov. 1823.
(2) R. DE LARCY, *La Restauration*, 1re partie, p. 101.
(3) Lettre CXXX, du 3 février 1821.

Digitized by Google

l'année pour la campagne, et surtout pour les provinces méridionales, si elles ressemblent à notre Italie » (1).

Mais les bruits de guerre avec l'Espagne et les troubles politiques dont l'Italie était alors le théâtre, engagèrent Mme d'Albany à renvoyer encore l'exécution de son projet à l'année suivante. Sa santé, déjà ébranlée, commençait d'ailleurs à dépérir visiblement. Le 9 février 1822, elle écrivait à son ami : « Un gros rhume, mon cher baron, m'a empêché de vous répondre plus tôt. J'ai été malade et, en tout, ma santé n'est plus aussi bonne qu'elle étoit : les années viennent et le corps s'affoiblit. Tous les maux que je n'ai pas, je les crois autant de gagné » (2).

Le 20 janvier 1822, Mme de Castille donnait le jour à sa quatrième fille Charlotte (3), et, par sa lettre du 15 mars suivant, la comtesse, après en avoir adressé ses félicitations au baron, ajoutait :

« La description que vous me faites de votre château et de ses accessoires doit être charmante, et vous faites bien de l'embellir. C'est une grande jouissance; on voit tous les ans croître de nouveaux arbres. Je ne *croiois* pas que vous aviez 76 ans. Quand je vous ai vu à Paris, vous aviez l'air bien frais et bien svelte. La vie que vous menez, qui est très salubre, y contribue : c'est la vraie manière de jouir. Passer ses nuits au jeu et à veiller est un sot plaisir. Je me couche aussi à dix heures et je me lève de bonne heure » (4). « Je m'éveille ordinairement à huit heures et je lis mes métaphysiciens et autres, et écris mes lettres jusqu'à neuf, que je me lève. Je m'habille et déjeune à dix. A onze, je recommence à lire jusqu'à une heure que je sors pour faire quelques visites ou me promener. A quatre heures, je reviens à la maison; je dîne à six; je dors jusqu'à sept, si personne ne vient me voir. S'il vient du monde, je cause jusqu'à neuf heures, qu'on va au

---

(1) Lettre CXVII, du 15 oct. 1819.

(2) Lettre CXXXIX, du 9 fév. 1822.

(3) *Charlotte*-Louise-Constance de Castille, née à Argilliers, le 20 janvier 1822, a épousé, à Arles, le 3 mai 1838, M. Auguste-*Edmond* de Seguins, marquis de Vassieux. Le parrain de Charlotte de Castille fut le prince Louis de Rohan-Guémenée, son grand-oncle; sa marraine, la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, sa grand'tante, veuve du duc d'Enghien. — Avant de quitter Argilliers, en octobre 1822, Mme d'Albany voulut apposer sa signature au bas de l'acte de naissance de Charlotte de Castille.

(4) Lettre CXL, du 15 mars 1822.

Digitized by Google

théâtre ; et, quand je n'ai plus de société, je reprends mon livre et, à dix heures, dix heures et demie, je vais au lit. Vous voyez que je me suis fait une manière de vivre indépendante des plaisirs et de la société des sots » (1).

« N'allant chez personne, et ayant renoncé à m'ennuyer, je ne veux plus me gêner, je suis trop vieille » (2).

« Si vous vous rappelez *de* l'année 1778, vous devez vous ressouvenir que j'ai aussi mes années. J'ai fini 69 ans ; on dit que je n'en ai pas l'air ; je *m'apersois* bien que, depuis cette année, on voit les traces du temps sur mon visage. J'ai été un peu incommodée cet été, et tout est sérieux, à un certain âge. J'avoue que mon moral et mes facultés intellectuelles ne sont pas affoiblis. Je me sens encore forte, mais j'ai besoin de ménagemens. Nous avons ici M. Lucchesini, qui a plus de 70 ans et qui est droit et fort comme à 30 ans ; il est maigre et n'a jamais un rhume. Ce sont des êtres privilégiés.

« Mille choses aimables à notre princesse ; je baise la mère sur le front et le nourrisson au bout du nez » (3).

* * *

Vers le milieu du mois de mai 1822, Mme d'Albany, prenant enfin une décision héroïque, se mit en route avec le dessein d'aller passer l'été à Paris, pour « se secouer, » disait-elle, et revenir définitivement à Florence, au mois d'octobre suivant, après avoir passé par Montpellier, Nimes et Argilliers, dans l'espérance que cette diversion, apportée à ses habitudes quotidiennes, produirait sur elle une réaction salutaire (4).

Le 17 mai, elle écrivait de Lausanne :

« Vous serez étonné, mon cher et ancien ami, de la date de ma lettre : je suis ici pour m'acheminer avec le temps vers vous, et vous prouver que je suis femme de parole et que nous

---

(1) Edm. et Jules DE GONCOURT, *Portraits intimes du XVIIIe siècle. — La comtesse d'Albany*, p. 456.

(2) Id., p. 435.

(3) Lettre CXL, du 15 mars 1822.

(4) On lit, dans les mémoires msc. de M. de Castille : « La santé de Mme d'Albany s'étant dérangée aux approches de 70 ans, elle a voulu s'étourdir par un long voyage. Elle est venue à Paris par Lausanne ; elle a passé trois mois à Paris, accompagnée par M. Fabre, très célèbre peintre qui lui est attaché. »

Digitized by Google

nous reverrons encore avant de mourir. Je serai à Paris à la fin du mois; et, à la *moitié d'aoust* (1), si la goutte de M. Fabre, et on ne sait quoi qu'on ne peut pas prévoir, ne m'en empêche, je m'acheminerai vers votre château.

« Dites-moi, sans façon, si le monde que j'ai avec moi ne vous gênera pas. J'ai M. Fabre, 2 femmes de chambre et 3 domestiques. Je pourrois en laisser deux dans une ville voisine. Parlez-moi sans façon comme à une vieille amie » (2). — « Vous n'y pensez pas, de vous occuper de cuisine! Tout sera bon pour moi. Je n'ai ici qu'une cuisinière assez médiocre, n'ayant pas amené mon cuisinier, je ne suis pas du tout difficile pour le manger : avec de la soupe, du bœuf et des légumes, j'ai dîné très bien; ainsi ne vous occupez pas de la bucolique » (3).

A la fin du mois de mai, Mme d'Albany était installée à Paris (4), qu'elle avait quitté treize ans auparavant, à la suite du voyage et du séjour forcés qui lui avaient été infligés par Napoléon.

Elle écrivait le 1er juin : « Ce pays me paroît d'un bruyant et d'une chaleur épouvantable! On y étouffe, et c'est toute une affaire pour avoir la moindre chose. Il faut être jeune et bien portant pour se plaire ici; et, comme je ne suis ni l'une ni l'autre, j'y suis mal. — J'irai voir vos filles, si on me le permet » (5).

Vers le milieu de juin, Mme d'Albany commence à se reconnaître et à respirer au milieu du fracas de la grande ville : « Grâce au ciel il pleut, il fait des orages, et le temps en est rafraîchi; j'en suis charmée, car ma santé en souffroit : depuis une année, elle est affoiblie, et j'ai fait ce voyage pour me secouer et voir si je serois mieux. J'ai été 40 ans sans entrer dans mon lit que pour dormir. Je ne puis pas trop me plaindre, et, à mon âge, il faut prendre son mal en patience.

« L'exposition est nombreuse, mais il y a peu de chose qui sort de la ligne ordinaire. Il y a la *Corinne* de Gérard, et quelques portraits de sa façon : celui de Mlle Derleau ;

---

(1) La mi-août.
(2) Lettre CXLI, du 17 mai 1822.
(3) Lettre CXLII, du 1er juin 1822.
(4) Rue de Provence, n° 53.
(5) Lettre CXLII, du 1er juin 1822.

Digitized by Google

beaucoup de tableaux de genre, assez jolis. J'ai vu, chez M. de Sommariva, les chefs-d'œuvre des peintres modernes : la *Galathée*, de Girodet; *Amour et Psiché*, de David, qui est affreux : l'Amour paroît un véritable Savoyard, ignoble, gros, patouffe; et la *Psiché*, une demoiselle très commune de la rüe. Je compte aller entendre les Chambres.

« Je ne pourrai pas aller chez vous pour la foire de Beaucaire. J'en suis très fâchée » (1).

« Le prince de Masseran m'a offert de me mener au Temple; il m'a accompagnée avec une complaisance charmante. — La princesse Louise (de Bourbon-Condé) m'a comblée de politesses et d'amabilités; elle a eu la bonté de venir me voir au parloir et de m'amener vos *chers* enfans; et puis elle m'a permis d'aller voir le couvent, la belle église qu'elle a fait bâtir, et vos petites sont venues avec moi. Je vous dirai, entre nous, qu'étant avec moi, elles ont été plus parlantes et plus gaies. La princesse parle bien et a l'air d'avoir de l'esprit et d'aimer beaucoup vos enfans, qui sont gentilles. — Pour la figure, je donne la préférence à ma filleule : je crois qu'elle sera la plus jolie. L'aînée est grande pour son âge; elle est maigre, parce qu'elle grandit, mais elle se porte bien, et j'aime assez que les enfans soient maigres; ils engraissent toujours assez tôt et alors grandissent peu. — Mme Allart me paroît une femme de mérite. Nous parlerons de tout cela, quand je serai avec vous » (2). « J'ai été très contente de la princesse Louise : elle a un air de bonté et d'aisance qui enlève les cœurs » (3).

« Le moment approche où nous allons nous revoir.... Je me réjouis beaucoup de voir ma chère princesse; mon ami le baron a cru que je ne tiendrois pas ma parole : je lui ferai voir, j'espère, que je n'y manque jamais » (4).

« Je compte partir le 27 ou le 28 du mois (d'août); j'irai à Montpellier, où je resterai quelques jours, pour affaires de mon compagnon de voyage; et puis, je m'acheminerai vers votre beau château, ce qui sera une vraie fête pour votre ancienne amie. — Il m'a paru que vos dernières lettres étoient

---

(1) Lettre CXLIII, du 17 juin 1822.
(2) Lettre CXLIV, du 10 juillet 1822.
(3) Lettre CXLV, du 8 août 1822.
(4) Lettre CXLII, du 1er juin 1822.

Digitized by Google

plus cérémonieuses : il est trop tard, après 45 ans d'amitié et de liaisons, de se faire des complimens. J'espère que vous me traiterez en amie quand je serai chez vous, sinon je pars le lendemain. Donnez-moi votre ordinaire; tout est bon pour moi, surtout depuis que je suis ici, où j'ai une cuisine si petite qu'on ne peut pas même y faire de la pâtisserie. On rapetisse les maisons, de manière qu'on ne pourra bientôt plus y entrer. Je vous raconterai tout cela. — Je me réjouis de boire de votre vin sur la place.

« Mille complimens à notre princesse; j'espère qu'elle me traitera avec bonté, c'est-à-dire sans complimens, comme si j'étois de la maison; et j'en suis, puisque je suis votre vieille amie depuis quasi un demi-siècle » (1).

Le 24 août, elle écrit encore :

« Je compte toujours partir le 28, s'il n'y a aucun empêchement, et je serai à Montpellier le 2 ou le 3 septembre. Quant à la visite à vos filles, qui sont *au bout du monde*, je ne vous promets pas de la faire. Toutes mes heures sont comptées, et je les ai assez vues pour vous en parler avec détails. C'est une affaire que d'aller dans ce couvent, et je ne suis pas grande amateur de ces saints lieux. Vos filles sont bien; on soigne leur *phisique*, et elles sont élevées un peu monacalement : c'est indifférent. Nous causerons de cela à fond » (2).

Mais Mme d'Albany avait compté sans la goutte de M. Fabre, qui, au moment du départ, vint se mettre à la traverse et retint nos voyageurs à Paris jusqu'au 9 septembre suivant. Ce n'est que le 17 du même mois, qu'ils purent enfin atteindre Montpellier, où M. Fabre avait à prendre des arrangements avec cette ville, pour ses futurs projets d'installation du musée et de la bibliothèque qui portent son nom (3).

Dès son arrivée, la comtesse en informe le baron, par sa

---

(1) Lettre CXLV, du 8 août 1822.

(2) Lettre CXLVI, du 24 août 1822.

(3) On lit, à ce sujet, dans les mémoires msc. de M. de Castille : « M. Fabre a 55 ans; il n'a point de projet de mariage. Sa santé est constamment troublée par des accès de goutte très violents, longs et très fréquents. En allant à Montpellier, accompagner Mme la comtesse d'Albany, il est venu tâter le terrain, juger par lui-même si ses concitoyens étaient dignes qu'il léguât sa bibliothèque à la ville de Montpellier. Cette idée philanthropique l'occupe beaucoup et le séduit. Il éviterait par là une vente après lui, et tout ce qu'il a réuni resterait au lieu qu'il aurait fixé. Il vit déjà dans ces dispositions. Ce qu'il a d'ailleurs irait à ses parents naturels. »

Digitized by Google

lettre du 18 septembre : « Vous avez su, mon cher ami, par le prince de Masseran, que j'avois dû partir le 28 (août), et qu'un accès de goutte de M. Fabre m'a retenue jusqu'au 9 de ce mois. Je suis arrivée ici hier; et, ce matin, je m'empresse de vous en donner part. Je partirai le plus tôt possible pour aller vous voir, quand M. Fabre aura fini ses affaires, dont je vous parlerai en temps et lieu... Nous avons eu une chaleur affreuse, qui m'a fait bien souffrir » (1).

Le 24 septembre, Mme d'Albany et son compagnon de voyage étaient à Nimes, où la goutte de M. Fabre devait les retenir encore jusqu'au 4 octobre suivant.

Le 24 septembre, la noble voyageuse écrivait à M. de Castille : « Je suis, mon cher ami, arrivée ici le 24, croyant partir le lendemain pour chez vous, quand M. Fabre a été pris d'une attaque de goutte, un peu partout. C'est bien contrariant! Mais que faire? Il faut souffrir et se résigner. *C'est une terrible chose que de voyager avec un goutteux!* (2) »

Si, comme d'aucuns l'assurent, les habitants d'un monde meilleur assistent, témoins invisibles, aux événements de ce monde, il est permis de supposer que, ce jour-là, en présence des contrariétés éprouvées par son amie, et devant la froide ironie des choses, l'ombre d'Alfieri dut se frotter les mains de satisfaction.

« L'auberge n'est pas détestable, continue la voyageuse. J'ai vu toutes les antiquités de Nimes, qui sont très belles..... Le jour que je me mettrai en route sera bien agréable pour moi. Je me ferai précéder par mon courrier, deux heures avant moi. M. Fabre maudit sa goutte et vous présente ses hommages » (3).

Le lendemain, M. de Castille recevait un autre billet ainsi conçu :

« Je viens, mon cher ami, de recevoir votre lettre et les trois incluses. M. Fabre est tout plat au lit; et, d'abord qu'il pourra monter en voiture, nous irons chez vous... C'est avoir bien du guignon! Je crois que le diable s'en est *meslé* » (4).

---

(1) Lettre CXLVII, du 18 sept. 1822.
(2) Lettre CXLVIII, du 27 sept. 1822.
(3) Id. Id.
(4) Lettre CXLIX, du 28 sept. 1822.

Digitized by Google

Le 30 septembre, nouveau billet annonçant que les souffrances de M. Fabre ont diminué ; et le 3 octobre, enfin, le départ de Nimes pour Argilliers est irrévocablement arrêté pour le lendemain :

« Je me flatte, écrit Mme d'Albany, d'arriver avant ou peu après ma lettre, demain après midi ou une heure après. M. Fabre, qui vous présente ses hommages, a essayé ses forces aujourd'hui, et il espère, autant qu'on peut compter sur la goutte, de, demain à dix heures, se mettre en route. . — Mon courrier arrivera une heure au moins avant moi. — A vous revoir bientôt, après tant d'absence. »

* * *

Le lendemain, 4 octobre, les deux amis étaient enfin de nouveau réunis, après treize années de séparation, et il y eut grande fête au château de Castille, à l'arrivée de la *reine d'Angleterre*, titre sous lequel est encore désignée Mme d'Albany, dans le pays, par les rares survivants de cette époque. Le château, la colonnade, les kiosques furent brillamment illuminés, le soir de cette journée mémorable, et la population des villages voisins, accourue avec empressement, put assister à un spectacle qui n'avait jamais eu d'égal dans la contrée.

On avait atteint les premières journées d'automne, la plus ravissante saison de l'année, dans nos provinces méridionales. Les constructions et les fabriques du château de Castille détachaient leurs tons fauves et dorés au milieu des vignes vendangées et des arbres jaunissants, aux teintes invraisemblables, sur lesquels tranchait vigoureusement le feuillage éternellement sombre des chênes-verts qui couronnent l'horizon des collines.

Mme d'Albany put admirer de près la maison dont son ami lui avait tant de fois décrit et énuméré les embellissements successifs, et dont il avait alors la satisfaction de lui faire les honneurs; elle parcourut le parc et les nombreuses dépendances du domaine, visita la bibliothèque, admira le Pont-du-Gard, au milieu de sa classique vallée, qu'on croirait un coin détaché de la Grèce.

Mais les deux voyageurs invalides ne pouvaient vraiment prendre une bien grande part à toutes les réjouissances que

Digitized by Google

leur avait ménagées la gracieuse hospitalité des aimables châtelains de Castille : Mme d'Albany, fatiguée d'un long voyage ; contrariée par tous les retards qu'elle venait d'éprouver; attristée, vieillie, et déjà profondément atteinte de la maladie qui devait l'emporter un an plus tard ; M. Fabre, cloué par la goutte sur un fauteuil ou au fond d'une voiture, ne pouvaient, l'un et l'autre, se montrer sous un aspect bien réjouissant.

En voyant la profusion des colonnes employées dans l'ornementation du château, les deux compagnons de voyage éprouvèrent une certaine impression de désenchantement. Mme d'Albany, qui évoquait dans sa pensée les féeriques jardins des villas de Florence et de Rome, ne pouvait s'empêcher de les comparer à ceux de son ami, au grand préjudice de ces derniers.

« Je vois en idée vos colonnes, lui écrivait-elle un mois après. Je voudrois seulement les allées plus râclées et mieux tenues, pour s'accorder avec elles » (1); car, d'avoir des colonnes de luxe et des allées pleines d'épines, cloche » (2).

Mme d'Albany, impatiente de rentrer à Florence avant l'arrivée des pluies d'automne, ne put consacrer que quatre jours à ses amis d'Argilliers ; et, le 8 octobre, elle les quittait pour ne plus les revoir » (3).

Huit jours après, les deux voyageurs étaient à Turin, d'où la comtesse écrivait à Mme de Castille :

« Je suis arrivée ici, ma chère princesse, en bonne santé,

---

(1) Lettre CLIV, du 26 nov. 1822.

(2) Lettre CLVI, du 21 fév. 1823.

(3) On lit, dans les mémoires msc. de M. de Castille, à la date du 8 octobre 1822 : « J'en suis là de ma narration, quand la comtesse d'Albany, connue sous le titre de *Prétendante d'Angleterre*, femme du dernier prince de la maison de Stuart, petit-fils du roi Jacques, mon amie depuis 45 ans, après avoir passé quatre jours à Argilliers, en part pour s'en retourner en Italie et revenir à Florence, où elle a fixé son séjour depuis la Révolution, qui l'obligea de quitter Paris avec le comte Alfieri....

« Moi, de retour dans mes terres ; elle, retournée à Florence, notre liaison par lettres fut très active, surtout depuis la mort du comte Alfieri. A diverses fois, elle m'avait promis de me visiter, et elle m'a tenu parole....

« Elle m'a paru avoir le plus grand ordre chez elle ; chacun de ses gens a son occupation. Un fort détachement de sa maison l'accompagne dans ses voyages. Elle avait ses deux femmes de chambre, un valet de chambre qui court ordinairement la poste devant elle, et deux valets de pied. Ils sont sept en deux voitures. Dans la première, elle est seule avec M. Fabre; dans la seconde, les deux femmes de chambre, les laquais sur les sièges, en dehors de la voiture ; quatre chevaux de poste et deux postillons à chaque voiture. »

Digitized by Google

et M. Fabre aussi, qui vous présente l'hommage de sa reconnoissance, ainsi qu'à votre mari... Je n'oublierai jamais toutes vos attentions pour moi. Mille choses au petit Louis;... qu'il mange autant qu'il veut au repas ; mais n'interrompez pas ses digestions : c'est détestable ; c'est l'origine des maladies » (1).

« Je suis toujours dans l'admiration quand je pense à la vie que vous menez, uniquement occupée de vos enfants et de vos devoirs, vivant dans un lieu privé de société, et ayant l'air toujours gaie et contente ! C'est de la véritable vertu » (2).

« Ayez soin de vous, et comptez à jamais sur mon tendre intérêt et ma reconnoissance. Je vous écrirai de Florence. Je vous embrasse tendrement » (3).

De retour chez elle, le 20 octobre, elle écrivait le 24 du même mois :

« J'ai fait un voyage très heureux jusqu'ici, la goutte ayant laissé tranquille M. Fabre, qui vous présente les hommages de sa reconnoissance. Je crois que l'air d'Argilliers lui a fait du bien.... Je serai moins laconique une autre fois. Je suis fatiguée et remplie d'affaires » (4).

Dès les premiers jours de l'année suivante, Mme d'Albany, enfin remise des fatigues de son voyage, adressait ses vœux de bonne année aux châtelains d'Argilliers :

« Un gros rhume, mon cher baron, m'a empêchée de vous remercier plus tôt des dessins de mon entrée chez vous que vous m'avez envoyés.

« Bonne année avec mille autres. Je fais les mêmes vœux pour ma chère princesse et pour *son Dauphin* qui, j'espère, se porte bien et ne mange pas entre un repas et l'autre... Ma santé est meilleure : le froid me fait du bien. Je suis en force et je puis m'occuper, ce qui est un grand bonheur » (5). — « Avez-vous vu le roman de Mde de Souza (6)? Il est assez médiocre, mais pas sans une sorte d'intérêt... Je vous em-

---

(1 et 3) Lettre CLII, datée de Turin, le 16 octobre 1822.

(2) Lettre CLV, du 4 janv. 1823.

(4) Lettre CLIII, du 24 oct. 1822.

(5) Lettre CLVI, du 21 fév. 1823.

(6) *La comtesse de Fargy.* — Dans sa lettre du 16 janvier 1823, Mme de Souza annonce à Mme d'Albany l'envoi de ce roman accompagné de ses œuvres complètes. « Jamais, lui écrit-elle, je ne vous ai dit ou je n'ai cru vous dire que l'histoire de Mme Fargy fût la mienne..... Si, pendant la goutte de M. Fabre, il veut les lire pour s'endormir, les romans produisent souvent cet effet-là. »

Digitized by Google

brasse de tout mon cœur, et je cède la plume à M. Fabre » (1).

Ce dernier, prenant alors la place de Mme d'Albany, écrit à son tour sur le recto du feuillet suivant :

« Monsieur le baron,

« Et moi aussi je dois commencer par des excuses d'avoir tant différé de répondre au billet que vous me fîtes l'honneur de m'écrire en m'envoyant la lettre de Mde la maréchale-duchesse de Feltre. Mde la comtesse d'Albany a eu la bonté de vous faire savoir qu'à l'époque où je reçus l'un et l'autre, j'étois dans mon lit, avec des angoisses inexprimables... J'en abrége le détail ; il me suffira de dire que, depuis le 20 du mois d'octobre, où nous sommes arrivés à Florence, il ne m'a pas encore été possible de mettre le pied sur le beau pavé de cette ville. Il est bien cruel que cette fatale maladie ait si fort empoisonné le plaisir que je m'étois promis de mon voyage en Languedoc. Je n'y ai joui de rien, et tout, dans ce voyage, me paroît un rêve, hors la reconnoissance que je vous devrai toujours pour l'extrême bonté avec laquelle vous m'avez traité, tant vous que Madame la princesse. Je vous supplie de me faire l'honneur de me mettre à ses pieds et de lui dire que la santé de Mme la comtesse d'Albany est *réellement* (2) améliorée : elle a repris un peu plus d'embonpoint et sa gaieté habituelle. — Je suis bien sensible aux expressions dont vous avez eu la bonté de vous servir à mon égard et qui sont si flatteuses pour moi. Veuillez bien en recevoir mes sincères remercîments. J'ai l'honneur, etc. » (3).

* * *

Le samedi 10 mai 1823, le Pont-du-Gard fut le théâtre d'une grande fête organisée par les soins de M. de Castille, en

(1) Lettre CLV, du 4 janvier 1823.

(2) Ce mot est souligné en pointillé dans l'original, suivant le mode usité, dans les chartes du moyen-âge, pour indiquer les mots à supprimer. Il y a lieu de croire, en effet, que Fabre, qui devait être loin de s'illusionner sur la santé de la comtesse, n'avait employé ce terme qu'à raison de ce que sa lettre devait passer sous les yeux de Mme d'Albany, mais que son intention était de supprimer cette expression, comme allant au-delà de sa pensée.

(3) Lettre CLV, du 4 janvier 1823.

Digitized by Google

l'honneur de la duchesse d'Angoulême qui, étant de passage à Nimes, voulut visiter le célèbre monument. Le peintre Juski composa, à cette occasion, un tableau de la scène qui s'y produisit au moment où la duchesse adressait la parole à Mme de Castille et à son mari. Ce tableau fut lithographié, et on en retrouve encore des épreuves dans plusieurs maisons du pays. Dans sa lettre du 2 décembre 1823, M. de Castille rend compte à son amie de cette solennité :

« Je vous ai, je crois, parlé, lui dit-il, du tableau du passage de S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, exécuté par M. Jusky. Ce tableau a été offert en don à S. A. R. par nos enfants du Temple, accompagnés par leur tante, la princesse Charlotte de Rohan, qui avait demandé jour pour être reçue. Nos enfants ont été comblés d'intérêt et d'amitié. On leur avoit fait faire un vêtement neuf en soye, pour cette occasion. S. A. R. nous a sçu le plus grand gré de cet hommage, en disant qu'à une attention aimable nous y avions joint l'à-propos. Avant que Madame n'arrive à Paris, ce tableau a été lithographié, et j'en ai envoyé une épreuve à Mad. la comtesse Alex. de Laborde. M. Jusky a saisi le moment où, le groupe formé, S. A. R. parlait à Mad. de Castille et à moi, entourés de sa cour et des autorités du département; vous m'y reconnoîtrez à ma coiffure. Plusieurs journaux en ont parlé, nommément le *Moniteur* du 9 octobre dernier » (1).

Au mois de juin de l'année 1823, M. de Castille était, avec sa famille, à Paris, où il allait conduire au couvent, auprès de ses sœurs, sa fille Berthe, filleule de Mme d'Albany, et où il devait séjourner quelque temps. Son amie lui écrivait :

« Avez-vous reçu le roman de la comtesse d'Alberstaff, sur la maîtresse de mon mari, la comtesse de... — Il est chez Mme de Laborde, à Paris ; faites-vous le donner. C'est un tissu de mensonges plus bêtes les uns que les autres » (2).

« Je ne sais si le prince de Masseran a encore entendu parler du bâtard de la duchesse fille ? (3) Je n'ai plus entendu parler de l'aventurier qui court le monde. J'espère qu'il ne

---

(1) Lettre de M. le baron de Castille, du 2 décembre 1823, conservée à la Bibl. de Montpellier ; fonds Albany et Fabre, n° 18.

(2) V. lettres CLVIII et CLIX, des 13 juin et 26 juillet 1823.

(3) Lettre CLIV, du 26 nov. 1822. Voir ci-dessus, T. IX, pp. 84-87.

Digitized by Google

viendra plus dans ce pays. Il est un peu embarrassé avec moi, pour tous les mensonges qu'il m'a dits » (1).

« Ma santé est assez bonne ; à nos âges, il faut se soigner pour prolonger sa carrière » (2). « Ayez soin de vous ; occupez-vous de vos colonnes et pensez souvent à une ancienne amie qui vous est dévouée pour la vie » (3). « M. Fabre vous fait ses complimens ; il travaille et peint mon chien, le beau *Pirrhus*. J'avois bien envie de faire passer à la postérité ce beau blanc et noir » (4). « Le portrait est très ressemblant : il paroît qu'il va aboyer (5). Je vais le faire dessiner et je l'enverrai à Paris pour être lithographié, et alors je vous prierai d'en accepter quelques épreuves » (6). — « Avez-vous encore élevé des colonnes ? » (7)

« Qu'a donc dit M. Louis, de Paris et de tout ce fracas de monde réuni? (8) — Je suis charmée que vous ayez été content de vos filles : vous les aurez trouvées bien grandies. Ma filleule est-elle toujours un peu boule ?

« Vous allez bientôt vous en retourner retrouver vos colonnes... En vous retrouvant chez vous, la conversation ne tarira pas de ce que vous aurez vu : ce sera un véritable amusement; tout est une ressource pour un solitaire qui n'est distrait par rien » (9).

* * *

Les événements politiques de l'année 1823 passionnèrent l'opinion publique, qui ne fut un moment calmée que par le résultat inespéré de la guerre d'Espagne.

En 1822, une loi avait rendu les délits de presse justiciables des tribunaux correctionnels. En 1823, le décret impérial qui annulait la liberté du commerce de la librairie et imposait aux libraires la condition d'un brevet, fut remis en vigueur. Dès

(1) Lettre CLVII, du 12 avril 1823.

(2-4-7) Lettre CLVIII, du 13 juin 1823.

(3) Lettre CLVII, du 12 avril 1823.

(5) Cette peinture est exposée dans la nouvelle salle du Musée de Montpellier, sous le n° 169 ; elle représente « le beau Pyrrhus » noir et gris, plutôt que blanc et noir.

(6-8) Lettre CLX, du 11 sept. 1823.

(9) Lettre CLIX, du 26 juillet 1823.

Digitized by Google

1822, la charge de grand-maître de l'Université avait été rétablie en faveur de l'abbé de Frayssinous. En 1823, l'Ecole normale fut supprimée, et les cours de MM. Royer-Collard et Guizot furent suspendus.

Un incident particulièrement irritant signala la session de 1823. Le député Manuel, accusé d'avoir voulu justifier le régicide, fut exclu de la Chambre, pendant la durée de la session. Mais, malgré cette exclusion, l'orateur s'étant présenté, le 4 mars, à la séance, suivi des députés de la gauche, il fut violemment saisi par les gendarmes, sur le commandement du colonel, devenu légendaire : « *Empoignez-moi* M. Manuel, » et entraîné hors de la salle, malgré la résistance de ses amis.

* * *

Cependant, Mme d'Albany continuait à s'illusionner au sujet de sa santé, qui déclinait visiblement, depuis son dernier voyage en France; mais ceux qui l'entouraient n'avaient pas de peine à comprendre qu'elle approchait du terme fatal.

Vers la fin de l'année 1823, elle tomba dans une sorte de langueur, sans que son état inspirât pourtant de bien vives inquiétudes, car elle avait plusieurs fois traversé des crises du même genre; et, grâce à la régularité d'une vie parfaitement ordonnée, elle n'avait guère ressenti jusque-là les atteintes de la vieillesse.

Elle écrivait à son ami, le 11 septembre 1823 : « Ma santé est assez bonne et, à présent que la chaleur est passée, elle sera encore meilleure » (1).

Enfin, le 18 novembre suivant, elle écrit sa dernière lettre à M. de Castille :

« J'ai différé, mon ancien ami, à vous répondre, ayant été incommodée d'une fluxion qui m'empêchoit de m'occuper, de manger et de parler. Je suis mieux et même guérie. — Nous avons déjà l'hiver établi : il gèle, ce qui est un peu anticipé. Heureusement il fait un beau soleil et un temps bien serein, ce qui fait supporter le froid plus courageusement.

« On parle de changemens à la Charte : les élections tous les cinq ans. Je désirerois qu'on ne touchât pas à cette *magna*

(1) Lettre CLX. du 11 sept. 1823.

Digitized by Google

carta; on a l'air de ne savoir ce qu'on veut et cela fait perdre de la considération. — On parle aussi des Jésuites, qui doivent revenir changer les idées et les mœurs. Je ne crois pas que *c'est* dans leur puissance.

« Les ultras se remuent beaucoup, espérant revenir aux vieilleries de 1788. Autres temps, autres mœurs ! On ne veut pas assez se persuader de cette vérité.

« J'espère que votre aimable compagne est bien près de se délivrer et de vous donner un autre petit Louis (1). Dites-lui mille choses aimables.

« Je suis charmée que vous *avez* été content de vos filles, et que vous *êtes* charmé de vous retrouver au milieu de vos colonnes, dont vous augmenterez le nombre : j'en suis sûre ! Ayez soin de faire *nettoier* vos allées, cela les embellira beaucoup.

« M. Fabre, persécuté par la goutte, vous présente ses hommages; et moi, je vous prie de me croire la dévouée de l'excellent ménage. Mille choses à M. le comte Louis. Je suis, pour la vie, votre ancienne amie » (2).

A partir de ce moment, la malade s'affaiblit de jour en jour jusqu'au 17 janvier, où elle se mit au lit pour ne plus se relever; et, onze jours après, le 29 janvier 1824, elle s'éteignait doucement aux premières clartés du matin. Son esprit ne se voila pas un instant, et, après avoir reçu les secours de la religion, elle vit arriver l'heure suprême avec une parfaite tranquillité d'âme.

Le 2 février suivant, Fabre annonçait la triste nouvelle à M. de Castille :

« Florence, 2 février 1824.

« Monsieur le baron,

« Je m'acquitte envers vous d'un devoir bien triste, et c'est avec la plus profonde douleur que je vous annonce la perte que nous venons de faire de Madame la comtesse d'Albany, née princesse de Stolberg.

---

(1) M^me^ de Castille accoucha, en effet, le 10 janvier 1824, d'un second fils, *Henri*-Scipion-Mériadec, mort le 1^er^ août 1826. Il eut pour parrain son neveu, Scipion du Roure, fils de Constance de Castille, et pour marraine, sa sœur, Mériadec de Castille.

(2) Lettre CLXI, du 18 nov. 1823.

Digitized by Google

« Lors de son passage à Argilliers, vous avez pu voir combien sa santé étoit altérée; elle a toujours été en dépérissant, depuis cette époque; et c'est dans cet état de foiblesse qu'il s'est déclaré une maladie qui a toujours conservé un caractère équivoque, mais dont les principaux symptômes étaient ceux d'une fièvre pituiteuse, qu'il n'a pas été possible de vaincre, malgré les soins des plus habiles médecins de Florence. Elle a succombé le onzième jour de sa maladie, le 29 de janvier, à 7 heures et 20 minutes du matin. — Heureusement elle n'a point souffert, et n'a eu d'idée de son danger que quelques heures avant sa mort. Elle a reçu tous les secours de la religion avec une résignation sublime; et, jusqu'à son dernier moment, elle a conservé sa tête et son courage, de manière à exciter l'admiration des personnes qui l'entouroient. Sa perte a causé les regrets de toutes les classes de la société, et l'on peut dire sans exagération qu'elle est, pour Florence, une espèce de calamité publique. La foule étoit si grande, dans l'église Ste-Croix, où elle a été inhumée, qu'il a fallu le secours de la force armée pour la contenir.

« Je n'ai pas besoin de vous parler de ma propre douleur. Depuis trente ans, elle faisoit le bonheur de ma vie, par l'agrément de sa société et par les marques d'amitié — elle m'a toujours permis de me servir de cette expression — qu'elle n'a cessé de me prodiguer pendant ce long espace de temps, le plus beau de ma vie. Elle vient de m'en donner une nouvelle preuve en m'honorant du titre de son héritier universel: titre funeste qui, pendant long-temps, troublera mon existence, et dont, depuis plusieurs années, je la sollicitois de vouloir bien me délivrer. — Son dernier testament est de l'an 1817; il en existe deux autres, l'un de 1806, l'autre de 1815, portant l'un et l'autre les mêmes dispositions.

« Elle a entendu la lecture de la dernière lettre que vous lui avez écrite, et dans laquelle vous lui faisiez part de la naissance de votre second fils, dont elle s'est réjouie. Je vous supplie d'agréer mes compliments à cet égard, et de vouloir bien présenter mes hommages respectueux à Madame la princesse.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait dévouement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« F.-X. Fabre. »

Digitized by Google

* * *

Ainsi s'éteignit cette figure étrange dont le principal intérêt consiste surtout dans les dramatiques circonstances que le hasard avait rassemblées autour d'elle ; dans le nombre et l'importance des personnages et des événements que la destinée avait placés sur sa route, plutôt que dans son action personnelle et son propre mérite.

Il n'est pas facile de motiver un jugement sur cette personnalité fuyante et indécise, dépourvue de lignes précises et suffisamment arrêtées. M. Taillandier, cherchant à saisir la physionomie de Mme d'Albany par quelques-uns de ses côtés les plus saillants, s'est attiré des reproches qui ne nous paraissent nullement mérités. Sainte-Beuve le blâme de réagir, en quelque sorte, contre son propre sujet ; il l'accuse de *tirer sur ses troupes*, ce qui lui paraît tout à fait sortir, dit-il, du ton qui sied aux biographes *aimables* (1). « J'aurais voulu voir, ajoute-t-il, le biographe de Mme d'Albany faire, dans un sens, ce que j'ai fait dans un autre, quand j'avais l'honneur d'être le biographe de Mme de Staël. Il y a plus d'un point de vue sur les mêmes choses. Aimez donc votre sujet, épousez-le, embrassez-le, biographe ou peintre ; et, s'il y a doute et conflit, *prenez parti pour*, *plaidez pour :* ne rendez pas les armes dès le premier moment » (2).

Nous ne saurions, pour notre part, nous associer à une aussi étrange théorie, et nous n'admettrons jamais qu'un biographe soit absolument forcé d'être l'apologiste, le panégyriste du personnage dont il s'est constitué l'historien.

« Quand j'ai à tracer un portrait de femme, dit encore Sainte-Beuve, j'essaie toujours de me la définir par ses traits principaux, et par ce qui la caractérise entre toutes. Ce caractère est le plus souvent délicat à saisir et à déterminer. *On* y parvient au moyen des témoignages contemporains rapprochés et contrôlés, et surtout si l'on a, de la personne qu'on étudie,

---

(1) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, T. V, *La comtesse d'Albany*, p. 409.
(2) Id. Id. T. V, p. 425.

Digitized by Google

des lettres ou toute autre production directe de son âme ou de son esprit » (1).

On ne saurait mieux dire, en vérité, et ce précepte, que n'a pas toujours suivi l'illustre critique, doit servir de guide à tout écrivain qui essaiera d'accomplir une tâche aussi délicate.

Nous nous sommes bien souvent demandé si Mme d'Albany a réellement mérité, dans son acception vraie, la réputation de femme d'esprit, dont elle a été gratifiée par la plupart de ses biographes. Pour nous, qui mettons bien au-dessus les qualités du cœur, cette réputation nous toucherait peu, quand même elle se trouverait justifiée.

L'esprit n'a, par le fait, de valeur réelle que lorsqu'il se dévoue à une cause supérieure à lui-même, telle que la vérité, l'humanité, la justice. C'est une erreur de croire que l'on peut fonder uniquement sur cette qualité le bonheur ou l'agrément d'une vie entière. Le châtiment de cet égoïsme intellectuel ne se fait point attendre : il se traduit toujours par le désenchantement fatal et implacable des autres et de soi-même.

« Toutes les lettres que nous avons entre les mains ; tous les témoignages que nous avons pu recueillir, dit M. Taillandier, sont d'accord sur l'habileté, la souplesse, les ressources merveilleuses que déployait Mme d'Albany dans l'art charmant de la conversation... Elle causait à merveille et savait donner de l'esprit à ceux qui l'approchaient... »

Les lettres « où je trouve un peu d'amitié font du bien dans tous les temps, et calment toutes les agitations, » lui écrivait Sismondi. « C'est pour cela, Madame, que les vôtres me sont si précieuses. C'est pour cela, mais pour mille autres raisons encore ; car on y trouve de tout, et le sentiment et la pensée, et la saine philosophie de la raison, et l'empreinte d'une âme élevée. Je suis bien fâché de vous dire que ma mère ne vous croit pas, dans les démentis que vous donnez à votre réputation d'esprit ; comme je lui ai lu vos lettres, elle s'est trouvée à portée d'en juger par elle-même. »

« Toutes ces qualités cependant eussent été plus ou moins perdues, si la comtesse n'avait eu à faire qu'à la société italienne. Mme d'Albany n'est devenue vraiment une grande

(1) SAINTE-BEUVE, *loco citato*, T. V, p. 416.

Digitized by Google

virtuose de salon, une magicienne, que sur les dernières années de sa vie, au moment où l'élite, non pas de Florence seulement, mais de l'Europe entière, afflua dans son hôtel. »

Sainte-Beuve, qui accuse M. Taillandier d'un excès de sévérité, exalte le bon sens et la raison de Mme d'Albany. « Elle en avait beaucoup, dit-il, en parlant soit des hommes, soit des livres. » Et, venant à parler de cet exemplaire de La Bruyère, conservé à la Bibliothèque de Montpellier, sur le premier feuillet duquel on lit :

« Ce livre appartient, en 1804, à la comtesse d'Albany, et elle y fait les notes d'après ses observations sur ce monde, où elle a trop vécu, à l'âge de 51 ans, après avoir tout perdu ce qui l'attachoit à cette malheureuse vie, » l'éminent critique donne libre carrière à son imagination et s'écrie : « Que j'aimerais à avoir sous les yeux et à étudier de près cet exemplaire-là ! Chaque cœur, chaque esprit sincère pourrait ainsi noter toute sa vie morale sur les marges de son La Bruyère. »

L'imagination est assurément une chose charmante, mais qui nous ménage parfois des surprises fâcheuses et des déceptions inattendues. Pendant son séjour à Montpellier, M. Taillandier doit très certainement avoir pris connaissance de ces annotations, d'une rare insignifiance, mais il s'est bien gardé de les citer à l'honneur de son héroïne.

A notre tour, nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir au sujet de ces notes, écrites, en effet, de la main de Mme d'Albany, et nous croyons devoir en citer, ici, comme pièces de conviction, quelques-unes des moins indigentes : le lecteur en jugera (1).

---

(1) On lit en marge du chapitre intitulé *De la dissimulation :* « Beaucoup de gens sont dissimulés, plus par foiblesse et la crainte de se faire un ennemi en disant la vérité. Les Italiens surtout sont de ce nombre, quoiqu'on les accuse de ce *tor* par principe. »

De la flatterie. — « *Cet* espèce de flatteurs n'existe plus à présent ; c'étoit bon dans les pays libres (?) et où il y avoit des esclaves et des affranchis. A présent la flatterie est plus raffinée : on a une manière de dire du mal en flattant. »

De l'impertinent. — « En françois on ne pouvoit appeler ce caractère impertinent. Ce sont des gens qui ont besoin de parler parce qu'ils n'ont rien à dire ; la société en est remplie ; ce ne sont pas les plus mauvais ; ils se font deviner d'abord. »

De la rusticité. — « Ces caractères, à présent, se voyent et s'observent dans les petites villes et surtout en Italie. »

Du complaisant. — « Ces caractères existent dans les pays où on gagne quel-

Digitized by Google

Nous ne croyons pas devoir insister davantage, et les citations ci-dessous suffisent pour démontrer combien Sainte-Beuve a été la dupe de son imagination.

A part ces erreurs d'optique, au fond bien pardonnables, le critique des *Lundis* juge d'ailleurs avec assez de netteté et d'impartialité cette figure de femme qu'il qualifie « douce, sensible, gracieuse et, au fond, très raisonnable. »

« Je ne demande pas, dit-il, une admiration excessive pour Mme d'Albany que j'aurai bientôt à définir, sous sa forme dernière, comme une personne gracieuse, distinguée et surtout sensée, comme une vraie reine de salon et une maîtresse de maison parfaite, dont la mort, en 1824, mit le deuil dans Florence et fut une perte pour la société européenne tout entière ; mais à considérer sa vie telle qu'elle sut la réparer et la fixer, je ne vois pas qu'il y ait lieu ni prétexte contre elle, de la part d'un esprit juste, à aucun anathème.

« Je ne suis pas de ceux qui veulent à tout prix des mensonges, ni qu'on leur crée des existences fabuleuses et plus belles qu'elles ne l'ont été de leur temps ; mais quand je rencontre quelque part, dans un passé encore voisin de nous et si aisé à vérifier, de ces vies paisibles, ornées, décorées de grâce et de courtoisie, et jalouses d'en répandre le reflet autour d'elles ; quand, au milieu de cet envahissement comme forcené d'ambition, d'activité et d'industrie, qui nous pousse et nous déborde en tout genre, je découvre, en me retournant, une île enviable et fortunée, une oasis d'art, de littérature, d'affection et de poésie, je demande qu'on n'en diminue pas le tableau à mes yeux, sans de bonnes et fortes raisons ; et que ceux qui

---

que chose à plaire aux autres et à les captiver, soit pour obtenir des places ou de l'agrément dans la société. »

De l'image d'un coquin. — « Un véritable coquin est rare. La Révolution françoise en a produit quelques-uns. Beaucoup ont été méchans par fanatisme et quelques-uns pour s'enrichir. »

Du grand parleur. — « Ces gens sont ordinairement menteurs et exagérateurs, dangereux dans la société.

Le nouvelliste. — « Ces nouvellistes sont des espèces de flatteurs qui racontent les nouvelles, selon les personnes, pour se faire un mérite auprès d'elles. »

De l'épargne sordide. — « Cette économie est commune dans les pays de commerce comme Gènes, la Hollande ; et Florence s'en ressent encore, ayant été un peuple de marchands, et le goût du commerce dure encore, quoiqu'ils *sont* devenus nobles, depuis les Médicis. »

De la superstition. — Dans ces tems-ci, il n'y a plus que le peuple et les femmelettes qui ont ces manies. »

Digitized by Google

sont dignes d'apprécier ce cercle heureux et de le peindre, nous le rendent, ainsi que la noble figure qui y préside, avec tout le charme qui s'y attachait réellement, et dans un miroir non-terni, dans une glace pure, unie et fidèle.

« Mme d'Albany, ajoute-t-il, était, je le répète, une personne de son siècle; elle avait beaucoup de bon sens et de raison, en parlant soit des hommes, soit des livres. Sa forme d'esprit, si agréablement revêtue dans sa jeunesse, était surtout modérée, judicieuse, capable d'expérience en avançant, et même positive.

« La modération était, d'ailleurs, dans les habitudes de son esprit. Elle regardait les événements qui bouleversaient l'Europe, de son fauteuil et par la fenêtre. Elle avait « une manière judicieuse et tranquille d'envisager les choses. » Ne lui demandez plus rien de romanesque. Telle qu'elle était devenue et que l'expérience l'avait faite, c'était une personne toute pratique, sachant jouir des dédommagements à sa portée et consentir graduellement aux diminutions nécessaires. Elle avait des maximes pleines de sens : « Il y a un âge où il faut se contenter du bien sans chercher le mieux. » — « Le bonheur est comme chacun l'entend, il est relatif. » — « La santé et les affaires d'intérêt sont les deux bases du bonheur ; il faut les soigner et les ménager. »

« Heureuse autant qu'on pouvait l'être, après une première existence très éprouvée, elle savait au fond ce que vaut la plus idéale des félicités humaines. Il entre de la tranquillité et, par conséquent, de la monotonie, à la longue, dans le bonheur. Elle en jouissait sans illusion, mais non sans se rendre compte, à chaque instant, du déchet et du dépouillement croissant de la vie, non sans voir la fuite et le néant de tout » (1).

« Sa vie, comme la vie italienne, en général, et celle que l'on mène à Florence, en particulier, était régulière jusqu'à la monotonie. En toute saison, quand le temps le permettait, elle sortait le matin, et, en été, avant sept heures. Elle allait vers les Cascines qui, à cette heure-là, étaient très solitaires, seule, sans femme, sans domestique. Tout le monde la connaissait, avec son costume invariable, son grand chapeau et son châle, sa marche résolue, un peu lourde, et ses mains souvent appuyées sur ses hanches.

« Revenue à la maison, la comtesse, après le déjeuner, allait

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. V, *La comtesse d'Albany*, p. 426.

Digitized by Google

à la bibliothèque et y lisait : c'était sa dernière passion. Elle s'occupait de sa correspondance très étendue et la tenait dans un ordre parfait. Elle recevait aussi la visite de quelques amis les plus intimes. Elle-même ne faisait que peu de visites. Elle n'invitait à dîner que fort peu de personnes, jamais plus de deux à la fois. Ses réceptions étaient pour la soirée. Dans les derniers temps, elle ne sortait plus, et son salon était ouvert tous les soirs. Elle était toujours assise à la même place, dans un fauteuil, vêtue d'une robe de soie noire, taillée sans grand souci de la mode régnante; elle portait un fichu blanc à larges plis; ses cheveux blancs étaient bouclés de chaque côté et ornés d'un gros nœud.

« Si une dame de haut rang entrait, elle se levait à-demi de son siége; pour les autres, elle se contentait de les saluer d'un geste de la tête et de la main. On voit qu'il était resté en elle un peu de la souveraine » (1).

En ce qui concerne sa vie privée, Mme d'Albany « était bien la fille de l'incrédulité aristocratique de son temps. Entraînée par son instinct, elle avait obéi sans jactance, sans nul esprit de révolte, mais aussi sans préoccupation de la loi morale, aux habitudes du monde et du temps où elle vivait. Dans une époque toute pleine encore de ruines, au milieu desquelles on cherchait vainement un chemin sûr, comment s'étonner que certaines choses, dont on serait scandalisé aujourd'hui, n'excitassent alors qu'une profonde indifférence? C'était l'époque où les femmes les plus célèbres et, à bien des égards, le plus justement honorées, avaient un *ami* dont la continuelle présence ne leur causait aucun embarras; un ami reconnu par le monde et traité en époux légitime, pourvu que certaines bienséances relatives fussent gardées avec soin, pourvu que la fidélité de ces sortes d'union en rachetât l'irrégularité. Mme d'Albany nous offre le type le plus complet de ces mariages naturels, en dehors de la religion et de la loi. C'est même là une des causes qui lui attirèrent, dans la société féminine de son temps, des amitiés si vives et si dévouées. Amie poétiquement glorifiée d'Alfieri, elle rassurait, elle protégeait, par son exemple, certaines situations du même genre. »

Elle était devenue comme la patronne de ceux que tourmentait « l'envie d'être un héros et une héroïne, pour se dis-

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. V, pp. 415, 426, 435, 436, 437.

Digitized by Google

penser d'être simplement un honnête homme ou une honnête femme » (1).

« Plus d'une femme, sa correspondance l'atteste, était heureuse de trouver un abri auprès de l'une des plus grandes dames de l'Europe, auprès de celle qui s'appelait encore reine légitime d'Angleterre, et qui, dans ses salons, quand les circonstances l'exigeaient, savait allier si bien une certaine hauteur de ton à la grâce naturelle de son langage. On ne lui écrivait pas sans lui demander des nouvelles de M. Fabre; sans la charger de mille choses pour M. Fabre; sans partager, entre M. Fabre et la comtesse, tous les témoignages d'affection ou du respect. »

« Ainsi, dira-t-on, elle avait complètement oublié Alfieri? Non, Alfieri eut un successeur; il ne fut pas oublié. M. de Reumont, à propos de l'amour de Mme d'Albany pour l'auteur de *Marie Stuart*, a prononcé, en terminant, quelques paroles d'une rare justesse : « Ce n'était pas de l'amour, assure-t-il, « c'était plutôt un sentiment d'admiration pour son génie, « mêlé à une sorte de reconnaissance personnelle pour la « gloire qu'elle en pouvait tirer » (2).

Bonstetten, qui revit Mme d'Albany en 1807, a dit sans plus de façon : « Elle vivait avec le peintre Fabre qui n'habitait point dans sa maison (3), mais qui mangeait avec elle. Ce troisième mari avait plus l'air de complaisant que de mari, et ne paraissait que rarement. » « On sent bien, ajoute Sainte-Beuve, que ce mot de mari ne vient ici qu'en manière d'épigramme. Fabre, cependant, paraissait plus que Bonstetten ne le dit là, et il se montrait tout à fait à son avantage, sans jamais sortir de son rôle de déférence et de discrétion, sinon de respect. Il y avait une nuance très particulière qu'il eut toujours le tact d'observer; il était comme un homme à qui l'on n'avait pas besoin de faire ressouvenir que, s'il succédait à Alfieri, il ne le remplaçait pas » (4).

Mme d'Albany et Fabre avaient d'ailleurs chacun leur maison dans des quartiers séparés. Pendant les matinées, ordinairement vers midi, la comtesse venait passer quelques heures

---

(1) A. DE PONTMARTIN, *Causerie du Samedi*, 1857, *Balzac*, p. 81.

(2) SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *La comtesse d'Albany*, pp. 186, 187, 188, 189 et 190, *passim*.

(3) La maison de Fabre était un ancien palais situé à Florence, dans le quartier du Saint-Esprit.

(4) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, T. V, *La comtesse d'Albany*, p. 431.

Digitized by Google

chez Fabre; tandis que, le soir, Fabre se rendait chez la comtesse. La maison de Fabre était ornée d'une superbe collection de tableaux et de la bibliothèque d'Alfieri, que le poète lui avait léguée. Bien que ces curiosités eussent un grand attrait, elles cessaient d'attirer l'attention, quand Mme d'Albany arrivait dans la maison. « Quoique déjà âgée, dit Delécluze, elle conservait encore la vivacité de son esprit et de ses souvenirs, et rien n'était plus intéressant que de l'entendre parler, lorsque, étendue dans un grand fauteuil, près du lit sur lequel Fabre était couché, et usant de toutes les ressources de son esprit, elle s'efforçait de lui faire oublier, par mille récits piquants, les affreuses douleurs de goutte dont il souffrait si fréquemment. »

« Le goût de la lecture devint, chez Mme d'Albany, une passion qui ne fit que croître et augmenter jusqu'à la fin, dit encore Sainte-Beuve. Elle lisait de tout : histoire, morale, romans, philosophie, idéologie, théologie même, et, sans faire la savante, elle jugeait aussi de tout dans une mesure très raisonnable. Elle se rendait compte avec une sérieuse attention, et la plume à la main, de la plupart de ses lectures. Ses jugements, qu'elle n'écrivait que pour elle seule, sont trop naturels et trop en déshabillé peut-être pour être donnés au public sans quelque préparation ; des gens d'esprit qui les ont cités s'y sont mépris tout les premiers : ils ont cru voir de l'agitation et une ardeur inquiète, là où il n'y avait qu'un emploi tranquille et animé des heures » (1).

« Est-ce à dire, ajoute M. de Goncourt, que Mme d'Albany fût une de ces lectrices frivoles qui ne demandent aux livres qu'un amusement, ou bien une certaine secousse sensuelle de la tête et du cœur? Lisait-elle seulement pour lire et pour échapper au temps? Ne se plaisait-elle qu'aux aventures de l'intrigue ou aux aimables tableaux de la poésie? Non : Madame d'Albany avait une curiosité plus haute, et elle demandait à l'occupation de ses loisirs de plus sérieuses satisfactions et des contentements plus sévères. Sa nature virile, inquiète des plus difficiles problèmes, des plus grands pourquoi de l'humanité, de la vérité, en un mot, la poussait vers ces livres, ordinairement peu feuilletés des femmes, qui enseignent à apprendre et engagent à réfléchir. Elle était fort affairée, fort occupée, fort friande de philosophie, et ne la boudait que dans les romans, la

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. V, pp. 424, 425.

Digitized by Google

trouvant en un siége trop bas et déplacé. Peu de femmes ont eu son courage à dépouiller, à inventorier l'héritage de la sagesse humaine. Elle ne reculait ni devant la solennité des termes, ni devant l'ennui des systèmes ; et elle mettait à demander : « Avez-vous entendu parler de la philosophie de Kant ? » la gravité et l'intérêt que l'hôte de Mme de la Sablière mettait à dire : « Avez-vous lu Baruch ? » La théologie ne lui échappait pas plus que la philosophie. A peine sortie d'un poète italien, anglais, allemand ou français : « On a besoin d'un peu d'illusion après avoir vu tant de réalités si dégoûtantes, » disait-elle, s'excusant de ces lectures agréables vis-à-vis d'elle-même. Elle se jetait dans l'histoire ecclésiastique *entrelardée* des Saints-Pères, de la Bible et du Nouveau Testament, et elle était devenue si savante en ces matières, qu'elle aurait pu « disputer avec tous les docteurs en théologie, même sur la grâce efficace et la grâce suffisante, sur les différentes hérésies, sur le bon et le mauvais principe. »

« Malheureusement cette dévorante ardeur, cette furie et cette confusion de lectures étaient plus propres à égarer la bonne foi de sa conscience qu'à la fixer ; et, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui cherchent à se faire leur catéchisme avec leurs ressources propres et humaines, avec une science indiscrète si l'on peut dire, Mme d'Albany errait de doctrines en doctrines, moins éclairée au bout du chemin qu'à son commencement, le cœur moins appuyé, la main plus tâtonnante. Chaque livre la décourageait de croire. Se tournait-elle vers l'histoire ecclésiastique, elle n'y voyait, « dans les premiers siècles, que disputes d'évêques, qui se font la guerre comme les courtisans chez les souverains. C'est une histoire scandaleuse pour qui réfléchit un peu, car on voit l'envie et l'ambition masquées sous l'apparence de la défense de la religion. Ce pauvre saint Chrysostome en a été la victime, et son éloquence ne l'a pas sauvé. » Demandait-elle des secours contre elle-même à la Bible, elle écrivait le lendemain : « Lisez le troisième chapitre de l'Ecclésiaste, vous verrez comment Salomon pense de l'âme de l'homme : je ne connois rien de plus athée, quoique Théodoret et compagnie donnent une explication à leur manière sur ce passage. » Revenait-elle aux philosophes : « J'ai passé en revue tous les systèmes de philosophie, qui sont tout aussi extravagants que nos subtilités théologiques. » Laissait-elle tomber son livre, et demandait-elle au ciel le mot de la vie, il lui paraissait « singulier, en

Digitized by Google

pensant à l'immensité des astres, que notre vanité imaginât que le Créateur s'occupe de nous en particulier. » Voulez-vous la confession tout entière de cet esprit plein d'arguments et d'aliments, de cette âme malade et brouillée? « Votre dernière lettre m'a fait naître la curiosité de relire l'ouvrage de Condillac sur l'origine des connaissances humaines. Il me paroît difficile de pouvoir prouver que nos idées ne viennent pas de nos sensations; car qu'éprouvons-nous qui ne vienne des sens? Je ne sais si on a jamais fait l'essai d'enfermer un enfant qui vient de naître, et de ne lui donner aucune communication avec personne qui lui parle, pour voir quelles idées auroit, à quinze ans, un être semblable. Vous m'objecterez qu'il ne sauroit pas parler; mais je serois curieuse aussi de voir de quel signe il se serviroit pour demander à manger. Il m'est impossible de croire aux idées innées; car, si nous examinons bien et que nous nous observions, nous verrons qu'une grande quantité de choses ne nous sont connues que par analogie, et, si on se rappelle son enfance, on se ressouviendra qu'on étoit comme les animaux... Je crois qu'on peut écrire sur toutes ces matières autant qu'on veut : on n'y entend rien... Il y a un auteur à présent qui critique Kant *ex professo*, un nommé Cabanis, qui fait l'homme semblable aux animaux... Je crois très mal fait de matérialiser l'homme; il n'est déjà que trop porté à favoriser cette idée pour se permettre tous les vices... Condillac prétend que l'imagination est la source de toutes les facultés de notre esprit, et que d'elle naît le souvenir, la réflexion. Pour moi, j'attribue tout à des sensations. Je crois que, malheureusement, nous sommes très physiques, et que, sans les sens, nous ne sentons rien, et que les idées viennent de notre sentiment. On fait très bien de faire croire à l'homme qu'il est un objet surnaturel; mais, malheureusement, tout nous prouve que nous sommes très matériels. Quant à notre âme, à qui on ne peut pas donner un autre nom, je ne sais pas ce qu'elle est et ce qu'elle deviendra. Il est certain que nous sommes un animal très noble, et capable de très grandes choses et de très petites; mais, quand notre corps est malade, nous sommes bien mesquins; et toutes nos idées, quelle qu'en soit la source, sont bien confondues et bien obscures. »

« Un autre philosophe que Condillac, un philosophe plus humain et moins conjectural; moins ingénieux, mais plus pratique, un homme se racontant et n'expliquant pas l'homme,

Digitized by Google

avait séduit, charmé, conquis Mme d'Albany. Il était son guide et son médecin. Elle puisait dans son commerce la patience de la vie et la justification de ses doutes. Elle y trouvait ses forces et son droit. Elle y venait chercher sa foi à la religion du Qui sait ? et le courage d'écrire : « On nous a jetés dans ce monde on ne sait pourquoi, et il faut finir son temps pour devenir je ne sais quoi. — C'est mon bréviaire, que ce Montaigne, s'écriait-elle, ma consolation, et la patrie de mon âme et de mon esprit ! »

« Le spectacle des choses, la vue des faits et des hommes, le jeu des événements avaient confirmé Mme d'Albany dans ces désillusions. Si elle ne trouvait aucun secours dans les livres, elle ne rencontrait, en regardant tout autour d'elle, dans les agitations de son temps, aucun salutaire exemple, aucune preuve rassurante, rien enfin qui pacifiât son âme, lui montrât l'œil d'un roi des rois sur ce monde, le frein d'une sagesse toute-puissante, la main d'une justice divine. Elle mesurait, à sa mesure, le gouvernement de Dieu ; n'en admettant pas les mystères, elle n'en admettait pas les patiences, elle n'en excusait pas les complicités apparentes. Ce siècle où elle était, et qu'elle appelait le vilain siècle, cette « farce tragique » qui l'entourait et l'enveloppait, ce bruit, cette mêlée, ce sang, ce tumulte, ce désordre, cette violence au milieu desquels elle était condamnée à vivre, l'enhardissaient à nier la Providence. « Si ce monde est gouverné, disait Mme d'Albany, il l'est à la Françoise, c'est-à-dire qu'il y arrive le contraire de ce qu'il devroit y arriver. » Boutade de dépit que la Providence lui aura facilement pardonnée ! » (1).

Un jour vint pourtant où cette pauvre âme flottante et indécise fut comme traversée par un rayon d'en haut :

« Au moment de mourir, écrivait-elle à son ami, le baron de Castille, on voit les choses pour ce qu'elles sont » (2).

M. de Goncourt a porté, sur Mme d'Albany, un jugement par comparaison qui ne manque ni de finesse ni d'originalité :

« Il est, dit-il, deux sortes de femmes qui aiment les poètes et qui en sont aimées.

---

(1) Edm. et J. de Goncourt, *Portraits intimes. La comtesse d'Albany*, pp. 442, 447.

(2) Lettre lxvii, du 20 oct. 1812.

Digitized by Google

« Les unes sont ces femmes qui semblent ne toucher la terre que du pied, et marchent, dans l'exil de la vie, environnées de rayons comme d'un vêtement. Ces femmes, d'une supérieure essence, négligentes et dédaigneuses de la matière, mortes à leur corps, ne se donnent ni ne se livrent. Elles ont placé leurs amours plus haut que les amours humaines, et elles ne descendent pas du respect qu'elles ont d'elles-mêmes pour satisfaire à des appétits et se ravaler à des aventures. Elles mettent leur sagesse comme leur orgueil à ne pas changer le poète en homme, et elles jugent que lui demander plus que le culte c'est lui demander moins. Ces femmes se satisfont en apparaissant au poète comme une révélation de lui-même. Elles passent devant lui, le touchent au front et s'envolent. D'un regard elles ont accordé sa lyre, d'un regard elles ont épousé son génie. Ces femmes qui, de loin, et comme d'un monde céleste, sourient au poète, sont la foi et la religion de son esprit. Elles sont la pure image et la pensée radieuse vers lesquelles il se tourne aux heures du recueillement et de l'enfantement. Elles l'enlèvent jusqu'à cette patrie de lumière, jusqu'à ce séjour de ravissement et d'harmonie, où l'idée des poèmes immortels prend son immortelle vie. Elles l'appellent à l'idéal. Elles lui donnent la croyance à l'éternité de la gloire. Elles couronnent son œuvre. Elles en sont les patronnes et la fortune ; et, toujours dignes d'elles et de lui, associées à sa renommée, et non compromises à sa suite, elles le recommandent à la postérité et le bénissent dans l'avenir.

« Il est des femmes moins grandes, moins heureuses peut-être, dont le rôle est plus humain, plus vulgaire, plus facile. Celles-ci sont de leur sexe : elles aiment, elles vont jusqu'à le prouver. Elles ne réservent rien d'elles ; elles affrontent fièrement la honte ; elles tombent comme si elles se dévouaient. Elles n'occupent pas le poète, elles le gardent, et, le possédant tout, elles croient le posséder mieux. Elles nouent leurs jours à ses jours ; elles se marient avec sa vie. Elles parent son foyer, elles tiennent son salon, elles ordonnent son ménage, elles protégent sa santé, elles surveillent son bonheur. Elles sont pour le poète une compagnie et un public ; elles le servent, l'écoutent, le conseillent, le consolent, l'applaudissent et l'adorent. Elles lui promettent le succès, elles récitent ses vers, corrigent ses épreuves, reçoivent ses dédicaces, caressent sa vanité, calomnient ses critiques, bercent ses imaginations, l'aident à tailler ses plumes, à souffrir, à

Digitized by Google

guérir, à écrire, à penser, à mourir. Elles héritent enfin de sa mémoire et la font valoir.

« Ces femmes, qui sont des muses, s'appellent les Béatrice. Ces muses, qui sont des femmes, s'appellent les comtesses d'Albany » (1).

* * *

Après avoir soumis à l'appréciation du lecteur toutes les pièces du procès, en lui présentant, dans leur ensemble, les jugements, tant indulgents que sévères, des divers biographes de notre héroïne, nous croyons devoir résumer, en terminant, nos appréciations personnelles sur la femme dont nous venons de parcourir la longue correspondance.

On est obligé de reconnaître, en premier lieu, que la vie de famille a absolument fait défaut à Mme d'Albany, dès sa plus tendre enfance. Cette circonstance, dont on ne saurait lui faire un reproche, puisqu'elle s'est produite indépendamment d'elle-même, nous paraît devoir être considérée comme sa meilleure excuse et comme la cause principale des erreurs de son existence. Elle en convient d'ailleurs avec sa franchise habituelle : « Ma mère, dit-elle, ne s'est jamais occupée de nous, et je suis encore étonnée comment je n'ai pas fait toutes les folies possibles. Heureusement j'étois née sans aucun mauvais penchant... » (2).

Mme d'Albany et sa mère, mortes, toutes deux, presque en même temps, furent, en effet, complètement étrangères l'une à l'autre pendant plus de soixante années ou, pour mieux dire, pendant toute leur vie ; la première, vivant à Florence, la seconde à Francfort ; et les seules relations qui subsistèrent entre ces deux femmes consistent uniquement dans une modique pension de 200 francs par mois, que Louise de Stolberg servit à sa mère, sa vie durant, sur ses 80,000 livres de revenu, dont elle ne dépensait annuellement que la moitié.

« Si Mme d'Albany était morte la même année qu'Alfieri, dit M. Taillandier, le monde eût été dupe des ambitieuses paroles du poète ; » mais il n'en fut point ainsi. « Ma santé

---

(1) Edm. et J. DE GONCOURT, *loco citato*, pp. 425-427.

(2) Lettre CXXXIII, du 30 juin 1821.

Digitized by Google

est bonne, parce que je suis de fer, pour mon malheur. — Je vis parce que je ne puis pas mourir, » écrivait-elle naïvement; et, malgré la respectueuse déférence avec laquelle, dans ses lettres, Fabre parle de son amie, la plupart des biographes ont été amenés à conclure, avec plus ou moins de vraisemblance, que leur liaison dut être, à une certaine époque, plus intime qu'on ne serait tout d'abord tenté de le supposer.

Un fonds d'égoïsme indiscutable, qui s'accentue avec les années, domine l'existence de Mme d'Albany : « Notre vie est un voyage plus court ou plus long... il faut tâcher de le rendre le moins désagréable possible. » — « Jouissons du peu d'années qui nous restent. » — « A un certain âge, comme le nôtre, il faut être un peu égoïste... L'expérience de la vie nous apprend que c'est une duperie de se sacrifier, quand on est heureux chez soi : peu de gens le feroient pour nous. » Telles sont les maximes qui se reproduisent presque journellement sous la plume de notre héroïne.

Jeune fille, Louise de Stolberg se laisse séduire par un vain titre de reine; épouse de Charles Stuart, elle recherche l'appui d'un prince italien, pour se soustraire à l'autorité de son mari; fugitive, elle sollicite les secours du pape et du cardinal son beau-frère, pour conquérir sa liberté; libre de ses actions, elle mendie, auprès de la reine de France, les moyens de subsister largement et de se soustraire à la tutelle du cardinal; libre de sa personne, elle préfère conserver une situation irrégulière, plutôt que d'abandonner son titre de reine et prendre celui, plus modeste, de l'homme qu'elle croit aimer; voyageuse en Angleterre, elle en profite pour s'abaisser auprès des souverains régnants, et se ménager, plus tard, auprès d'eux, une pension de 50,000 livres; séparée, par la mort, du poète Alfieri, elle lie son existence à celle du peintre Fabre, et le fait son héritier universel, au préjudice de sa propre famille.

Dévouement, abnégation, sacrifice, tout ce qui fait le charme et la glorification de la femme, Mme d'Albany paraît l'avoir ignoré; et, à ne considérer que la superficie des choses, on pourrait être tenté d'assimiler la compagne d'Alfieri à ces êtres que Dante a relégués dans les vestibules de l'Enfer, où s'agitent ces ombres vaines, également odieuses à Dieu et aux hommes, qui ne prirent jamais parti que pour elles-mêmes, et dont Virgile disait, avec un suprême dédain :

Digitized by Google

Non ragionar di lor; ma guarda e passa.
Ne parlons pas d'eux ; mais regarde et passe.

L'existence de cette femme présente, en effet, un caractère tout passif; rien n'y rappelle l'héroïque pénitence des illustres pécheresses. Quand on la voit arranger si commodément sa vie, on ne peut s'empêcher de reconnaître, avec M. de Chateaubriand, qu'il y a, dans cette individualité, quelque chose de commun, et l'on est toujours tenté de lui dire, avec le poète :

Vous n'avez point aimé, vous n'avez point souffert!

A propos de la correspondance de Mlle de Lespinasse, Sismondi lui écrivait un jour, avec sa rude franchise :

« Un rapprochement que je faisais à chaque page augmentait pour moi l'intérêt de cette correspondance; mais c'est en m'inspirant une grande aversion pour les passions, lorsqu'elles arrivent à un certain degré d'intensité, et une grande pitié pour ceux qui se croient des héros d'amour, parce qu'ils exaltent sans cesse leurs sentiments, au lieu de chercher à les dominer » (1).

N'oublions pas que cette dure observation visait Mme de Staël, pour atteindre plus sûrement la comtesse d'Albany.

Il convient pourtant de terminer ici cette trop longue étude; et, toutes nos réserves étant faites, dans la sévère appréciation des faits, ce n'est pas nous qui condamnerons la mémoire de celle que Mme de Staël, Mme de Souza, la duchesse de Devonshire, Sismondi et tant d'autres esprits délicats et supérieurs, ont entourée d'affection et de respect; de celle à qui l'auteur d'*Adèle de Sénange* écrivait, le 22 décembre 1823, un mois avant la mort de Mme d'Albany, ces gracieuses et tendres paroles : « Votre bonheur est assuré dans votre caractère, dans votre raison qui ne vous manquera jamais; et, quoiqu'elle vous laisse voir les gens et les choses comme ils sont, votre bonté, votre indulgence vous portent à vous accommoder de tout; quand vous avez levé une de vos épaules, votre humeur est passée; il n'y faut pas plus de temps : l'autre épaule ne bouge même pas. Vous ne vous êtes jamais aperçue de cela,

(1) SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Lettres de Sismondi*, p. 151.

Digitized by Google

De vous remercier bien tendrement de cette Princesse
de me conserver votre aimable souvenir, j'ai devine
bien mérité votre amitié, et ce sera avec un grand

Digitized by Google

ÉPILOGUE.

Après la mort de Mme d'Albany, Fabre resta quelque temps encore à Florence, où son premier soin fut d'élever un tombeau à la comtesse, comme celle-ci en avait élevé un à Alfieri; et, plus tard, par son testament de l'année 1835, il affecta les intérêts d'une somme de 3,000 fr. à l'entretien de ce monument.

M. le baron de Castille ne put répondre qu'au mois de mai suivant, à la lettre du 2 février 1824, par laquelle Fabre lui annonçait la perte de leur amie commune.

« Depuis que vous m'avez annoncé, Monsieur, la perte que nous avions faite de notre auguste amie, écrivait alors M. de Castille, je n'ai pas été un jour sans en être occupé. Je vous en donne la preuve en vous envoyant le dessin du cénotaphe que je lui ai élevé dans mon parc, au bout de l'allée, en face de ma bibliothèque; il y avoit quatre cyprès et un chêne ; c'est là que j'ai élevé une pyramide rustique sur laquelle est placé un marbre : vous en avés l'inscription (1). A tous moments, mes pas se tournent de ce côté; elle manque à mon affectionnée correspondance; mais elle est toujours présente à mon souvenir... Je joins à mon envoi la lithographie de mon habitation : à droite de l'allée, en face, est le monument. Sur les trois autres faces de la pyramide, sont des souvenirs à trois femmes qui m'ont servi de *mère* pendant ma jeunesse, et qui l'ont préservée de ses dangers... Je suis satisfait de les réunir sous un même faisceau : Mme la duchesse de La Vallière, amie de Mme la comtesse d'Albany; Mme la princesse de Guémenée, arrière-grand'mère de ma femme, et Mme la maréchale-comtesse de la Mothe-Houdancourt, dont j'étois parent... » (2).

(1) Voyez cette inscription ci-dessus, T. VIII, p. 140.

(2) Lettre de M. de Castille, conservée à la Bibliothèque de Montpellier, *fonds Albany et fonds Fabre*, n° 18.

Digitized by Google

Fabre lui répondait aussitôt après :

« Florence, le 25 mai 1824.

« Monsieur le baron,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a tiré d'une vive inquiétude : je craignois que celle qui vous annonçoit la perte de votre respectable amie ne vous fût point parvenue, ou que vous fussiez vous-même dans l'impossibilité d'y répondre. J'ai pris souvent la plume pour m'en assurer, mais *l'Espérance* m'a toujours fait différer. Grâce au ciel ! me voilà rassuré, et je m'empresse de vous remercier de votre lettre et des dessins que vous avez eu la bonté d'y joindre. — J'ai été touché jusqu'aux larmes du monument que vous avez consacré à la mémoire de cette amie incomparable... J'espère, Monsieur le baron, que, sous peu de mois, je le verrai de mes yeux, et que je pourrai jeter quelques fleurs sur ce simulacre de tombeau. Hélas ! je suis occupé de celui qui doit *réellement* conserver ses cendres. Elle a été déposée provisoirement dans l'église de Ste-Croix, à la place même que le grand Galilée a occupée pendant plus de cent ans, jusqu'à l'époque où on lui a érigé un monument.

« S. A. S. et R. le grand-duc de Toscane m'a accordé la permission de la faire ensevelir dans l'église même, en faisant une exception à la loi ; et j'attends que ma santé et mon courage me permettent d'aller choisir, dans cette église, une place convenable pour y élever un monument en marbre digne de sa mémoire : il sera nécessairement un peu éloigné de celui du Cte Alfieri (1), faute d'un emplacement libre, *et je n'en suis pas fâché* (!). La froide raison n'approuve pas toujours les élans de la poésie dans une âme passionnée : Alfieri en a, peut-être, un peu abusé... Certains secrets du cœur ne doivent pas être confiés au public. Elle le sentoit comme moi, et nous avons brûlé ensemble une foule de papiers plus qu'inutiles ; j'ai été chargé de détruire tout ce qui pouvoit en rester

(1) On trouve dans une lettre de Fabre précédemment citée (T. VIII, pp. 171 et 193), et publiée dans la *Revue des autographes*, le passage suivant :

« D'autres biographes ont dit qu'après sa mort, elle (Mme d'Albany) avoit été placée auprès d'Alfieri, et dans son même tombeau : c'est encore inexact ; elle est dans la même église de Sainte-Croix, à Florence, dans un monument qui lui a été consacré, et qui, je crois, n'est pas indigne de son nom. »

Digitized by Google

de cette nature, et j'ai obéi (1). J'ai fait don, à la Bibliothèque des Médicis, de Saint-Laurent, de tous les manuscrits d'Alfieri, ainsi que des livres qu'il avoit apostillés de sa main. J'ai aussi placé, à la galerie des tableaux, dans les salles de l'Ecole françoise, le portrait d'Alfieri et celui de Mde la comtesse d'Albany, peints par moi l'un et l'autre en 1793 (ou 94), en demi-figures de grandeur naturelle. — Je mets ordre à tout ce qui regarde la succession, et je compte, sitôt que je le pourrai, partir pour Montpellier, où je passerai quelque temps, pour bien m'assurer des ressources que je puis y trouver pour le reste de mes jours. Je reviendrai de suite en Italie, lever mon camp, et le fixer irrévocablement dans ma patrie, où je compte fonder un établissement de beaux-arts qui sera, je l'espère, assez remarquable en tableaux, livres, estampes, etc., etc.

« J'ai déjà mouillé et mis à la presse la gravure et le dessin que vous avez bien voulu m'envoyer, avec l'adresse honorable que vous y avez mise. Je les placerai l'un et l'autre avec tout l'intérêt qu'ils doivent m'inspirer. Je n'ai pas encore reçu la *litographie* que vous aviez remise à Mde la comtesse de Laborde ; mais je sais qu'elle est en route pour Florence. J'oubliois de dire que j'ai aussi promis de donner, à la ville de Turin, le buste en marbre d'Alfieri, fait d'après nature, à la même époque où je l'ai peint.

« Je vous supplie de vouloir bien me mettre aux pieds de S. A. Mde la princesse Herminie, et de lui faire agréer mes hommages respectueux. Ayez aussi la bonté de remercier M. Jusky de son agréable souvenir. Je suis fâché qu'il n'ait

---

(1) Ce passage de la lettre de Fabre semble contredire les suppositions de M. Taillandier, au sujet des papiers qu'un certain M. Gache, exécuteur testamentaire du peintre de Montpellier, aurait livrés aux flammes, après la mort du compagnon de Mme d'Albany.

« M. Gache fut impitoyable, dit M. Taillandier; il brûla toutes les lettres d'amour, toute la correspondance de la comtesse avec Alfieri, avec Fabre, toutes ces pages tracées par la femme qui ne rougissait pas de ses faiblesses, et à qui Sismondi pourra dire un jour sans lui causer d'embarras : « Vous avez connu, Madame, tous les orages du cœur. » Ce sont ces lettres, et elles étaient nombreuses, qui ont disparu dans l'auto-da-fé... Ne croyez pas qu'il y ait là, de notre part, une simple conjecture : M. Gache faisait souvent allusion à ces lettres et, dans sa rigidité quelque peu ténébreuse, il n'en parlait qu'avec répugnance. »

L'éminent académicien s'est évidemment trompé, en ce qui concerne du moins les lettres d'Alfieri et de la comtesse; les affirmations de Fabre ne laissent aucune incertitude à cet égard, et c'est lui-même, on n'en saurait douter, qui, de concert avec Mme d'Albany, a consommé la destruction de ces derniers vestiges d'une passion depuis longtemps éteinte.

Digitized by Google

pas tenu compte d'un excellent conseil que je lui avois donné... Qu'il se procure le *Traité de perspective* de M. Valenciennes, et qu'il l'apprenne par cœur. C'est vraiment *un conseil d'ami* que je lui donne.

« J'ai l'honneur d'être avec respect,

« Monsieur le baron,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« F.-X. FABRE,

« *Correspondant de l'Institut royal de France.*

« P.-S. — Au moment de fermer ma lettre, je reçois de S. A. S. et R. le grand-duc de Toscane, le brevet de chevalier et la décoration de l'Ordre du Mérite, sous le titre de St-Joseph, dont il lui a plu de m'honorer. »

Pour donner suite à ses projets en faveur de sa ville natale, Fabre se rendit à Montpellier, vers le milieu de l'automne de cette même année 1824.

En traversant Valliguière (1), où il dut passer la nuit du 19 au 20 octobre, il écrivit à M. de Castille le billet suivant :

« De l'auberge de *Valiguières*,
« mardi 19 octobre 1824, à 9 heures du soir.

« Monsieur le baron,

« L'heure avancée m'a fait arrêter à *Valiguières*. Je profite de l'obligeance du maître de l'auberge, qui doit se rendre demain à Uzès, pour vous envoyer deux épreuves choisies d'une estampe dédiée aux amis de l'excellente comtesse d'Albany. J'espère qu'elle vous fera plaisir à ce titre ; je crois d'ailleurs que c'est une des productions les plus remarquables en lithographie. Je me hâte de me rendre à Montpellier, parce que je me sens talonné par la goutte, qui a retardé mon voyage de plus d'un mois, et qui me menace depuis deux jours. J'ai fait la route de Florence jusqu'ici dans neuf jours : aussi la tête

(1) Valliguière, commune du canton de Remoulins, ancien relai de poste situé entre Connaux et La Foux, sur la route nationale n° 86, de Lyon à Beaucaire.

Digitized by Google

m'en tourne, et c'est tout ce que je puis faire de mettre quelque sens aux quatre lignes que j'ai l'honneur de vous écrire. A mon retour en Italie, je vous demanderai la permission de venir vous présenter mes hommages, et je regrette bien de ne pas être en état de le faire en ce moment. Je vous supplie de me mettre aux pieds de Madame la princesse et d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le baron,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« F.-X. Fabre.

« J'ose vous prier de me faire savoir, à Montpellier, si ces deux estampes vous ont été remises. Je vous demande mille pardons de ce griffonnage et du désordre de cette lettre. »

* * *

La ville de Montpellier était, à cette époque, fort mal dotée en œuvres d'art. Quelques tableaux, d'une valeur médiocre, réunis dans une salle étroite et mal éclairée de l'Hôtel de Ville, semblaient bien accuser l'intention de former un musée; mais rien, dans cette collection, n'était susceptible de provoquer la curiosité des connaisseurs, rien qui fût, en un mot, digne d'une ville aussi renommée par le goût qu'elle a toujours manifesté pour la science et les arts. La générosité de Fabre la dota de la plus belle collection de tableaux et de livres qui existe, en France, dans aucune ville de province.

L'héritier de Mme d'Albany ayant fait don, à Florence, des nombreux manuscrits d'Alfieri, obtint, du grand-duc de Toscane, l'autorisation d'emporter en France le reste de la succession de la comtesse, et de retourner dans son pays avec tous les trésors qui la composaient.

« On peut dire qu'il emportait d'Italie un musée et une bibliothèque. Tous ces beaux livres grecs, latins, italiens, dont le chevalier d'Homère était si passionnément amoureux; ces éditions monumentales d'Eschyle et de l'Alighieri; ces exemplaires de Sophocle et de Pétrarque, de Térence et de l'Arioste, choisis avec un soin si religieux; ces pages où il a lui-même inscrit son nom; ces lettres inédites de Mme de Staël, de

Digitized by Google

Mme de Souza, de Sismondi, de Bonstetten, de M. de Sabran, de Canova, d'Ugo Foscolo, du cardinal d'York, du cardinal Consalvi, de tant d'autres, tout cela désormais appartenait au peintre de Montpellier. Et que de tableaux de maîtres, que de chefs-d'œuvre rassemblés depuis un demi-siècle par Charles-Edouard, par la comtesse d'Albany, par Fabre lui-même ! » (1)

Pendant la plus grande portion de sa vie, et plutôt que de se livrer aux travaux de la peinture, dont sa paresse lui faisait détester le côté pratique, Fabre avait préféré employer ses loisirs à rechercher et acquérir des œuvres des grands maîtres, qu'il savait découvrir avec le flair d'un collectionneur ; qu'il savait apprécier en fin connaisseur et en grand artiste, et qu'il acquérait souvent à des conditions de bon marché exceptionnelles.

« Fabre refuse tous les jours de faire des portraits, écrivait un jour Mme d'Albany. Il a plusieurs tableaux d'histoire à faire, et deux, par moi demandés depuis deux ans, pour mon salon ; mais il vient toujours des ouvrages à la traverse qui l'empêchent d'en finir un... J'ai oublié de vous dire que Fabre a eu le bonheur de trouver un tableau de Raphaël qui représente le portrait de Penni, dit *le Fattorini*, qui étoit l'ami et l'écolier de ce grand peintre. Il l'a payé cinquante sequins et l'a vendu cinq cents à un François qui achetoit des tableaux pour Lucien Bonaparte, et qui achète et *paye*. Enfin il a eu son argent. C'est une fortune pour lui. Il a du bonheur et il le mérite, car il travaille beaucoup ; mais il vend d'abord tout ce qu'il fait... Fabre est accablé d'ouvrage et ne travaille pas beaucoup, parce qu'il a la fureur de chercher des tableaux, et il s'est déjà fait une assez belle collection ; il est vrai qu'il y en a pour vendre... Peu à peu Fabre a des livres, des estampes, des tableaux, et tout cela par le moyen de son pinceau ; et, s'il travailloit davantage, il en auroit encore plus. Mais il est comme tous les François, il se distroit facilement... » (2).

« Je félicite bien M. Fabre des belles acquisitions qu'il a faites et je l'envie, » écrivait de son côté Mme de Souza à Mme d'Albany. « Son Raphaël surtout me va au cœur » (3).

---

(1) S.-R. TAILLANDIER, *La comtesse d'Albany*, pp. 275-276.

(2) Lettre citée par MM. de Goncourt, *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, pp. 460-461.

(3) Lettre de Mme de Souza, du 10 juin 1823.

Digitized by Google

Que de souvenirs de toute sorte attachés, en effet, à ces Raphaël, à ces Rubens, à ces Véronèse, à ces Poussin, à ces Ribeira, à ces médailles, à ces pierres gravées ! Une telle bibliothèque, un musée de cette nature avaient certainement un intérêt historique, — d'autres disent un intérêt romanesque et légendaire, — qui en rehaussait la valeur.

Fabre allait-il jouir en égoïste de toutes ces choses si curieuses et si belles ? Il les donna généreusement à sa ville natale, qui, libérale à son tour, ordonna l'acquisition immédiate de la maison de Massilian, où de grandes réparations furent exécutées, pour l'approprier à sa nouvelle destination et y loger le donateur lui-même au milieu de ses richesses (1).

Toutes ses dispositions étant prises pour assurer l'installation de sa collection précieuse, Fabre songea à retourner en Italie pour y « lever son camp » et retourner à Montpellier avec ses trésors artistiques. Il partit de Montpellier, le 12 mai 1825, sans passer par Argilliers, malgré la promesse qu'il en avait faite à M. de Castille, et il s'en excuse, auprès de l'ami de Mme d'Albany, par la lettre suivante, qui clot la volumineuse correspondance que nous venons de parcourir :

« A Montpellier, le 4 mai 1825.

« Monsieur le baron,

« Je ne veux point m'éloigner de votre voisinage sans avoir l'honneur de prendre congé de vous ; à mon très-grand regret, je suis forcé de le faire par écrit. Depuis plus de trois mois, je suis horriblement tourmenté par la goutte ; pour surcroît de malheur, la gravelle s'y est jointe, et vous pouvez juger de mon état. Je profite d'un moment d'intervalle pour me rendre en Italie sans m'arrêter un seul instant : je crains trop d'être surpris en route par de nouvelles douleurs ; je compte partir le douze du courant. — Je serai de retour à Montpellier dans une quinzaine de mois, et je reviendrai accompagné de tout ce que j'ai donné à ma ville natale ; le roi a daigné l'autoriser à accepter ma donation, évaluée à peu près à *400,000 f.*, et à faire l'acquisition d'une très belle maison pour y loger mon

(1) La dépense des travaux s'éleva à 303,000 fr.; et la donation consentie par Fabre fut estimée, pour régler les droits du fisc, à 398,558 f. (Caizergues, notaire, 2 avril 1825); mais cette somme est bien loin de représenter la valeur réelle de la donation.

Digitized by Google

futur musée. On ne pourra commencer les travaux nécessaires qu'au commencement de l'année prochaine. On est ici bien reconnaissant de tout ce que je me propose de faire, et j'espère que, lorsque tout sera pleinement établi, quelque occasion vous amènera à Montpellier, et que vous pourrez juger par vous-même de l'importance de cet établissement.

« Si vous avez quelques commissions à me donner pour l'Italie, je serai bien flatté d'en être chargé, et je vous prie de me croire entièrement à vos ordres. Veuillez bien, Monsieur le baron, me mettre aux pieds de Madame la princesse, et agréer l'un et l'autre l'hommage de mon profond respect.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le baron,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« F.-X. FABRE.

« P.-S. — J'ai fait dans le temps vos compliments à M. le premier président, baron de Trinquelague, qui les a reçus avec grand plaisir. »

Avec cette lettre finissent les dernières relations de M. de Castille et du peintre montpelliérain.

* * *

Parvenu à l'âge de 79 ans ; exempt d'infirmités ; jouissant des embellissements dont il avait orné sa demeure et du bonheur qui régnait autour de lui ; se plaisant à soulager toutes les infortunes qui venaient à lui ; adoré de ses serviteurs, M. le baron de Castille semblait renaître au milieu de sa jeune famille, et devoir prolonger encore son existence, de quelques années ; mais un verre d'eau froide, bu imprudemment au retour d'une longue promenade, amena subitement sa mort, le 19 mars 1826.

L'ami de la comtesse d'Albany fut, suivant le vœu qu'il avait exprimé, enseveli sous le seuil de la porte du petit cimetière d'Argilliers, sans qu'une inscription rappelât son souvenir à ceux qui fouleraient, en passant, sa sépulture ignorée.

Digitized by Google

Mais dix-sept ans plus tard, à la mort de la princesse Herminie de Rohan, survenue le 29 mai 1843, M. le baron Louis de Castille, guidé par un pieux sentiment de respect filial, voulut que les ossements de son père fussent réunis à ceux de sa mère, dans un même tombeau, qu'il leur fit préparer dans la chapelle de Saint-Louis, attenante à l'ancienne église d'Argilliers (1).

---

(1) Nous avons déjà fait connaître au lecteur (V. ci-dessus T. VIII, 2e Bull., pp. 141 et 142) que M. le baron de Castille avait épousé en premières noces, le 21 octobre 1783, Mlle Epiphanie Dulong, fille unique du comte Dulong, qui lui apporta une très belle fortune, en domaines situés à Beaucaire et à Saint-Bonnet, près de Remoulins. Nous croyons devoir compléter ici, en les rectifiant au moyen de nouveaux documents que nous devons à la gracieuse obligeance de M. le marquis de Seguins-Vassieux, les renseignements qui se rapportent à cette première partie de l'existence du châtelain d'Argilliers.

Arrêté à Saint-Bonnet comme suspect, le 5 avril 1794, et incarcéré, M. de Castille eut la douleur de perdre, vingt jours après, sa jeune femme qui lui laissait trois jeunes enfants : 1° Céleste, née en 1784, morte en bas âge; 2° Constance, née le 4 nov. 1787, qui épousa, le 23 janvier 1806, le baron Charles-Joseph du Roure de Beaujeu, de la ville d'Arles; 3° Edouard, né le 28 juillet 1789, tué à Essling, le 22 mai 1809.

Constance de Castille avait été élevée à Ecouen, sous la direction de Mme Campan. Elle fut recherchée en mariage par le fils de l'ex-consul Le Brun, duc de Plaisance, archi-trésorier sous l'Empire et ami personnel de M. de Castille. Constance préféra le baron du Roure et la condition plus modeste que lui offrait, à Arles, la famille du Roure, amie de la sienne.

Mme la baronne du Roure eut trois enfants : 1° *Scipion*, né en 1808, marié et habitant avec sa famille le château de Barbegal, en Crau; 2° et 3° *Céleste* et *Herminie*, sœurs jumelles, nées en 1812, mariées, la première avec M. Adolphe de Pavin de la Farge, comte de Montélegier, la seconde avec M. Casimir de Perrin de Jonquières.

Mme du Roure vient de mourir au château de Barbegal, près de Tarascon, le 2 mars 1871, à l'âge de 84 ans, entourée des regrets de sa famille et des populations environnantes, témoins de ses bonnes œuvres.

* * *

De son second mariage avec la princesse Charlotte-Louise-Dorothée-Aline-*Herminie* de Rohan-Rochefort, M. de Castille eut six enfants :

I. Marie-Louise-Valdérie-*Mériadec*, née le 28 nov. 1811, mariée, le 4 mai 1830, à Jean-Paul-Edouard, comte de Saint-Cricq-Casaux, dont elle eut une fille unique, mariée au marquis de Carbonnel-d'Hierville. Mériadec est morte à Paris, le 9 mars 1842.

II. *Blanche*-Aline-Herminie-Mériadec, née le 17 février 1813, morte à Paris, le 30 avril 1860.

III. *Berthe*-Louise-Herminie-Frumence, née le 6 janvier 1816, filleule de Mme d'Albany, morte élève au couvent du Sacré-Cœur, à la Ferrandière, près de Lyon, le 8 août 1833.

IV. *Louis*-Mériadec-Frumence-Gabriel-Joseph, né le 1er septembre 1818; marié, en 1846, à Mlle Cécile Frain de La Ville-Gonthier, dont il eut un fils, *Armand*-Louis-Marie-Joseph, né à Paris, le 10 avril 1847, mort à Marseille, le 11 mars 1862, et inhumé à Argilliers, le 16 du même mois. M. le baron Louis de Castille est mort à Argilliers, le 8 juillet 1874.

V. *Charlotte*-Louise-Constance, née à Argilliers, le 20 janvier 1822; mariée le

Digitized by Google

* * *

Les travaux d'installation du Musée de Montpellier ne furent terminés que vers la fin de 1828, et l'inauguration en

---

3 mai 1838, à Arles, à M. Auguste-*Edmond* de Seguins-Cohorn, marquis de Vassieux (*), dont elle a eu cinq enfants :

1° *Léon*-Marie, né le 10 nov. 1839, mort trente jours après sa naissance;

(*) M. le marquis Edmond de Seguins-Vassieux est issu d'une antique famille de Provence, établie au XV^e^ siècle dans le Comtat Venaissin, et alliée aux plus illustres maisons de ce pays. Sa mère était le dernier rejeton du célèbre chevalier suédois Pierre de Cohorn, général des armées de Christiern I^er^, mort à Avignon en 1479. Ce guerrier a été inhumé dans l'église de Montfavet, près de cette ville, où l'on voit sa remarquable pierre tombale. Nous renvoyons à l'histoire générale et aux biographies, pour y lire l'éloge des grands hommes du nom de Cohorn, tant en Suède qu'en Hollande, en Alsace et dans le Comtat, ainsi que le récit touchant des actes de dévouement filial, sous la Terreur, de Flavie de Cohorn, qui fut la mère de notre ami M. de Seguins (V. la *Chronique de Montfavet*, etc.).

La famille de Seguins a sa mention dans toutes les histoires des Croisades, des Ordres de St-Jean-de-Jérusalem, du Temple et de Saint-Louis, auxquels elle a donné de nombreux chevaliers. On voyait ses armes, à Fontainebleau, dans une galerie où Henri IV avait fait peindre les blasons des familles alliées à la maison de Navarre; en effet, Mathe d'Albret, fille d'Amanieu VI, douzième aïeul d'Henri IV, était entrée par mariage dans la famille de Seguins.

La princesse Herminie de Rohan, baronne de Castille, était issue directement, au neuvième degré, du roi Henri IV, par l'alliance de la maison de Rohan avec celle de Savoie en 1714. On sait que Christine de France, fille de ce monarque, épousa le duc Victor-Amédée de Savoie.

M. le marquis de Seguins, pendant un séjour qu'il a fait en Italie (1830-1833), s'était lié d'amitié avec Silvio Pellico, récemment sorti du Spielberg. (V. les lettres de Silvio Pellico.) M. de Seguins a dessiné un portrait fort ressemblant du célèbre prisonnier, et l'a fait graver, à Florence, par Vincent della Bruna, habile artiste, sous la direction du prince de la gravure moderne, Raphaël Morghen, qui professait à l'Académie de St-Marc, et mourut octogénaire après l'accomplissement de cette œuvre.

Nous devons à la bienveillante amitié et à la savante érudition de M. le marquis de Seguins-Vassieux, la communication d'un grand nombre de documents inédits et de renseignements précieux qu'il a bien voulu nous permettre d'utiliser, et dont nous nous plaisons à lui témoigner ici l'expression de notre juste reconnaissance.

La grand'mère de M. de Seguins, Catherine des Isnards, sous-gouvernante des ducs d'Angoulême et de Berry, devenue veuve du comte de Seguins, colonel du régiment de la Martinique, tué en 1780 aux Antilles, à l'expédition de Ste-Lucie, s'était remariée, en 1797, avec l'ambassadeur de Sardaigne, en France, le comte Prosper Balbo, père de l'illustre écrivain et homme d'Etat, César Balbo. M. de Seguins a vécu à Turin dans cette famille, qui est la même que celle des Balbe, ducs de Crillon, dans le Comtat. C'est là qu'il connut intimement Silvio Pellico.

Les armes de la famille de Seguins sont : *d'azur, à la colombe huppée, essorante, accompagnée de sept étoiles d'or, quatre rangées en chef et trois en pointe*. La branche des marquis de Vassieux a pour devises : *Sola salus servire Deo*, et *Tendit ad sidera virtus ;* ce sont aussi les devises de la branche des Seguins-Pazzis, marquis d'Aubignan ; et de celle des marquis de Cabassole.

Digitized by Google

fut fixée au 3 décembre de cette même année, fête de Saint-François-Xavier, patron du donateur.

La veille de ce jour mémorable, le maire de la ville, à la tête du Conseil municipal et d'une assemblée nombreuse et choisie, était venu, au nom de ses administrés, exprimer à

2° *Emile*-Louis-Marie (*), né le 3 août 1841 ; marié, le 29 juin 1875, à M^lle^ Isabelle Calderon ;

3° *Gabrielle*-Marie-Jeanne-Constance, née le 5 août 1844 ; mariée, le 12 octobre 1865, à M. Pierre-Louis-Marie de Gautier, comte de Saint-Paulet, fils du marquis de Saint-Paulet, ancien garde du corps du roi, et de Flavie de Seguins-Vassieux ;

4° Blanche-*Marie*-Pauline, née le 15 avril 1847, mariée, le 22 juin 1870, à M. Léon de Soye, fils de M. le comte de Soye, intendant militaire, et de Charlotte Jacops d'Aigremont ;

5° *Alexandre*-Joseph-Marie (**), né le 24 mars 1853 ;

VI. *Henri*-Scipion-Mériadec, né le 10 janvier 1824, mort le 1^er^ août 1826.

En dehors de sa correspondance avec la comtesse d'Albany, que nous venons de parcourir, M. le baron de Castille fut en relation d'intimité ou de correspondance avec une foule de personnages qui possèdent une certaine notoriété, tant au point de vue historique qu'au point de vue littéraire ou scientifique, dont M. le marquis de Seguins-Vassieux a bien voulu nous transmettre la liste et parmi lesquels il nous suffira de citer : les princes Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai, et Louis de Rohan, évêque de Strasbourg ; les princes de Rohan et de Lorraine ; la princesse Charlotte de Rohan, veuve du duc d'Enghien ; le duc et la duchesse de Bourbon ; la princesse Louise de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère du Temple ; le chevalier d'Eon ; le comte de Tressan, de l'Académie Française ; les ducs et duchesses d'Uzès, de La Vallière, de Châtillon ; la princesse de Baufremont ; la princesse Christine de Saxe-Carignan, tante du roi Charles-Albert ; Corilla Olympica, célèbre improvisatrice italienne ; le duc de Richelieu ; Lebrun, duc de Plaisance ; Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire ; Caulaincourt, duc de Vicence ; M^me^ Campan ; Dubois, préfet de police de Napoléon I^er^ ; le marquis d'Arbaud-Jouques, préfet du Gard ; Delambre, de l'Institut, etc. (***).

(*) M. le comte Emile de Seguins-Vassieux fut enrôlé volontaire, lors de la guerre de 1870, dans le 45° régiment des gardes-mobiles, au 5° bataillon formé à Lodève, sous le commandement du colonel baron de Montvaillant. Nommé lieutenant de la 7° compagnie, le 10 octobre 1870, il s'embarqua, le 6 novembre, à Toulon, pour Oran, et fut nommé juge au Conseil de guerre de cette division. Détaché avec sa compagnie pour aller défendre Bougie, cernée par les Kabyles insurgés, il arriva dans ce port, le 22 avril 1871 ; fit la campagne avec distinction, comme il est attesté dans la brochure publiée par son colonel (pp. 231 et 260), et fut signalé par le commandant de la place de Bougie, comme méritant une récompense. M. le comte Emile de Seguins-Vassieux est l'unique héritier de M. le baron de Castille.

(**) Alexandre-Joseph-Marie, comte de Seguins-Cohorn, né le 24 mars 1853, fut, comme son frère, enrôlé volontaire au régiment de la garde-mobile de l'Hérault, étant âgé seulement de dix-sept ans ; il remplit les fonctions de sous-officier à la satisfaction de ses chefs. Il vit aujourd'hui dans sa famille, après avoir servi dans la cavalerie.

(***) Ces intéressantes correspondances, dont plusieurs forment de forts volumes reliés, sont conservées dans la bibliothèque de M. de Seguins.

Digitized by Google

Fabre, logé dans les bâtiments du Musée, la reconnaissance de ses concitoyens, et lui offrir une médaille d'or, du plus grand module, frappée en son honneur à cette occasion (1).

Fabre avait voulu diriger lui-même les travaux de distribution et de décoration intérieure du Musée, et présider à son arrangement et à son organisation. Son dévouement alla même plus loin : il voulut encore se constituer le directeur et le conservateur de l'établissement qu'il avait créé et qu'il se proposait de développer par la suite.

« C'est là que Fabre, nommé chevalier de la Légion d'honneur et créé baron par Charles X, en vertu de lettres-patentes du 15 septembre 1828, acheva sa laborieuse carrière ; c'est là qu'on le vit, jusqu'à sa dernière heure, froid, discret, dédaigneux, tourmenté par la goutte, irrité surtout par la Révolution de Juillet, qui ne lui avait pas épargné les tracasseries, toujours respectueux pour Mme d'Albany, quoiqu'il évitât de prononcer son nom, représenter, non sans un certain embarras, la tradition de cette mystérieuse histoire » (2).

Fabre mourut à Montpellier, le 16 mars 1837. Il était membre correspondant de l'Institut, chevalier des Ordres de Saint-Michel et de Saint-Joseph de Toscane.

« Par ses dernières dispositions testamentaires, il légua, à sa ville natale, une somme de 30,000 fr., sur celle de 100,000 qu'il lui avait avancée pour les frais de première installation du Musée ; mais ce legs fut par lui affecté à la construction d'une galerie, située au rez-de-chaussée, et destinée à réunir le Musée à l'Ecole de peinture. Par une autre disposition, il légua à Montpellier tous les objets d'art, tableaux, estampes, livres, médailles et manuscrits, non-compris dans la donation de 1825 ou acquis depuis, sous la condition expresse qu'après lui, M. le comte Ferdinand de Nattes, son ami, serait nommé directeur du Musée, pendant sa vie. L'importance de ce legs était d'environ 80,000 fr., bien que l'évaluation n'en ait été portée qu'à 17,779 f. 50, pour épargner à la ville des droits d'enregistrement trop onéreux. M. Emilio Santarelli, sculpteur florentin, fils d'Antonio Santarelli, graveur en pierres

(1) Cette médaille représente : d'un côté, la tête de la Minerve antique, dont Fabre a fait orner l'entrée du Musée, avec cette inscription : *Musée Fabre;* et, au revers, les armes de la ville, avec ces mots : *A François-Xavier Fabre, de Montpellier, la ville reconnaissante.*

(2) S.-R. Taillandier, *La comtesse d'Albany*, pp. 276 et 277.

Digitized by Google

fines, du mérite le plus distingué, fut son héritier universel, et cette donation fut évaluée à 600,000 fr.

Le Musée Fabre a acquis, depuis cette époque, une importance plus considérable encore par les libéralités dues à MM. Collat, Valedau et Bruyas ; et une superbe salle, exclusivement consacrée aux artistes modernes, et livrée au public en 1877, complète dignement aujourd'hui cette magnifique installation.

« Fabre fut inhumé au cimetière de l'Hôpital-Général, et « le plus près possible du corps de son ami Philippe Coustou, » suivant le désir exprimé dans son testament du 10 mars 1835.

« En 1845, la ville de Montpellier décida qu'un monument serait élevé en son honneur, dans le jardin du Musée. L'exécution en fut confiée à M. Gayrard, membre de l'Institut, qui n'a produit qu'une œuvre médiocre, dépourvue de caractère, sans inspiration, et en opposition, sur plus d'un point, avec les principes les plus élémentaires de la statuaire. Il est donc permis de dire que Fabre attend encore un monument digne de lui et de la ville de Montpellier » (1).

Alais, le 18 décembre 1878.

---

(1) Louis DE LA ROQUE, *Biographie montpelliéraine*, 2e livraison.

FIN.

Digitized by Google

USAGES LOCAUX

DE L'ARRONDISSEMENT D'ALAIS,

par M. César FABRE, membre résidant.

LES ABEILLES.

« Les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service de ce fonds, sont immeubles par destination. Ainsi sont immeubles par destination, quand ils ont été placés par le propriétaire pour le service et l'exploitation du fonds..... *les ruches à miel*, etc. » (Art. 524 C. civil.)

« Le propriétaire d'un essaim a le droit de le réclamer et de s'en ressaisir tant qu'il n'a point cessé de le suivre, autrement l'essaim appartient au propriétaire du terrain sur lequel il s'est fixé. » (Art. 10 de la loi de septembre 1791.)

L'apiculture était autrefois très florissante dans nos contrées, dont plusieurs villages et hameaux ont tiré leur nom de l'éducation abeillère, tels que *Mialet*, *Les Apens*, *Les Apenets*, *Lamelouze*, *Lapenarié*, *Meilhen*, etc. Il n'y avait pas alors de mas qui ne comptât quelques ruches installées auprès du maisonnage, et à côté des gâteaux légèrement colorés, recueillis dans les Cévennes, au milieu des landes de bruyère, la réputation du miel transparent du *Serre-du-Bouquet*, com-

Digitized by Google

parable pour la saveur et la délicatesse à celui de Narbonne, en faisait rechercher les rayons parfumés (1).

La tradition locale raconte que ce n'était pas seulement dans les ruchers, établis par l'homme, que suspendaient leurs alvéoles toutes ces peuplades d'hyménoptères, mais dans les arbres creux de la forêt, dans les trous de rocher, transformés en autant d'ateliers de substance saccharine. Là, selon l'antique mode de l'Hymette, on voyait couler de lui-même, au soleil d'été, le trop-plein du miel vierge, entassé dans les anfractuosités de la montagne :

« . . . . . *Dins lis asclo,*
Lis abiho sóuvajo aqui fasien de mèu,
Despièi d'annado emai d'annado,
E de la ciro amoulounado
Se n'en sarié carga vint couble de camèu! »

MISTRAL.

Par suite du puissant développement imprimé à la fabrication du sucre de betterave, cette industrie champêtre a considérablement diminué et n'est plus, dans notre région, qu'une ressource presque insignifiante.

En certains endroits, quelques apéneries existent encore sur l'héritage patrimonial, et le bénéfice qu'on en retire vient fournir un supplément au modeste budget de la famille du cultivateur qui doit se ménager, pour les besoins de son exploitation, tous les profits dont son domaine est susceptible, et ne jamais négliger le soin des petites choses :

« . . . . . C'est la goutte
A la goutte ajoutée et formant le ruisseau ;
Graine à graine on finit par remplir le boisseau. »

---

(1) Beaucoup de nos anciens actes mentionnent la réserve expresse d'une redevance annuelle de tant de livres de miel et de cire, en faveur de celui qui aliénait un héritage.

Des Chartes communales montraient la plus grande sollicitude pour les mouches à miel ; ainsi, nous lisons dans la Coutume d'Assas, près de Béziers : « *Que non ly aia nanguna persona de qualque estat et condecieu que sià, que ause metre bestial gros ne menut en loc on ly aia abrictez d'abelhas prop de cinquante passes, souls la pena de XXV sols l.* » *(Revue des langues romanes.)*

L'*abeillage* était un droit que les seigneurs avaient de prendre les abeilles qui se trouvaient dans les bois dépendant de leur domaine, ou bien celui en vertu duquel ils exerçaient la faculté de prendre une certaine quantité de ces mouches, cire ou miel, dans les ruches de leurs vassaux.

Digitized by Google

Combien il serait désirable, au lieu de méconnaître ces dons qui peuvent remplacer le sucre dans beaucoup d'usages domestiques, de voir l'éducation de l'abeille — l'insecte le plus utile à l'homme avec le ver à soie — se répandre, se développer dans nos campagnes, et devenir l'objet d'attentions plus assidues, plus intelligentes, car, outre que nous cultivons peu les abeilles, nous ne savons pas les gouverner. Cet art est resté chez nous à l'état d'enfance, et l'on ne s'occupe qu'à temps perdu de ces intéressantes ouvrières, sous prétexte qu'il ne faut point les déranger, et qu'elles doivent, en toute saison, vivre et se suffire à elles-mêmes.....

Il importe surtout d'abandonner la coutume barbare qui consiste à détruire les ruches pour en récolter le nectar, procédé barbare qui fait de nos étouffeurs les plus redoutables ennemis de ces mellifères, agissant en cela comme le sauvage qui coupe le pied de l'arbre pour s'emparer du fruit, ou comme l'homme de la fable qui tue la poule pour avoir les œufs.....

Afin d'atteindre ce résultat, il faut — délaissant la vieille routine, et adoptant les méthodes perfectionnées des apiculteurs modernes, ainsi que l'emploi des ruches mobiles qui simplifie les travaux et permet d'éviter bien des mécomptes — multiplier les *brés d'abel* dans un pays où la beauté du climat, la diversité des arbustes et des plantes aromatiques qui y croissent à profusion, mériteraient à nos garrigues l'épithète de *gueuses parfumées* que Madame de Sévigné donnait aux montagnes de la Provence (1).

Humble branche de l'économie rurale, qui est à la portée de tous, n'exigeant ni dépenses, ni efforts sérieux, et dont Réaumur a pu dire « que l'on recueillait sans semer. » En échange des précieux produits qu'elles créent, ces vigilantes travailleuses ne demandent qu'un petit coin du jardin et quelques planches pour se loger.

L'indifférence de nos villageois pour l'industrie abeillère a amené la décroissance de nos rucheries, jadis nombreuses et prospères : malgré cette décadence regrettable, nous comp-

(1) En 1870, on constatait en France l'existence de 1.956,224 ruches, valant ensemble plus de 19 millions et produisant environ pour 6 millions de miel et 2 millions et demi de cire. La moyenne des dix dernières années donne près de 2 millions et demi de ruches, donnant plus de 6 millions de cire et 18 millions de miel, ce qui fait plus de 10 fr. par ruche.

Une ruche peuplée vaut chez nous de 5 à 6 fr.; l'essaim est évalué de 2 f. 50 à 3 fr. Chaque ruchée fournit annuellement en moyenne 2 kilos de miel et un demi-kilo de cire.

Digitized by Google

tons néanmoins, dans notre arrondissement, 5,000 ruches habitées.

Le Code ne contient point de disposition qui règle l'espace que les apiers sont tenus de conserver entre eux (1), ni la distance à laquelle ils doivent être placés des chemins publics, des passages fréquentés ou des maisons ; en tout cas, les éleveurs agiront sagement en prenant les mesures nécessaires pour empêcher l'approche des enfants et des bestiaux, afin que ces insectes ne puissent nuire à personne. Aussi bien, ces ouvrières qui sont les premières à l'ouvrage, les dernières au repos, se trouveront mieux de la solitude où elles déploieront à loisir toute leur activité. Nonobstant l'absence de prescription, il ne paraît pas douteux que le propriétaire, inquiété de la présence des mouches du voisin, gêné de leur invasion dans sa demeure, dans son verger (2), n'ait le droit de mettre sa personne et ses fruitiers à l'abri de ces butineuses infatigables dont la piqûre, si elle n'est point dangereuse, n'en est pas moins cuisante. Sans doute, les abeilles ne sont pas aussi méchantes qu'on le dit, et sont mieux élevées que ne le prétendent leurs détracteurs, mais à certains moments, — pendant la cueillette du miel, lorsqu'elles se préparent à essaimer, ou bien quand un orage est prêt d'éclater, — elles se montrent émues, agitées, irritables, et jouent aisément de l'aiguillon, quoique les Anciens les aient représentées comme l'emblème de la douceur (3). Mais une action en dommages-intérêts, pour le tribut que nos picoreuses auraient prélevé sur le

---

(1) Une antique loi de Dracon exigeait un éloignement de 300 pieds environ. Le législateur romain avait adopté la même distance.

(2) Des entomologistes autorisés prétendent que l'abeille ne peut détériorer les fruits des vergers et des treilles, qui ne sont pas encore entamés. Elle n'est jamais attirée que par ceux qui sont déjà avariés : la conformation de ses organes est telle, qu'elle ne lui permet point de perforer le raisin qui n'est pas percé par d'autres insectes ou gâté par la température.

La plupart des méfaits, reprochés à ces mouches, sont commis par les frélons pillards et les guêpes, ces bohémiennes effrontées qui vivent au jour la journée, sans souci du lendemain.

(3) Un arrêt de la Cour de Limoges décide que les propriétaires de ruchers sont responsables des blessures que peuvent faire leurs abeilles aux passants, quand la ruche est voisine d'un chemin public.

Un jugement du Tribunal civil de Bordeaux (6 juin 1869) rend également le propriétaire de ruches responsable des accidents que ses mouches peuvent causer par sa faute ou son imprudence. Il encourt cette responsabilité en plaçant notamment ses abeilles non au centre de son héritage et de manière à les écarter autant que possible des terres voisines, mais à une faible distance des fonds limitrophes.

Digitized by Google

nectaire des fleurs, se comprendrait difficilement, car la quantité de pollen, puisé dans leur corolle, est chose encore moins appréciable que :

« Le foin que peut manger une poule en un jour... »

Du reste, l'autorité municipale a toujours le pouvoir de réglementer la distance séparative des apiers, entre les maisons et la voie publique, afin d'empêcher les mouches à miel de nuire aux habitants (1).

Le propriétaire d'un essaim évadé, dit la loi, a le droit de le suivre et de le capturer sur le terrain d'autrui, pourvu qu'il n'en ait pas cessé la poursuite (2).

A l'époque des essaimages, par une chaude journée de mai, au moment de l'épanouissement du plus radieux sourire de la nature, quand des milliers de fleurs sont écloses, que s'ouvre pour nos apiaires la saison trop courte de l'abondance, alors que la population des ruches vient d'augmenter, au point que la modeste hutte qui lui a servi de berceau n'est plus assez spacieuse pour contenir ce surcroît de nouvelles naissances, on a pu rencontrer des gens qui couraient à travers champs, frappant à coups redoublés sur un poêlon ou autre ustensile culinaire, et poursuivant un vol de jeunes abeilles qui abandonnent le toit natal, pour aller fonder une colonie, le gros de la communauté précédé de quelques éclaireurs qui ont poussé plus loin, à l'effet de découvrir l'asile qui doit abriter la caravane en détresse.....

Le tapage du *chaplochô*, comme on dit dans nos campagnes, a pour but d'annoncer aux voisins la fuite de l'essaim émigrant, de manifester l'intention d'en conserver la propriété, de constater la continuité dans la recherche de la tribu ailée et d'arrêter l'essor des mouches qui tourbillonnent comme un nuage dans l'air, susurrant un chant amoureux autour de leur souveraine aux vertus prolifiques.

Effrayé de ce bruit insolite, l'essaim tumultueux va s'abattre

---

(1) *Conseil d'Etat, 30 mars 1867.* — C'est dans ce sens qu'a été rédigé l'article 77 du dernier projet du Code rural : « Les préfets déterminent, après avis des Conseils généraux, la distance à observer entre les ruches et les propriétés voisines ou la voie publique, sauf, en tout cas, l'action en dommage, s'il y a lieu. »

(2) .....les suivist à l'œil et noise, au cri ou son notable en démontrant clairement et évidemment que sans despartement de sa cognoissance de lui et de sa garde se partent, car autrement en auroit perdu la cognoissance et la seigneurie. » *(Les Etablissements de St-Louis.)*

Digitized by Google

sur un arbre, se reposer sur un buisson, se coller à une muraille, à l'embrasure d'une fenêtre, formant une grappe compacte, pareille à un cône renversé, clos en tous sens par une croûte de mouches vivantes, excepté à la pointe où les rangs pressés de celles-ci laissent libre une petite ouverture pour faciliter l'entrée et la sortie des autres insectes qui occupent l'intérieur (1).

Agglomérée autour de *la bèlo* que désigne son corsage effilé, couleur d'or bruni, la multitude des abeilles, si admirables dans les moindres détails de leur existence, l'entoure avec sollicitude pour la réchauffer et la protéger, tant elles comprennent toutes la nécessité de la présence de cette mère commune qui, par sa fécondité, assure la force et la durée de ce petit peuple.

Après avoir informé le propriétaire du fonds sur lequel les mouches se sont réfugiées, leur maître a la faculté de les recueillir et de les emporter (2).

Il arrive parfois que la ruchée a trouvé un asile dans une échoppe rapprochée où travaille déjà une famille de mellifères : en ce cas, le droit de suite subsiste toujours, et celui auquel appartient l'apier ayant été dûment averti, le poursuivant peut, sans renverser la caisse hospitalière et en prenant les précautions usitées, transvaser ses abeilles et les réintégrer chez lui (3).

---

(1) D'après le journal l'*Apiculture*, ce vacarme serait inutile et même nuisible : les abeilles n'entendant plus le bruit étrange, strident et ne manquant pas d'une certaine harmonie, que produit le bourdonnement particulier de la reine, peuvent se disperser sur plusieurs points. Il vaut mieux chercher à arrêter les fugitives en les aspergeant, si c'est possible, avec de la poussière et de l'eau.

(2) « Celui dans le terrain duquel s'est réfugié un essaim d'abeilles que son maître n'a pas cessé de poursuivre, peut sans doute interdire à ce dernier de franchir la clôture de sa propriété, mais il doit restituer l'essaim ou en payer la valeur. (C. cass., 8 novembre 1876.)

La loi et l'usage gardent le silence sur le délai nécessaire au détenteur de l'essaim envolé pour le retenir utilement. Nous croyons devoir à ce sujet citer la disposition du Code civil sarde (A. 684), qui nous semble fort sage : « Tout propriétaire d'essaim d'abeilles a le droit de les suivre sur le fonds d'autrui, mais il est tenu de réparer le dommage causé au possesseur du fonds. Celui-ci peut s'en emparer et les retenir, si le propriétaire ne les a pas suivies dans les deux jours, ou a cessé de les suivre pendant un même intervalle de temps. »

(3) La loi latine exigeait que le maître du terrain, pour faire acte de possession, eût mis l'essaim en caisse. De même les *Etablissements de Saint-Louis* : « Saches que les mouches ne sont pas tiennes, devant que tu les as reçues en vaisseau et mises en ta franchise. » — « Et par le même droit, saches que les mouches qui font le miel, durant qu'elles sont en l'air et en leur vol, sont sans maître et sans propre seigneur, et sont retournées à leur propre franchise, *in*

Digitized by Google

Si la revendication n'était pas exercée en temps utile, la peuplade hyménoptère, considérée alors comme une *épave*, *res nullius*, selon la loi latine et notre ancienne coutume locale, deviendrait la chose du premier occupant, ainsi que les rayons de miel *sauvage*, déposés dans l'anfractuosité que les mouches ont momentanément choisie pour leur laboratoire (1).

Ajoutons que ces insectes à l'état nomade ne deviennent l'objet d'une possession privée que lorsqu'ils sont familiers à l'homme par droit d'accession, c'est-à-dire enfermés dans une ruche, de sorte que le propriétaire du terrain sur lequel ils se sont reposés et ont séjourné plus ou moins longtemps, ne saurait être considéré comme le détenteur légitime de l'essaim, tant qu'il n'a rien fait pour le conserver, pour le domestiquer, et qu'il le laisse divaguer en liberté. « *Apes, quorum fera natura*, disaient les Romains, *antiquam alveis privatorum includantur.* »

Ainsi donc, ces abeilles viendraient à reprendre leur essor et iraient se fixer chez le voisin, que le propriétaire du sol où elles s'étaient primitivement abattues, ne pourrait les revendiquer comme sa chose propre, quand même il les aurait suivies.

Il est bien entendu que les mouches à miel n'appartiennent au propriétaire du fonds où elles se sont réfugiées et qui les a capturées, qu'à la condition de ne pas y avoir été attirées par fraude ou artifices. (Art. 564 C. c. par analogie.)

Malgré notre déférence pour nos vieux us, nous n'hésitons pas à leur préférer les dispositions du Code de 1791, qui décide que les essaims vagabonds deviendront, s'ils ne sont pas revendiqués dans un délai utile, les accessoires de la terre sur laquelle ils se sont fixés, écartant de cette manière les prétentions du premier passant venu.

---

laritate naturali, et pour ce, celui qui en ce point les peut prendre, en est fait seigneur par le droit des gens. » (BOUTHILIER, *Somme rurale.*)

Un manuscrit de St-Gall contient une formule des plus naïves pour rappeler la reine des abeilles en fuite : « Je t'adjure, toi, mère des abeilles, au nom de Dieu, roi du ciel, et du Rédempteur, revenir au plus vite à ton arbre. Là, tu te placeras avec toute ta lignée ou tes compagnes. J'ai là un bon vase bien préparé où vous travaillerez au nom du Seigneur. » (MICHELET, *Origines du droit français.*)

(1) Nous mentionnerons l'usage qui, dans certains départements, attribue la propriété des essaims égarés, moitié à l'inventeur et moitié au maître du sol où ils se sont arrêtés.

Digitized by Google

Dans plusieurs villages de nos montagnes, où l'apiculture est moins négligée que dans la plaine, par suite de la fraîcheur qui y entretient, pendant plus longtemps, un grand nombre de plantes et de fleurs, recherchées des abeilles, et de la présence de petits ruisseaux où celles-ci viennent se désaltérer, durant les fortes chaleurs, il existe une coutume offrant un moyen-terme entre le droit romain et la législation moderne. Il est de règle, dans ces contrées, que l'essaim non-suivi et découvert sur le fonds d'autrui soit présumé appartenir au possesseur du rucher voisin, quand sa distance n'est pas au-delà de deux cent cinquante mètres de l'apier de celui-ci (1).

Toutefois, la propriété des essaims volages ne paraît pas suffisamment garantie par cette règle qui restreint trop la faculté de les ressaisir.

On comprend que l'exercice de ce droit n'est pas toujours aisé dans les lieux accidentés, dans les terres traversées de cours d'eau : d'ailleurs, il y a des ruchées dont la *maïstrô*, au moment de l'exode, part comme une flèche, entraînant sa *smala* derrière elle, et court se reposer à plusieurs kilomètres de l'apier natal, rendant toutes poursuites inutiles. Il peut arriver aussi que, déjouant la surveillance du maître, deux essaims se sauvent à la fois, dans une direction opposée.

Il vaudrait donc mieux, ce nous semble, en revenir aux *Etablissements de Saint-Louis* qui réservaient tous ses droits au propriétaire du rucher, quand même l'essaim émigré avait disparu de sa vue, à charge par lui de prouver l'identité de ses abeilles.

D'après l'art. 524 C. c., celui qui vend une propriété sur laquelle il y a des mouches à miel domestiques, ne peut les faire enlever, non plus que les ustensiles nécessaires à leur éducation, s'il ne les a pas expressément exceptés de la vente.

* * *

(1) Les habitants des Cévennes ne vendent presque jamais leurs ruches, « cela porte malheur aux abeilles, » disent-ils, et, au lieu de les aliéner à prix d'argent, ils les cèdent par voie d'échange, prétendant que les mouches à miel s'en trouvent mieux.....

Digitized by Google

BAN DE VENDANGES.

« Dans les pays où le *ban des vendanges* est en *usage*, il pourra être fait à cet égard un règlement chaque année par le Conseil général de la commune, (aujourd'hui le maire,) mais seulement pour les vignes non closes. » (L. 26 septembre — 6 octobre 1791, T. I, section 5, art. 2.)

« Seront punis d'amende, depuis six francs jusqu'à dix francs inclusivement : 1° Ceux qui auront contrevenu aux bans de vendanges (1) ou autres bans autorisés par les règlements. » (Code pénal, 475, n° 1.)

Cet usage, dont l'existence est mentionnée dans la législation romaine, dans les Capitulaires, etc., avait sans contredit sa raison d'être à une époque où la police rurale s'exerçait d'une manière fort imparfaite, et surtout pour la grande commodité des décimateurs, quand l'impôt se percevait en nature (2); mais aujourd'hui, l'on a peine à comprendre le maintien d'une mesure aussi vexatoire, qui n'offre aucun avantage efficace pour personne.

Ce ban, qui consiste dans l'interdiction de vendanger les vignes en plein champ, avant le jour de l'ouverture fixé par l'autorité municipale, n'a sans doute survécu au passé qu'à cause de la crainte des dégâts que peuvent faire, dans les propriétés morcelées, les animaux qu'on a l'habitude d'y lâcher pour manger les feuilles des vignobles récoltés, ou à cause des abus qui se produisent à l'occasion du grappillage.

Malgré le soin apporté par les experts chargés de désigner le moment opportun de la vendange, — *la cridâda de la vendimia*, comme disaient nos pères, — il est impossible de ne pas commettre des injustices, de ne pas blesser des intérêts légitimes, en établissant une date fixe, car, dans le périmètre de nos communes accidentées, la maturité des grappes

(1) Le mot *ban* dérive de *bannum* qui, d'après Ducange, s'entendait de tout ordre prohibitif.

(2) Olivier de Serres rapporte que, en divers quartiers du Vivarais, les vignerons de son temps ne s'assujétissaient que difficilement à cette mesure.

Digitized by Google

se trouve plus ou moins avancée par suite de l'altitude des vignes, leur exposition, la nature du terrain, sans parler du mode de culture, de l'âge des plantations et de la qualité des cépages.

La raison repousse donc une pareille pratique, à la fois gênante et humiliante pour le propriétaire, qui ne doit jamais renvoyer à demain l'ouvrage qui peut se faire aujourd'hui.

N'est-ce pas aussi une grande responsabilité pour nos édiles, que d'empêcher les vignerons de ramasser leurs raisins au moment qui leur paraîtra opportun, lorsqu'au jour de la proclamation du ban, la pluie vient retarder leur cueillette, ou que tout à coup un orage emporte une partie de la récolte qui serait rentrée et mise en cuve, sans cette malencontreuse décision municipale ?

Ajoutons que nos vendanges ont lieu actuellement vingt jours plus tôt qu'il y a trente ans, et que le propriétaire qui cueille pour lui seul préfère quelquefois attendre la maturation complète de ses cépages, tandis que celui qui vend sa récolte vendange au contraire de meilleure heure, parce que les vins un peu verts se conservent plus facilement.

Nous ne croyons pas inutile de reproduire à ce sujet une page de notre histoire locale, pour montrer quelle importance l'ancien Conseil de la communauté d'Alais attachait à la prérogative de proclamer le ban des vendanges :

15 septembre 1754 : « M. de Ribes, maire, a dit que tout le monde était informé des démarches du sieur de Labruyère, juge ordinaire du comté, et des efforts qu'il vient de faire pour introduire à l'avenir dans cette ville le trouble et le désordre non seulement en arrêtant par des appointements peu juridiques la punition des réfractaires au *ban des vendanges*, mais encore en les autorisant lui-même, par son exemple, à vendanger avant le temps prescrit, il ne pouvait se dispenser de proposer au Conseil d'arrêter par les voies de droit pareilles entreprises qui ne tendent qu'à la ruine des habitants et à dépouiller la ville d'un droit dont elle jouit, depuis deux ou trois cents ans, sans contradiction, mais que néanmoins il ne croit pas que le Conseil doive se déterminer sur le parti qu'il convient de prendre dans cette affaire, sans avoir fait consulter par les plus habiles avocats du Parlement le droit dont la ville jouit et la forme de le soutenir; que pour cela, le sieur maire a dressé un mémoire à consulter qu'il remet sur le bureau

Digitized by Google

pour en être fait lecture et délibéré ensuite ce qu'il appartiendra.

« Le Conseil, lecture faite par le secrétaire du susdit mémoire, l'a unanimement approuvé et a chargé MM. les Consuls de l'envoyer à Toulouse avec l'extrait de la transaction de 1634, pour faire consulter les questions qui y sont proposées, et les a autorisés à prendre du fond des imprévus les sommes nécessaires pour la dite consultation, pour ycelle rapporter au Conseil et être ensuite délibéré ce qu'il appartiendra » (1).

22 novembre 1754 : « M. de Ribes, maire, a dit qu'en conséquence de la délibération du 15 octobre dernier, il a fait consulter par MM. de Furgolles, de Girat et Savy de Brassalière, avocats au Parlement, le mémoire concernant le *ban des vendanges;* qu'il conste de la consultation que la ville est fondée à demander la maintenue du droit de fixer le ban, et son bureau de police à celui de connaître des contraventions; que, en conséquence, l'ordonnance du dit bureau, poursuivie par le Procureur du roi, le 27 septembre dernier, qui condamne à l'amende ceux qui avaient contrevenu au dit ban, est régulière et juste ; que celle du juge du comté devant qui les contrevenants s'étaient retirés est nulle et cassable; qu'il est enfin nécessaire, pour conserver les droits de la ville, de donner pouvoir à M. le Procureur du roi, qu'on peut nommer à cet effet syndic en tant que de besoin, de présenter au Parlement pour défendre à l'appel qui a été relevé par les contrevenants au ban des vendanges de l'ordonnance du bureau de police du 27 septembre, comme aussi d'interjeter appel et demander la cassation des ordonnances par eux obtenues du juge du comté d'Alais, et prendre enfin dans le procès telles autres conclusions qu'il avisera.

« Le dit sieur maire ayant ensuite remis sur le bureau la dite consultation, a requis le Conseil de délibérer.

« Le Conseil, ayant fait faire lecture par le greffier de la dite consultation, a unanimement délibéré et donné pouvoir à M. le Procureur du roi de se présenter au Parlement en qualité de

---

(1) C'est sur cet acte, intervenu le 5 septembre 1634, devant Mes Amalric et Bernard, notaires royaux, entre la comtesse Charlotte de Montmorency, duchesse d'Angoulême, et les Consuls de la ville, que s'appuyait la communauté pour revendiquer son droit de proclamer le ban des vendanges, ce document ayant reconnu aux magistrats consulaires d'Alais la faculté d'établir, dans le terroir de la commune, des baniers et garde-terres.

Digitized by Google

syndic de la dite ville et communauté, pour défendre à l'appel relevé par les contrevenants au ban des vendanges de l'ordonnance du bureau de police, comme aussi d'interjeter appel en cette qualité et demander la cassation des ordonnances, obtenues par les contrevenants, du juge du comté, et prendre dans le procès telles autres conclusions qu'il avisera, auquel effet le dit Conseil donne pouvoir et engage MM. les Consuls de demander à Monseigneur l'Intendant, avec l'autorisation de la présente délibération, la permission de plaider et celle de fournir aux frais du procès. »

7 octobre 1756 : « Le Conseil, sur l'avis du maire et sur le rapport de deux prud'hommes, fixe l'ouverture des vendanges au 15 octobre et défend de vendanger avant le jour indiqué, à peine de dix livres d'amende et de confiscation des raisins contre chaque contrevenant. La présente délibération publiée et affichée aux endroits ordinaires.

« M. de Ribes, maire, a encore dit que le procès que cette ville avait pendant au Parlement de Toulouse contre Guy et autres particuliers d'Alais, au sujet du ban des vendanges, a été jugé par arrêt du 10 septembre dernier, par lequel, entre autre chose, MM. le Maire et les Consuls sont maintenus au droit de fixer le jour des vendanges dans le taillable de la ville, dans un conseil politique, assemblé à cet effet, comprenant les dépends entre parties, etc. » (*Archives d'Alais.*)

Nous n'ajouterons plus rien à ce que nous avons dit sur le ban de vendanges, demandant à ce que cet usage absurde, attentatoire à la liberté de l'agriculture, qui meurt de vétusté dans les rares communes où il est encore toléré, soit enfin rayé de nos lois (1) ; que désormais les vignerons soient les meilleurs juges de leur intérêt personnel, et qu'il demeure

(1) L'art. 45 du dernier projet du Code rural porte ce qui suit : « Dans les lieux où le ban des vendanges est en usage, il peut être supprimé par une délibération du Conseil municipal. S'il est maintenu, il est réglé, chaque année, par arrêté du maire. Les prescriptions de cet arrêté ne sont applicables qu'à la vendange des vignes qui ne sont pas closes. »

Nous eussions préféré à cette disposition une abrogation pure et simple, car, qui nous dit qu'il ne peut point se faire qu'un Conseil communal, urbain ou rural, soit composé de tous autres citoyens que de propriétaires de vignes, les seuls personnellement intéressés à la question, et que le ban ne soit maintenu contrairement au vœu de ces derniers?... N'est-ce pas le cas de répéter avec cet horticulteur, homme d'esprit et non moins de bon sens : « En France, plus cela change, et plus c'est la même chose ? »

Digitized by Google

bien établi que chacun est maître de choisir à son gré le moment favorable pour faire sa récolte, comme il l'entend, et sans permission de M. le Maire.....

* * *

GLANAGE, GRAPPILLAGE, RATELAGE.

« Les glaneurs, les râteleurs et les grappilleurs, dans les lieux où *les usages* de glaner, de râteler ou de grappiller sont reçus, ne doivent entrer dans les champs, prés et vignes récoltés ou ouverts, qu'après l'enlèvement entier des fruits. En cas de contravention, les produits du glanage, du grappillage et du râtelage sont confisqués, et, suivant les circonstances, il peut y avoir lieu à la détention municipale. Le glanage, le râtelage et le grappillage sont interdits dans tout enclos rural. » (Art. 21 et 22, Code rural des 29 septembre et 5 octobre 1791.)

« Seront punis d'amende, depuis un franc jusqu'à cinq francs inclusivement.... § 10 : Ceux qui, sans autre circonstance, auront glané, râtelé ou grappillé dans les champs non encore entièrement dépouillés et vidés de leurs récoltes, ou avant le moment du lever ou après le coucher du soleil. » (Code pénal, art. 471.)

Le *glanage* est l'action de ramasser les épis de blé laissés épars sur le sol, après que les moissonneurs en ont emporté les gerbes, ou après que celles-ci ont été mises en meule.

Le *grappillage* s'applique à la cueillette des raisins, tombés par terre ou restés sur les ceps, après la vendange, et par extension au *raccage* des châtaignes et des olives.

Le *râtelage* est le glanage dans les prés après l'enlèvement des foins.

Malgré l'antiquité de ces usages qui remontent — le glanage du moins — à l'époque des temps bibliques (1), il est permis

(1) *Lévitique*, ch. 19, n° 9.

Digitized by Google

de regretter qu'en 1791, où l'on a fait tant de lois pour lever les entraves qui gênaient l'exercice du droit de propriété, l'Assemblée constituante, obéissant à un mouvement de sentimentalité, ou peut-être à un calcul de popularité, ait cru devoir conserver ces règlements surannés de l'ancien régime, alors surtout qu'elle proclamait la liberté de l'agriculture.....

Singulière anomalie en effet, que cette prohibition qui consiste à défendre au cultivateur, pendant deux jours à dater de l'enlèvement de sa récolte, d'introduire sa charrue, de mener ses bestiaux sur son héritage, afin de ne pas déranger la bande des grappilleurs qui bivouaquent dans son fonds...

Aujourd'hui que le temps est plus que jamais de l'argent, cette interdiction peut faire éprouver une perte sérieuse au fermier, qui a besoin de disposer de son champ à chaque instant : ainsi, la température lui semble favorable pour procéder à certains travaux, pour préparer une récolte intermédiaire, semer dans de bonnes conditions, il ne le peut, car la gent grappilleuse occupe ses terres, et il est forcé de rester les bras croisés, en attendant qu'il plaise à celle-ci de terminer son œuvre librement et sous la protection de l'autorité !

On avait si bien compris les abus de cet interdit, aux siècles passés, que, nonobstant les dispositions de plusieurs Coutumes fixant un sursis de trois jours, l'usage général était de n'accorder qu'un délai de vingt-quatre heures aux grappilleurs pour enlever les épaves de la récolte soumise au glanage.

Un édit de Henri II (2 novembre 1554) qui conserve encore force de loi, défendait de glaner, sous peine d'être punies comme larrons, « aux personnes qui pouvaient travailler aux moissons, ne permettant cette opération qu'aux gens débilités de membres, aux petits enfants, ou autres qui n'ont pouvoir ni force pour scier et ramasser les grains. » Voyez maintenant quels sont les individus qui grappillent sur vos champs, cherchez les infirmes, les vieillards, et vous ne rencontrez qu'hommes et femmes en bonne santé, encore dans la force de l'âge, étrangers souvent à la commune, qui pourraient, dans un moment où les bras manquent, concourir à la moisson, à la vendange, mais qui préfèrent à ce travail honnête, régulier, les profits d'un métier suspect, parce qu'à certaines heures du soir, quand s'est éloigné le garde-champêtre et a cessé toute surveillance, le grappilleur se double aisément d'un maraudeur..... Il faut avouer que nous voilà bien loin de l'églogue biblique de Ruth et de Booz !... Est-il besoin de

Digitized by Google

dire qu'avec nos cultures mêlées, nos vendanges par exemple une fois terminées, il n'en reste pas moins sur les arbres des fruits dont la maturité est plus tardive que celle des raisins? Qui sera assez naïf pour croire que les grappilleurs respecteront les figues, les poires, etc., et se contenteront de *raccer* les grappes oubliées sur les souches?

Le glanage et le grappillage sont tolérés dans la généralité de nos communes, et chaque année, dans la plupart des villes, des arrêtés municipaux sont pris, à cette occasion, rappelant d'une manière comminatoire les principales dispositions de la loi.

A St-Ambroix, il est permis de glaner dès que les gerbes sont réunies en tas. Partout ailleurs, il faut que les épis aient été enlevés ou formés en gerbier.

Le *raccage* des châtaignes a lieu après la Toussaint; le glandage des chênes-verts à la St-Martin; le grappillage des olives, après la cueillette, sans date précise et selon la saison.

Dans une commune du canton de Génolhac, on constate un ancien usage ou plutôt une tolérance, heureusement exceptionnelle, exagérant la faculté de glaner, déjà si excessive par elle-même. Les pauvres du pays, ou ceux qui se prétendent tels, ramassent à leur profit les châtaignes tombées sur la grande route, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Lorsque les récoltes se trouvent en retard, un arrêté du maire peut reculer le jour de l'ouverture du grappillage.

Ce n'est pas de notre temps seulement que l'on s'est plaint des abus auxquels donne naissance l'exercice de ces usages.

Au XVII[e] siècle, notre Conseil communal s'émut des excès que commettaient les grappilleurs dans le taillable d'Alais, et prit des mesures pour les réprimer.

Nous reproduisons, à titre de document, la délibération qui suit :

4 juillet 1683 : « Sur ce qui a été dit par le sieur premier consul, que se trouvant en la ville de Toulouse pour ses affaires particulières, il avait, suivant le désir de la communauté, pousuivi et obtenu arrêt de la souveraine Cour de cette province, expédié le 6 juin dernier, portant règlement sur le fait de la police qui doit être observée, en cette ville, comme il résulte du dit arrêt, expédié et exhibé au dit Conseil et en requiert l'approbation et payement des frais, par lui exposés à raison de ce.

Digitized by Google

« La lecture faite de l'arrêt, le Conseil a remercié le dit premier consul de ses peines et soins, approuve son procédé et délibère que les frais exposés par lui pour l'obtention du dit arrêt lui seront alloués sur ses comptes, a délibéré que le contenu du dit arrêt sera gardé et observé selon sa teneur :

« *Arrêt.* — Louis, par la grâce de Dieu, etc., mandons aux nôtres huissiers ou sergents, sur ce requis, comme sur la requête, présentée à notre Cour du Parlement de Toulouse par le syndic-consul et communauté de notre ville d'Alest, à ce que pour les causes y contenues, il lui plaise ordonner qu'inhibitions et défenses seront faites à toutes sortes de personnes de *glaner*, à peine de 100 livres d'amende, dans les prés, vignes et olivettes, qu'après que les fruits de chacune des dites pièces auront été recueillis et transportés hors d'icelles, et couper aucuns arbres dans les terres des habitants d'Alest, sans leur consentement... » (*Archives d'Alais.*)

Au siècle suivant, les excès de la même nature devinrent tels, que les plaintes furent unanimes dans toute la province du Languedoc, et que le Parlement de Toulouse se vit forcé, le 25 juin 1772, de rendre l'arrêt qui suit :

« Sur les réquisitions verbalement faites par le Procureur général du roi, contenant que par plusieurs arrêts de la Cour, notamment par ceux des 28 juin, 7 août et 27 septembre 1770, 8 août 1771, 27 juillet 1712, 10 juillet 1714, 28 août 1727 et 20 juin 1759, il est défendu à toutes sortes de personnes d'entrer dans les champs et vignes, sous prétexte de glaner, ou d'arracher des herbages inutiles, avant que les gerbes ou les raisins en aient été entièrement enlevés ; que l'inexécution de ces arrêts exige qu'ils soient renouvelés et rendus publics, de manière qu'ils ne soient ignorés dans aucune des paroisses du ressort, et que tous les habitants qui les composent aient à s'y conformer : que tel est le vœu des règlements de la Cour, que toutes les personnes, soit hommes ou femmes qui sont en état de travailler s'occupent sans relâche à la moisson, et qu'elles ne puissent se soustraire à ce travail sous le prétexte de glaner; que d'ailleurs cette faculté n'a été, dans tous les temps, et ne doit en effet être accordée qu'aux gens d'une pauvreté reconnue auxquels il ne doit pas être permis de glaner avant le soleil levé, et après le soleil couché, et avant que les gerbes, raisins et autres fruits

Digitized by Google

aient été entièrement retirés des champs et des vignes; qu'il est en même temps de la sagesse de la Cour de prohiber, dans tous les temps de l'année, la dépaissance dans les vignes pour toute espèce de bestiaux, et de fixer l'époque à laquelle elle pourra avoir lieu dans les temps ordinaires, lorsque les gerbes ou autres fruits en auront été enlevés; que tels sont les motifs des réquisitions, laissées par écrit sur le bureau avec les précédents arrêts; vû les susdites réquisitions, ensemble les arrêts y énoncés; la Cour, faisant droit sur lesdites réquisitions, a ordonné et ordonne que les arrêts des 28 juin, 7 août et 27 septembre 1710, 8 août 1711, 29 juillet 1712, 10 juillet 1714, 28 août 1727 et 20 juin 1759, seront de plus fort exécutés suivant leur forme et teneur, faisant inhibitions et défenses à toutes personnes d'y contrevenir sous les peines portées par yceux; a fait et fait en conséquence la dite Cour inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque sexe qu'elles soient, de, sous prétexte de glaner ni autrement, faire aucuns attroupements, prendre ni enlever aucuns grains et aucune espèce d'herbes dans les champs des particuliers, à peine de punition corporelle, et même de glaner, si elles ne sont d'une pauvreté reconnue, ni de préposer d'autres personnes pour glaner à leur profit, sous peine de dix livres d'amende, applicables ou aux pauvres des paroisses ou aux hôpitaux des lieux; comme aussi fait pareillement la dite Cour inhibitions et défenses aux travailleurs de tout sexe de, sous le même prétexte, glaner, refuser de travailler à la moisson, lorsqu'ils seraient appelés par les propriétaires de leurs paroisses, à peine de dix livres d'amende, applicables comme dessus; a fait et fait inhibitions et défenses aux pauvres qui sont dans le cas de glaner, d'entrer dans les champs, vignes et olivettes pour y glaner, avant le soleil levé, après le soleil couché, et avant que les gerbes, raisins et autres fruits n'aient été entièrement enlevés, sous peine d'être poursuivis extraordinairement du fouet, et de plus grande peine, s'il y écheoit. A fait et fait pareillement défenses à toutes sortes de personnes de laisser ou faire entrer, dans aucun temps ni saison de l'année, dans les vignes, des troupeaux de bêtes à laine, chèvres, cochons, ânes, mulets, chevaux, bétail à grosses cornes et autre espèce d'animaux, sous peine de confiscation des bestiaux trouvés en délit, de cinq cents livres contre les propriétaires des dits bestiaux, et de punition corporelle contre le berger et gardien d'yceux.

Digitized by Google

« Fait pareillement défenses à toutes personnes, même aux propriétaires des champs, de faire entrer, ni de faire dépaître aucune espèce de bestiaux, gros ni menu, dans les champs, que trois jours après que la dernière gerbe en aura été enlevée, afin que les pauvres aient le temps de glaner, et ce, à peine de vingt-cinq livres d'amende, applicables aux pauvres des lieux, même contre eux procédé extraordinairement suivant l'exigence des cas.

« Et pour que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance, ordonne la dite Cour que le présent arrêt sera imprimé et envoyé dans toutes les villes, bourgs et villages de son ressort ; qu'il sera publié et affiché devant les portes des églises des paroisses des villes et lieux du ressort de la Cour, au sortir des messes paroissiales, et que la même lecture et publication en seront renouvelées en la même forme tous les ans, peu de temps avant la moisson, etc., etc. »

Nous n'insisterons pas davantage sur les droits de glanage et de grappillage, qui nous paraissent constituer une grave atteinte portée à la propriété et un obstacle aux progrès agricoles. Chacun en connaît et déplore les inconvénients.

Aussi, est-il à désirer que bientôt une loi vienne abolir ces usages, qui sont un anachronisme à tous égards, et qui ne servent qu'à perpétuer, dans nos campagnes, une cause d'irritation et de démoralisation, afin que le cultivateur, pour rester maître chez lui et reprendre son travail interrompu, ne soit plus forcé d'attendre le départ des hôtes suspects qui, chaque année, envahissent ses champs contre sa volonté !

Digitized by Google

MOUTURE & PRESSURAGE DES OLIVES.

Malgré le dicton populaire : « *A la Toussan, l'oulivo à la man,* » c'est seulement au mois de décembre que nous avons coutume de récolter les olives, ce fruit se trouvant alors arrivé à une maturité à peu près complète. La cueillette se fait non point par l'abattage à la gaule qui occasionne des dégâts à l'arbre et mutile ses jeunes rameaux, mais par la main de femmes, payées à tant la journée, ou à tant la carte *razo* ou *coumoulo*. C'est à cette époque qu'a lieu l'ouverture des moulins publics qui vont jour et nuit pour contenter leur clientelle, chaque propriétaire s'empressant de *défaire* ses olives pour empêcher une fermentation qui donnerait à l'huile un goût de rancidité, car, récolte tardive et détrituration hâtive contribuent à rendre l'huile bonne. Si ce n'est quelques exceptions, ces établissements, la plupart d'origine fort ancienne, ont conservé leurs appareils primitifs, leurs moyens d'extraction imparfaits qui rappellent ceux qui étaient employés du temps de Columelle. Il serait bien à désirer que nos usiniers imitassent l'exemple de leurs confrères de Provence, qui n'hésitent pas à suivre le mouvement progressif général en apportant à leur outillage de notables améliorations, afin de fabriquer dans les meilleures conditions possibles de rendement et de main-d'œuvre.

Autant le moulin à farine est propre, éclairé, presque joyeux avec le murmure du déversoir, le tic-tac bruyant et sa clochette qui sonne d'elle-même pour demander son picotin de blé, autant nos huileries paraissent sales, obscures et maussades. En entrant, on se sent comme attristé à la vue de cette buée qui remplit le local d'une grasse vapeur et voile les objets ; on marche mal sur ce sol inégal et gluant où l'on craint de tomber. L'escouade des gens qui se meuvent au milieu de ce brouillard, depuis le chauffeur jusqu'au *chouro*, à la blouse maculée de taches, depuis le charretier jusqu'au leveur, investi de la plus haute fonction, tous semblent des noctambules, étrangers au rire et ne s'exprimant que par monosyllabes.

Digitized by Google

Ajoutez au personnel de l'atelier quelques badauds qui viennent là par curiosité pour savoir quels sont les producteurs qui obtiennent le meilleur rendement, — des enfants qui se chauffent au fourneau, croquant à belles dents des pommes de terre cuites sous la cendre, — des propriétaires qui se récrient contre la longue attente qu'on leur impose, et vous aurez le tableau que présentent nos moulins pendant la saison du travail.

Le vieux Caton (*De re rusticâ*) recommandait d'avoir un œil vigilant sur le pressoir, afin qu'on ne dérobât aucune portion d'huile. Ce conseil est scrupuleusement suivi de notre temps, et nul n'a garde de perdre de vue la manipulation de cette récolte, déjà si aléatoire dans nos contrées.

On sait que la pâte humide et noirâtre, provenant de la trituration des olives broyées sous une meule de grès que met en mouvement l'eau, une bête de manége, et quelquefois le bras de l'homme, est placée dans des cabas en sparterie, entassés les uns sur les autres. Puis, au haut de cette pile verticale assez élevée pour composer ce que nous nommons une *prenso* (200 kilos au minimum), s'abaisse horizontalement une poutre plus ou moins lourde, comprimant la masse des fruits écrasés, et qui se relève après avoir fait couler le précieux liquide, lequel ruisselant à travers les paillassons, va se répandre dans une cuve, remplie d'eau chaude, située à proximité.

Le pressurage, qui chez nous s'effectue d'une manière trop hâtive, dure de une heure à une heure et demie. Après cette pressée, l'on desserre la machine; la pulpe est remuée dans les coffins, ébouillantée et soumise à une pression nouvelle, plus puissante que la première. L'eau qui s'en échappe entraîne l'huile restant à extraire et se rend dans la conque dont nous avons parlé; là, elle est laissée une ou deux heures en repos.

Ici commence le rôle du leveur — *lou mestre majè*, comme on l'appelle dans la Vaunage; — regardez-le tenant à la main une spatule en fer battu, légèrement creusée, se pencher gravement sur l'auge fumante, toutes les parties intéressées groupées autour de lui et suivant attentivement ses moindres gestes; voyez comme il recueille avec une lenteur calculée, afin d'en faire admirer la pureté, l'huile qui surnage et qu'il verse au fur et à mesure dans une canne de ferblanc, placée

Digitized by Google

à ses côtés... Ce travail se continue sans interruption jusqu'à ce qu'on arrive à l'eau.

L'opération une fois terminée, on lâche le liquide du réservoir, qui court se perdre dans des caves souterraines où l'on a soin d'entretenir une grande chaleur pour forcer les molécules d'huile en suspension à se séparer du liquide qui s'y trouve et à monter peu à peu à la surface.

C'est dans cette citerne ténébreuse, désignée sous le nom significatif d'*enfer*, que le maître du moulin vient, de temps à autre, prélever mystérieusement une dernière dime sur la récolte de ses pratiques, en ramassant une huile à odeur très forte, qui n'est plus comestible, mais qui possède les qualités essentielles pour brûler économiquement. Aussi est-il intéressé à favoriser la perte des résidus de la fabrication, de toutes les eaux grasses qui arrivent dans cet antre, car, plus elles resteront chargées de matières huileuses, et plus sera grand le profit de notre usinier, à la fin de la campagne.

Faut-il parler de l'avidité des ouvriers de l'atelier, qui se traduit par des libations réitérées, par des repas multiples, le jour comme la nuit? Victuailles plantureuses que la plupart des propriétaires fournissent à ces employés pour capter leur bienveillance et solliciter leur protection. Est-il besoin de dire aussi les autres impôts indirects tels que les filets d'huile, servant à assaisonner la soupe, la salade, à garnir les lampes de ce personnel dont le labeur, il est vrai, a lieu presque sans relâche, mais qui est atteint d'une faim insatiable, d'une soif inextinguible, tout le temps que dure la saison de l'ouvrage? Hélas! quand le cultivateur veut se rendre compte des gros et menus frais que lui a coûtés la manipulation de ses olives, il trouve bien des déceptions, soit dans la quantité d'huile qu'il se croyait en droit d'attendre, soit dans le produit net de sa récolte (1); déficit qui se traduit, suivant l'importance de l'olivette, par de nombreuses pièces de cinq francs!...

Les pressoirs, cuves et instruments devraient être nettoyés à la fin de la journée, mais cela n'a lieu ici que rarement. En Provence, dans les moulins convenablement organisés, ce lavage se fait après chaque pressée, afin de faire disparaître l'odeur forte que les ustensiles ont pu contracter en détritant

---

(1) On estime que 100 kilos d'olives mûres rendent 10 à 12 kilos d'huile comestible. Un litre d'huile pèse environ 900 grammes.

Digitized by Google

des fruits ou une pâte de qualité inférieure et qui donnent à l'huile ce mauvais goût qui vous prend au gosier.

Le marc des noyaux est généralement cédé à bas prix au meunier, qui le revend à des usines spéciales où, à l'aide de pressées énergiques, on parvient à en retirer une huile de ressence, qui sert principalement à la fabrication des savons.

Quelquefois, le client aime mieux emporter ces résidus qu'il utilise comme engrais, combustible ou comme aliment pour les petits pourceaux de la ferme, en mélangeant ces grignons avec leur breuvage habituel.

Le transport des olives et de l'huile, mise en baril, est à la charge de l'usinier dont le tombereau s'annonce de loin par une clochette d'un timbre particulier. L'huile est conservée ensuite dans des jarres en ferblanc ou dans des urnes en poterie vernissée, appelées vulgairement *douïrés*.

Le paiement de la trituration et du pressurage des olives s'effectue d'ordinaire en nature, d'une manière très variable : un litre sur 10, 12, 15 litres d'huile, ou bien en argent, de 4 à 6 fr. la pressurée.

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'huile de noix, fabriquée seulement dans quelques communes de l'arrondissement. La production de ces fruits n'étant pas abondante, nous les consommons d'habitude tels qu'on les cueille.

L'huile qu'on en retire, et qui n'a ni la transparence, ni l'onctuosité de celle d'olives, se prépare à peu près comme celle-ci, sauf que la pâte des noix, cassées et dégagées à la main de leurs ailes et enveloppe ligneuse, après dessication, est chauffée préalablement dans des casseroles en cuivre, placée dans des sacs de toile et soumise enfin à l'action du pressoir.

Le prix du pressurage, généralement exigé en nature, est d'un litre sur seize, et payé en numéraire de dix centimes par kilo d'huile, plus la moitié des tourteaux.

Le transport des noix incombe au propriétaire qui, le plus souvent, aide lui-même les ouvriers de l'huilerie dans leur travail.

Terminons ce chapitre par un souvenir, emprunté à notre histoire locale, en reproduisant une délibération de notre Conseil communal, en date du 17 décembre 1708, pour prouver que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'existence des enfers, dans nos moulins, paraît une pratique suspecte :

Digitized by Google

« Sur ce qui a été dit par les sieurs Consuls que les propriétaires des moulins à huile prétendant à chaque presse que l'on fera des olives, de faire écouler les eaux de la cuve dans laquelle l'huile tombe, au lieu que l'ancienne coutume est que l'on ne fait écouler les dites eaux qu'après que l'on a fait deux presses, et comme cela serait préjudiciable au public, et une innovation à l'ancien usage, ils requièrent le Conseil de délibérer.

« Sur quoy le Conseil, informé de la dite proposition, a unanimement délibéré, et donne charge à MM. les Consuls de présenter requête à Monseigneur l'Intendant pour le supplier de faire défenses aux propriétaires des moulins de ne rien innover à l'ancienne coutume à peine de vingt-cinq livres d'amende contre chaque contrevenant. »

Digitized by Google

NEIGES D'ANTAN

par M. J. LISBONNE, membre non résidant.

A mon ami THÉODORE AUBANEL,

qui m'avait envoyé sa MIOUGRANO.

Dans le fond du passé je ne veux pas descendre ;
Et pourquoi venez-vous remuer cette cendre ?
Quand je voulais dormir, pourquoi me réveiller ?
Par votre envoi fatal, pourquoi me rappeler
Qu'il est un pays où mûrissent les grenades ?
Où les robustes gars vont jouer des aubades
Aux jeunes filles qui, les seins nus, en cheveux,
Derrière leurs rideaux recueillent ces aveux ;
Et, pour le reste, ayant, les charmantes sirènes,
Sur les lèvres du miel, du mistral dans les veines.
Pays plein de soleil où l'on entend soudain
Le fifre qui se mêle au son du tambourin.
Pays d'amour, d'éclat, de vie et de jeunesse,
Fou comme l'Italie et beau comme la Grèce,
Loin duquel le destin s'amuse à me jeter,
Que vous avez le don d'aimer et de chanter !
Où la bonne chance a posé votre demeure ;
Et que je veux revoir avant que je ne meure.

J'avais presque oublié... Voilà que peu à peu
Dans vos vers j'ai revu la mer et le ciel bleu,
Les monts fauves ; et puis, à travers les nuages,
Comme un songe passer les célestes images.
Je pourrais par leur nom toutes vous les nommer.
Ces filles que je n'ai jamais cessé d'aimer :

Digitized by Google

L'une s'appelait Marthe et l'autre Madeleine,
Et l'autre.... Que de fois j'ai traversé la plaine,
Pressant de l'éperon ma jument au crin noir,
Pour venir seulement sous sa vitre la voir.

C'est un bonheur d'aller, le front plein de délire,
Sous un soleil de plomb pour surprendre un sourire;
De rester une nuit sous des fenêtres, pour
En écouter tomber des paroles d'amour.

Ceux-là seuls dont le cœur est creux comme une tombe;
Qui sont vieux à vingt ans, comme un vieillard qui tombe;
A qui la beauté n'a jamais causé d'émoi,
Peut-être le nîront : ce n'est ni vous ni moi.
Et quel que soit le nom que l'impuissance blême
Donne à la passion, oui, c'est un bien suprême
De sentir dans son sein le ravage profond
Que la fièvre, l'amour, la jalousie y font.
De boire à tout flacon d'où déborde une ivresse;
De douter de la foi de la jeune maîtresse
Qui vous est fidèle, et de croire aveuglément
Aux propos emmiellés de celle qui vous ment.
Qu'importe? c'est aimer!

Dès que j'eus votre livre,
Qui rappelle ce temps et qui m'y faisait vivre,
Voici ce que je fis, — ce que je fais souvent
Quand, de l'ennui sur moi souffle le mauvais vent.

L'hiver surtout, je sens ces sombres amertumes.
Je ne suis pas le fils ni du gaz ni des brumes.
Dès qu'il ne fait plus bleu, je suis pris de frisson ;
Et j'ai pour le soleil, de l'adoration.

Si j'étais riche aussi, je n'irais pas, superbe
Et vain, voir mon gerbier s'élever gerbe à gerbe,
Et le froment vanné s'amonceler en tas.
Si j'étais riche, non, certes, je n'irais pas

Digitized by Google

Dans mes vignobles drus, pressant les vendangeuses,
Gronder contre les mains des grappes oublieuses.
Il faut bien que tout vive : et les oiseaux du ciel,
Et les abeilles qui distillent le doux miel,
Et les pauvres d'ici. C'est une chose étrange
De vouloir pour soi seul et moisson et vendange!
Et, très certainement, je n'aurais pas non plus
Cette maudite soif d'amasser des écus.

Mais j'irais au pays où les femmes sont belles ;
Où les arts ont laissé leurs traces immortelles ;
Où l'aimable nature étale ses beautés,
Où tout est indolence, amour et voluptés ;
Où la plaine a des fleurs, et les monts de la neige,
Avec des cieux d'azur comme un fond du Corrége ;
Où les flots de la mer, sous le soleil changeant,
S'endorment, à midi, sur le sable d'argent.
Laissant, comme de l'eau, couler mon existence ;
Drapé dans le manteau de la sainte ignorance.
Que Varron fût vainqueur, que ce soit Annibal,
Je ne m'en enquiers pas ; et ça m'est bien égal
Si les fleurs, le matin, brillent dans les prairies,
Et les étoiles d'or dans les nuits endormies.....
Enfin, j'irais vous voir.....

Mais au lieu de cela,
Il faut semer par-ci, puis labourer par-là.
Et lorsque j'ai tout l'an remué de la terre,
Je me retrouve, au bout, en proie à la misère,
Cette nauséabonde et pâle garnison ;
Je lui tiens compagnie et reste à la maison ;
Et vous voyez à quel beau métier je m'y livre.

Mon cher maître, voici, quand je ne puis plus vivre,
Ou, si vous aimez mieux, quand je tombe d'ennui,
Et que dans ma pauvre âme attristée il fait nuit,
— Vous, l'amant de Zani, vous connaissez ces choses, —
Je m'enferme chez moi. Quand les portes sont closes,
Abaissés les rideaux et fermés les volets,
J'entasse de gros troncs d'arbres sur mes chenets,

Digitized by Google

Et j'allume ce bois, afin que cette flamme,
A défaut de soleil, me ravive un peu l'âme ;
Et je fais du café, pour que cette liqueur,
A défaut de l'amour, me réchauffe le cœur ;
Ce moyen, je l'avoue, est un piètre remède ;
Mais à vivre il faut bien que quelque chose m'aide.
Je fais comme je peux. Ah ! si j'avais le choix,
Vous pressentez auquel je donnerais ma voix !
Je roule du tabac et, renversant la tête
Dans mon fauteuil, muet, je contemple la fête.
Ce n'est pas des regrets la sombre vision ;
Mais de grands souvenirs une procession.
Je vois sur les parois, par les flammes rougies,
Passer et repasser des phases inouïes.
Bientôt, dans le silence interrompu, j'entends
Sonores et perlés les rires de vingt ans ;
Et c'est éblouissant comme, dans cette fièvre,
Les traits restent gravés : et le pli de la lèvre,
Le geste de la main et le son de la voix,
Et le regard des yeux : c'est bien comme autrefois !
Et mes amis sont là, gardant les attitudes
Que conservent au corps les nobles habitudes ;
Car pas un d'entre eux tous, à cet âge qu'ils ont,
N'a de ces lâches soins qui dépriment le front.
Si leur sang plus bouillant fait battre leurs artères ;
S'ils ont des mots d'amour et des paroles fières,
C'est qu'ils vont dans la vie âpres et triomphants ;
Qu'ils sont naïfs et beaux comme de grands enfants ;
Parlant d'art, de plaisirs et de rêves de gloire.
Elles y sont aussi, joue en fleur, tresse noire,
Leurs seize ans sur le front, les yeux voilés en vain
Par les cils sous lesquels luit le flambeau divin.
Et, tandis que je bois le café couleur d'ambre ;
Que le maryland brûle et parfume ma chambre,
Dans un songe ravi, pour des instants trop courts,
De nos jeunes printemps je ressaisis le cours.
Les petits airs fâchés et la sévère plainte,
Reproches adoucis par une longue étreinte,
Et les pressentiments à l'heure de l'adieu,
Et la tristesse morne, et les baisers de feu.

Digitized by Google

A de certains moments, pâles et chers fantômes,
Est-ce que vous venez sur la terre où nous sommes ?
Et que, pour visiter ceux qui vous ont aimés,
Vous sortez du tombeau qui vous tient enfermés ?
Et pour mêler vos voix au bruit de nos paroles,
Hâtives, fuyez-vous l'ombrage de vos saules ?
La terre, ce séjour que vous rendiez si doux,
Par votre seule absence, est un lieu de courroux.

Et depuis ce temps-là, qu'il s'est passé de choses!
Que de fronts rayonnants sont devenus moroses !
Que de fois, en avril, les rosiers ont fleuri !
Et combien dans la mort ont trouvé leur abri !

Ah! les neiges d'antan, mon cher maître, où sont-elles ?
Où sont donc les amours qu'on jurait éternelles ?
Les longues nuits d'hiver et les beaux soirs d'été
Que la lune éclairait de sa molle clarté ?
Les serrements de main et les regards de flamme
Qui vous fouettaient le sang et bouleversaient l'âme ?
Et les projets ardents dans la fièvre conçus ?
Et les heures de joie, et les espoirs déçus ?...
C'est comme un brin de foin que le mistral emporte :
Marthe a les cheveux gris et Madeleine est morte.
Oh! mortes ces beautés qui nous faisaient frémir !
Et c'est de la façon que tout devait finir ?

J'irai voir le pays où murit la grenade,
Non pas pour y chanter la molle sérénade,
Non pas pour écouter les belles murmurer
Des mots qui ne sont plus pour moi ;... mais pour pleurer !

Digitized by Google

A TRAVERS LES FLOTS

par le même.

---

*A Mme Anaïs S****.*

Lorsque l'on a trois jours marché sur la mer grande,
Et que l'on a laissé ce qui fait doux le nid :
Les baisers des enfants, cette dernière offrande,
Madame, on est heureux de vous trouver ici.

Nous parlons quelquefois de la mère-patrie;
Le souvenir des miens m'arrive moins profond.
Mireille m'entretient avec sa voix amie;
Je crois voir mes enfants, quand les vôtres y sont.

Quoique l'affection vers l'autre bord m'attire,
Je ne partirai pas sans un tendre souci:
La vie est faite ainsi de larmes, de sourire :
Vous êtes le sourire et le regret aussi.

SONNET D'ADIEU

A la même.

Madame, je m'en vais, et vraisemblablement
Vers la chaude contrée où le soleil se lève,
Je ne reviendrai pas : L'arabe au burnous blanc,
Les bambous, les palmiers me sembleront un rêve.

Digitized by Google

Moins vite vers mon cœur, hélas ! monte la sève.
Cependant, de retour, j'écouterai souvent
Si le flot ne redit rien de vous à la grève,
Si votre nom n'est pas dans le souffle du vent.

Et lorsqu'on s'enquerra si, rayant les espaces,
Je n'ai pas vu rentrer les caravanes lasses,
Apportant les trésors de l'Orient jaloux,

Je me défendrai mal de songer, de sourire ;
Et vous me permettrez, Madame, de leur dire
Que le seul souvenir qui me reste : C'est vous.

Alger, 18 septembre 1878.

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS,

tenues pendant l'année 1877.

Séance du 6 Janvier.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° La *Revue du Midi, Chroniques du Languedoc*, troisième année, n° 67; 2° *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, tome XI, 3e et 4e livraisons; 3° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séances du 21 mars au 4 juillet 1876.

M. Plantier adresse aux membres présents de la Société ses souhaits de bonne année.

Sur sa proposition, et quelques explications fournies par M. Charvet, la Société vote 100 francs pour la continuation des fouilles aux Fumades.

La Société n'étant pas en nombre, l'élection du Bureau est renvoyée à la séance du 13 janvier.

M. Leyris donne lecture d'un sonnet sur Décembre.

M. Garreau propose de présenter, dans une prochaine séance, quelques observations sur le planimètre de M. Hamsler, de Schaffhouse.

Digitized by Google

Séance du 20 Janvier.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Les *Chroniques du Languedoc, Revue du Midi,* troisième année, n° 68; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes,* 1re année, n° 4; 3° Un volume intitulé : *Quelques mots sur la misère,* par M. Siegfried.

M. Duclaux-Monteil est élu vice-président par neuf voix sur dix votants.

Sont ensuite élus par neuf voix sur dix votants :

MM.	Garreau	*Secrétaire général.*
	Castanier	*Archiviste.*
	Gros	*Trésorier.*
	Leyris	*Secrétaire des séances.*
	Alexandrowicz . .	*Secrétaire adjoint.*

Séance du 27 Janvier.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

En l'absence de M. Pin, président sortant, M. Plantier installe le Bureau et prononce l'allocution habituelle. Il fait l'historique de la Société depuis sa fondation jusqu'à l'année présente, et énumère les travaux qu'elle a produits et les richesses en livres et collections qu'elle possède.

M. Bourgogne dépose la médaille en argent qui doit être remise au lauréat de l'Ecole des Mines. Elle a été exécutée par les soins de M. Dumas.

La conversation s'engage sur les collections de la Société et sur le local déjà étroit qu'elles occupent, et sur la possibilité de créer un musée.

M. Garreau démontre les applications du planimètre polaire de Hamsler. Il en expose la théorie au tableau.

Digitized by Google

Séance du 3 Février.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Chroniques du Languedoc*, n° 69; 2° *Annales des Ponts et Chaussées*, livraison de décembre 1876.

M. Plantier, président, offre à la Société : 1° Un exemplaire de l'Annuaire du Gard, pour l'an X de la République (1802); 2° Annuaire du Gard, de 1838.

M. Bourgogne offre deux exemplaires de l'*Almanach de l'atelier*, de 1876, et un exemplaire de ce même almanach, pour 1877; ainsi qu'un *Almanach du laboureur et du vigneron*, pour 1877, pour le département du Gard.

M. Charvet offre à la Société, au nom de M. l'abbé Félix, curé de Méjeannes-lès-Alais, deux fragments de frises en pierre calcaire et un manche d'amphore romaine, provenant de *Viè-Cioutat*. M. le Président charge M. Charvet de remercier le donateur.

M. le Président annonce que, de concert avec MM. Garreau, secrétaire général, et Bourgogne, il a fait à M. Linder, ingénieur en chef et directeur de l'Ecole des Mines, la remise de la médaille en argent qui doit être donnée à l'élève Antoine-Marie Bertharion, lauréat de l'Ecole des Mines.

M. Gros donne quelques détails sur l'ancien lit du Gardon.

Séance du 10 Février.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. Plantier dépose, de la part de M. Soleillet, une brochure intitulée : *Avenir de la France en Afrique*.

La Société a reçu : 1° l'*Annuaire des sciences historiques, bibliographie des ouvrages d'érudition*, par M. de Caix de Saint-Aymour; 2° *Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille*, 1876, 3e trimestre.

M. Plantier fait part à la Société de la proposition de M. Soleillet, de donner à la Société une conférence. Une convocation spéciale sera adressée aux membres résidants.

M. Plantier donne à la Société, d'après M. Soleillet, quelques détails sur les ustensiles de pierre des Touaregs.

Digitized by Google

Séance du 17 Février.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, janvier 1877, n° 1 ; 3° *Bulletin de la Société des études du Lot*, tome 3e, 1er fascicule.

La parole est donnée à M. Garreau sur la publication, donnée par les *Tablettes d'Alais*, des procès-verbaux de la Société ; il y aurait, suivant lui, convenance à régler cette publication qui est faite de procès-verbaux trop anciens.

La Société décide qu'il y a lieu d'inviter l'imprimeur à suspendre toute publication jusqu'à ce qu'il ait été statué régulièrement sur ce point par la Société.

M. Charvet rappelle à la Société l'opportunité de l'envoi d'un travail à la réunion des Sociétés savantes qui aura lieu à Paris prochainement; la Société approuve cette pensée et invite la commission des travaux des Fumades à presser le compte-rendu de ces fouilles pour qu'il puisse être envoyé.

M. Charvet donne lecture à la Société d'une lettre de M. Rochetin, membre non résidant, sur une découverte de poteries antiques et tombeaux gallo-romains, à Arpaillargues.

Lecture par le même d'une lettre communiquée par M. de Lamothe, archiviste du Gard, membre honoraire de la Société, du Père Pons Latour, provincial des Frères Mineurs de Languedoc, à Mme la princesse d'Harcourt, sur le rétablissement du couvent des Cordeliers d'Alais.

M. Charvet lit ensuite une lettre de M. Bauquier, membre non résidant, demeurant à Paris, sur la Charte d'Alais du XIIIe siècle.

Lecture par M. Charvet d'un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI : bagarre de Castillon-du-Gard, au sujet de la perception d'un impôt, en décembre 1396.

Séance du 24 Février.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société des sciences industrielles de Lyon*, 1876, n° 4 ; 2° *Bulletin de la Société*

Digitized by Google

d'agriculture de la Lozère, décembre 1876; 3° *De quelques mots slaves passés en français*, tirage à part d'un article publié par M. Bauquier, dans le Bulletin de la Société scientifique d'Alais; *La lèpre dévorante*, poésies par M. l'abbé Albran, données par M. le docteur Plantier. M. Charvet expose les travaux faits aux Fumades. La Société alloue deux cents francs pour continuer ces travaux.

M. Plantier propose à la Société d'accepter l'offre de M. Soleillet de faire une conférence à la Société, un jour, en dehors des séances régulières, ou d'avoir un entretien avec lui sur son voyage au Sahara.

La Société accepte la proposition à laquelle elle charge le Bureau de donner la suite qu'elle pourra comporter.

Deuxième proposition faite par M. Plantier : N'y aurait-il pas opportunité à faire préparer, par le Bureau, des comptes-rendus mensuels des séances de la Société, pour les donner aux journaux de la localité.

Cette proposition est acceptée.

Séance du 3 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu le n° 70 des *Chroniques du Languedoc*.

M. le Président communique à la Société : 1° Une lettre de M. G. Beaure d'Augères, avocat, membre de la Société de l'histoire de France, 13, rue du Saint-Esprit, à Limoges, demandant à la Société le Bulletin de l'année 1870 où sont publiées les *Chartes d'Alais*.

M. le Président propose de faire au demandeur l'envoi gracieux du Bulletin demandé, en priant M. Beaure d'Augères de mettre la Société d'Alais en rapport d'échange avec la Société de Limoges. Cette proposition est adoptée.

M. le Président lit une lettre dans laquelle M. Paul Soleillet, voyageur au Sahara, donne des détails pleins d'intérêt sur la collection d'armes de toute provenance que possède M. Plantier. M. Soleillet propose de faire à la Société une conférence privée dans laquelle il traitera des mœurs des *Berbères de l'Oued-Mzab*.

M. le Président demande l'avis de la Société au sujet de cette proposition, qui est acceptée; et M. le Président est prié

Digitized by Google

de s'entendre à ce sujet avec M. Goirand, président du Comité des conférences, afin de prendre des mesures pour que la conférence privée qui pourra être faite à la Société, coïncide avec celle qui doit avoir lieu à l'Hôtel de Ville.

M. Duclaux-Monteil lit le récit d'une excursion faite par de jeunes militaires aux grottes de Brouzet, et rédigée par l'un d'entre eux. Les héros de l'excursion sont MM. Lecomte, Arthaud, Valez, Stauff et James.

Séance du 10 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Chroniques du Languedoc*, n° 71; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, 5e année, février 1877, n° 2; 3° *Annales des Ponts et Chaussées*, janvier et février 1877; 4° *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 19e et 22e volume.

M. Charvet donne lecture de la leçon d'ouverture du cours d'antiquités chrétiennes, faite par M. Charles Bayet à la Faculté des lettres de Lyon, le 11 janvier 1877.

Séance du 17 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

Don à la Société, par M. Plantier, de 100 exemplaires du compte-rendu publié par les journaux d'Alais, sur l'état actuel de la Société.

La Société a reçu : 1° Le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, 12e année, 1875; 2° *Chroniques du Languedoc*, n° 72; 3° *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, T. VIII, 11e livraison; 4° *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*, T. XXVIII, 1877, janvier.

M. Garreau annonce que M. Soleillet donnera jeudi prochain une communication à la Société sur le Sahara.

Lettre de M. le Président de la Société française de numis-

Digitized by Google

matique et d'archéologie, demandant l'échange des Bulletins. Accepté.

Don par M. Charvet, de la part de MM. les Explorateurs de Vieille-Cité, de divers objets trouvés dans cette exploration.

Les objets sont : une boucle de ceinturon d'épée en bronze, un os travaillé et des coquilles d'huitres.

La Société décide qu'il convient de mettre 50 fr. à la disposition de MM. les Explorateurs pour continuer leurs recherches, et vote ces fonds.

Continuation par M. Charvet de la lecture de son travail sur la comtesse d'Albany.

Séance du 22 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La parole est donnée à M. Soleillet, qui donne lecture d'un travail sur les Berbères et l'oasis des Beni-Mzab, dans le Sahara.

Histoire, mœurs, religion, industrie, commerce, état général du peuple Mzabite ; sa prospérité. — Etat tributaire de la France, au sud de l'Algérie.

M. Soleillet, répondant ensuite à diverses questions posées, donne des détails sur les probabilités de la conversion musulmane, les projets de mer intérieure agités actuellement, etc.

Séance du 29 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Annales des Ponts et Chaussées*, mars 1877, — et personnel ; 2° *Procès-verbaux de la Société des études du Lot ;* 3° *Chroniques du Languedoc*, n° 73.

Quelques mots sont échangés au sujet de la question à l'ordre du jour de l'adduction des eaux potables à Alais, question qui vient de faire un pas considérable par les votes de la Chambre des députés et du Sénat, des 17 et 22 courant.

M. Charvet offre à la Société un spécimen de mosaïque antique trouvée à Vieille-Cité, chez M. Trélis : cette mo-

Digitized by Google

saïque reposait à un mètre environ au-dessous du niveau du sol actuel. M. Charvet est prié d'offrir à M. Trélis les remercîments de la Société.

Continuation par M. Charvet de la lecture de son travail sur la comtesse d'Albany.

Séance du 7 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de l'agriculteur du Centre*, T. XVI; 2° *Chroniques du Languedoc*, n° 74; 3° *Défense de la vigne contre le phylloxéra*, par M. Roussellier, membre non résidant; 4° Une dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 24 mars 1877, demandant à être informé de ce que la Société pourra faire pour assurer dans notre région la prompte rédaction de monographies destinées à l'inventaire général des richesses d'art de la France. A cette dépêche sont jointes des instructions imprimées pour dresser cet inventaire; 5° Accusé de réception de notre Bulletin par la Société Smithsonian Institution, de Washington; 6° Deux travaux manuscrits de M. Soleillet sur le Sahara algérien.

M. Parran annonce à la Société qu'il a fait l'acquisition d'un exemplaire original de la relation d'une inondation remarquable survenue à Alais en 1604, et rééditée par Claudin.

M. Parran donne quelques détails sur la valeur bibliographique qu'atteignent certains livres rares; il cite une édition des *Métamorphoses* d'Ovide, traduites par l'abbé Banier et ornées de gravures d'après Fragonard, dont un exemplaire, vendu 300 fr., s'est revendu le surlendemain 5,000 fr.

M. Cazalis de Fondouce donne des détails très intéressants sur les fouilles faites à Bologne dans un cimetière étrusque, et signale le mode intelligent employé dans la conduite de ces fouilles.

Digitized by Google

Séance du 14 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société des sciences industrielles de Marseille*, 1876, 4e trimestre ; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, n° 3, mars 1877 ; 3° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon*, 1876, n° 5.

Le Bureau présente M. Soleillet comme membre non résidant de la Société.

M. Charvet donne lecture d'une pièce de vers de M. Leyris, membre résidant, intitulée *Lafaro*.

Séance du 21 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Chroniques du Languedoc*, n° 75 ; 2° *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts, belles-lettres,* du département de la Loire, tome XX, année 1876.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, accepte l'échange des publications de la Société d'Alais et annonce l'envoi des Bulletins de la Société du Puy.

M. Charvet offre à la Société, de la part de M. Cazalis de Fondouce, membre non résidant, un diplôme délivré par les maîtres apothicaires d'Alais au sieur Joseph Privat, candidat au même titre, en date du 5 juin 1756. Cette pièce est sur parchemin.

M. Plantier, président, présente à la Société une lampe pour exploration d'organes (vagin, oreille, larynx), dont il est l'inventeur, de concert avec M. Faucher, mécanicien, et demande qu'il lui soit donné acte de ce dépôt par la Société, qui fait droit à sa demande.

Digitized by Google

Séance du 28 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Onze volumes des *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du Puy*, de 1855 à 1871 ; 2° *Table des Annales de la Société du Puy*, 1 vol. in-8° ; 3° *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, T. I, 1869 et T. II, 1870 ; 4° *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*, février 1877 ; 5° *Annales des Ponts et Chaussées*, avril 1877.

Lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant la mise à disposition de la Société de divers ouvrages indiqués dans cette lettre, et accordés par la médiation de M. le marquis de Valfons.

Autorisation est donnée à M. Plantier de demander l'échange de publications à diverses Sociétés de géographie.

M. Escale est élu membre non résidant.

Lecture par M. Charvet de la suite de son travail sur la comtesse d'Albany.

Séance du 5 Mai.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société départementale d'archéologie de la Drôme*, année 1877, 41e livraison ; 2° Six fascicules brochés adressés par l'Université royale de Norwége, à Christiania ; ouvrages concernant l'histoire naturelle.

M. Garreau offre à la Société un bocal de reptiles de l'île de Taïti, conservés dans l'esprit de vin.

Election de M. Soleillet comme membre non résidant.

M. Plantier offre deux parchemins : 1° Des lettres de grâce en faveur d'un déserteur, 15 avril 1765 ; 2° Diplôme de M. Félix Laborie, 20 mars 1764.

M. Charvet offre à la Société le *Bulletin du bibliophile Lodèvois* (mars 1877), de la part de M. S. Léotard.

Lecture d'une lettre de M. Malinowski, membre non résidant à Cahors ; envoi par lui d'une liste de douze mots slaves

Digitized by Google

pour compléter ceux donnés par M. Bauquier dans une précédente séance.

Don à la Société, par M. Charvet, d'un dessin d'objets romains trouvés dans des fouilles accomplies à St-Bénézet dans des sépultures romaines ; dessin offert à la Société par M. Iragne, architecte.

M. le Président rappelle que, dans la séance du 4 novembre 1876, M. Maurice Faure, membre non résidant, avait donné lecture, au nom de M. Goirand, avocat, à Alais, d'une pétition adressée au Conseil municipal, et exprimant le vœu que les noms de nos deux poètes Alaisiens, La Fare et Cartairade, soient donnés à deux rues d'Alais.

La Société déclara s'associer pleinement à ce vœu ; la pétition reçut la signature de la plupart des membres résidants, et M. le Président chargea le secrétaire de faire part à M. Goirand de l'accueil favorable fait à sa proposition, et de le remercier de sa bonne inspiration.

M. Maurice Faure transmet aujourd'hui en communication à la Société, par l'intermédiaire de M. Goirand, une lettre qui lui a été personnellement adressée par M. Henri de Bornier, et dans laquelle l'illustre auteur de la *Fille de Roland* félicite les promoteurs de ce patriotique projet et le Conseil municipal qui croira devoir le réaliser. Lecture est donnée en séance de la lettre précitée de M. de Bornier ; les membres émettent le vœu que ce document soit reproduit *in extenso* dans le procès-verbal de la séance, et votent des remercîments à MM. Goirand et Faure, pour leur intéressante communication.

LETTRE DE M. HENRI DE BORNIER A M. MAURICE FAURE.

« Mon cher Cigalier,

Je vous remercie de m'avoir fait connaître les poésies de Ferdinand Cartairade ; je n'en connaissais que quelques fragments, et j'y avais pris un plaisir extrême, quoique *Peau-d'Ane* n'y soit pas conté.

Ce plaisir est devenu, je vous assure, une grande joie, quand j'ai pu apprécier, grâce à vous, dans son ensemble, cet esprit fait de délicatesse, de sensibilité exquise, de souffrance contenue et voilée.

Digitized by Google

Il y a dans le talent de Ferdinand Cartairade quelque chose qui me rappelle le beau ciel de notre pays, ces montagnes de nos Cévennes, à travers lesquelles il semble que la flamme du soleil va passer.

Mais je ne veux pas chercher à définir plus largement l'œuvre du poète, après l'introduction émue et vraiment éloquente que M. Fernand Pérès a placée en tête de ces trois volumes : je ne pourrais rien ajouter à ces pages excellentes que je vous ai entendu commenter avec cette chaleur d'âme et cette hauteur de pensée qui vous est propre.

Vous me dites que le Conseil municipal d'Alais se propose de donner le nom de Cartairade à une des rues de la ville. Cette noble pensée devait venir à vos compatriotes, à ces hommes qui ont en eux la double poésie des hautes montagnes et des larges plaines, à ces hommes qui aiment le travail des autres, étant des travailleurs eux-mêmes; qui honorent également le mineur enseveli dans les tempêtes obscures de la terre, et le poète, enseveli dans les luttes obscures de la vie.

Merci de nouveau, mon cher Cigalier; si Cartairade vivait, il serait certainement des nôtres, et aux honneurs qu'on va lui rendre, notre chère et poétique Cigale ne peut pas rester étrangère.

A vous de cœur, Henri de Bornier. »

Séance du 19 Mai.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Société archéologique de Bordeaux*, Tome III, 1er fascicule, mars 1876; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Béziers*, compte-rendu des séances de 1876, 1re année; 2° *Bulletin de la Société des études scientifiques, littéraires et artistiques du Lot*, T. III, 2me fascicule; 3° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 10e année, 1875-1876; 4° *Extrait du Bulletin de la Société botanique de France*, Tome XXII, session extraordinaire à Angers, juin 1875; 5° *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans la circonscription de Campestre* (*Gard*), par M. le Dr B. Martin.

Digitized by Google

M. le Président fait part à la Société de la mort de M. Félix Dupin, ancien député, membre de la Société qui, bien qu'habitant à Montpellier, n'a jamais voulu échanger son titre de membre résidant contre celui de membre non résidant. La Société s'associe pleinement aux regrets exprimés par M. le Président et décide qu'il en sera fait part à la famille de M. Dupin.

M. Féminier présente une scolopendre trouvée à St-Jean-du-Pin. On la compare à celles provenant de Taïti et données par M. Garreau.

Séance du 2 Juin.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° L'*Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian institution ;* 2° Lettre annonçant l'envoi à la Société du catalogue de la bibliothèque et du musée Fabre, de Montpellier, 1874-1875 ; 3° Tableau des observations météorologiques de mai 1877, n° 1 ; 4° *La felibrejado d'Areno*, par Louis Roumieux ; 5° *Un cas de tératologie végétale*, par M. Féminier, président de la Société des sciences naturelles de Nimes, 6° Lettre du secrétaire général de la Société de Borda, de Dax, demandant un échange de Bulletins ; 7° *Bulletin de la Société de Borda*, 1877 ; 8° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes ;* 9° *Recueil de l'Académie des Jeux floraux,* 1877 ; 10° *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère ;* 11° *Annales de la Société des sciences industrielles* de Lyon, 1877 ; 12° Le numéro 77, 20 mai 1877, des *Chroniques du Languedoc ;* 13° Numéro du 12 mai 1877 de *Cette illustrée*, portrait de Paul Soleillet.

M. Féminier entretient la Société des travaux du Dr Darwin, sur la fécondation des fleurs par les insectes, étudiée surtout dans la famille des Orchidées.

M. Bondurand lit une communication intitulée : *Arles, Montmajour, Aiguesmortes, notes de voyage.*

Digitized by Google

Séance du 23 Juin.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Le troisième volume du texte de la carte géologique du Gard, d'Emilien Dumas, présenté par M. Barre, au nom de M. Lombard; 2° Deux volumes du catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier; BELLEY, Théologie, jurisprudence; 3° *Notice biographique sur Paul Tournal*, secrétaire de la commission archéologique et fondateur du musée de Narbonne, par M. Paul de Rouville; 4° *Annales des Ponts et Chaussées*, mai 1877; 5° *Revue des langues romanes*, août, septembre, octobre, novembre 1876 et mai 1877; 6° Les *Chroniques du Languedoc*, juin 1877; 7° *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, 1876, n° 10; 8° *Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille*, année 1877; 9° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séances du 11 juillet 1876 au 13 mars 1877; 10° Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Nimes, Uzès et Alais, à l'occasion de son pèlerinage de Rome; 11° Une lettre de Montpellier, de M. Cazalis de Fondouce, demandant si la Société ne juge pas d'envoyer à l'Exposition de Paris les objets de la Grotte des Morts; 12° Une lettre de M. Paul Soleillet envoyant la carte de son voyage dans l'intérieur de l'Afrique; 13° Une lettre de remercîments du Président de l'Athénée de Forcalquier.

Election de M. Guillemon (Camille), contrôleur des contributions directes, comme membre résidant, et de M. Becus (Emile), comme membre non résidant.

M. Lecomte entretient la Société d'une excursion aux grottes de Mialet.

M. Maurin communique à la Société des spécimens de photographies coloriées.

A l'ordre du jour de la prochaine séance sont mis : le récit d'un voyage de M. Paul Soleillet dans l'intérieur de l'Afrique; explications de M. Maurin sur les procédés de photographie dont il a présenté les spécimens.

M. Féminier dépose sur le bureau des dents et autres objets trouvés dans les grottes de Mialet.

Digitized by Google

Séance du 7 Juillet.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. Charvet offre à la Société, au nom de M. Clair Gleizes, d'Arles, 6 monnaies romaines et 2 médailles modernes. M. Charvet offre également, au nom de M. Pelet, membre non résidant, un échantillon d'asbeste, de Mandagout (Gard).

La Société a reçu : 1° *Chroniques du Languedoc,* n° 80; 2° *Bulletin de la Société de Borda*, de Dax, 2e année, 2e trimestre; 3° *Etude sur la limite géographique de la langue d'Oc et de la langue d'Oil*, par MM. Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier; 4° *Revue des langues romanes*, T. III, nos 1, 2, 3, 4 et 6, et *Bulletin des langues romanes*, T. II; 5° L'*Investigateur-journal* de la Société des études historiques, ancien Institut historique, 41e et 42e années; 6° *Géologie de la commune de Volx* (Basses-Alpes), par M. Charles d'Ille; 7° *Mémoires de la Société d'Apt*, nouvelle série, T. I, n° 4; 8° Onze brochures de M. Henry Vaschalde, membre non résidant.

M. Arnavielle lit une poésie languedocienne du félibre Paul Gaussen, d'Alais, intitulée : *la Renaissenço.*

M. Charvet donne lecture d'une notice sur Charles-Norbert Dourneaux-Duperré, voyageur français, par M. Paul Soleillet.

Séance du 1er Septembre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. le Président, par quelques paroles, rappelle aux membres de la Société la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Henry Merle, directeur de l'Usine de Salindres.

La Société recommande à la bienveillance de M. le Gouverneur général de l'Algérie M. Albert de Lavit, d'Alais, qui va faire des études de sériciculture en Algérie.

M. Plantier lit une étude intitulée par lui : *Histoire d'un cœur.*

La Société a reçu : 1° *Chroniques du Languedoc*, nos 81, 82 et 83; 2° *Revue des langues romanes,* T. IV, n° 7, 15 juillet 1877; 3° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes,* 5e année, n° 6, juin 1877; 4° *Bulletin*

Digitized by Google

de la Société d'agriculture de la Lozère, mai et juin 1877; 5° *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 42e livraison, 1877; 6° *Annales de la Société des Alpes-Maritimes*, T. IV, 1877; 7° *Mém. de la Société des sciences de Bordeaux*, T. II, 2e série, 1er cahier; 8° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon*, 1877, n° 2; 9° *Annales de l'Académie de Mâcon*, T. XIV et XV; 10° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 11e année, 1876-77, 1er fascicule; 11° *Annales des Ponts et Chaussées*, juillet 1877; *Annales des Ponts et Chaussées*, Tables générales, Ve série, 1re période quinquennale 1871-75.

Séance du 27 Octobre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

Communication de M. de Seynes sur les champignons.

MM. Deguilhem, Reboul, Verdoux et Pontet, sont successivement élus membres non résidants.

La Société charge son secrétaire de remercier Mme Teissier, de l'offre qu'elle fait de mettre à sa disposition, pour être envoyés à l'Exposition, les divers objets qu'elle possède de la Grotte des Morts.

Séance du 10 Novembre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. André Salvador de Quatrefages est élu membre non résidant de la Société.

M. Arnavielle donne lecture d'une pièce de vers languedociens intitulée : *Lou Serre* (de St-Germain). M. Garreau offre à la Société une lampe en terre trouvée dans les vieux travaux phéniciens pratiqués dans des colonnes de galène très argentifère, mine de Monte-Nuovo, près d'Iglésias (Sardaigne). Cette lampe est probablement d'origine romaine. Il en a été trouvé des centaines dans le champ d'exploitation métallifère précité.

La Société a reçu une lettre de M. le Gouverneur général

Digitized by Google

de l'Algérie, accompagnant l'envoi d'un permis de passage gratuit en Algérie, accordé à M. Albert de Lavit, pour l'étude de questions relatives à la sériciculture.

M. de Seynes, membre non résidant, fait une communication sur les champignons.

Séance du 1er Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. Charvet donne lecture d'une note sur divers objets antiques trouvés dans des fouilles faites aux Baux :

« A la suite d'un congé que je viens de passer à Remoulins le mois dernier, dit M. Charvet, j'ai eu occasion de rencontrer, au château de St-Privat, un peintre paysagiste de Paris, M. Gaston Vuillier, qui a séjourné, deux mois de l'été dernier, au milieu des ruines de l'ancienne et curieuse ville des Baux, située en Provence, sur un contrefort du versant méridional des Alpines, lequel présente tous les caractères d'un oppidum celtique. Cet oppidum paraît avoir été occupé de toute antiquité par les populations du littoral méditerranéen qui s'y sont succédé à différentes époques. La preuve en est dans les découvertes diverses qu'y a faites M. Vuillier et qui consistent :

1° En silex de l'époque paléolithique ;

2° En trois monnaies massaliètes en bronze, au lion et au taureau cornupète et à la légende grecque ;

3° En une petite statuette en bronze de 0m.047 millimètres de hauteur, représentant une divinité à tête de loup et qui nous paraît être d'origine égyptienne ;

4° En un moyen bronze d'Antonin et un coloniale impériale de Nimes ;

5° En une petite monnaie de bronze du bas-empire.

« M. Vuillier a bien voulu me confier la plus curieuse et la plus précieuse de ces trouvailles, pour la communiquer à la Société d'Alais, avant de l'offrir au Musée de St-Germain ; c'est la petite statuette en bronze qui représente un Anubis égyptien. »

Digitized by Google

Séance du 8 Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

M. Charvet donne lecture d'une pièce inédite : *Sonnet d'avril*, de M. Roux.

Lecture par M. Arnavielle d'un sonnet-ballade en languedocien, intitulé *Caïn*, sur le vieux château de *Soucanton*, qui domine la vallée d'Arènes. Auteur du sonnet, M. P. Gaussen.

Séance du 22 Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. PLANTIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Tomes XVII et XXII des *Mémoires de l'Académie de Lyon;* 2° Tome Ier des *Chartes de l'abbaye de Cluny*, par A. Bruel; 3° *Recueil des diplômes militaires*, par Léon Renier; 4° *Recueil des dictionnaires topographiques de la France;* 5° *Recueil des répertoires archéologiques de la France;* 6° 13e et 14e livraisons de la *Carte de Peutinger*, de M. Ernest Desjardins.

Les ouvrages nos 2 — 6 ont été accordés par M. le Ministre de l'Instruction publique, à la demande de M. le marquis de Valfons.

M. Roux Adrien, avoué à Uzès, est élu membre non résidant.

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

A L'ÉTUDE SUR Mme D'ALBANY.

Tome VIII, page 139, note 1 : Froment de Castille porte d'azur à trois épis d'or, liés de gueule, au franc-quartier de baron, membre du collége électoral.

Id., page 141 : M. le baron de Castille, ami de la comtesse d'Albany, est né à Uzès le 3 février 1747 (et non 1743), de Gabriel de Froment, frère puîné du baron de Castille et de Constance de la Vergne de Tressan, sœur du marquis de Montbazin. C'est en faveur de son grand-père, et non de son père, que la terre d'Argilliers fut érigée en baronie. Il hérita de ses oncles, frères de son père, décédés sans postérité, et il succéda à son oncle paternel, aîné de la famille, comme baron de Castille, à la mort de ce dernier, en 1773.

Id., même page, note 2 : Constance de Castille, baronne du Roure, est décédée au château de Barbegal, près d'Arles, le 2 mars 1871.

Id., page 177, lignes 16, 17 et 18 : Les paroles d'Alfieri sont plutôt celles-ci : « En voyant les petits à l'œuvre, je me réconcilie avec les grands. »

Id., page 194, lignes 16 et 37; page 66, lignes 4, 27 et 31, au lieu de : Sabatier de *Cabre*, lisez : Sabatier de *Castres*.

T. IX, page 30, note 2, ligne 28, au lieu de : Voltaire, à peine *arrivé de* Paris, lisez : Voltaire, à peine *retourné à* Paris.

Id., page 60, note 3, lignes 5 et 7, au lieu de : *morto*, lisez : *morte*.

Id., page 79, note 2, ligne 11, au lieu de : *La Garde-Préol*, lisez : *La Garde-Paréol*.

Id., même page, note 3, au lieu de : *Révolutions*, lisez : *Restaurations*.

Id., page 158, ligne 13, au lieu de : *misère*, lisez : *manière*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU NEUVIÈME VOLUME.

Pages.

Liste des membres de la Société 5
Liste des Sociétés correspondantes 14
Une correspondance inédite de la comtesse d'Albany, étude littéraire, par M. G. Charvet (suite) 17
Aperçus statistiques sur le canton de Remoulins, par M. A. Romant (suite et fin) 94
Le phylloxéra et les cépages américains, par M. A. Borty . . 130
Calabrun, poésie, par Mlle Léontine Goirand 136
Crépuscule, poésie, Id. 137
Soir d'automne, poésie, par M. J. Lisbonne 140
Lous mès, poésies, par M. A. Leyris 142
A une enfant, poésie, par M. Adrien Roux. 149
Sonnet d'avril, poésie, par le même 152
Une correspondance inédite de la comtesse d'Albany, étude littéraire, par M. G. Charvet (suite et fin) 153
Usages locaux de l'arrondissement d'Alais, par M. C. Fabre. 247
Neiges d'antan, poésie, par M. J. Lisbonne. 270
A travers les flots *et* Sonnet d'adieu, poésies, par le même . 275
Procès-verbaux des séances de l'année 1877 277
Corrections et additions à faire aux Tomes VIII et IX . . . 295
Tableau des observations météorologiques faites par M. le baron Ch. d'Hombres, pendant l'année 1877.

Planches.

Fac-simile d'une lettre autographe de Mme d'Albany.

ALAIS. — IMPRIMERIE J. MARTIN, PLACE SAINT-JEAN.

Digitized by Google

MÉTÉOR

'e honoraire.

OMÈTRE

S	SO	O	NO
5	3	»	3
3	1	1	10
11	2	»	4
9	4	»	6
8	»	»	9
6	10	1	2
8	1	»	4
7	6	»	10
7	4	»	7
3	»	1	9
8	1	»	7
2	»	1	7
77	32	3	78

par Saisc

28	6	»	19
21	17	1	16
19	5	1	23
9	4	1	20
77	32	3	78

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

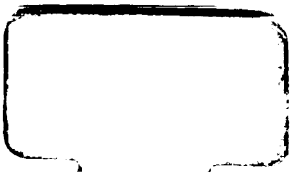

Digitized by Google

Digitized by Google